

PAGES ACTUELLES, 1914-15.

Nos. 11 - 20.

BLOUD et GAY, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris-6e

"PAGES ACTUELLES"

Nouvelle Collection de volumes in-16. Prix : 0.60

N° 1. **Le Soldat de 1914. — Le Salut aux Chefs,** par René Doumic, de l'Académie Française.

N° 2. **Les Femmes et la Guerre de 1914,** par Frédéric Masson, de l'Académie Française.

N° 3. **La Neutralité de la Belgique,** par Henri Welschinger, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

N° 4. **Du XVIIIe Siècle à l'Année sublime,** par Étienne Lamy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

N° 5. **Rectitude et perversion du Sens national,** par Camille Jullian, de l'Institut, Professeur au Collège de France.

N° 6. **L'Héroïque Serbie,** par Henri Lorin, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

N° 7. *Contre l'Esprit Allemand.* **De Kant à Krupp,** par Léon Daudet.

N° 8. **Patriotisme et Endurance,** par S. Ém. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines.

N° 9. **L'Armée du Crime,** par Vindex, d'après le Rapport officiel de la Commission française d'enquête.

N° 10. **La Cathédrale de Reims,** par Émile Mâle.

N° 11. **Le Général Joffre,** par G. Blanchon.

N° 12. **Le Martyre du Clergé Belge,** par A. Melot, Député de Namur.

N° 13. **Confiance, Prière, Espoir,** *Lettres sur la Guerre*, par S. G. Mgr Mignot, Archevêque d'Albi.

N° 14. *Contre l'Esprit Allemand.* **Mesures d'Après-Guerre,** par Léon Daudet.

N° 15. **La Basilique dévastée,** par Vindex.

N° 16. **Le Général Gallieni,** par G. Blanchon.

N° 17. **Les Leçons du Livre Jaune (1914),** par Henri Welschinger.

N° 18. **La Signification de la Guerre,** par H. Bergson, de l'Académie Française.

N° 19. **La Belgique en Terre d'Asile,** par H. Carton de Wiart, Ministre de la Justice en Belgique.

N° 20. **Les Sous-Marins,** par le lieutenant de vaisseau G. Blanchon.

N° 21. **Les Procédés de Guerre des Allemands en Belgique,** par Henri Davignon.

N° 22. **Le Roi Albert,** par Pierre Nothomb.

N° 23. **En Guerre,** *Impressions d'un Témoin*, par F. de Brinon.

N° 24. **Les Zeppelins,** par G. Besançon, Secrétaire général de l'Aéro-Club de France. *Illustré.*

N° 25. **La France au-dessus de Tout,** *Lettres de Combattants*, rassemblées par Raoul Narsy.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). 150.3.1915

N° 11

"Pages actuelles"
1914-1915



Le Général JOFFRE

PAR

G. BLANCHON
Rédacteur au *Journal des Débats*



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

LE GÉNÉRAL JOFFRE [1]

Grand, la poitrine large, la tête volumineuse, avec un vaste front carré souligné par le trait des sourcils en broussaille, la mâchoire puissante, sous une forte moustache, le général Joffre présente, avant tout, une image de vigueur. Mais des yeux bleus, vivants et clairs, très écartés, très attentifs, émane une lumière qui attire le regard. Leur expression est plutôt douce. Ce sont eux qui parlent dans cette physionomie où les traits, un peu épais comme toute la carrure, ont moins de mobilité. Ce sont eux qui traduisent une âme qui ne se livre pas par la parole. Le général Joffre est un taciturne. Il réfléchit, il

(1) Cette étude a paru, sous une forme plus réduite, dans le *Correspondant* du 10 décembre 1914.

écoute, il décide. Ses ordres sont brefs sans être cassants. La pensée s'y condense en formules serrées. Rien d'inutile, rien d'oublié. Mais point de vains discours. Aucun bruit, aucune mise en scène : pas l'ombre de cabotinage. Aussi l'opinion n'a-t-elle presque rien connu de son héros d'aujourd'hui, avant l'heure où, subitement, les destinées de la France furent remises entre ses mains.

C'était, on s'en souvient, il y a trois ans, en juillet 1911, alors que l'œuvre de notre reconstitution militaire atteignait un point critique. La question du haut commandement s'était posée ; elle résumait le passé : en 1870, nous avions péri par l'insuffisance du haut commandement ; depuis dix ans, la politique avait porté ses coups à la tête de l'armée. A l'heure où, du côté de l'Est, l'orage nouveau montait sur notre horizon, il s'agissait, cette fois, et de prévoir et de réparer. Le Conseil supérieur de la guerre et la voix même de l'armée désignaient pour chef le général Pau. On sait comment il fit le sacrifice de cet honneur suprême, faute de pouvoir choisir, le cas échéant, ses collaborateurs principaux. On apprenait, quelques jours plus tard, que, sur sa proposition, appuyée par le Conseil tout entier, il avait pour remplaçant le général Joffre.

Qui était donc ce nouveau venu? Bien peu de Français en avaient une idée précise. On voyait parfois, depuis quelques années, son nom dans les commissions du ministère. Les mieux instruits se rappelaient qu'au temps jadis, un commandant Joffre était entré à Tombouctou dans des circonstances dramatiques. La confiance publique hésitait devant cet homme qui n'avait jamais rien dit et dont on avait si peu parlé.

Puis, après trois ans d'un travail silencieux, tandis que son nom, sans être oublié, ne résonnait toujours que discrètement, la guerre éclate, tourmente effroyable, où la France, comme un navire en perdition, appelle à l'aide. L'héroïsme des Belges nous assure à peine quelques jours de répit. Les premiers secours anglais sont peu de choses en face des masses allemandes réunies, entraînées, outillées dès longtemps. Nous portons le poids des erreurs accumulées; notre préparation est insuffisante, notre commandement peu homogène; nous commençons par fléchir. Qui ne se rappelle ces jours sombres, ces jours de désarroi, où l'invasion recommençait, comme en 1814, comme en 1870, et plus douloureuse encore. Nous reculions; nous reculions toujours; le gouvernement avait quitté Paris qui s'était senti sans défense, à voir la fièvre avec laquelle on improvisait les travaux autour de lui. N'avait-

on pas parlé de le déclarer ville ouverte! Malheureux ceux qui sont morts dans ces premiers jours de septembre : ils ont emporté la vision du désastre.

En quelques heures, tout change. L'armée s'arrête, jette le trouble dans l'immense ligne ennemie, la force à reculer. On n'en croyait pas ses yeux, on n'en croyait pas ses oreilles. C'était la victoire, une vraie, une énorme victoire, sur le plus redoutable adversaire qui se soit jamais rencontré. Du coup, les craintes s'envolaient, nous étions sûrs de demain, sûrs de pouvoir attendre l'effort russe et les bataillons anglais ; et plus de quarante ans d'une histoire douloureuse étaient effacés : la Revanche devenait une certitude.

Vers l'homme qui avait, sans faiblir un instant, supporté ces revers et soutenu les courages, vers celui qui avait su reconstituer ses armées dans la retraite et profiter du moment décisif, tous les cœurs se tournèrent dans un même élan. A la grille de la modeste maison d'Auteuil qu'il a quittée pour son quartier général, des bouquets suspendus par des mains inconnues sèchent en attendant son retour. Ils sont le premier hommage, naïf et spontané, de la France à son sauveur.

∴

Le général Joffre est né en 1852, près d'une frontière, dans le coin de France le plus éloigné de l'Allemagne, à Rivesaltes, à l'extrémité des Pyrénées-Orientales. Sa famille était simple et laborieuse. Voici ce que dit de ses origines une sœur cadette du général, Mme Artus, dans une interview publiée par la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*.

« Notre famille, serait, si l'on en croit certains documents, espagnole et noble. Mon arrière-grand-père, chassé par raison politique, aurait passé les Pyrénées pour venir s'établir en France, à Rivesaltes ; il s'appelait de Gouffre, et francisa son nom, ce qui fit Joffre. Il était commerçant. Quand il mourut, mon grand-père prit la suite de ses affaires, se maria, eut plusieurs filles et, sur le tard, à quarante-trois ans, un garçon. Devenu veuf, il ne s'intéressa plus à son ménage, si bien que son dernier-né, mon père, grandit en enfant abandonné ou tout comme.

» Dès que mon père eut l'âge de travailler, on lui fit prendre un métier, celui de tonnelier, et il vécut en simple ouvrier jusqu'à son mariage, époque à

laquelle il entra en possession de la succession de sa mère. Ce n'était point la fortune, mais une petite aisance. Tout en devenant propriétaire, il n'en continua pas moins à exercer le métier qu'il avait appris ; d'ailleurs, nous fûmes bientôt onze enfants à la maison ; onze, et il ne reste plus aujourd'hui que le général, né le 12 janvier 1852, un frère, receveur des finances, et moi. »

On voit que le futur général appartenait à une de ces familles nombreuses où chacun doit, par son travail, se créer une situation. Pour lui, c'était un enfant doux, très blond, fort intelligent. Il fit la plus grande partie de ses études secondaires au collège de Perpignan. Comme il montrait un esprit ouvert et attentif et des dispositions particulières pour les sciences, il résolut de se préparer à l'Ecole Polytechnique. A quinze ans et demi, il part pour Paris, où il achèvera sa préparation. A dix-sept ans, en 1869, il est reçu à l'Ecole Polytechnique avec le numéro 14 sur 132 élèves. Il se trouve le plus jeune de sa promotion ; et cependant sa qualité de sergent, due à son rang d'entrée, en fait un chef de salle. Or, la salle où était tombé le jeune Joffre renfermait, malheureusement pour ses études, de très turbulents camarades. La jeunesse et la douceur du chef de salle furent de grands obstacles à son autorité. Peut-être aussi n'avait-il pas alors une de ces pas-

sions de labeur qui savent vaincre toutes les difficultés. Tout en suivant très convenablement les cours, il se laissa donc troubler quelque peu dans son travail et perdit des rangs. Il venait de reconnaître, par une première expérience, les nécessités et les obstacles du commandement. Cette leçon ne sera pas perdue.

L'examen de passage en seconde année le ramenait au rang de 35e. Ses notes sont significatives : à part l'allemand, qu'il avait peut-être commencé tard et pour lequel il semblait n'éprouver point de sympathie, aucune matière ne comporte de mauvaises notes, mais il n'y a pas de branche spécialement forte. Le français et le dessin sont les moins favorisés ; pour le reste, égalité quasi parfaite, avec 16, sur un maximum de 20. Le jeune Joffre n'était pas un mathématicien, pas un spécialiste, mais une intelligence ouverte, large, aisée, équilibrée.

La guerre de 1870 compromit les études de seconde année ; il n'y eut pas d'examen de sortie : on s'en tint au classement de passage, et le sous-lieutenant Joffre ne pût pas se rattraper. Car il avait été appelé à faire campagne, ainsi que ses camarades, et promu sous-lieutenant. Il n'avait pas encore dix-huit ans révolus. Il prit part à la défense de Paris, dans un fort. En 1871, il repassa quelques mois par l'Ecole. Son rang ne lui donnait pas droit à une po-

sition civile. Il entra deuxième dans le corps du génie et s'en fut, comme officier-élève, à Fontainebleau.

Nous le retrouvons ensuite occupé à la construction des forts sous Paris, puis à Montpellier et dans les Pyrénées. Dans l'intervalle, il avait été nommé capitaine, à vingt-quatre ans, en 1876. Rien encore ne le distinguait particulièrement. Assez fermé, réfléchi, ne parlant guère, bon camarade cependant, il se faisait peu connaître de ceux mêmes qui l'approchaient. Au commencement de 1885, se produit dans sa carrière un changement d'orientation qui en modifiera tout le cours. Ayant eu la douleur d'un veuvage très prématuré, le capitaine Joffre n'était retenu en France par aucun lien de famille. Il se fit envoyer en Indo-Chine.

C'était le beau moment de la campagne de Courbet. Ce chef éminent, qui se connaissait en hommes, remarqua Joffre. Il l'employa à Formose et apprécia vivement ses capacités. Il le fit décorer en 1885. Le capitaine Joffre, après la campagne, resta à Hanoï comme chef du génie, pour organiser la défense du Haut-Tonkin. Quelqu'un qui l'a rencontré à cette époque le dépeint comme un officier sérieux, épris de son métier, dont il connaissait admirablement les diverses parties, et animé d'un patriotisme ardent. Le souvenir de l'année terrible ne s'était jamais endormi dans cette âme silencieuse. Bien qu'ayant

surtout souci des choses professionnelles, il était apte à toutes les tâches : chargé d'installer une exposition artistique et industrielle, il s'en acquitte à merveille.

En 1888, le général Mensier, qui l'avait vu à l'œuvre et pris en haute estime, le ramena avec lui à Paris, à la direction du génie. Promu chef de bataillon l'année suivante, le commandant Joffre passa au régiment des chemins de fer. C'est là qu'il avait fait ses débuts d'officier. Il était professeur de fortification à Fontainebleau un peu plus tard, en 1892, quand on l'appela à reprendre contact avec la vie coloniale, cette fois en Afrique. Il s'agissait d'établir la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé, première amorce de notre réseau soudanien. Cela ne paraissait pas un poste d'honneur ni de profit particulier. Le commandant Joffre, qui avait laissé couler sa carrière sans grands efforts d'ambition, considérait cet exil nouveau d'un œil désenchanté. Il allait y trouver le premier rayon de gloire.

*
* *

Une expédition, commandée par le colonel Bonnier, se préparait, à la fin de l'année 1893, à

partir de l'arrière-pays sénégalais pour étendre notre domination sur Tombouctou. L'année précédente, la prise du Macina avait fait comprendre aux Touaregs de la région que notre arrivée était proche. Ils multipliaient leurs exactions aux dépens des paisibles cultivateurs bambaras et saracollets, que nous avions hâte de délivrer d'un régime de violences et de pillages. Le commandant Joffre reçut du commandant supérieur la mission d'organiser une colonne comprenant plus d'un millier d'hommes, dont les deux tiers étaient des porteurs ou des domestiques. Il était ainsi distrait de son travail d'ingénieur. Peut-être ne se vit-il pas sans regret arracher à cette œuvre technique, pour une besogne purement militaire. Toujours est-il qu'il partit, le 27 décembre, de Ségou. Il avait ordre de remonter la rive gauche du Niger en prenant possession du pays dans les parties jusque-là indépendantes. Il devait rejoindre à Tombouctou le colonel Bonnier qui s'y rendait par voie fluviale.

Le rapport du commandant Joffre, qui relate d'une façon très précise les opérations de sa colonne pendant six mois et demi, est écrit avec beaucoup de clarté. On y voit avec quelle prudence méthodique le jeune chef prend ses dispositions pour conduire, ravitailler et garder ses troupes et son convoi. Il s'est fait renseigner sur les ressources du pays :

elles sont peu importantes, vu l'étendue des espaces déserts et les razzias des Touaregs. L'eau, surtout, est difficile à trouver, et il faudra souvent répartir la petite troupe entre un assez grand nombre de villages pour qu'elle arrive à se pourvoir du nécessaire. En des points importants, on ne pourra ni séjourner, ni laisser derrière soi un poste destiné à assurer les communications, à cause de la disette.

Les difficultés du transport sont, à elles seules, considérables. Voici, par exemple, celles qui attendent les voyageurs sur le parcours des neuf grandes étapes menant de Télé à Soumpi. Le chemin direct est entièrement sous l'eau : on ne peut songer à le prendre et il faut faire un grand détour. D'autre part, on ne peut pas suivre les bords des inondations du Niger qui sont en décroissance : on serait constamment tenu à distance de l'eau par la vase détrempée qu'a laissée le fleuve en se retirant ; et l'on devrait suivre un tracé des plus sinueux, dans une contrée entièrement déserte, sans guide capable de conduire l'expédition d'une tête d'inondation à la suivante. Il faut donc se résigner à contourner les inondations très au large, à travers un pays désolé et brûlant, où les porteurs, qui certains jours n'ont pas d'eau à boire, se traînent épuisés.

Après Soumpi, au lieu d'entrer sur les terres

fertiles du Aoussa, à ce moment sous l'eau, on est obligé de se lancer encore une fois dans des régions entièrement inconnues et presque désertes, marchant le plus souvent sur le sable, où le pied enfonce, et plusieurs fois retardé par le passage de cols montagneux d'un accès difficile.

Les obstacles ne viennent pas tous de la nature. Le commandant Joffre s'est enquis de la façon de combattre des Touaregs. Il se met à couvert de toute surprise, et c'est ce qui sauvera son expédition. Il sait que ses insaisissables ennemis, redoutant la puissance de nos armes perfectionnées, ne l'attendront pas de jour et n'accepteront pas le combat face à face. Mais ils épieront sa marche, essaieront d'enlever les groupes isolés et tenteront surtout des surprises de nuit, lorsqu'ils devineront des défaillances dans le service de garde. Aussi la colonne marche-t-elle toujours en ordre serré, éclairée en avant et sur les flancs. Au campement, elle s'entoure d'une ligne d'abatis et se couvre par des petits postes. Comme il faut compter avec les faiblesses des tirailleurs, qui résistent difficilement au sommeil, un service de patrouilles va fréquemment les tenir en haleine. Bref, des précautions minutieuses et assujettissantes ont été prises. Elles ne sont pas inutiles, plusieurs fois les Touaregs amorcent des attaques de nuit auxquelles ils doivent renoncer.

Le commandant ne fait pas preuve de moins de vigueur que de sage prévoyance. Dans la seconde moitié du trajet, les combats se multiplient. Ils ne sont pas imposés par l'ennemi, mais voulus par le commandant Joffre, qui fait partout respecter son drapeau. Les agents qu'il a envoyés à Niafounké ont été insultés et même menacés de mort. Après un interrogatoire qui dure une partie de la nuit, le commandant, ayant obtenu tous les détails nécessaires pour fixer son attitude, décide de châtier cette petite ville. C'est d'ailleurs le moment où l'hostilité des populations commence à se manifester sous une forme quelquefois franche, le plus souvent dissimulée. Les villages se vident, les approvisionnements disparaissent. A Goundam, unique point de passage du marigot, qu'il faut traverser et suivre jusqu'à Tombouctou, les Touaregs, en armes, sont rassemblés sur l'autre rive ; les pirogues ont été détruites ; impossible de franchir à la nage un courant des plus rapides. Il est nécessaire d'aller chercher au loin, par surprise, par des marches de nuit, quelques pirogues qu'on transporte par terre et qui permettent de forcer la résistance de l'ennemi.

C'est là et pendant cette opération que le commandant Joffre reçut la nouvelle du désastre de la colonne Bonnier. Quinze jours auparavant, le 15 janvier, elle avait été surprise à Takoubào et

anéantie avec son chef ; onze officiers et deux sous-officiers européens avaient été tués et étaient restés sur le terrain. Les restes de l'expédition avaient été recueillis par le capitaine Philippe et le lieutenant de vaisseau Boiteux qui, ayant fait flotter les trois couleurs sur Tombouctou, venait d'être rappelé en hâte. Faisant marcher sa flottille jour et nuit afin d'arriver plus vite, le lieutenant de vaisseau Boiteux rejoignait le commandant Joffre à Gondam le 2 février. Sans se laisser décourager, le commandant poursuivit sa route en avant. Il fallait sauver le prestige de la France. D'ailleurs l'ennemi, intimidé peut-être par cette assurance, ne revint pas à la charge. Le 12 février, le commandant Joffre rentrait dans Tombouctou sans combat, après une marche de 813 kilomètres depuis Ségou, marche audacieusement poursuivie dans des conditions difficiles à tous égards.

A peine arrivé, le commandant Joffre donne une preuve de son initiative et de son sens des responsabilités. Il trouve des dépêches du gouverneur le rappelant à la direction de son chemin de fer à Kayes. Il estime que les circonstances nouvelles lui font un devoir de rester et il reste. Son attitude était d'ailleurs bientôt confirmée par des ordres ultérieurs. Alors, il s'occupe à installer fortement notre occupation dans la ville et aux points stratégiques voisins. Il choisit des positions, construit

des forts, des blockhaus, fonde des postes : l'officier du génie reparaît. Il recueille des renseignements précieux sur les populations et obtient, par la politique et par les armes, la soumission définitive du pays. En un mot, il donne sa mesure comme organisateur et comme administrateur.

En France, la prise de Tombouctou avait fait sensation. A celui qui venait de l'assurer en vengeant Bonnier, on octroyait immédiatement le grade de lieutenant-colonel (6 mars 1894) et la rosette d'officier de la Légion d'honneur (28 décembre).

Pour lui, quand il rentra à Paris, ce fut pour recevoir le poste de secrétaire de la commission des Inventions. La souplesse de son esprit lui permettait de passer sans effort à ce nouvel ordre d'idées.

Au bout de quelques années, il reprenait le chemin des colonies. Il s'agissait, cette fois, d'un travail d'aménagement et de fortification. Nous occupions Madagascar et l'île était en voie de pacification. Mais il fallait nous y installer solidement et la mettre à l'abri de toute menace venue de l'extérieur. Pour cela, il convenait avant tout de tirer parti de l'admirable position naturelle de Diégo-Suarez. On avait décidé d'y créer une grande base militaire et navale. On confia ce travail de haute

importance au colonel Joffre. Il s'en tira à son honneur ; on assure même qu'il y fit œuvre remarquable.

Le voilà revenu en France définitivement. En 1900, promu général, il commande une brigade d'artillerie, en 1905, divisionnaire, une division d'infanterie. Entre temps, il était passé au Ministère, comme directeur du Génie, et là et dans de nombreuses commissions il avait pu compléter cette connaissance des cadres supérieurs qui devait un jour si bien lui servir. Il fut un temps à la tête de la place de Lille, puis du 2e corps d'armée à Amiens. Il a donc parcouru bien des fois et profondément étudié le terrain où l'on se bat aujourd'hui.

Enfin, en 1910, on l'appelait au Conseil supérieur de la guerre. Il n'était âgé que de cinquante-huit ans. Bien loin que les honneurs lui eussent apporté le repos, ils avaient développé, d'année en année et de grade en grade, son activité et sa passion patriotique. Chaque échelon nouveau le rajeunissait, lui si jeune à toutes les étapes d'une carrière rapide. Et c'est dans le plein épanouissement de sa valeur d'homme qu'il allait recevoir le plus lourd fardeau qui pût échoir à un homme. Il était prêt pour la guerre.

∴

L'Histoire dira ce qu'il a fait. Mais il semble que la destinée l'ait choisi spécialement pour ce rôle. Lui seul, peut-être, réunissait tant de conditions précieuses : avoir pris part comme officier à la guerre de 1870 et, pour la lutte nouvelle, se retrouver en activité, dans toute la force d'une maturité vigoureuse, avec l'expérience de trois années du commandement suprême, à la tête de services dont on a manié tous les rouages ; appartenir à l'arme du génie et connaître à fond les ressources de la fortification pour cette guerre de tranchées ; avoir débuté et être revenu plusieurs fois dans les troupes ou commissions spéciales des chemins de fer, quand les transports par voie ferrée constituent un facteur primordial des opérations, et que le jeu des réseaux est comme le clavier du général en chef ; sortir enfin de deux commandements successifs dans la région même des batailles décisives.

Depuis trois ans, le chef d'état-major général a pu non seulement achever de se préparer à son rôle par la parfaite connaissance des hommes et des choses, mais préparer les hommes et les choses à l'œuvre commune. Il a pu façonner suivant ses vues

l'instrument du salut national. Il a pris le droit de personnifier ce long et admirable effort de l'état-major, si injustement critiqué. Pour mesurer l'ampleur de sa conception et la portée de son esprit, nous n'avons guère que son œuvre d'organisation elle-même. Le général Joffre, qui parle si peu, n'a point écrit. Il a cependant été publié un discours, prononcé devant les anciens élèves de l'École Polytechnique à la réunion annuelle de leur Société, en 1913. Le général, qui présidait, sentit qu'on attendait de lui autre chose que des paroles banales. La guerre des Balkans emplissait toutes les imaginations des jeunes officiers ou futurs officiers réunis pour l'entendre. Il voulut en tirer pour eux la leçon. Il indiqua l'intérêt d'une lutte où deux facteurs s'étaient si nettement opposés, chacun d'eux étant pour ainsi dire isolé et porté à son maximum : d'un côté le nombre, de l'autre la préparation. Et partant de là pour embrasser d'un coup d'œil rapide les exigences de cette préparation, il écarta toutes les abstractions de théoriciens, qui font reposer la victoire sur tel ou tel moyen unique

Le sens des réalités, la largeur des vues, la proportion et la justesse de l'exposé sont frappants dans ces quelques pages. On sent que leur auteur a qeaucoup médité. Il cite Ovide, Bossuet, Montesquieu. Comme il fait appel à toute la pensée fran-

çaise pour éclairer l'action, il montre que toute la vie nationale concourt à la préparation. On a accusé la politique coloniale d'en détourner nos forces vives et il la défend. Comment l'eût-il défendue mieux que par son exemple, lui que la vie coloniale avait trempé sans l'user ? Mais le général Joffre est trop modeste pour jamais se citer. Ses auditeurs avaient compris d'eux-mêmes. Tous les facteurs sont passés en revue : facteurs matériels, intellectuels et moraux, le nombre, l'armement, les approvisionnements, les services de l'arrière, le commandement, le patriotisme. A l'accent avec lequel ce dernier est souligné, on sent que s'il est l'âme de l'armée, il est aussi le grand moteur sentimental de son chef. Citons enfin le passage qui donne peut-être la pensée directrice de tout le développement : « *Etre prêts*, à notre époque, comporte une signification dont pouvaient difficilement avoir idée ceux qui ont préparé et conduit la guerre de jadis... Il serait illusoire de compter sur le seul élan populaire, dépassât-il en intensité celui des volontaires de la Révolution, s'il n'était pas secondé par une organisation préalable. Pour être prêts aujourd'hui, il faut avoir par avance orienté toutes les ressources du pays, toute l'intelligence de ses enfants, toute leur énergie morale vers un but unique : la victoire. Il faut avoir tout organisé, tout prévu. Une fois les hostilités commencées, aucune improvisation ne sera

valable. Ce qui manquera alors manquera définitivement. Et la moindre lacune peut causer un désastre. »

Le général Joffre a prononcé un autre discours, rendu public, lors de la discussion de la loi de trois ans : il y exposait, devant la Chambre des députés, les avantages de la fixité des effectifs ; et son raisonnement se poursuit avec une puissance logique qui emporte la conviction.

Mais c'est un esprit seulement qui se peint par les traits que nous venons de voir. Tout le monde a lu les deux ordres du jour qui font paraître l'homme entier. Avant la bataille de la Marne : « Au moment où s'engage une bataille dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. » Quelle décision ! Quelle fermeté !... Et après la victoire : « La sixième armée vient de soutenir, pendant cinq jours, sans interruption ni accalmie, la lutte contre un adversaire nombreux et dont le succès avait, jusqu'à présent, exalté le moral. La lutte a été dure ; les pertes par le feu, les fatigues dues à la privation de sommeil et parfois de nourriture ont dépassé tout ce que l'on pouvait imaginer ; vous

avez tout supporté avec une vaillance, une fermeté et une endurance que les mots sont impuissants à glorifier comme elles le méritent. Camarades, le général en chef vous a demandé, au nom de la patrie, de faire plus que votre devoir : vous avez répondu au delà même de ce qui paraissait possible... Quant à moi, si j'ai fait quelque bien, j'en ai été récompensé par le plus grand honneur qui m'ait été décerné dans une longue carrière : celui de commander des hommes tels que vous. C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus depuis quarante-quatre ans tous mes efforts et toutes mes énergies, la revanche de 1870. » Quelle tendresse fraternelle ! à la fin, quelle émotion, en effet ! Avec quel son de vérité elle se traduit dans ces mots tout simples !

En novembre encore, rendant visite à un coin de l'Alsace retrouvée, à la petite ville de Thann, et reçu par les principaux citoyens, le général leur tend les mains, les remercie et, sans apprêt, dit à ces Alsaciens : « Notre retour est définitif ; vous êtes Français pour toujours ; la France vous apporte, avec les libertés qu'elle a toujours représentées, le respect de vos libertés à vous, des libertés alsaciennes, de vos traditions, de vos convictions, de vos mœurs. Je suis la France ; vous êtes l'Alsace. Je vous apporte le baiser de la France ». Comme

cette parole lui est partie du cœur : Vous êtes Français pour toujours !... »

⁂

Ainsi la physionomie sort de l'ombre. Cet homme a beau être taciturne et modeste, la lumière où il marche éclaire sa belle et grave figure. Le Président de la République l'a très justement caractérisé, en remettant au général la médaille militaire : « Vous avez montré, dans la conduite de nos armées, des qualités qui ne se sont pas un instant démenties ; un esprit d'organisation, d'ordre et de méthode dont les bienfaisants effets se sont étendus de la stratégie à la tactique ; une sagesse froide et avisée, qui sait toujours parer à l'imprévu ; une force d'âme que rien n'ébranle ; une sérénité dont l'exemple salutaire répand partout la confiance et l'espoir ».

S'il fallait fixer le trait dominant de ce caractère, où rien n'est assez saillant pour faire image, on le trouverait peut-être dans l'équilibre. Quoiqu'il ait été, le général Joffre ne le fut jamais avec excès. Connu pour un républicain très convaincu, franc-maçon dit-on de vieille date, sa fa-

veur n'a point fait acception d'opinions ni de croyances : il est rebelle à toute recommandation ; il a frappé autour de lui, le cas échéant, beaucoup de ceux qui se réclamaient de son idéal politique ; l'amitié même ne l'a pas arrêté quand les intérêts du pays étaient en jeu. Rien dont il soit plus éloigné que la présomption. Il écoute, il recherche tous les avis utiles ; il en tient compte. Sa décision, si ferme soit-elle, n'est pas irrévocable. Il s'arrête juste à mi-chemin entre le défaut et l'excès de confiance en soi. L'équilibre de sa nature explique l'égalité de son effort, la constance de son application professionnelle, l'unité de sa vie à travers des climats si divers et des occupations si opposées. Son esprit a pu tout embrasser parce qu'il était ouvert à toutes les clartés. Certaines gens ont l'âme spécialiste, même sans compétence spéciale : lui représente l' « honnête homme » spécialisé.

Si la France se reconnaît en lui, parce qu'il en possède la plupart des vertus de fond, des aspirations et des sentiments, il ne représente pourtant pas le Français type, celui qui nous personnifie le mieux. La France est un pays d'équilibre, mais le général Joffre est encore plus équilibré qu'elle. Elle est l'équilibre dans la fantaisie et la boutade, l'équilibre inquiet, mobile, brillant, inégal, lui l'équilibre égal, aisé et serein. Il échappe aux prises, faute de se distinguer par quoi que ce soit d'exclu-

sif ou tout au moins de pittoresque, c'est-à-dire d'excessif et, si Français, méridional de naissance et de race, il n'est tout à fait représentatif ni du Français ni du méridional. Bien qu'il n'ait jamais manqué d'entrain dans l'action, de gaîté bienveillante dans la vie de famille, ni même de certaines vivacités dans les impressions, le bons sens paysan, joint à la froide solidité picarde, — qu'il a pu tenir d'un arrière-grand-père, — paraissent plus en lui que la chaleur gasconne ou catalane. Du méridional, il n'a pas la surface.

Cela ne l'empèche pas d'en être, de ce midi ardent et clair, patrie de tant de grands capitaines. Il semble que dans le midi, plus encore qu'ailleurs, la race française, partout vaillante, partout lucide, produise naturellement le talent militaire. C'est affaire de cru. Peut-être y pense-t-on, y sent-on, y agit-on plus vite. L'art de commander y naît avec la vie.

Il s'y développe avec la parole, car il est beaucoup l'art de communiquer une vibration d'âme. Mais, justement, sur ce point particulier, notre général se montre aussi peu méridional que possible. On l'a souvent appelé le taciturne. En cela seulement il est extrême. Son mutisme a frappé tous ceux qui l'ont décrit ; il résulte de toutes ses qualités positives et négatives, de sa faculté d'attention qui recueille les réalités et de sa concentration

qui les élabore, de sa froideur d'esprit, de sa modestie qui s'efface et de sa bonté, étrangère à la médisance des discoureurs ; il participe de son calme et de son sérieux. Tout de même, cela ne l'empêche pas de parler fort bien, à l'occasion, sur les sujets qu'il a médités, spécialement sur les questions intéressant son métier de soldat et d'ingénieur.

Sa sobriété de paroles n'est pas absence de pensée, de même que son équilibre n'est pas insuffisance de forces en conflit. C'est là le miracle de cette nature qui ne ressemble aux natures moyennes que par le balancement parfait des dons les plus divers et non par leur médiocrité. L'ampleur, la souplesse et la vigueur de l'intelligence ont pour contrepoids la puissance d'une volonté vraiment souveraine. Nous avons vu un Joffre décidé ; il a fait, en diverses circonstances mémorables, ses preuves d'audace et d'initiative ; on le donnait pour le grand protagoniste de l'offensive : et cependant c'est tout au contraire, par une défensive serrée, obstinée, inébranlable, qu'il nous a d'abord sauvés. Sa ténacité est proverbiale. Il sait assumer les plus lourdes responsabilités. Sans hésiter, il congédie et remplace, devant l'ennemi, la moitié du haut commandement de ses armées. Déjà, avant la guerre, à la suite des grandes manœuvres, il avait débuté, impitoyablement, par une première héca-

tombe. Personne, malgré tout, n'a pu l'accuser d'avoir la main trop dure et, pourtant, il a fait régner cette discipline de fer qui, de l'armée ébranlée par les premiers échecs, fit un bloc résistant. Nous avons tenu, nous, Français versatiles et impressionnables, tenu jusqu'aux limites des forces humaines, grâce à lui.

Car son équilibre rayonne autour de lui. Il répand le calme par son seul contact. Rarement un homme a pu, par des moyens aussi simples, sans panache, sans éloquence ni artifices d'aucune sorte, donner confiance aussi entière, aussi immédiate. Il respire la force et la sécurité.

Equilibre du corps, cette santé qui a traversé tous les climats sans en être diminuée. Il n'y a pas longtemps que le général Joffre était encore plus blond que gris. Mais il ne s'en fie pas à son seul tempérament. Sobre et tôt levé, chevauchant au Bois avant six heures du matin, couchant sur la dure, ennemi de toute mollesse et de tout excès, il demande à une hygiène stricte le moyen de conserver intacte sa puissance de travail. Sa vie est réglée comme celle d'un moine.

Equilibre de l'esprit, cette sûreté, ce coup d'œil, apanage des intelligences bien centrées. Equilibre entre l'intelligence et la volonté, cette méthode parfaite, qui impose son ordre dans l'existence journalière d'abord, pour l'étendre ensuite à toute l'œuvre

de l'organisateur, puis jusqu'aux moindres actes de l'immense armée qui s'inspire de son chef. Le Président de la République a souligné ce grand bienfait. La méthode, après avoir si bien servi l'organisateur émérite, s'est retrouvée le meilleur auxiliaire du stratège. Elle est d'un prix singulier aux mains de l'homme qui a pu diriger de telles opérations de grande guerre par des prévisions assez sûres et des dispositions assez nettes pour n'avoir pas à donner un contre-ordre.

Equilibre entre la volonté et la sensibilité ce calme imperturbable du généralissime qui inspire la confiance aux autres en commençant par l'établir d'autorité en lui. Rien ne trouble, dit-on, sa présence d'esprit. Il n'a pas de nerfs. On ajoute même qu'il reste véritablement impassible jusque dans les pires traverses. La légende affirmera qu'aux heures les plus critiques, le soir du douloureux revers de Charleroi, il a dormi du même sommeil tranquille que s'il se fût agi d'une victoire.

Est-ce insensibilité? On le sait bon, obligeant, attaché aux siens, fidèle ami, patriote avant tout. Quand il revenait à Rivesaltes pour voir son père vieilli, autour duquel la mort avait fait de nombreux vides, lieutenant, capitaine ou commandant, Joseph Joffre se retrouvait toujours le bon fils et le bon garçon d'autrefois, simple et affable quoique réservé, un peu songeur, mais pas fier, aimé et populaire

dans son pays natal. Il s'attablait à la partie de cartes de son père, avec ses oncles ou des amis. On parlait catalan, et il y tenait. Tout le monde le connaissait. Cet automne, quand les froids se sont annoncés, les femmes de Rivesaltes ont eu la pensée touchante de s'unir pour faire un chandail à « leur Joffre ». Depuis la plus jeune fillette jusqu'à la plus vieille grand'maman, chacune, riche ou pauvre, a apporté son brin de laine et tricoté quelques mailles. Remarié après ses campagnes coloniales, le général est un père très tendre pour deux jeunes filles qui font toute sa joie. Il aime les satisfactions de la vie de famille, la musique, le soir, autour du piano, les relations d'intimité. La douceur de son regard n'est pas trompeuse. Sa modestie va jusqu'à la timidité. Aussi ne fut-il jamais un chef cassant ni jaloux. Une de ses supériorités est de savoir se bien entourer : d'abord parce qu'il connaît les hommes, ensuite parce qu'aucune valeur ne lui porte ombrage. Sa propre personne s'efface : il ne voit que le but.

Ces qualités du cœur et jusqu'à cette faiblesse unique qui les trahit le rendront plus cher aux Français parce qu'elles le font plus Français. Par elles, par son cœur, il aura obtenu ses plus beaux résultats peut-être : la cohésion des armées, la confiance, l'approbation, le concours volontaire de tous, l'emploi des talents sans acception de coteries, l'obéissance joyeuse sans révoltes d'orgueil.

Mais si son impassibilité n'est pas insensibilité, elle est donc pure maîtrise de soi. Voilà le chef-d'œuvre de l'équilibre et de la volonté. Dans cette nature, qui semble d'abord n'être qu'une nature moyenne agrandie, n'est-ce pas vraiment ce qu'il y a d'héroïque ?

Il ne suffit pas de dire que le général Joffre n'a pas de défauts ; il faudrait ajouter qu'il a véritablement toutes les qualités. Il possède à peu près tous les avantages de la force d'âme et de la facilité d'intelligence sans aucun de leurs inconvénients. Quand bien même il n'apporterait pas ces méthodes nouvelles, ces illuminations soudaines, qui marquent l'œuvre du génie, il n'importe. Jeune, plein de vigueur et de santé, heureux, toujours égal, sans effort, aux tâches qui s'imposent à lui, il a sans doute moins d'imagination que de clairvoyance, de jugement et d'énergie ; n'est-ce pas justement ce qu'il fallait à la guerre actuelle ?

Il a toujours réussi dans ses entreprises. Si sa carrière, commencée très tôt, a un peu traîné dans les débuts, il est permis d'y voir l'effet d'une demi-nonchalance où le désintéressement eut sa part. Sérieux plutôt qu'âprement travailleur, il semble que le futur généralissime n'ait tenu que progressivement tout ce qu'il promettait. En avançant dans les grades et les responsabilités, il est devenu lui-même de plus en plus. Il n'a cessé de grandir. Il a fallu le

stimulant du patriotisme pour faire peu à peu fructifier ses dons et en tirer la puissance intellectuelle par le travail, la puissance morale par la volonté. Ce qu'il n'aurait pas fait pour lui, il l'a fait pour la patrie blessée. Il lui manquait, sans doute, pour s'affirmer d'emblée homme de premier plan, cette dose d'orgueil égoïste qui fait les ambitieux. Il avait plus de caractère que de personnalité.

En cherchant dans notre histoire une figure qui lui ressemble, on s'arrête forcément à celle de Turenne, comme lui modeste, timide et bon, comme lui tenace et méditatif, grandissant en audace et en souplesse avec les années. Bossuet dit du maréchal : « Il s'était accoutumé à combattre sans colère, à vaincre sans ambition, à triompher sans vanité ». Il ajoute : « Plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paraissait embarrassé au dehors. » Et ailleurs : « Y eut-il jamais homme plus sage et plus prévoyant, qui conduisit une guerre avec plus d'ordre et de jugement ; qui eut plus de précautions et plus de ressources ; qui fut plus agissant et plus retenu ; qui disposât mieux toutes choses à leur fin et qui laissât mûrir ses entreprises avec tant de patience ? Il prenait des mesures presque infaillibles ; et, pénétrant non seulement ce que les ennemis avaient fait, mais encore ce qu'ils avaient dessein de faire, il pouvait être malheureux, mais il n'était

jamais surpris. » Enfin : « Cette sagesse était la source de tant de prospérités... Elle entretenait cette union des soldats avec leur chef qui rend une armée invincible ; elle répandait dans les troupes un esprit de force, de courage et de confiance qui leur faisait tout souffrir... » Aucun trait n'y manque. Joffre est bien de la lignée de Turenne. Sur les mêmes théâtres, il recommence, dans des formes nouvelles, la même victoire ; et l'histoire de l'Alsace française s'encadrera entre leurs noms jumeaux.

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE.

N° 12

"*Pages actuelles*"
1914-1915



Le Martyre du Clergé Belge

par

AUGUSTE MÉLOT

Député de Namur



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, Place Saint-Sulpice, PARIS

LE MARTYRE

DU

CLERGÉ BELGE

LE MARTYRE
DU
CLERGÉ BELGE

I

Pour éclairer l'opinion catholique dans les pays neutres.

La Belgique est une petite nation profondément catholique. De siècle en siècle, les grandes hérésies se sont arrêtées à ses frontières. Aujourd'hui, au milieu des divers courants de la pensée humaine, elle est restée foncièrement croyante. En dépit des luttes de partis, des discussions philosophiques et religieuses, malgré de fréquentes défaillances dans les pratiques ordinaires du catholicisme, bien peu nombreux sont les Belges qui meurent sans avoir demandé les sacrements de l'Église; plus rares encore les enfants que leurs parents privent du baptême ou de la première communion.

Son clergé est excellent. On sait la place éminente qu'occupe dans l'Église catholique le cardinal Mercier. C'est parmi ses évêques que le Souverain Pontife a choisi les deux derniers présidents des Congrès internationaux de l'Eucharistie : Mgr Doutreloux qui fut évêque de Liége, Mgr Heylen, évêque de Namur.

Le dévouement obscur et tenace des curés belges que l'envahisseur a trouvés au milieu de leurs paroissiens, cherchant à les protéger, a fait naître dans presque toutes les communes, des écoles confessionnelles, des associations religieuses, des œuvres sociales. C'est ce clergé qui a assumé au Congo la tâche d'évangéliser une colonie grande comme quatre-vingts fois la mère patrie.

Son gouvernement est catholique, soutenu par un Parlement en majorité catholique.

Enfin, son Roi qui aime à se proclamer le fils respectueux et dévoué du Pape, pratique dans la vie privée toutes les vertus chrétiennes que dans la vie publique, il a portées jusqu'à l'héroïsme. La Reine semble la personnification même de la charité.

Quand les intérêts de la religion leur ont paru menacés dans quelque partie du monde, les catholiques de Belgique, qu'il s'agît de l'indépendance du Saint-Siège, de la liberté du clergé allemand ou de la « grande pitié des églises de France », se sont considérés comme solidaires de leurs coreligionnaires étrangers. Pour l'indépendance du Saint-Siège, ils ont versé leur sang à côté des Français. En protes-

tant publiquement contre le *kulturkampf*, ils se sont attiré la colère et les menaces du prince de Bismarck. Dans toutes ces manifestations, ils n'ont jamais écouté les conseils des habiles : c'est sans mesure qu'ils ont pratiqué la fraternité catholique.

Cette petite nation ne demandait qu'à vivre tranquille. Se contentant de la situation modeste que lui faisaient les traités, respectueuse des engagements qu'elle avait pris, elle comptait sur la paix perpétuelle qu'on lui avait solennellement garantie en échange d'une neutralité scrupuleusement observée.

Le 2 août 1914, un Empereur protestant garant de cette convention internationale — celui-là même qui a déclaré jadis haïr la religion catholique et désirer l'extirper de son empire — proposa à la Belgique un honteux marché. Si elle consentait à violer ses engagements, il lui promettait de l'argent et lui garantissait l'intégrité de ses territoires. Soucieuse avant tout de l'intégrité de son honneur, elle refusa et l'Empereur, pour l'en punir, la livra aux fureurs des hordes sauvages qu'il appelle ses armées. Les soldats belges furent écrasés sous le nombre ; la population paisible et inoffensive fut décimée ; les villes furent incendiées et pillées : les prêtres outragés et torturés ; les églises et les tabernacles profanés (1).

---

(1) Pour être édifié sur les souffrances de la Belgique, il suffit de lire les rapports de la Commission d'enquête instituée par le Gouvernement et la brochure de M. Pierre Nothomb : *La Belgique martyre*. (Librairie académique Perrin.)

Dans cette persécution soufferte pour la justice, nous avions le droit d'escompter les sympathies des catholiques étrangers. Tout devait nous les attirer. La Belgique ainsi traitée par l'Allemagne, c'était la lutte du faible contre le puissant, du droit contre la force, de la religion catholique et de ses principes immuables contre le néo-paganisme; la lutte de tout ce qui entraîne les cœurs généreux, de tout ce que le Christ a glorifié contre tout ce qu'Il a condamné et flétri.

Hélas! A côté d'ardentes sympathies que les Belges ont rencontrées chez certains catholiques dans les pays neutres, chez d'autres, au contraire, que d'indifférence et même quelle inconcevable hostilité!

Il n'y a qu'une explication à cette attitude : les indifférents et les hostiles n'ont pas compris; ils ignorent ce que fut l'invasion allemande dans notre pays. On a déjà dit combien elle fut cruelle, barbare, dévastatrice. Je voudrais montrer plus spécialement, en laissant parler les témoins, comme elle fut persécutrice de la religion et des prêtres, comment elle s'attacha à détruire les monuments de la foi catholique et prit, dans certaines régions, le caractère d'une guerre de religion. Je ne relaterai pas toutes les atrocités commises; il faudrait pour cela un volume qui paraîtra sans doute prochainement; je ne relaterai que les attentats contre les prêtres et les profanations d'églises et de tabernacles.

Même ainsi limité, cet exposé ne sera pas, ne peut

être complet, tant s'en faut. La Commission d'enquête instituée par le Gouvernement belge, dont nous avons les procès-verbaux sous les yeux, n'a pu se transporter que dans une petite partie de la Belgique : celle qui, durant le siège d'Anvers, a été momentanément reconquise par nos armes. Dans le reste du pays, elle n'a pu interroger les témoins sur place; les dépositions qu'elle a recueillies, que d'autres autorités (1) ont recueillies en Angleterre, en Hollande et en France émanent de fugitifs qui se sont enfuis après les événements. On n'a pu recueillir aucun renseignement sur les diocèses de Gand et de Bruges dont tant de communes sont actuellement occupées par les troupes allemandes en bataille; les enquêtes ne portent donc que sur quatre diocèses, au lieu de six; c'est une population de deux millions d'âmes environ dont on ne sait presque rien. Tous les crimes dont nous ferons le récit ont été commis entre le début de l'invasion et le 31 août. Depuis que les Allemands occupent presque tout le pays, les témoignages précis se sont faits beaucoup plus rares, les frontières étant plus difficilement franchies par des fugitifs. C'est donc une période de plus de quatre mois dont nous ne savons presque rien non plus. De

---

(1) M. de Cartier de Marchienne, ministre de Belgique, et M. Henri Davignon, fils du ministre des Affaires étrangères de Belgique ont invité des juges anglais à interroger à Londres un certain nombre de réfugiés belges. Cette enquête officieuse a apporté une contribution importante au dossier des atrocités allemandes.

nombreux attentats restent ignorés sur lesquels la lumière ne se fera que lorsque le Gouvernemens belge rentrera en Belgique et pourra envoyer des missions dans toutes les régions dévastées.

Tel quel, le simple procès-verbal que nous nous proposons de faire constitue un effroyable martyrologe.

Les récits que nous publions émanent tous de témoins honorables : la plupart ont déposé devant la Commission d'enquête instituée par les soins du ministre de la Justice, M. Carton de Wiart, le 8 août; on comprendra que nous ne puissions divulguer leurs noms; ce serait les exposer, ou leurs familles qui sont restées en Belgique, à de terribles représailles. Mais ces noms, nous les connaissons. Je suis disposé à les faire connaître, à remettre même mon dossier tout entier aux personnes de bonne foi qui voudraient se documenter et éclairer leur religion.

II

Prêtres assassinés.

Nous ne parlons naturellement que des prêtres tués dans l'exercice de leur ministère et non de ceux qui suivent les armées en qualité d'ambulanciers ou d'aumôniers. La liste des ministres du culte assassinés par les Allemands a été publiée dans l'admirable mandement qui a valu au cardinal Mercier les honneurs de la persécution. Les envahisseurs n'en ont pas contesté l'exactitude. Dans le *Tijd*, qui a reproduit les explications de l'autorité allemande, on peut lire : « Le cardinal a publié une liste de prêtres fusillés sans apporter la moindre preuve qu'ils fussent innocents, alors que le Gouvernement allemand a en mains les preuves de leur culpabilité. »

C'est donc au cardinal Mercier constatant avec douleur l'assassinat de ses meilleurs prêtres qu'il incombait, d'après les Allemands, de prouver que ces prêtres étaient innocents ! Si le Gouvernement allemand avait, comme il le fait écrire, les preuves

de leur culpabilité, s'il lui était simplement possible d'énoncer les crimes dont il les inculpe, il n'eût pas manqué de le faire depuis quatre mois qu'il inonde la Belgique de fausses nouvelles! Il n'a pas fait cette publication; il ne la fera pas; il ne pourrait la faire.

Pour plusieurs de ces assassinats, nous avons des dépositions concordantes prouvant que les malheureuses victimes n'avaient rien fait qui pût non pas justifier — on ne justifie pas le crime — mais excuser ou même expliquer les massacres.

Voici, d'après les constatations de la Commission d'enquête la liste des prêtres assassinés dans le *diocèse de Malines :*

MM. de Clerck, curé à Buecken;
Dergent, curé à Gelrode;
Goris, curé à Autgaerden;
Lombaerts, curé à Boven-Loo;
Wouters, curé au Pont-Brûlé;
Carette, professeur au collège épiscopal de Louvain;
Dupierreux, de la Compagnie de Jésus;
Le Père Vincent, conventuel;
Les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphistes;
Le Frère Candide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde.

Le curé de Hérent, M. Van Bladel, âgé de 71 ans, a disparu. Il semble avoir été tué, mais son cadavre n'a pas été retrouvé.

A ces noms, le cardinal Mercier ajoute celui du Père Maximin, capucin (1).

Plus de dix témoins ont raconté la mort du *curé de Buecken*. Voici un résumé de leurs dépositions :

« Le 21 août, le curé de Buecken, le révérend M. de Clerck, a été arrêté par les soldats allemands et accusé d'avoir tiré sur eux, ce qui était tout à fait faux puisqu'il était malade et que depuis longtemps il ne pouvait plus rendre de services. Le pauvre malade fut placé sur un canon ; il en fut ensuite arraché et jeté dans un fossé. Puis des soldats le prirent, les uns par un bras, les autres par une jambe et le traînèrent ainsi sur le pavé. Torturé de la sorte et totalement épuisé, le vieillard dit qu'il aimait mieux mourir. Il fut alors fusillé. »

Un autre témoin a ajouté : « Le curé de Buecken gardait le lit, souffrant du diabète; on l'en tira pour le fusiller, avec un père conventuel qui exerçait les fonctions paroissiales. Le père eut beau protester qu'il était Hollandais, il fut mis à mort. Des campagnards ont indiqué le lieu de la sépulture. Le curé avait les oreilles et le nez coupés. »

Deux témoins racontent la mort du curé de Gelrode.

Premier témoin : « J'ai vu le curé de Gelrode arriver le 24 août à Aerschot avec trois blessés. Les Allemands prétendaient qu'il était un espion anglais.

(1) *Patriotisme et Endurance*, par le cardinal Mercier (Blond et Guy, éditeurs).

Ils le conduisirent à l'hôtel de ville où ils le maltraitèrent. Le lendemain on l'a amené devant l'église, il a été frappé violemment à coups de crosse de fusil ; ses mains étaient en sang. Puis il a été conduit au pont du Démer ; il a été fusillé. Son cadavre est resté jusqu'au lendemain sur le sol, puis il a été jeté dans le Demer. »

Deuxième témoin : « Le curé de Gerolde mourut en vrai martyr. On le somma de renoncer à la foi catholique s'il voulait avoir la vie sauve. Il préféra mourir. »

Avec toute l'autorité qui s'attache à la parole d'un prince de l'Église et d'un savant dont les Allemands reconnaissent eux-mêmes la haute supériorité intellectuelle et morale, le cardinal de Malines confirme ce témoignage : « Dans mon diocèse seul, écrit-il dans son mandement, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort. L'un d'eux, le curé de Gerolde est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe et, entouré des ouailles qu'il paissait hier encore avec le zèle d'un apôtre, je lui ai demandé de garder du haut du ciel, sa paroisse, le diocèse, la patrie (1). »

Plusieurs témoins ont raconté la mort du curé de Pont-Brûlé :

» Le mercredi 26 août 1914, nous nous étions réfugiés dans les caves de l'habitation de M. le curé

(1) *Patriotisme et Endurance*, p. 16.

de Pont-Brûlé, lorsque nous avons tous été arrêtés par les soldats allemands et enfermés dans l'église. Finalement, nous nous trouvâmes au nombre de dix-sept; les femmes et les enfants ayant été laissés en liberté. Nous sommes restés enfermés dans cette église jusqu'au dimanche 29 août...

« Pendant notre captivité, nous avons été témoins de la mort de M. Jean Wouters, curé de Pont-Brûlé. Ce prêtre a été fusillé parce qu'il voulait empêcher un soldat allemand de maltraiter un vieillard prisonnier comme nous. »

Plusieurs témoins ont raconté la mort de M. l'abbé Carrette :

« Le 19 août, les Allemands sont entrés dans la ville d'Aerschot. Le soir du 20 août, hommes, femmes et enfants furent rassemblés dans l'église. M. l'abbé Robert Carrette, professeur au collège Saint-Pierre à Louvain, en vacances chez ses parents à Aerschot, a été fusillé. »

Deux témoins ont fait le récit de la mort du R. P. Dupierreux de la Compagnie de Jésus.

Le Père Dupierreux était originaire de Florennes, et je ne puis penser à sa mort sans une profonde émotion. Je le connaissais; je connaissais sa famille et je sais dans quelle désolation elle est aujourd'hui plongée. Quelques heures avant sa mort, à Louvain même, il donna ses soins à une de mes parentes âgée et impotente. Cette dame n'aurait pu sans son aide quitter l'ambulance où elle s'était réfugiée. Ce fut le R. P. Dupierreux qui la soutint, lui trouva un véhi-

cule et l'aida à y monter, pendant qu'autour d'eux la ville de Louvain flambait.

Le premier témoin dépose :

« Le jeudi 27 août, ordre fut donné à toute la population civile de quitter Louvain. Un grand nombre d'ecclésiastiques partirent dans la direction de Bruxelles par la route de Tervueren. Dans un groupe se trouvaient Monseigneur Willemsen ancien recteur du collège américain et Monseigneur De Becker recteur de ce collège, ainsi que le Père Dupierreux de la Compagnie de Jésus. Ce dernier fut fusillé parce qu'il fut trouvé porteur d'un carnet dans lequel il avait consigné une appréciation de l'incendie de la bibliothèque par les Allemands.

« Monseigneur Willemsen et Monseigneur De Becker furent libérés grâce à l'intervention du Ministre des Etats-Unis. »

Le deuxième témoin dépose :

« Un jeune étudiant de philosophie de la Compagnie de Jésus, le P. Eugène Dupierreux, obéit le 27 août à l'injonction générale faite aux habitants de quitter Louvain. La veille et les jours précédents, il avait, à l'ambulance de l'hôpital militaire, soigné des soldats blessés tant allemands que belges. Arrêté à Tervueren avec tous les autres prêtres ou religieux qui passaient par là, le brassard de la Croix-Rouge lui valut une moquerie spéciale : « Croix Rouge » s'écria un officier, « tracez-lui vite une croix blanche sur le dos ». On le fouille; on trouve sur lui un journal *personnel* des faits de guerre. Il y

blâmait, comme indigne de la civilisation moderne, l'incendie de la bibliothèque de Louvain. De ce chef, on le condamne; on le fusilla dans le dos, sur la croix blanche, devant une vingtaine de prêtres et de collègues que l'on contraignit de regarder. Parmi ces témoins se trouvait le propre frère jumeau de la victime, Robert Dupierreux. »

Voici, d'après les constatations de la Commission d'enquête, la liste des prêtres qui ont été assassinés dans le *Diocèse de Liége :*

MM. le curé de Blegny (Trembleur);
le curé de Foret;
le curé de Harcourt (Visé);
le curé d'Heure-le-Romain;
le curé de Hockay;
Le vicaire d'Olne.

La Commission ajoute : « Cette liste est incomplète. Le dénombrement des prêtres assassinés n'est pas terminé. »

Sur la mort du curé de Blegny, voici la déposition d'un grand nombre de témoins, qui ont tous fait le même récit :

« Sous le prétexte habituel de coups de fusil tirés sur des soldats, on avait rassemblé tous les hommes de cette paroisse à l'église, tandis qu'un conseil de guerre allait choisir les victimes. Le pasteur, qui avait toujours édifié ses paroissiens par sa piété et par son zèle, les prépara à la mort. Accusé lui-même d'avoir laissé placer un poste d'observation sur la tour de son église — comment eût-il pu l'empêcher? —

on lui fit subir toute espèce d'avanies. Enfin, on le condamna à mort. Il demanda et obtint de pouvoir célébrer une dernière fois la sainte messe ; le lendemain 16 août après le saint sacrifice, il se rendit au cimetière où il fut passé par les armes. Après quoi, l'on incendia l'église. »

Avoir permis d'établir un poste d'observation sur son église ! Voilà sans doute une de ces preuves de culpabilité dont les Allemands ont les mains pleines ! C'est d'une manière analogue qu'ils expliquaient les massacres de paysans dans les villages où l'armée belge s'était établie. Non seulement les habitants de la Belgique n'avaient pas le droit de résister aux envahisseurs, mais ils auraient dû sans doute s'opposer par les armes à ce que l'armée belge défendît leur pays ! Ils auraient dû empêcher leurs soldats de s'établir dans leurs villages, dans leurs clochers, dans leurs maisons !

Voici, d'après les constatations de la Commission d'enquête, la liste des prêtres qui ont été assassinés dans le *Diocèse de Namur* :

MM. Ambroise, curé à Onhaye ;
Alexandre, curé à Mussy-la-Ville ;
Georges, curé à Tintigny ;
Glouden, curé à La Tour ;
Hottlet, curé à Les Alloux (Tamines) ;
Laisse, curé à Spontin ;
Pierrard, curé à Châtillon ;
Piret, curé à Anthée ;
Poskin, curé à Surice ;

MM. Schlœgel, curé à Hastière par delà ;
Patron, vicaire à Deux-Rys ;
Gilles, vicaire à Couvin ;
Pierret, vicaire à Etalle ;
Bilande, aumônier à Bouge ;
Docq, professeur au collège de Virton ;
Gaspar, professeur à Dinant ;
Burniaux, professeur à Namur ;
Zender, prêtre retraité, à Ciney ;
Delcourt, séminariste, à Anthée ;
Maréchal, séminariste, à Maisin ;
Le Père Gillet, bénédictin de l'abbaye de Maredsous ;
Le Père Nicolas, chanoine Prémontré de l'abbaye de Leffe, et deux frères convers ;
Deux prêtres du diocèse de Tournai tués dans le diocèse de Namur.

La Commission ajoute : « Des renseignements manquent encore sur une dizaine de prêtres disparus depuis l'invasion. »

C'est surtout dans ce diocèse composé des provinces de Namur et du Luxembourg qu'il a été difficile d'obtenir des dépositions nombreuses. Pris entre les armées françaises qui gardaient la Semoy, la Meuse et la Sambre et les armées allemandes qui envahissaient le territoire, peu d'habitants ont pu fuir. Ceux que la Commission d'enquête ou d'autres autorités ont interrogés avaient passé en Angleterre, en Hollande ou en France.

Voici, d'après plusieurs de ces témoins, comment

sont morts les curés d'Anthée, d'Onhaye, de Surice et les abbés Gaspar et Burniaux.

Les 24 et 25 août, le village de Surice (arrondissement de Philippeville) était réduit en cendres sous le prétexte qu'une jeune fille de 15 ans aurait tiré sur un officier. Ce qu'on y découvrit d'hommes fut fusillé en face de leurs mères, de leurs femmes et de leurs filles. Au nombre des victimes, se trouvaient : M. Piret, curé d'Anthée, M. Ambroise, curé d'Onhaye, qui s'étaient réfugiés à Surice ; M. l'abbé Gaspar, professeur au collège épiscopal de Dinant qui venait d'échapper ailleurs aux décharges d'une mitrailleuse ; M. l'abbé Burniaux, surveillant au collège épiscopal de Namur ; enfin M. l'abbé Poskin le doux et bon curé de Surice, qui périt sous les regards de sa mère octogénaire. « Quel malheur ! quel malheur ! faisait la pauvre vieille. Les victimes furent achevées à coups de crosse sur la tête, puis dépouillés de leur argent. »

On ne peut se représenter, sans une poignante tristesse, cette pauvre mère octogénaire qui avait sans doute fait le rêve de mourir assistée par son fils avec qui elle vivait, et qui l'a vu massacrer sauvagement, sans raison, sans explication, pour le plaisir.

Plusieurs témoins ont raconté la mort du curé des Alloux (Tamines) et de l'abbé Docq. Les Français défendirent le passage de la Sambre à Tamines jusqu'au 21 août ; les troupes allemandes se firent précéder en marchant au combat d'ouvriers mineurs accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

Après la bataille, quand la rivière fut passée, on procéda froidement à l'assassinat des habitants.

Voici les dépositions :

« M. Hottlet, curé des Alloux et M. l'abbé Docq périrent dans le massacre de Tamines où 527 hommes furent exécutés à coups de mitrailleuses et de fusils, sans avoir été prévenus du sort qui les attendait. Le curé et M. Docq n'étaient que blessés. La vue de ces prêtres encore vivants arracha aux Allemands des cris de rage. Ces soldats, qui portaient l'insigne de la Croix Rouge, achevaient les blessés en les perçant de leur baïonnette ou en leur assénant des coups de crosse sur la tête. C'est ainsi que furent achevés MM. Hottlet et Docq ».

Je connaissais personnellement M. l'abbé Hottlet, qui était de mes amis. C'était un prêtre pieux, simple et bon. Il s'efforçait de rendre service à ses paroissiens dont il était adoré.

« Accompagné de deux ecclésiastiques et suivi de soixante-dix paroissiens, disent des témoins, M. Glouden, curé de La Tour, était allé relever les blessés sur le territoire d'Ethe. Il agissait ainsi sur l'injonction même du commandant allemand qui l'avait muni d'un sauf-conduit. Mais l'officier qui commandait à Ethe déchira ce papier et en foula les morceaux aux pieds. Cependant il laissa accomplir la relève des blessés. Quand tous furent chargés sur des voitures, il fit ranger les sauveteurs sur la route et, sans même alléguer de prétexte, donna l'ordre de les mitrailler et de les achever à coups de revolver.

« Tandis que leur fils et frère était assassiné, la mère et la sœur de M. Glouden soignaient les blessés allemands que la victime avaient recueillis au presbytère de La Tour. Il avait même cédé son lit à un officier. »

L'abbé Laisse, curé de Spontin a été, lui aussi, torturé. Je le connaissais également. C'était le fils d'un fermier du canton de Gembloon. Il était très doux et timide et n'a même pas essayé de se défendre. Il y a, paraît-il, des sadiques qui préfèrent torturer les êtres sans défense : les vieillards, les femmes et les enfants.

Voici deux dépositions :

Premier témoin : « Le curé de Spontin a été pendu alternativement par les pieds et par les mains ; il a été percé de coups de baïonnettes et enfin fusillé. »

Deuxième témoin : « Le 23 août, M. le curé de Spontin fut torturé. Arraché de son lit, on ne lui permit pas de s'habiller. On le fusilla et on l'acheva en lui fracassant la mâchoire à coups de crosse. »

M. l'abbé Schlœgel, curé d'Hastière, était un artiste. Excellent musicien, il aimait à organiser pour ses paroissiens de petites soirées de musique. Il s'était attaché à restaurer avec art son église, très joli monument du xive siècle.

C'est dans une paroisse voisine qu'il fut arrêté. Voici comment plusieurs témoins ont raconté sa mort :

« — Êtes-vous le curé d'ici ? lui demanda brutalement un officier allemand.

« — Non, répondit-il, je suis le curé d'Hastières.

« — Ah! nous vous tenons enfin. On a tiré de votre village.

« Là-dessus le curé est traîné à l'écart et fusillé. »

Il est à remarquer que si l'on a tiré des coups de fusil à Hastière, c'est parce que l'armée française prit position dans ce village et le défendit jusqu'au 22 août. Pas un coup de fusil ne fut tiré par les habitants. Dans cette paroisse, le tabernacle fut profané.

Voici comment mourut l'abbé Bilande, aumônier de l'Institut des Sourds-Muets à Bouge (près Namur). Tous les témoignages sont concordants :

« Il fut saisi avec un autre habitant; on les lia ensemble et on les fusilla. En chancelant, le corps de l'abbé tomba sur un seuil de maison. Le crâne fut fendu et la cervelle répandue. On chercha alors la veuve et les enfants du bourgeois fusillé avec lui. La pauvre femme fut contrainte d'enterrer les deux corps, en présence des enfants. »

Ce récit m'a été confirmé, sauf le détail de l'enterrement, par plusieurs Namurois réfugiés en Angleterre. Ils ajoutaient que, pour se protéger du bombardement, l'abbé Bilande et l'autre victime s'étaient réfugiés dans une cave. C'est là qu'ils avaient été surpris le 23 août par les soldats allemands et tués.

Voici, d'après les constatations de la Commission d'enquête, la liste des prêtres qui ont été assassinés dans le *diocèse de Tournai* :

M. le curé d'Acoz ;

MM. Le curé de Roselies;

Un séminariste de Tournai.

Voici le récit de la mort du curé d'Acoz, fait par plusieurs témoins :

« Le 24 août, le curé d'Acoz, surpris pendant qu'il disait son bréviaire, fut emmené avec deux braves gens logés chez lui et que l'on avait arrachés de leur lit et liés les mains derrière le dos. Tous trois furent fusillés sur le territoire de Somzée. »

Voici le récit de la mort du curé de Roselies, fait par plusieurs témoins :

« Accusé d'avoir tiré sur des soldats, pendant la nuit du 21 au 22 août, et trouvé porteur d'un revolver, il comparut à la Kommandantur d'Aiseau, la nuit suivante. Sa défense était facile. La nuit d'avant, il se trouvait à la Croix Rouge, au chevet des blessés dont il avait lui-même organisé l'ambulance. Il avait spontanément averti que, dans cette région peu sûre, il se munissait d'un revolver quand son ministère l'appelait dehors, la nuit. Ses juges lui remirent un papier qu'il prit pour un billet d'acquittement. Rentré à Roselies et fort de son innocence si clairement démontrée, il montra tout heureux à des soldats allemands le papier de la Kommandantur. C'était sa condamnation. Les soldats se prirent à rire. Un quart d'heure après, le prêtre était mort. »

Les listes que nous publions portent quarante-sept noms :

Quarante-sept prêtres assassinés en trois semaines! Quarante-sept prêtres dont les corps ont été retrou-

vés, percés de balles ou de coups de baïonnettes, fracassés par les crosses des fusils. Quarante-sept prêtres dont les Allemands ne contestent pas qu'ils les tuèrent après la bataille, sous prétexte de punir. Quarante-sept? Beaucoup plus sans doute. Déjà, entre les chiffres de la Commission d'enquête que nous citons et ceux du Cardinal Mercier, il y a des différences. Celui-ci parle de treize prêtres tués dans son diocèse. La liste de la Commission n'en porte pas autant. Resté à Malines, le Cardinal Mercier a pu obtenir des renseignements que les enquêteurs officiels n'ont pas encore reçus. Quelles horreurs nouvelles apprendrons-nous quand nous rentrerons en Belgique !

III

Prêtres outragés et maltraités. Églises profanées.

Ici, nous sommes obligés de réduire le nombre des dépositions que nous pourrions reproduire. Elles se ressemblent toutes. Le procédé allemand fut le même partout.

Une proclamation affichée le 6 septembre par l'autorité allemande à Grivegnée portait (1) : « Comme otages, sont placés en première ligne *les prêtres*, les bourgmestres et les autres membres de l'administration. »

En conséquence, dans toutes les communes par où passèrent les Allemands, les prêtres furent pris comme otages. Un certain nombre de ces prisonniers furent assassinés, ainsi que nous venons de le raconter. Presque tous furent maltraités.

(1) Proclamation dont un exemplaire a été remis à la Commission d'enquête.

Si l'on voulait être complet, il faudrait faire un récit pour chacune des paroisses de Belgique. Nous devons nous contenter de parler des mauvais traitements qui passent l'ordinaire.

Nous reproduisons dans leur ordre chronologique les dépositions sans y rien changer.

Herent. — « Le 28 et le 29 août, les Allemands emmènent tous les hommes qu'ils peuvent rencontrer; ils s'attaquent particulièrement aux prêtres..... prétendant que la fusillade est une mort trop douce pour de semblables criminels. Ils arrêtent à Hérent le vicaire Huybens qui transportait les saintes hosties au couvent de Bethléem où se sont réfugiées les sœurs de l'hôpital de Louvain. Ils font prisonnier un vieux curé retraité, muni d'un sauf-conduit pour se rendre chez les sœurs route de Velthem dire la messe. Le curé de Hérent, M. Van Bladel, 70 ans, est fait prisonnier...

« Le 29, les Allemands font marcher devant l'armée 500 femmes et enfants précédés de deux curés, les coudes liés (de Wygmael et de Wesemael). »

Wesemael. — « Pendant toute la journée, les Allemands ont pillé toutes les habitations, y compris le presbytère. Le pillage a eu lieu à la suite d'un ordre formel, chaque soldat pillant pour son compte. »

Pour Wesemael, voici le récit d'un autre témoin :

« Le jeudi 20 août, j'ai demandé au général allemand un sauf-conduit pour le curé. Il m'a répondu : « Volontiers si je pouvais, mais je ne peux pas. » Le samedi 22 août, j'ai renouvelé ma demande à Son Ex-

cellence le Général. Voici sa réponse : « Quant à moi, volontiers; ordre de l'Empereur, je ne peux pas. » Depuis, j'ai encore essayé auprès de tous les officiers qui ont logé chez nous. Toujours même réponse : « Ordre de l'Empereur. » Le vendredi 28 août, vers 6 heures du soir quand tous les hommes se trouvaient à Wesemael enfermés à l'église, les femmes et les enfants à l'école communale des garçons, quatre soldats allemands ont amené un prêtre sans chapeau, les mains liées derrière le dos; ils arrivaient du côté de Rotselaer; je ne connaissais pas ce prêtre. On l'a conduit dans une maison près de l'église qui était déjà fermée... Le lendemain matin, on l'a emmené avec nos hommes, bourgmestre, curé et vicaire en tête... Depuis lors personne n'a plus entendu parler d'eux. »

Rotselaer. — Voici le récit de l'une des victimes, un prêtre âgé. Nous le reproduisons tout entier, quoique un peu long, parce qu'il permet de vivre par la pensée ces heures d'agonie.

« Je n'ose pas répondre de l'exactitude des dates.

« Je pense que c'est le dimanche 15 août que vinrent à la cure de Rotselaer les ambulanciers belges. Ils y logèrent au nombre de 5 ou 6. Le lendemain ils se retirèrent dans la matinée ; les soldats belges restèrent jusque vers deux heures : une fusillade se fit entendre et aussi des coups de canon. Vers deux heures les Belges partent, nous avertissant que dans quelques heures les Allemands seront au village. Les Allemands sonnent vers 4 heures et entrent dans la

cure. Tout le personnel doit s'aligner à l'instant au jardin ; des personnes du village y sont amenées. On nous déclare que nous sommes prisonniers de guerre et que le bourgmestre doit se présenter ; on va l'avertir. Aussitôt commence la visite de la cure ; on fouille tout, du grenier à la cave.

Accompagné d'un officier, revolver au poing, suivi de quatre soldats, baïonnette au canon, le curé doit faire le tour du village pour avertir les habitants de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre les soldats. Sont ensuite enfermés au parloir trois prêtres, le bourgmestre de Rotselaer arrivé entre-temps et le bourgmestre de Getrode réfugié à Rotselaer. Les heures s'écoulent lentement ; deux sentinelles sont placées à la porte ; dans la chambre à côté l'état-major mange. Vers 7 heures le bourgmestre est appelé : on réclame 30.000 francs et 800 kilos d'avoine. Le bourgmestre déclare impossible de fournir la somme d'argent; pour l'avoine il donnera ce qu'il peut.

Nuit de terreur : les sentinelles parlent mystérieusement, assises devant notre porte.

A onze heures, le curé est appelé pour la visite de l'église ; on fouille tout de la sacristie au jubé.

A minuit, un officier vient nous dire qu'à Aerschot on a tué le colonel... Injures des sentinelles : schweinen, canaille.

Le lendemain, dans la matinée, un général (Excellence) vient nous trouver au parloir ; il est poli, semble même s'excuser de devoir nous traiter ainsi.

Le bourgmestre de Getrode peut partir.

Après son départ, insolences et brutalités des sentinelles. La servante peut nous apporter à manger.

A quatre heures, nous sommes conduits au milieu de soldats allemands qui occupent en rangs serrés la Chaussée de Werchter. Injures, moqueries, pour les prêtres surtout.

Enfin, un officier vient nous annoncer que nous sommes libres. On nous reconduit, poliment cette fois. Il n'y a plus d'Allemands... pour une heure. Le bourgmestre est retourné chez lui. Tout est tranquille.

Vers le soir, nouvelle invasion. Un colonel (von Jacobi), un capitaine et un médecin nous arrivent le lendemain pendant la matinée. Très polis, ils ne demandent que les chambres disponibles.

Le lendemain matin, le colonel part en remerciant de la bonne hospitalité.

Je puis alors constater les dégâts de l'occupation : Maisons incendiées, au moins une vingtaine, hommes tués quatre ou cinq ; pour quels motifs ?....

Le samedi (22 août), nouvelle invasion : nous sommes enfermés dans l'église pendant la nuit avec tous les hommes du centre du village. Le matin on nous laisse sortir. Pas d'office religieux. Le soir, de nouveau enfermés, puis pendant le jour et la nuit suivante.

Ici, j'ai oublié complètement les dates.

Des femmes peuvent nous apporter du pain

noir (il n'y en a pas d'autre), du café ou de l'eau.

Arrivent d'autres prisonniers de Hérent, avec le curé, âgé de plus de 70 ans, de Wackerzeel, Thildonck, accompagnés de femmes et d'enfants. Nous sommes mille à l'église. On ne nous permet pas de sortir. C'est à peine si on nous autorise à prendre ce qui reste encore à manger (pain, eau). Nous passons à l'église la nuit et la matinée du lendemain. Voilà quatre ou cinq jours que nous n'avons plus dormi et pas d'eau pour nous laver. Tous nous sommes énervés. Dans l'après-midi, on nous fait sortir et nous sommes placés par rangées de quatre sur la chaussée. Insultes. Bientôt en route pour Louvain. Le vieux curé de Hérent est accablé; il suit péniblement jusqu'à Louvain où je l'ai vu pour la dernière fois. Toute la route est couverte de soldats allemands. Petite halte derrière Put-Kapel. Tout est encore intact sur notre route.

Nous entrons dans Louvain par le canal et la rue du canal. Nous arrivons à la grande place. Quel spectacle! Tout flambe! Repos devant l'hôtel de ville. La fatigue me force de m'étendre sur le pavé, tandis que les maisons brûlent autour de nous.

D'autres prisonniers de Louvain et des environs sont amenés. Bientôt je vois arriver de nouveaux prisonniers de Rotselaer, femmes, enfants, vieillards, entre autres un vieillard aveugle de plus de quatre-vingts ans, la femme du médecin arrachée de son lit, malade (elle est morte en route). Bientôt nous sommes 2.000. Nous partons pour la gare vers

sept heures du soir. Nous sommes parqués à gauche de la gare.

Huit heures du soir. On va nous embarquer pour l'Allemagne. Cela dure. Enfin, à dix heures, tout est prêt. Hélas, quels compartiments! Les chevaux viennent d'en sortir ; quelle odeur ! Pas de bancs.

Heureusement j'ai un compartiment qui a transporté des troupes, il y a des bancs. Nous sommes 50 environ et tous de Rotselaer, quatre ou cinq enfants à la mamelle.

Il est dix heures du soir. Partirons-nous? J'espère encore que ce n'est qu'une menace. Les heures passent lentement, péniblement.

Cinq heures et demie du matin, le train part pour Tirlemont. Liège. Là les Allemands, officiers et soldats sont prêts pour nous recevoir et saluer... d'injures. Préface de ce qui nous attend en Allemagne.

Notre compartiment a une porte roulante toujours ouverte; trois soldats sont là, baïonnette au canon. Quant à moi, je suis placé à la porte ouverte, bien en évidence pour recevoir toutes les injures : c'est surtout aux prêtres qu'on les adresse, entre autres, au curé de Rotselaer.

Après un arrêt de deux heures nous continuons notre triste voyage vers Aix-la-Chapelle. En route, injures de nos gardiens au nombre de trois. Notre train était sans doute annoncé en Allemagne, car dans toutes les gares des attroupements se trouvaient formés pour nous insulter ; toujours, les curés servaient de cibles.

Nous arrivons à Aix-la-Chapelle à trois heures de l'après-midi. Pendant une heure les militaires viennent nous insulter et nous menacer. Un officier vient cracher à la figure du curé de Rotselaer. Nous repartons à quatre heures. Long voyage. Je ne sais par quelles voies.

Nous arrivons à Cologne à sept heures du soir. Nous descendons du train et on nous fait circuler, hommes, femmes et enfants, dans la rue, sous la surveillance de la police. Ici, les figures sont plus humaines.

Vers neuf heures, on nous conduit à une cour, où nous passons la nuit en plein air, sur un peu de paille. La fatigue et tant de nuits blanches nous font dormir quand même. Le lendemain matin on sépare les femmes et les enfants d'avec les hommes. Nous sommes groupés par dix ; chaque dizaine reçoit un pain militaire et de l'eau. Un fonctionnaire fort galonné vient nous dire qu'on nous conduira par le Limbourg hollandais dans notre patrie, où nous serons libres. Amère illusion ! A dix heures les hommes sont conduits par rangs de quatre dans la rue qui conduit à la gare. Arrêt dans la rue pendant une demi-heure. Les femmes défilent à côté de nous, et les Allemands peuvent se réjouir de ce triste spectacle pendant trois quarts d'heure. Insultes continuelles, surtout aux trois prêtres.

On nous conduit à la gare de Cologne.

Nous sommes cette fois dans un compartiment de voyageurs. Là où il y a place pour huit ou dix, nous

sommes seize. Dix assis serrés, six debout. Nous partons par Düren, Aix-la-Chapelle. Quel long voyage ! Nous mettons cinquante heures peut-être pour arriver à Liége. Pendant les arrêts, insultes, injures, fausses nouvelles : Anvers pris, le roi blessé, la reine morte, Londres bombardé par un zeppelin, les Allemands à Paris.

A Liége arrêt dans la gare où nous étouffons, pendant quatre heures. C'est le dimanche 30 août. Quel dimanche ! Nous repartons. Arrivée à Louvain vers le soir. Cette ville brûle comme à notre départ. Une heure d'arrêt. Nous partons pour Bruxelles où nous arrivons vers minuit. Entre temps on nous avait donné un pain nauséabond.

Nous passons la nuit à Bruxelles et la matinée suivante. Ici, nous recevons un bon pain blanc.

Pendant notre voyage plusieurs personnes ont perdu la raison; une, dans mon compartiment. A une heure le train se met en marche jusqu'à Schaerbeck. Là on nous fait descendre. Les femmes ne sont plus avec nous, et je n'ai plus jamais eu la moindre nouvelle d'elles. Maintenant commence la partie la plus pénible pour moi. Nous devons aller à pied et nous sommes à bout de force après toutes les privations de ces derniers jours. Des personnes faibles et âgées ne peuvent plus suivre. Que sont-elles devenues ? Je l'ignore. Nous marchons... marchons. Nous passons à Haeren, Vilvorde. Ici un de nous se jette dans le canal et se noie sous les regards indifférents des Allemands. Nous marchons toujours

par des chaussées, chemins de campagne ou à travers les champs. On nous fait coucher dans un champ de trèfle pendant trois quarts d'heure. Il est sept heures et demie du soir. En français on nous annonce que nous devons nous rendre à Malines, où nous serons libres, et l'évêque nous dira où nous devons nous rendre !

En marche pour Malines! Deux paroissiens soutiennent le curé qui ne tient plus sur ses jambes. Enfin, nous arrivons à la porte de Bruxelles. Nous sommes libres! Mais où nous diriger ? Personne ne le sait; il est onze heures du soir. Enfin, nous nous couchons dans l'herbe sur le bord du canal pendant une nuit pluvieuse. Et cependant nous dormons. Le lendemain nous nous séparons dans diverses directions. Plusieurs se rendent dans leurs villages et sont retombés — je l'ai appris plus tard — dans les mains des Allemands.

Quant à moi, je me mets en marche à cinq heures et demie du matin, 1er septembre. Après deux heures de marche, j'arrive par le Sennegat à Malines où mon état pitoyable attire l'attention des rares personnes encore présentes en ville. Je suis recueilli par un brave ouvrier qui me donne tous les soins. »

Peut-on imaginer deux semaines plus atroces que celles que vécut ce prêtre, du 16 août au 1er septembre, sous les injures et les mauvais traitements ? A ce supplice de quinze jours il n'y a pas de raison. Il était prêtre et les instructions portaient que les prêtres étaient otages de droit, voilà tout!

Voici, d'après plusieurs témoins, ce qui s'est passé :

A Beyghem. — « Le curé a été prisonnier depuis le 24 août, sans cesse repris et relâché pour être repris aussitôt.....

« ..... Les officiers se conduisent comme les soldats ; ils sont eux-mêmes voleurs et pillards.....

« Ils ont brûlé les églises de Beyghem, Humbeek, Meinsrode, respectivement samedi, dimanche et lundi.....

« Entre autres excès, ils ont violé une jeune fille dans la cure, devant le curé et sa sœur ; ils se sont livrés à des attentats ignobles sur le curé. »

A Hofstade. — « Un ambulancier a remis vendredi dernier, 11 septembre, un pied de calice en argent. Ce pied de calice a été trouvé par un officier belge entre Hofstade et Malines. Il porte la date de 1883 et avait été offert au curé Vereecken par ses sœurs. Les pierres ont été desserties et la coupe du calice détachée brutalement avec le nœud. »

A Elewyt. — « Dans l'église d'Elewyt, les Allemands ont enfermé de nombreuses personnes, entre autres le curé, le vicaire..... Les chaises de l'église sont jetées sur l'ancien cimetière ; les objets du culte ont été enlevés et jetés de ci de là. Ces personnes sont enfermées dans l'église depuis le 25 ; elles y étaient encore samedi (le 29 août). Les soldats allemands annonçaient que certaines d'entre elles devaient être fusillées. Les nommés Gustave Desaegher et Auguste Lauwers, fermiers, étaient déjà fusillés. »

A Grimbergen. — « Le dimanche, 22 août... les soldats allemands sont venus nous chercher ; ils nous ont conduits *à l'église* où nous sommes restés enfermés pendant huit jours. Pendant le jour nous devions travailler. Ils nous poussaient dans les campagnes pour ramasser le matériel de guerre parce qu'ils n'osaient pas le faire eux-mêmes, et nous exposaient ainsi à la cannonade. Nous étions frappés, lorsque nous ne travaillions pas avec assez d'énergie. »

A Schaffen-lez-Diest. — « Le révérend curé a été pendu deux fois. Lorsqu'il y eut danger de mort, les Allemands le laissèrent. Puis ils le tinrent durant une heure les yeux fixés sur le soleil ; s'il baissait les yeux, on le poussait avec la crosse du fusil et on lui disait : « Regardez-bien le soleil ; vous l'avez vu lever, mais vous ne le verrez pas coucher. » Après ce martyre on l'emmena à l'église que les Allemands n'avaient pu incendier ; ils brisèrent tout ce qui s'y trouvait ; après quoi ils y mirent leurs chevaux. Ils laissèrent le curé, le croyant mort. Revenu à lui, celui-ci parvint presque mourant à rejoindre les autres fugitifs dans les bois.

« On lui fit endosser des habits laïques apportés par les paysans. »

Voici le récit des mêmes faits racontés par un autre témoin :

« Le mardi 18 août, vers 9 heures, les Allemands sont arrivés subitement dans le village. Sous prétexte qu'on avait tiré sur eux, ce qui est tout à fait

faux et ce à quoi personne n'avait songé, ils ont commencé à assassiner, à incendier et à piller. 170 maisons, dont la maison communale et la cure, ont été totalement brûlées. Vingt-deux bourgeois, dont le clerc, furent lâchement assassinés. D'autres ont disparu. Le curé avec deux bourgeois tombèrent aux mains de ces bourreaux. Ils ont maltraité le curé de toutes façons ; ils ont préparé pour lui une potence disant qu'ils allaient le pendre, un autre l'a pris par la tête, le nez, les oreilles, faisant le geste de lui couper les membres ; ils l'ont contraint pendant longtemps à regarder le soleil. Ils ont brisé les bras du forgeron, qui était prisonnier avec lui, et puis l'ont tué. A un moment donné, ils ont forcé le curé à pénétrer dans une maison qui brûlait, puis l'en ont retiré. Cela a duré toute la journée. Vers le soir, ils l'ont laissé regarder l'église, disant que c'était la dernière fois qu'il la voyait.

« Vers six heures trois quarts, ils l'ont relâché, après l'avoir frappé avec des cravaches. Il était en sang et gisait sans connaissance. Un peu après, un officier lui ordonna de se lever et de partir. A une distance de 200 mètres, les Allemands lui ont tiré une cinquantaine de coups de feu. Il ne fut pas atteint. Il tomba comme mort. Ce fut son salut. Il resta toute la nuit, demi-nu, avec des vêtements déchirés, nu-tête, couché sous un arbuste. Les Allemands crurent l'avoir tué. Il réussit à atteindre Diest.

« Brûler, assassiner, piller, voilà la guerre des

Allemands. Que Dieu nous délivre de ces bandits et de ces barbares. »

A Rethy. — « Le samedi 22 août 1914, le Révérend M. Van Gansenwinckel, un prêtre de 70 ans, fut arraché, nu-tête, de sa maison; sous la menace d'un fusil allemand il fut contraint à chercher un médecin pour soigner des blessés allemands. Le bourgmestre, les révérends curés et vicaires, le clerc furent arrêtés et contraints d'accompagner des uhlans dans leur retraite. Le Révérend M. Van Gransenwinckel, qui marche difficilement, fut autorisé à rentrer. Les autres furent contraints à accompagner les uhlans jusqu'à Desschel, sous la menace d'être fusillés si une attaque se produisait en route. »

A Yvoir. — « Le curé, vieillard de 65 ans, a été forcé, suivant de nombreux témoins, de précéder les troupes jusqu'à Mariembourg, chargé de havres-sacs de soldats; il a été bourré de coups de crosse. On a profané les vases sacrés de son église. »

A Pin.— « Des témoins ont déclaré que le 17 août une bande de uhlans s'emparèrent de deux jeunes gens qui s'étaient réfugiés dans le clocher de l'église de Pin et les fusillèrent.

« Ils prirent ensuite comme otages cinq prêtres : le curé *d'Izel*, son vicaire, le curé de *Jamoigne*, son frère âgé de 73 ans, et l'abbé Lucas, professeur à Bastogne. Après avoir annoncé qu'ils les fusilleraient, ils leur firent faire 40 kilomètres, les menaçant, les maltraitant et ne leur donnant pour toute nourriture qu'un morceau de pain et de l'eau. Ils ne furent

relâchés que le lendemain après avoir subi un simulacre d'ex cution. »

A Florennes. — « On venait d'emmener en otage le supérieur du Collège français de Florennes. Un officier vint s'enquérir de lui. Apprenant son départ, il pria le Père ministre de le suivre pour aller à sa recherche. Déjà à la porte, un soldat injuria le prêtre catholique. Chemin faisant, ils entrèrent dans une maison où des sous-officiers se tenaient avec des soldats. L'officier l'y laissa aux mains de ces forcenés qui le battirent et le jetèrent par terre. Revenu à lui, il réussit à se traîner. Les soldats l'aperçurent et se mirent à le frapper derechef, cette fois à coups de crosse et d'éperons sur la nuque et l'épine dorsale. Ils le laissèrent pour mort. Une troisième fois ils revinrent et le dépouillèrent de tous ses vêtements. Après quelque temps, le Père recouvra ses sens. Il avait été traîné dans le jardin et était couvert de sang et de boue, tout à fait méconnaissable. Le doyen de Florennes, appelé, lui conféra l'extrême-onction dans la cour même et fit transporter le malheureux au Collège. On ne le reconnut pas d'abord. A l'heure qu'il est, le Père n'est pas encore rétabli.

« Dans d'autres villages, plusieurs prêtres ou religieux ont dû faire de leur corps un rempart aux soldats allemands : marchant devant eux, placés dans la ligne de feu ou exposés à des endroits très dangereux. Ainsi l'abbé S..., maltraité, frappé, insulté, fut en péril de mort toute la journée du samedi 22 août

et dut ensuite précéder les soldats, tandis que les canons français faisaient rage.

« L'intervention d'un catholique sauva le vieux curé de *Saint-Géry*, âgé de 65 ans, dont tout le crime consistait à tenir un drapeau belge arboré dans sa cour. A quatre heures du matin — il n'avait pas dit la messe, — il lui fallut, en pantoufles, marcher, courir devant les soldats qui l'injuriaient et lui tenaient littéralement l'épée dans les reins. L'un d'eux s'apprêtait à lui ouvrir le ventre d'un coup de sabre, quand survint un officier : Je suis catho-« lique; je ne veux pas; respectez le prêtre. »

« Le curé de *Sorinnes*, prisonnier avec ses paroissiens dans l'église de Leignon, dut faire le chemin de croix durant lequel on lui cracha au visage et on lui fit subir d'autres avanies. Les Allemands urinèrent dans le ciboire. »

« A *Jamoigne*, on a fait agenouiller toutes les religieuses du couvent, leur annonçant qu'elles allaient mourir, et on a tiré au-dessus de leurs têtes. »

A *Montigny-sur-Sambre*. — D'après de nombreux témoins : « Les Frères des écoles chrétiennes durent passer la nuit du 22 au 23 août sur un pont, pour empêcher les Français de le faire sauter; puis, à la tête des troupes, il leur fallut explorer un bois où l'on soupçonnait la présence de l'ennemi. Les religieuses enseignantes furent elles-mêmes, durant une demi-heure, placées sur ce pont. Le vicaire, M. L..., traité de *schwein* par les soldats, frappé d'un formidable coup de poing par un troupier, insulté et menacé du

sabre d'un officier, fut en outre obligé de marcher, les mains liées, en avant des troupes. Un violent coup de cravache lui cingla la nuque.

« Le curé J... et son vicaire, tandis qu'au milieu des menaces et des insultes ils précédaient les troupes, recevaient à la tête des bouteilles de cognac que les soldats venaient de vider et des os qu'ils venaient de ronger. »

« *A Asnoy*, on emprisonna le curé; deux soldats allemands amenèrent devant lui une femme, la dépouillèrent de ses vêtements et la violèrent. »

A Aerschot. — Des prêtres ont déposé. Le premier : « Des troupes belges sont arrivées à Aerschot, le mardi 18 août. On m'a demandé de faire partie du service d'ambulance en prévision de la bataille qui allait se livrer.

« Le 19 août, les Allemands sont entrés.

« Alors que je ramassais deux blessés, ils ont commencé à tirer sur moi après que j'eus montré le brassard de la Croix-Rouge. Toute la journée, à l'hôpital, pendant que je soignais les malades, j'ai été brutalisé et menacé par les Allemands. »

Le deuxième : « Les Allemands ont tiré sur moi mercredi matin, malgré mon brassard de la Croix-Rouge que je leur montrais.

« Les meubles du curé doyen et ceux de M. Leurs, vicaire, ont été anéantis et brisés; les morceaux ont été jetés dans la tour de l'église; ils ont été imbibés de pétrole; à cinq reprises, ils ont tenté d'incendier l'église. »

Un autre témoin raconte : « Pendant les journées du 20, du 21, du 22, les Allemands mirent le feu à la ville. Ils procédèrent au pillage des maisons. Les soldats y pénétraient, enlevant les vivres et les vêtements et les chargeant dans des automobiles. Le 23 août, quelques habitants rentrèrent. Je suis allé voir le collège, qui n'avait pas trop souffert. Le 25 août, le collège a de nouveau été saccagé. Le 26, les Allemands enferment les hommes dans l'église. Le 28, ils font évacuer la Croix-Rouge des Pères de Picpus et les enferment, ainsi que plusieurs curés des environs et les ambulanciers de la Croix-Rouge dans l'église. M'étant rendu au collège, j'ai constaté que le coffre-fort avait été fracturé et que les Allemands avaient dérobé ce qu'il contenait, à l'exception d'un ciboire. J'ai pu constater que plusieurs autres coffres-forts avaient été fracturés en ville...

« Le 30 août, arrive le landsturm... De même que les troupes précédentes, le landsturm s'est livré au pillage. Le tabernacle de la chapelle du collège et celui de l'Institut des Picpuciens ont été fracturés par lui. Les prisonniers sont restés jusqu'au 5 septembre dans l'église. Parmi eux se trouvaient une trentaine d'ecclésiastiques qui étaient l'objet d'injures... On m'a affirmé que ces prisonniers auraient été conduits à Louvain et de là vers une destination inconnue. Je sais que de nombreuses jeunes filles ont été violées et aussi des femmes, en présence de leur mari. A Rillaert, d'après des témoignages dignes de foi, des actes abominables ont été commis. »

A Louvain. — Louvain comptait plusieurs couvents. Il y avait, en outre, de nombreux prêtres qui suivaient les différents cours de l'Université. Nulle part, la rage sectaire des Allemands n'a eu plus belle occasion de se donner libre cours. Le martyre de Louvain, c'est comme la synthèse des attentats que les Allemands ont commis en Belgique. On y voit éclater la fureur anticléricale qui les possède. Le récit suivant a été fait par un témoin. Il expose d'une manière générale les événements dont la ville a été le théâtre.

Nous le reproduisons tout d'abord ; les témoignages qui relatent des épisodes isolés seront mieux compris après lecture de cette déposition.

« Les Allemands sont entrés à Louvain le mercredi 19 août à quatorze heures. La réception a été pacifique de la part de la population et courtoise de la part de l'autorité communale. L'autorité allemande a affiché une série d'ordonnances, notamment : interdiction de circuler après 8 heures du soir, dépôt à l'hôtel de ville des armes, munition, essences pour autos ; pour quelques rues, obligation de tenir les portes ouvertes et les fenêtres éclairées. Officiers et soldats ont, depuis le 19, logé en grand nombre chez l'habitant qui s'est montré hospitalier. Les ordonnances ci-dessus ont été ponctuellement exécutées. Les pourparlers entre l'administration communale et l'autorité militaire n'ont pas transpiré dans le public, mais l'administration communale n'a opposé à l'autorité allemande aucun refus capable de mécontenter celle-ci.

quelque dures qu'aient été les exigences en matière de réquisitions.

« 1° *La fusillade.* — Le mardi 25 août, à huit heures du soir, la ville était parfaitement calme, c'est-à-dire que, comme les jours précédents, les habitants étaient rentrés chez eux. Brusquement, à huit heures et dix minutes (heure belge), éclata simultanément sur différents points de la ville, notamment à la porte de Bruxelles, à la porte de Tirlemont, rue de la Station, rue Léopold, rue Marie-Thérèse, rue des Joyeuses-Entrées, rue de Tirlemont, etc., une vive fusillade, dont personne ne s'expliquait la cause. C'étaient les soldats allemands qui tiraient des coups de fusil et de mitrailleuse. Certaines maisons furent littéralement criblées de balles; plusieurs personnes furent tuées chez elles, notamment des femmes. Cette fusillade dura une demi-heure et se renouvela plusieurs fois dans la nuit, ainsi que les jours suivants.

« 2° *L'incendie.* — En même temps que la fusillade, l'incendie éclata sur quatre ou cinq points de la ville, notamment aux Halles universitaires qui contiennent les archives et la bibliothèque de l'Université, place du Peuple, rue de la Station, boulevard de Tirlemont, chaussée de Tirlemont. Les incendies allumés au moyen de fusées par des soldats allemands conduits par leurs officiers, se sont continués méthodiquement et par ordre, jusqu'au dimanche 30 inclusivement. Les Halles, l'église Saint-Pierre, le palais de Justice, le théâtre, la Table ronde, les plus beaux quartiers de la ville ne sont

plus qu'un amas de décombres. Un grand nombre de personnes ont péri dans ces incendies. Actuellement, 8 septembre, une équipe de fossoyeurs organisée par l'hôpital Saint-Thomas, a retiré des ruines quarante-deux cadavres et elle est loin d'avoir terminé ses explorations. Le 25 au soir, tandis qu'ils allumaient l'incendie, les Allemands ont détruit les pompes d'incendie et l'échelle Porta pour empêcher le sauvetage. Ils tiraient sur les personnes montées sur les toits pour éteindre les incendies. 894 maisons ont été brûlées sur le territoire de Louvain, 500 environ sur celui de Kessel-Loo.

« 3° *Expulsion des habitants.* — Jeudi matin, 27 août, à huit heures, ordre fut donné au son du tambour à toute la population civile de quitter immédiatement la ville, parce que celle-ci allait être bombardée à midi. Vieillards, femmes, enfants, malades, aliénés, colloqués, religieux, religieuses, même cloîtrées telles les Carmélites et les Clarisses, furent chassés brutalement sur toutes les routes, comme un troupeau. Ce que furent l'exode des habitants et les atrocités commises par la soldatesque, on commence seulement à le savoir. On a chassé les habitants au loin dans des directions diverses, les laissant sans nourriture et la nuit sans abri ; quelques-uns furent amenés jusqu'à Cologne. Plusieurs moururent en route, d'autres, parmi lesquels des femmes et des enfants, furent fusillés. Le bombardement ne fut qu'un prétexte, l'expulsion des habitants avait pour but de permettre le pillage en règle de la ville.

« 4° *Le pillage* — Il commença le jeudi 27 après midi et dura huit jours. Par bandes de six ou huit, les soldats enfonçaient les portes ou brisaient les fenêtres, se soûlaient de vin, saccageaient les meubles, éventraient les coffres-forts, volaient l'argent, les tableaux, les œuvres d'art, l'argenterie, le linge, les vêtements, le vin, les provisions. Le butin a été expédié par trains en Allemagne. »

Voici ensuite la déposition d'un témoin racontant les mauvais traitements infligés à un premier groupe d'habitants chassés de la ville :

« Un groupe de plus de soixante-dix habitants, parmi lesquels se trouvaient un prêtre américain et un prêtre espagnol, a été traîné pendant toute la journée du 27 août de localité en localité, molesté, injurié de toutes les façons, menacé à tout instant d'être fusillé, conduit enfin dans l'église de Campenhout où tous ont été enfermés et ont passé la nuit. »

Voici l'histoire d'un autre groupe, d'après de nombreux témoins :

« Un autre groupe molesté de la même manière pendant plusieurs jours, a été libéré le samedi 29 août près de Hérent, dans la direction de Malines.

« Il y avait dans le cortège qui se dirigeait vers Malines le curé et le vicaire de Campenhout. Près de Campenhout, les Allemands se retirèrent ordonnant à tous de continuer à marcher droit devant eux sous peine d'être fusillés. »

Voici le récit fait par un prêtre arrêté et traîné avec un troisième groupe :

« J'ai été pris par les Allemands sur la chaussée d'Aerschot, au moment où je fuyais de Louvain, le vendredi 28 août 1914.....

« J'étais revêtu de l'habit ecclésiastique et on me faisait précéder la troupe des prisonniers entourés de seize soldats du 162e d'infanterie. On m'insultait et on m'a conduit dans les rues de Louvain, là où il y avait le plus de ruines et de cadavres. Nous sommes arrivés au manège où on nous a enfermés, plus de 7 à 8.000 personnes. Pour moi, j'étais toujours entouré de deux soldats; ils sont partis vers sept heures. Dans le manège deux femmes sont devenues folles et deux petits enfants de quelques mois sont morts...

« Les Allemands prétendent que les prêtres ont prêché la résistance à la population civile. Dans le même ordre d'idées on a incendié l'église de Saint-Pierre parce qu'ils prétendaient qu'il y avait à l'intérieur de l'église 48 réfugiés avec 3.000 fusils. Le lendemain, en quittant le manège, on nous a mis par rangées de quatre, femmes, enfants, hommes et on nous a conduits systématiquement partout où il y avait le plus de dévastations, de carnage et d'horreurs. Je suis certain qu'au début de l'affaire, il s'est produit une méprise et que la troupe allemande s'est entretuée. Avec une escorte du 53e d'infanterie, on nous a conduits entre Louvain et Hérent, où j'ai vu des quantités de cadavres carbonisés. On nous arrêtait sur commandement chaque fois qu'il y avait un spectacle d'horreur particulièrement effrayant.....

« En chemin, M. Léon Van Hove, professeur d'a-

griculture à Louvain, est tombé faible... Même les soldats catholiques ne me montraient pas d'intérêt en raison de mon habit ecclésiastique, mais me disaient : « Nous aussi, nous sommes catholiques, mais vous êtes des cochons et des démons noirs. »

Le témoin a enfin été relâché avec un certain nombre de prisonniers, dans la direction de Malines.

Voici l'histoire d'un quatrième groupe :

« Un groupe de 8 à 10.000 personnes a été poussé au delà de Tirlemont. Parmi elles se trouvaient de nombreux ecclésiastiques.

« En cours de route les soldats ont *fusillé un prêtre* qui se trouvait parmi nous. »

Un cinquième groupe composé de religieux a fui le 28 août. Un témoin dépose :

« Nous étions treize prêtres et religieux, dont l'ancien curé de Saint-Joseph, âgé de plus de 70 ans, M. Noël, professeur à l'Université, M. le curé actuel de Saint-Joseph, le Père Recteur des Pères de Scheut. Nous avons été arrêtés à Lovenjoul par une bande d'un millier d'Allemands; je crois que c'étaient des artilleurs; nous avons été conduits près d'une ferme où se trouvaient une quinzaine d'officiers allemands. J'ai été introduit dans la salle où ils se trouvaient. J'ai entendu la discussion qu'ils avaient entre eux sur le sort à faire subir aux ecclésiastiques de Louvain. A l'exception d'un seul, tous voulaient qu'ils fussent fusillés. Un seul demandait où on pourrait trouver le droit de le faire. Les autres se sont bornés à répondre qu'il n'y avait pas de raison de libérer ces

ecclésiastiques alors qu'ils étaient responsables des faits qui s'étaient passés à Louvain.

« Alors on m'a poussé dans une porcherie d'où on venait de faire sortir un porc sous mes yeux. Les Allemands placèrent devant la porcherie une caisse d'emballage qui devait servir de table. Etant dans la porcherie, j'ai été contraint à me déshabiller complètement. Des soldats allemands ont visité mes vêtements et ont enlevé tout ce que je possédais. Sur ces entrefaites les autres ecclésiastiques ont été amenés dans la porcherie; deux d'entre eux furent déshabillés comme moi; tous furent fouillés et dépouillés de tout ce qu'ils avaient; les soldats allemands conservèrent tous les objets de valeur, montres, argent, monnaies, et ne nous rendirent que des choses insignifiantes, nos bréviaires furent jetés au fumier. Certains des ecclésiastiques furent dépouillés de sommes importantes; l'un d'entre eux avait 6.000 francs; un autre plus de 4.000 francs. Tous furent brutalisés et frappés.

« Grâce à l'intervention de Mme Noël, mère du professeur, auprès de l'officier allemand qui avait déjà précédemment pris notre défense, nous fûmes enfin relâchés.

« Il n'y avait aucune résistance à Louvain au moment où nous avons quitté. Je n'ai pas vu de civils ayant tiré. Je ne pourrai jamais croire que des citoyens terrorisés et désarmés aient pu songer à le faire.

Sixième groupe : « Un très grand nombre d'ecclé-

siastiques ont été conduits dans la direction de Bruxelles, par la route de Tervueren.

« Mgr Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, et le chanoine Cauchie furent arrêtés près de Tervueren, et joints à de nombreux ecclésiastiques qui étaient massés dans une prairie, gardés par des soldats qui les injuriaient. Je me dirigeai vers cette garde. Je voulus me faire conduire chez le sous-lieutenant. Le sergent s'y opposa. Je me suis rendu à Tervueren pour signaler au major qu'on arrêtait deux savants. Il m'a répondu qu'à Aerschot on avait tué un des plus grands stratèges d'Allemagne. Je lui ai fait observer que rien n'établissait que les prêtres fussent coupables. Il m'a dit que les prêtres excitaient la population. Mais, finalement, il m'a accompagné jusqu'à la prairie. Il a maintenu l'ordre d'arrestation. Mgr Ladeuze a dit qu'il en appelait au duc d'Arenberg, protecteur de l'Université. Le major a répondu qu'il ne connaissait pas le duc d'Arenberg et qu'il maintenait l'arrestation. Je me suis rendu au gouvernement militaire à Bruxelles. J'ai fait remarquer que l'accusation de provoquer la population était évidemment fausse pour des prêtres et des religieux qui n'appartenaient pas au ministère paroissial. Le gouverneur militaire m'a dit que Mgr Ladeuze et M. Cauchie seraient relâchés. Je lui ai demandé la même faveur pour les autres prêtres lui signalant que l'on ne pouvait justifier leur détention et qu'il serait impolitique de donner à cette guerre le caractère d'une guerre religieuse. Il a donné

des instructions à son aide de camp. Je suis parti en automobile avec ce dernier. Nous avons retrouvé les prêtres à Tervueren. Mgr Ladeuze et le chanoine Cauchie ont été immédiatement libérés. Vingt-trois autres prêtres ont été conduits à Bruxelles. »

Dans un septième groupe se trouvait le Père Dupierreux dont nous avons déjà raconté la mort.

N'avions-nous pas raison de parler d'un effroyable martyrologe?

De nombreux prêtres et religieux de toutes les parties de la Belgique ont été emmenés en Allemagne. Ils y ont été traités d'une manière ignominieuse. Les témoignages recueillis à ce sujet, auprès de prisonniers rentrés d'Allemagne, ont révélé des détails abominables. On en a fait courir dans des manèges de cavalerie à coups de fouet. L'un d'eux, après cinq tours de manège, est tombé épuisé.

Beaucoup d'églises ont été détruites. La Collégiale de Saint-Pierre à Louvain, pour ne citer que celle-là, a été intentionnellement incendiée. Dans le seul diocèse de Namur, on a, suivant le témoignage de l'Évêché de Namur, détruit treize églises et vingt-cinq presbytères.

Un grand nombre d'autres ont été profanées ; les tabernacles ont été forcés ; les vases sacrés qui n'avaient pas été mis en lieu sûr ont été dérobés. Dans certaines localités, les hosties, les reliques, qui avaient été respectées depuis des siècles par tous les envahisseurs, ont été jetées au vent et piétinées.

« De nombreux témoins affirment que dans plu-

sieurs églises les soldats ont tiré sur le tabernacle. A *Ethe*, les saintes hosties furent jetées dans un buisson; les statues et le chemin de la croix furent brisés. A *Porcheresse*, à *Bouge*, à *Evrehaille*, à *Lisogne*, à *Maizeret*, le tabernacle où les vases sacrés ont été profanés. L'église d'*Aiseau*, une église de *Saint-Troud*, l'église d'*Ortho* furent indignement souillées; les confessionaux et autels furent couverts d'ordures.

A *Charleroi*, le feu fut mis intentionnellement à l'Institut Saint-Joseph et à la maison des Sœurs de charité. A *Dinant*, l'on incendia les collèges. *Virton-Ville* ne fut pas bombardée, mais, malgré le drapeau de la Croix-Rouge, on lança des bombes sur le collège. Huit bombes l'atteignirent. Deux tombèrent dans la salle d'ambulance, tuant sur le coup dix blessés, infligeant des blessures mortelles à vingt autres. »

Enfin, on connait le traitement que les Allemands réservèrent aux évêques belges.

Les évèques de Liége et de Namur furent otages. Ce dernier fut brutalement arrêté en pleine place Saint-Aubain, en face de la cathédrale; le général venait de lui faire la promesse d'épargner la ville. Des soldats allemands qu'il avait reçus à l'évèché pendant plusieurs jours placèrent des explosifs dans son charbon. Il ne dut son salut et la préservation du Palais épiscopal qu'à l'avertissement d'un voisin.

L'évêque de Tournay, un vieillard de soixante-douze ans, fut conduit de Tournay à Ath. C'est à coups de crosse dans les reins qu'on le fit marcher.

Celui qui me l'a raconté l'a soutenu à diverses reprises pour l'empêcher de tomber.

Personne n'ignore aujourd'hui que le cardinal Mercier a été mis aux arrêts, qu'il lui a été interdit de sortir de son palais épiscopal et de communiquer avec ses diocésains.

On peut évaluer à plusieurs centaines le nombre de prêtres belges qui ont été outragés, maltraités, traînés en captivité. Dans le seul diocèse de Namur, au témoignage de l'Évêché, quatre-vingt-neuf prêtres ont été malmenés et persécutés. Pour aucun de ces malheureux, l'autorité allemande n'a essayé de justifier les mauvais traitements.

IV

Les causes de tous ces attentats.

Ce qui caractérise tous ces forfaits : cinquante prêtres assassinés, des centaines de prêtres torturés et outragés, plus de cent églises détruites ou profanées, ce sont les traits suivants :

Ils n'ont pas été commis dans l'ivresse de la bataille par des hommes que la rage du combat aurait transformés en brutes. Non ! Ils ont été commis après le combat, un jour, deux jours après et sur l'ordre des chefs.

Ils ont été entourés d'un appareil tragique destiné à impressionner les populations, à les terroriser, à transformer les témoins et les victimes en loques humaines dans les mains de l'envahisseur.

C'est un système chez les Allemands, il a été exposé par leurs grands écrivains militaires. Von der Golz, Bernhardi et les autres, estiment qu'il faut écraser

les peuples envahis de manière à les empêcher de se révolter. « Croyez-vous, disait un officier allemand à un de mes amis qui lui reprochait ces odieuses cruautés, que nous ayons assez d'hommes pour mettre des garnisons dans toutes les communes que nous laissons derrière nous ! » Leurs exécutions, c'est en quelque sorte de la répression préventive, le châtiment de crimes qui n'ont pas été commis mais qui pourraient l'être, que les Allemands redoutent. Dans ce but, ce ne sont pas les coupables qu'il faut atteindre — il n'y a pas de coupables — ce sont ceux qui par leur situation sociale, par l'autorité des services rendus, par la sympathie qu'ils inspirent, pourraient avoir une action quelconque sur la population, être des dirigeants dans un soulèvement populaire.

De ces forfaits, les envahisseurs attendent encore un autre résultat. Les soldats qui ont laissé leurs parents dans le pays, le gouvernement lui-même ne peuvent manquer d'être émus par tant de souffrances. L'envahisseur estime que la résistance sera d'autant moindre qu'il aura plus fortement frappé les familles influentes dans leurs biens et dans leurs affections.

Ce qui caractérise enfin ces forfaits, c'est qu'on essaie de les expliquer par des raisons qui ne sont que des inventions mensongères.

Des coups de fusil, disent les Allemands, ont été tirés sur les troupes allemandes par les habitants de la Belgique.

Le gouvernement belge a répondu à cette accusa-

tion en publiant (1) toutes les proclamations par lesquelles il recommandait aux habitants de ne se livrer à aucun acte de violence ainsi que les ordres formels que les autorités ont donnés aux particuliers de remettre leurs armes. Les Allemands ont parfois même voulu transformer ces dépôts d'armes étiquetées au nom de leurs propriétaires en arsenaux destinés à armer les habitants. C'est pour un dépôt d'armes de cette espèce que la ville de Courtrai a été frappée d'une amende. Quant à nous qui avons dû déposer nos armes dans les hôtels de ville et qui en avons les reçus, nous savons que les ordres donnés à ce sujet par les autorités belges ont été exécutés.

Ordinairement, quand on a demandé aux officiers allemands de faire l'autopsie de leurs soldats prétendûment tués par les habitants, ils s'y sont refusés prouvant ainsi leur parti-pris de tuer sans jugement et sans enquête. C'est ce qui est arrivé à Dinant où M. Wasseige offrit de se laisser fusiller si l'on trouvait dans les cadavres allemands d'autres balles que les « Lebel ». On passa outre à cette demande. Toutes les fois qu'ils ont accepté de faire l'autopsie, il a été prouvé que les morts avaient succombé à des balles des troupes françaises, belges ou même allemandes, les soldats allemands s'étant parfois entre-tués dans des méprises tragiques.

---

(1) Voir la note officielle que les légations de Belgique ont communiqué à la presse et qui a été reproduite dans les journaux des 6, 7 et 8 janvier 1915.

Admettant qu'il y ait eu l'une ou l'autre tentative individuelle, les lois de la guerre ne permettaient pas aux autorités allemandes « de châtier les innocents avec les coupables » comme se sont vantés de le faire, dans des proclamations célèbres qui ont été publiées, le maréchal von der Goltz, le général von Bulow et le général von Nieber (1).

Qu'on relise attentivement et de bonne foi les récits que nous avons publiés, on constatera que ces attentats se distinguent bien par toutes les caractéristiques que nous venons d'énumérer.

N'est-ce pas après la bataille et pour effrayer les populations, pour les terroriser en leur montrant que rien n'est sacré à l'envahisseur et non pour punir des coupables puisque leurs victimes n'avaient rien fait.

---

(1) Le 22 août, le général von Bulow fit afficher à Liège une proclamation portant : « C'est avec mon autorisation que le général a fait brûler toute la localité d'Audiane et que 100 personnes environ ont été fusillées. » (Cité dans le 6e rapport de la Commission d'enquête qui affirme que plus de 200 personnes ont été fusillées à Audiane.)

Le 5 octobre, le maréchal von der Goltz fit afficher à Roulers une proclamation portant : « A l'avenir, les localités les plus rapprochées de l'endroit où de pareils faits se sont produits — *peu importe qu'elles soient complices ou non* — seront punies sans miséricorde. A cette fin, des otages ont été emmenés des localités voisines des voies ferrées et à la première tentative de détruire les voies de chemin de fer, les lignes télégraphiques ou de téléphone, *ils seront immédiatement fusillés.* » (Ils sont certainement innocents puisque otages prisonniers avant la tentative.)

Le 27 août, le général von Nieber écrivait : « La ville de Wavre sera incendiée et détruite si le paiement ne s'effectue pas à temps, sans égard pour personne : *les innocents souffriront avec les coupables.* »

que les Allemands ont tué le curé de Buecken malade, alité que l'on arrache de son lit pour le torturer; le curé de Gelrode que l'on martyrise après avoir tenté de le faire apostasier; le curé de Pont-Brûlé qui veut protéger un vieillard contre la fureur teutonne; le père Dupierreux que l'on fusille devant son frère jumeau et ses confrères; l'abbé Carrette qui n'habite même pas la ville dont on prétend punir les habitants; le curé de Blégny condamné bien qu'innocent, par un conseil de guerre qui lui reproche un acte fait par l'autorité militaire de Belgique; les curés d'Authée, d'Onhaye, de Surice, les abbés Gaspar et Burniaux assassinés sans raison, sans même un prétexte, deux jours après l'arrivée des Allemands dans le pays; le curé des Alloux et l'abbé Docq mitraillés avec 527 personnes parce que les soldats français ont défendu Tamines; le curé de la Tour tué parce qu'il exécutait les ordres d'un officier allemand, tué pendant que sa mère et sa sœur soignaient les blessés allemands; le curé de Spontin percé de coups de baïonnettes; le curé d'Hastière par delà rencontré par hasard et exécuté sur-le-champ, sans jugement; l'aumônier de l'Institut des sourds-muets lié à son compagnon et fusillé avec lui; le curé d'Acoz qui lisait son bréviaire; le curé de Roselie à qui l'on fait porter lui-même le jugement de condamnation en lui disant qu'il porte le jugement qui l'acquitte.

Et tous ces prêtres maltraités, outragés, conduits en Allemagne après des souffrances sans nom; tous ces prêtres de Louvain et des environs, tous ces

prêtres de Namur et du Luxembourg; ces évêques, ignominieusement traités, n'ont-ils pas subi d'épouvantables avanies uniquement parce que l'envahisseur voulait impressionner les populations?

Que lui importaient l'innocence, les vertus, le caractère sacré de toutes ces victimes?

Que lui importait de remuer dans le cœur de ses troupes luthériennes le vieux levain de haine sectaire jusqu'à les pousser à faire apostasier les prêtres catholiques?

Que lui importait de déchaîner ainsi une guerre de religion?

Il voulait réussir; tous les moyens lui étaient bons.

Pour les catholiques, la règle de qualification morale des actions, c'est la loi d'un Dieu qui veut l'ordre général de l'Univers par la justice et par l'amour.

Pour les Allemands, la règle de qualification morale semble bien être la loi de l'Empereur qui veut la domination de l'Allemagne par la force et par la conquête. Tout ce qu'ordonne l'Empereur pour le succès de ses armées : violation des conventions internationales, assassinats, pillages, incendies, sacrilèges, est bien. N'est mal que ce qui s'oppose aux volontés du Maître et met obstacle à la victoire allemande.

C'est la doctrine païenne de la subordination des individus à une collectivité prédestinée, cette collectivité étant elle-même personnifiée dans un homme

que l'on déifie en érigeant sa volonté en loi absolue.

Est-ce que des catholiques peuvent admettre que la seule volonté d'un empereur justifie de tels forfaits? Les soldats catholiques de l'Empire allemand qui ont commis ces crimes ne se sont pas seulement mis au ban de l'humanité; ils sont de plus, en vertu des lois mêmes de l'Église, exclus de celle-ci, excommuniés, mis au rang des païens et des Turcs.

Comment les catholiques des pays neutres n'ont-ils pas tous compris que c'est la morale catholique tout entière que menace le néo-paganisme allemand? Comment les fidèles d'un Dieu d'amour et de justice n'ont-ils pas été unanimes dans la sympathie, la pitié et l'indignation !

61

TABLE DES MATIÈRES

63

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, Dr. 61.1.15

Paris. — Imp. PAUL DUPONT (Cl.) 61.1.15.

N° 13

« Pages actuelles »
1914-1915



Confiance
Prière
Espoir

Lettres sur la Guerre

PAR

S. G. Mgr MIGNOT
Archevêque d'Albi





BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

« *Pages actuelles* »

CONFIANCE, PRIÈRE, ESPOIR

Lettres sur la Guerre

PAR

S. G. Mgr MIGNOT

ARCHEVÊQUE D'ALBI

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD & GAY

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

1915

LETTRES SUR LA GUERRE

I

CONFIANCE

29 août 1914.

Nos Très Chers Frères,

Il y a un mois à pareille date, nous étions tous à l'allégresse. Le Congrès eucharistique de Lourdes avait réuni dans le sanctuaire de notre Mère du Ciel plus d'évêques qu'on n'en avait vu même dans des conciles généraux. Le Pape était pour ainsi dire présent en la personne de son légat ; de nombreux cardinaux venus des diverses parties du monde lui faisaient cortège ainsi que plus de deux cents archevêques, évêques, prélats, supérieurs d'ordres, dignitaires de la maison pontificale, nombreux représentants de la France catholique, plus de trois mille prêtres, plus de cent mille fidèles arrivés le dimanche on ne sait d'où et on ne sait comment. L'incomparable procession qui se dérou-

lait sans fin dans les rues splendidement décorées de la ville mariale rappelait les visions du Ciel, telles que les rêvaient les artistes et les poètes du moyen âge : c'était vraiment le triomphe de l'Eucharistie, la réalisation du *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*... Et pourtant, après les acclamations sans fin, après les invocations au Christ, auxquelles répondait le peuple tout entier, un peu d'inquiétude pesait sur les âmes ; on remarqua qu'avant la dernière bénédiction, avant que Notre-Seigneur disparût à nos regards, le légat chanta l'oraison pour la paix : c'est que l'Autriche avait envoyé à la Serbie un ultimatum qui allait déchaîner l'orage le plus redoutable que l'on eût jamais vu. Mais nul n'en prévoyait encore les terribles conséquences et l'on pensait que la guerre se localiserait sur les bords du Danube et de la Save. Nous le pensions nous-même, puisque de Lourdes nous nous rendîmes dans le nord de la France pour y passer deux ou trois semaines. Deux jours après notre arrivée, l'orage éclata : c'était la mobilisation générale imposée à notre patriotisme et à notre sécurité par la plus injuste, la plus déloyale, la plus barbare des guerres ! L'Europe était en feu par le fait de deux hommes, de deux chrétiens qui, au mépris du commandement de Dieu ; *Tu ne tueras pas*, au mépris formel de l'évangile, au mépris du droit des gens et de l'humanité, avaient allumé

l'incendie. C'était une nouvelle invasion des hordes d'Attila. Nous avions protesté autrefois contre la formule de Brunetière, exagérée dans la forme, sur *la faillite de la science* ; mais ne pouvons-nous point parler aujourd'hui de la faillite de la civilisation ?

Et cela après dix-huit siècles de christianisme, grâce à la faiblesse d'un vieillard sans volonté, à qui on a arraché une déclaration de guerre, en raison surtout de l'ambition sans frein d'un autre empereur qui, disait-on autrefois, ne voulait pas la guerre dans la crainte de voir se lever contre lui, au jugement de Dieu, des milliers de victimes arrachées avant l'heure à la vie, à leur famille, à leurs enfants ! Sa foi, car il en a, ne lui rappelle-t-elle pas la terrible scène de la Genèse (1) : *Où est ton frère Abel ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi* ? Qu'est le sang d'Abel en comparaison des milliers incalculables de victimes qu'une décision de sa volonté a menées à la mort ?

*
* *

Qu'avions-nous fait à l'Allemagne depuis quarante-quatre ans ! L'avions-nous provoquée ? Nous étions tous à la paix ; tout en nous mettant en garde

(1) IV, 10.

contre de réelles embûches, nous avions, imprudemment peut-être, diminué nos armements, jusqu'à ce que nos yeux fussent éclairés ! Afin d'éviter la guerre, nous avions fait des concessions qui passaient pour des actes de faiblesse. On nous berçait jusqu'à la fin de paroles de paix et, tandis qu'on cherchait à endormir notre vigilance, on mobilisait en secret de nombreux corps d'armée sur nos frontières. De quel côté était la vérité, la loyauté ?

*
* *

Et la guerre a été déclarée... Heureusement la France était prête en dépit des apparences. La mobilisation, dont nous avons été témoin en partie, s'est faite avec un ordre, un calme, une régularité, une promptitude qui ont surpris ceux qui escomptaient nos divisions politiques. Grâce à Dieu, tous les enfants de la France, à quelque parti qu'ils appartinssent, ont compris qu'il n'y avait plus qu'un parti : celui du salut de la patrie. Plus de ces fanfaronnades, de ces cris enthousiastes mais irréfléchis que nous entendions quand fut déclarée la guerre de 1870 — car nous avons été l'un des témoins actifs des événements de l'année terrible, — mais une volonté grave, froide, silencieuse, énergique. Tous sont partis ! Sans parler de notre cher archiprêtre de Sainte-Cécile, mobilisé dès le pre-

mier jour, de nos 212 prêtres qui ont dû quitter leurs paroisses ou nos maisons d'enseignement, dont un certain nombre, conformément à la loi, sont préposés aux soins des blessés, mais dont le grand nombre est au feu — ils n'ont fait que leur devoir, — tous sont partis résolument, sans savoir où ils allaient, ni s'ils reviendraient, partis sans récriminations, sans murmures, sinon sans larmes.

Ah! N. T. C. F., ces larmes, nous les comprenons; nous-même nous en versons tous les jours devant le Saint-Sacrement.

Mais ces larmes coulent surtout des yeux des épouses, songeant avec angoisse à ceux qu'elles aiment et qui sont loin d'elles, exposés à toutes les fatigues et à tous les dangers; elles coulent des yeux des mères, des sœurs. des enfants qui se demandent si demain ils ne seront pas orphelins, des fiancées qui pleurent sur l'absence de ceux que Dieu paraissait devoir unir à leur destinée!

∴

Sans doute, N. T. C. F., nous comptons sur la victoire, mais les victoires, même les plus glorieuses, coûtent cher! Elles ne vont pas sans beaucoup de sang et de larmes versés. Oui, nous vaincrons, et l'injustice ne triomphera pas.

En attendant, que faire? Attendre et prier, ici

surtout, où le pays ne risque ni d'être pillé, ni dévasté, ni ruiné, ni incendié. Rappelons-nous la grande Victime, plus grande que la France et le monde entier. Rappelons nous cette autre mère plus grande que toutes les mères! *Stabat mater dolorosa, juxta crucem lacrymosa, dum pendebat Filius.* La Mère de douleur se tenait debout, pleurant à la vue de son divin Fils attaché à la croix et qui allait mourir.

Quelles paroles conviennent mieux à ceux qui pleurent sur ceux qui sont loin, sur les nobles défenseurs du droit et de la Patrie ? Marie pleura au pied de la croix : *Videns suum dulcem natum dum emisit spiritum.* Elle avait pleuré plus d'une fois depuis la naissance de Jésus... à Bethléem, à cause du refus ; à la présentation, à cause de la prophétie ; à la disparition de Jésus à douze ans ; mais elle pleura aussi quand il quitta Nazareth pour le ministère public. Elle devinait la guerre insidieuse qu'allaient lui faire ses ennemis, les embûches qu'ils allaient tendre sous ses pas. Au bout de quelques mois, elle comprend qu'il va à la mort. Arrive la dernière semaine : on lui parle d'arrestation prochaine. Elle attend avec anxiété les nouvelles qu'on lui apporte à chaque instant, on lui dit qu'il a été trahi par un de ses disciples, qu'il est prisonnier, lié avec des cordes, conduit chez le grand prêtre... Les nouvelles se suc-

cèdent, on lui dit qu'il est flagellé, condamné à mort. Elle n'y tient plus. Elle part, elle voit son Fils chargé de la croix, couvert de sang, tombant et relevé brutalement par les bêtes cruelles qui l'entourent. Vous vous rappelez l'histoire de la pauvre Agar. Voyant son fils Ismaël qui allait mourir, elle s'écarte, détourne les yeux et s'écrie : « Je ne veux pas voir mourir l'enfant ! » Marie suit Jésus au milieu des huées de la populace, des malédictions, des invocations sacrilèges à Dieu — n'est-ce pas au nom de Dieu qu'on l'a condamné comme blasphémateur ? — Nos ennemis, qui se disent ses justiciers, ne se vantent-ils pas, en voulant nous écraser, de servir les intérêts du Tout-Puissant et de travailler à sa gloire : ô hypocrisie !

Mais, grâce à Dieu, nous ne sommes pas des vaincus et nous ne le serons pas. La France ne sera pas crucifiée et, après une épreuve momentanée, elle reparaîtra triomphante. Ce qui donne cette confiance, c'est le patriotisme de nos soldats, leur esprit d'abnégation, leur endurance, leur ténacité froide ; leurs souffrances aussi, souffrances de corps et de cœur, souffrances imméritées, imposées par l'ambition sénile d'un homme peut-être respectable par ailleurs et la froide et implacable cruauté d'un autre. Ces souffrances comptent dans la justice de Dieu. Une autre raison, c'est le réveil de la foi chez un grand nombre d'entre eux. Nous avons tous été

grandement édifiés de voir avec quel pieux empressement nos partants demandaient une absolution n'importe où, même en pleine rue, partout où ils trouvaient un prêtre. Une autre raison encore, N. T. C. F., c'est votre piété à vous, vos prières plus ardentes, vos communions plus fréquentes. — J'ai vu se dérouler toutes les phases de l'année terrible, puisque j'étais vicaire à Saint-Quentin mêlé à tous les incidents de la guerre, mais rien de ce qui se passait alors ne s'approche de ce qui se passe aujourd'hui dans nos églises. — C'est, enfin, humainement parlant, l'utilité de la France pour l'Eglise catholique. Assurément, l'Eglise, qui a des promesses d'immortalité, n'a pas besoin de la France pour vivre, mais, si nous disparaissions, ne serait-elle pas amputée dans beaucoup de ses œuvres vives !

Je le répète, la victoire même ne va pas sans larmes, et c'est surtout à ceux qui pleurent que j'adresse ces paroles. C'est qu'en effet tous ceux qui sont partis ne reviendront pas. Un trop grand nombre, hélas ! sont déjà tombés, d'autres tomberont encore le long de cette longue bande de terre qui va de Belfort à Liège et à Maubeuge. *Resurgent interfecti tui !* Vos serviteurs, ô mon Dieu, ressusciteront. Que dis-je ! la plupart sont déjà dans le sein de Dieu malgré bien des fautes commises, pourvu qu'ils aient en mourant tourné leurs regards vers le Père du Ciel.

D'ailleurs, la mort du soldat n'est-elle pas une sorte de martyre? Mourir pour le devoir n'est-ce pas un sacrifice qui assure la possession du Ciel? Et, quand même cette pensée consolante n'aurait pas pour elle l'autorité des plus grands docteurs de l'Eglise, le sentiment que Dieu est notre père ne suffirait-il pas à nous rassurer?

Tout est fini, disent les impies, avec plus ou moins de conviction. Non, disons-nous, tout commence! Comme je l'ai répété souvent, Dieu, qui nous a créés, passerait-il son temps à souffler à chaque seconde sur chaque âme qui se détache du corps afin de l'éteindre et de l'anéantir? Quoi! pas un atome matériel ne se perd, et la pensée, la vie, l'âme, tout ce qu'il y a de plus noble, de plus grand au monde disparaîtrait? Dieu régnerait pendant toute l'éternité sur des ruines, comme un fossoyeur sans ouvrage? Quand je crie vers lui: « Père, Père, ayez pitié de moi! Vous qui m'avez créé, sauvez-moi, gardez-moi », Dieu répondrait à cette âme en l'anéantissant! Quel Dieu serait-ce?

Surtout ne pleurons pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance, Dieu est là, il connait les siens par leur nom et il leur tend les bras. Ce n'est pas une espérance, c'est une certitude!

∴

Mais pourquoi tant de sang versé? J'ignore les desseins de Dieu. Marie se demandait aussi la raison des souffrances de son divin Fils, de tant de sang versé, alors qu'un simple acte de sa volonté eût suffi pour pardonner les péchés du monde entier. Pourquoi Dieu a-t-il permis que, pendant trois siècles, la persécution s'abattît sur ceux qui l'aimaient le mieux, et qu'elle fît plusieurs millions de martyrs? Pourquoi laissa-t-il Cromwell commettre tant d'horreurs en Irlande, l'île des saints, semer des ruines que, malgré leur bon vouloir, les Anglais d'aujourd'hui peuvent à peine réparer? Pourquoi Pie VI vint-il mourir à Valence ? Pourquoi Pie VII fût-il arraché du Quirinal et enfermé à Savone et à Fontainebleau ? Pourquoi Pie IX fût-il dépouillé de ses Etats par l'Italie aujourd'hui si prospère? Qui peut connaître les desseins de Dieu? Un jour Pierre demanda au Maître s'il était vrai, comme le bruit en courait que Jean ne mourrait pas. Jésus lui répondit : « Que t'importe? Pour toi, suis-moi. » Voilà l'important.

Est-ce à dire que nous soyons sans reproches? Gardons-nous de le croire : l'iniquité abonde. Mais les autres nations sont-elles si pures? En tout cas, est-ce à nos ennemis, qui ont toujours le nom de

Dieu sur les lèvres, plus que dans le cœur, d'oser nous jeter la première pierre?

La France est catholique jusqu'au fond du cœur, jusqu'à la moelle de ses os. Par malheur, depuis de trop longues années déjà, le gouvernement, sous le fallacieux prétexte de liberté de conscience, ne connaît plus Dieu officiellement, encore que plusieurs de ses membres soient des chrétiens. Cette apostasie, au moins négative, serait de nature à éloigner de nous la protection du Tout-Puissant s'il ne fallait pas tenir compte des actes héroïques de vertu dont Dieu seul est le témoin, actes qui font pencher la balance du côté de la miséricorde. Si Dieu est négligé par un trop grand nombre, oublié par quelques-uns, méconnu et même nié par d'autres, où est-il aimé avec plus d'intensité, mieux servi qu'en France? Dans quelle nation trouve-t-on plus de dévouement sous toutes les formes, plus de sacrifices consentis à la cause divine?

Prions pour que cesse cet état anormal. Nous sommes heureux de voir les conflits s'apaiser, les divisions s'affaiblir, les divergences s'atténuer; on apprend à s'estimer mieux en se connaissant davantage. Mais il faut qu'il y ait plus qu'une trêve des partis, plus qu'un armistice des luttes et des défiances. Sans espérer pouvoir réaliser la prière de l'Eglise : *Ut sit una fides mentium et pietas actionum*, nous demanderons une

paix durable des esprits dans une sainte fraternité.

Nous demanderons à Dieu que nos législateurs, conscients des intérêts supérieurs de la France, réparent les erreurs de leurs devanciers, erreurs dont tous les bons esprits ont conscience aujourd'hui, reprennent contact avec le nouveau chef de la chrétienté ; que la France, redevenue la fille aînée de l'Eglise, reprenne sa marche à la tête de la civilisation : non de celle qui a cours à l'est du Rhin, mais de celle qui s'inspire de l'évangile et qui est sortie de l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La présente Lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse à la plus prochaine réunion des fidèles ou le dimanche qui en suivra la réception.

N. T. C. F., Dans la lettre qui précède, je vous ai parlé de confiance et de prières ; je vous ai dit l'horreur que m'inspiraient les cruautés sans nom qui déshonoreront à jamais un peuple qui se vantait d'être à la tête de la civilisation. Le monde entier, au courant aujourd'hui de ces atrocités, éprouve un sentiment d'épouvante à la vue d'une férocité qui n'épargne ni les innocents ni les villes les plus inoffensives, même celle qu'une vie intellectuelle semblait devoir préserver d'une destruction qui rappelle celle d'Omar !

Laissez-moi, dans ce *post scriptum*, détourner un nstant les yeux de ceux qui tuent pour les reporter avec reconnaissance vers ceux qui essaient de guérir, pour adresser mes remerciements à ceux qui s'efforcent de panser les plaies saignantes, — médecins, infirmiers, dames charitables transformées en Sœurs hospitalières, — d'essuyer quelques larmes, de donner d'une main de mère ou de sœur les soins prescrits par les médecins. Peut-être ignorez-vous quel bien fait à un pauvre blessé, isolé, loin des siens, une parole sympathique tombée des lèvres de quelqu'un qui est là près de lui, attentif à le relever, à lui donner quelques gouttes de tisane ! N. T. C. F., il n'y a pas de petits devoirs pour ceux qui ont puisé l'amour du prochain dans les paroles de Notre-Seigneur que vous connaissez : J'étais nu, et vous m'avez donné des vêtements ; malade, blessé, vous m'avez secouru. Qui d'entre nous ne voudrait être en ce moment le bon Samaritain ?

Nous pouvons l'être tous, non en nous installant tous au chevet des malades, mais en pourvoyant à leurs besoins par nos aumônes. Je n'ignore pas que, d'une façon ou d'autre, on s'est déjà adressé à vous de divers côtés, mais il paraîtrait étrange que votre Archevêque ne s'associàt pas des premiers à ce grand mouvement de charité. A cet effet, nous prescrivons pour dimanche prochain 6 septembre et, au besoin, pour le dimanche suivant, solennité de la

Nativité de la Sainte Vierge, une quête dans toutes les églises de notre diocèse. Les fonds seront remis de suite à MM. les Doyens, qui s'empresseront de nous les faire parvenir. Cette collecte sera répartie entre les divers hôpitaux militaires au prorata de leur importance.

II

PRIÈRE

20 octobre 1914.

Nos très chers Frères,

Il y a six semaines je vous écrivais à propos de la guerre une lettre où je vous faisais part de mes tristesses et de mes espérances — espérances qui étaient et sont toujours presque des certitudes. Mais cette guerre dure plus longtemps que nous ne le pensions ; elle a pris du côté de nos ennemis un caractère de barbarie et de cruauté qu'on ne pouvait soupçonner de la part d'un peuple qui se vante d'être à la tête de la civilisation du monde entier (1) ; guerre universelle, puisque les plus grandes nations de l'Europe en sont venues aux mains. Les armées les plus nombreuses, aux siècles précédents, se comptaient par centaines de mille hommes ; aujourd'hui elles se chiffrent par une dizaine de millions. La barbarie a reparu et la bête humaine se révèle

(1) On prête à Guillaume II cette parole que, « pour lui, l'humanité ne s'étend que jusqu'aux Vosges ».

sous un effroyable aspect. Et, pendant ce temps, nos cimetières deviennent trop étroits, nos hôpitaux sont pleins, nos ambulances ne pourront bientôt plus suffire à recevoir tous les blessés ; nous nous demandons avec angoisse combien de temps encore cette épreuve durera. *Usquequo, Domine ?* Jusques à quand, Seigneur ?

Dans ma précédente lettre, je vous engageais à unir vos larmes à celles de la Mère des douleurs ; aujourd'hui nous descendrons au jardin de Gethsémani où s'est passé le drame moral le plus tragique qu'il y ait jamais eu. Notre divin Maître, venu comme rédempteur de l'humanité, voila pour un instant les rayons de sa gloire céleste ; il voulut, pour ainsi parler, se dépouiller des privilèges de la divinité, afin de subir plus cruellement les douleurs de sa volontaire agonie. Il contempla dans une vision sinistre les abominations, les cruautés des siècles antérieurs, depuis Caïn jusqu'à lui : une vague de tristesse, une impression de souffrance intime étreignirent son âme : « Mon Père, si c'est possible, que ce calice passe loin de moi ; cependant, non pas comme je veux, mais comme vous voulez. » Puis sa pensée se tourne vers l'avenir, il voit que, malgré son sang versé, le péché régnera encore, que son sacrifice sera inutile pour un grand nombre... A cette vue, son âme est triste jusqu'à la mort, il répète les mêmes paroles : « Père, si ce calice ne

peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite ! »

Nous aussi, et avec nous la noble Belgique, sommes au jardin de Gethsémani. En face des ruines, des incendies, des vols, des mensonges, des actes de carnage et de férocité commis sous la protection et même au nom du vieux Dieu de l'Allemagne qui en ce moment n'est guère qu'une métamorphose d'Odin, le vieux Wuolan, il est naturel que nous disions : « Seigneur Jésus, éloignez de nous ce calice, abrégez notre épreuve. » Vous du moins vous pouviez la supporter, vous pouviez laisser couler sur votre âme tous les flots de l'agonie, mais nous qui ne sommes que des hommes faibles, semblables à vos disciples qui dormaient pendant que vous priiez, nous qui sommes dépouillés, ruinés, frappés dans nos familles par la mort de nos enfants, qui, depuis deux mois et demi, sommes sous le pressoir ne pouvons-nous pas nous écrier : Seigneur, éloignez de nous ce calice !

⁂

N. T. C. F., je comprends vos sentiments, je sens comme vous toutes vos tristesses ; mes oreilles ne sont pas sourdes à ces cris d'angoisse qui m'arrivent des départements de l'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse,

des Vosges : peut-être même que je les ressens plus que vous ces tristesses, parce que vos yeux, dans le pays où nous sommes, n'ont rien vu des horreurs immédiates de la guerre. Ce que je vous demande, c'est de nous unir tous dans le dévouement, la charité et la prière.

Certes, nous n'avons qu'à vous féliciter de votre dévouement et de votre charité : nos hôpitaux militaires et privés sont fort bien organisés, bien que nous n'ayons pas prévu, hélas ! le nombre considérable de blessés que déversent presque chaque semaine nos trains sanitaires. Ces blessés peuvent compter à Albi sur des dévouements qui ne se lasseront pas, et c'est justice, car qui mérite mieux notre sympathie que ceux qui ont versé leur sang pour nous ?

Mais vous savez que nous ne nous attendions pas à une campagne d'hiver. Dans les régions de l'Est et du Nord Est nos soldats sont exposés au froid et à l'humidité. Ils couchent en campagne sur la terre nue sans vêtements chauds. Aussi, après avoir distribué aux blessés une partie des offrandes qui m'ont été remises, j'emploie la reste à acheter des vêtements de laine qui garantiront un peu nos combattants contre les brumes glacées. Hélas ! nos ressources sont modestes, mais nous avons le ferme espoir que les départements non envahis comprendront qu'il est encore plus facile de donner son argent que de verser son sang.

*
* *

Le dévouement et la charité sont des vertus qui croissent dans tous les cœurs, chez les croyants et les incroyants, mais, comme évêque, parlant à des chrétiens, je dois renouveler un appel qui vous a été fait plus d'une fois : un appel à la prière constante, inlassable.

Pourquoi cet appel, direz-vous, est-ce que nous ne prions pas ? Jamais nos églises n'ont été aussi pleines.

Si je vous parle de la prière, c'est qu'elle rencontre de l'opposition dans certains esprits, chez ceux qu'on peut appeler les intellectuels, qui croient qu'on peut s'en passer et même se passer de Dieu. Il ne s'agit pas de prières, disent-ils, il faut des hommes, des canons, des munitions. Volontiers ils répètent le sophisme de Renan : « On n'a jamais vu le sort d'une bataille dépendre d'une prière ». Il oublie Tolbiac, la victoire de Constantin, celles de Jeanne d'Arc, celle de Lépante et cent autres. Sans partager les idées impies de ceux qui répéteraient volontiers le blasphème des Juifs : « Qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui, » nous reconnaissons volontiers qu'il faut des canons, des munitions, de nombreux soldats pourvus de tout : or, cela, nous l'avons, et aucun Français, sauf quelques embusqués, n'a manqué à l'appel Notre-Seigneur n'avait à prendre le mot d'ordre de

personne et il s'est contenté de ressusciter : miracle qui valait bien une descente de sa croix.

*
* *

Mais, dira-t-on, pourquoi n'avons-nous pas encore la victoire ? Est-ce que Dieu nous punit ?

Je réponds à la première question : Nous n'avons pas encore la victoire, parce que nos ennemis sont incomparablement plus nombreux que nous et que le nombre est une puissance parfois irrésistible, c'est tout au moins un terrible élément de succès. A nombre égal, il y a certes longtemps que nos troupes victorieuses seraient à Berlin. Non seulement il faut compter avec le nombre ; il faut considérer aussi que la nation allemande se prépare à la guerre d'invasion depuis quarante ans. N'ayant pu réaliser leurs convoitises en 1871, ses fils ont attendu le moment favorable et ils ont pensé qu'il était enfin venu. L'anéantissement militaire et industriel de la France, voilà le rêve toujours caressé par leurs hommes politiques avec une persévérance et une habileté consommées. Rien n'a été laissé à l'imprévu, tout a été examiné dans les moindres détails ; ils n'ont laissé au hasard que ce que la prudence la plus attentive n'a pu lui soustraire. Tout en comptant sur une victoire rapide, puisqu'ils se croyaient assurés d'être à Paris le 25 août, ils ont

prévu la possibilité d'un revers et c'est un siège qu'il faut faire pour les déloger de leurs retranchements improvisés et presque transformés en forteresses.

Dans ces conditions, pouvions-nous espérer une victoire rapide ? Voudrait-on obliger Dieu à renouveler le succès de Gédéon, qui, avec trois cents hommes mit en déroute une horde nombreuse de pillards madianites ? Aussi bien, si nos ennemis sont pillards, voleurs et incendiaires, ce ne sont pas des hordes madianites ! Ce sont des hommes intelligents, sans scrupules, munis de toutes les ressources que l'art et la science ont laissées à leurs patientes et savantes recherches. Voudrait-on que Dieu ne permît pas à leur poudre de brûler ni à leurs obus d'éclater ?

Je voyageais il y a plusieurs années avec un secrétaire d'ambassade des Etats-Unis à Paris. Comme nous longions la frontière de l'Alsace, la conversation s'engagea naturellement sur la probabilité d'une guerre avec l'Allemagne. Ce diplomate, pourtant très sympathique à la France, me dit avec une tranquille assurance qui me déconcerta un instant : « Voyez-vous, Monseigneur, dans la prochaine guerre vous serez vaincus. » — « Vaincus ! lui-dis-je, et pourquoi ? Nos soldats sont supérieurs aux Allemands à bien des points de vue ! » — « C'est vrai, reprit-il, mais il est un élément dont vous ne tenez pas compte : c'est le nombre. Vous avez à peine quarante millions d'habitants ; ils en ont près

de soixante-dix. Vos troupes, avec leur ardeur française, pourront écraser leurs premières armées, mais vous vous heurterez à une seconde ligne aussi formidable que la première ; vous vous épuiserez, malgré votre bravoure, et vous trouverez toujours devant vous des masses profondes que vous ne pourrez percer. Les légions romaines semblaient invincibles ; cependant, elles aussi ont dû plier et Alaric a pu aller jusqu'à Rome. Les Allemands auraient eu bien vite raison des trois cents soldats de Léonidas aux Thermopyles ! »

Ces paroles étaient préoccupantes et peu aimables pour nous, mais elles étaient l'écho fidèle de la pensée des autres nations. Sa prophétie était fausse, heureusement, et il aurait parlé autrement s'il avait vu de ses yeux l'énergie et la ténacité de nos légions !

Peut-être en est-il le témoin satisfait à l'heure présente.

*
* *

Il est une autre question douloureuse qu'on nous pose également. Est-ce que cette guerre est une punition infligée à la France? N. T. C. F., je ne connais nullement les desseins de Dieu ; toutefois, ma pensée est que l'on exagère. Certaines brochures qu'on a tort de faire circuler partout, même et surtout sans l'autorisation des évêques, peuvent porter

un trouble réel dans les âmes. Ce n'est pas à nous à parler des desseins du Très-Haut comme si nous avions assisté à ses conseils. Dieu a souvent laissé libre cours au mal et éprouvé rudement les justes. Je vous le disais dans ma lettre précédente : il y a tant de causes justes qui succombent ! Dieu, dit-on, nous punit à cause de notre impiété. S'il en est ainsi, pourquoi la catholique Belgique est-elle éprouvée plus encore que nous ? Les malheurs ne sont pas toujours des punitions. Notre-Seigneur lui-même ne dit-il pas : « Voici l'heure de la puissance du prince des ténèbres » ? Sa mort n'était pas nécessaire pour racheter le monde : il y aurait suffi d'un acte de volonté de sa part. Est-ce pour punir les apôtres qu'il a permis que presque tous aient subi le martyre ? Est-ce pour favoriser le paganisme et la religion de Jupiter Capitolin que Dieu aurait puni d'atroces supplices pendant trois siècles ses plus fidèles amis ? Etait-ce pour sa punition que Grégoire VII fut exilé et qu'il mourut à Salerne? Etait-ce pour punir Pie VI qu'il permit que des Français, honteusement oublieux de leur générosité et de leur noblesse natives, traînassent brutalement le vénérable pontife jusqu'à Valence, où il ne tarda pas à mourir ? Etait-ce pour punir Pie VII qu'il laissa envahir les Etats pontificaux, qu'il permit qu'on l'enfermât plusieurs années à Savone et de là à Fontainebleau ? Fut-ce pour punir la papauté

en la personne de Pie IX qu'il permit la défaite de ses défenseurs à Castelfidardo et ensuite l'usurpation des provinces pontificales par le Piémont devenu aujourd'hui le royaume d'Italie? Est-ce pour récompenser l'Italie qu'il lui donne, malgré les usurpations contre lesquelles les papes ont toujours protesté, une prospérité qui grandit tous les jours?

S'il y a bien des événements qui nous étonnent et nous scandalisent, il ne faut pas oublier que Dieu laisse à l'homme sa liberté, son intelligence, sa responsabilité; qu'humainement parlant, la victoire appartient aux plus nombreux, aux mieux préparés. Les guerres de Napoléon n'étaient pas toutes justes; malgré cela il gagnait des batailles, parce qu'il était Napoléon!

Oui, il faut prendre tous les moyens nécessaires pour vaincre, il faut laisser une très large part au génie humain, mais il ne faut pas oublier Dieu qui crée les génies militaires comme les autres. Il faut donc prier.

*
* *

Ici, N. T. C. F., je n'hésite pas à le dire, nous nous heurtons à certaines intelligences réfractaires. Si tout le monde est d'accord, ou à peu près, sur les devoirs d'humanité, de dévouement, de géné-

rosité, de charité fraternelle, l'accord cesse — chez une minorité, bien entendu — quand il s'agit de l'efficacité de la prière. Ne disons qu'un mot des non-croyants ou se disant tels. Il saute aux yeux que ceux qui ne croient pas à l'existence de Dieu ne peuvent croire à son action. Et cependant voyez leur inconséquence : ils veulent la victoire au nom du droit, de la justice. Voyons un peu et soyons logiques. Qu'est-ce que le droit ? Qu'est-ce que la justice immanente ? Je ne suppose pas qu'on puisse les prendre pour des personnes vivantes, animées, pour des intelligences conscientes. Où est le droit ? Où réside la justice immanente des choses ? Quand on les invoque, ou bien on ne sait pas ce qu'on dit, ou l'on se dupe soi-même, ou l'on jette de la poudre aux yeux, ou bien on entend par là quelque chose de réel, d'intelligent, qui fait tourner les choses à bien. Mais cela est la reconnaissance au moins implicite d'une justice éternelle, c'est-à-dire d'un Dieu intelligent, moteur et ordonnateur des événements. Aucun des philosophes auxquels je fais allusion n'est assez simple pour faire résider cette justice dans des atomes, des molécules d'acide carbonique, d'oxygène et d'hydrogène. Il ne faut point parler de justice immanente, si l'on n'admet pas une cause intelligente et consciente.

*
* *

Allons plus loin. D'autres disciples de Jean-Jacques Rousseau et de Jules Simon, l'auteur de la *Religion naturelle*, nous disent : Vos prières sont inutiles, car elles vont se briser contre des portes d'airain. Dieu, étant immuable, ne saurait se prêter à toutes nos volontés, à tous nos désirs ; il gouverne le monde par des lois générales aussi immuables que lui. Le prier, c'est lui demander de changer sa volonté éternelle, lui demander de briser ses lois par des miracles continuels.

N. T. C. F., vous ne serez pas dupes de ces sophismes. Les lois générales, pas plus que la justice immanente dont nous venons de parler, ne sont des êtres réels, des personnes conscientes de leur action : ce sont les simples instruments de la volonté active ou passive de Dieu. On admet — et il le faut bien à moins de tomber dans le matérialisme — que Dieu, en dépit de son immutabilité, a *agi* en créant le monde ; pourquoi son *action* cesserait-elle d'être continue ? Quoi ! Dieu qui a donné et donne à chaque instant l'efficacité à ses lois ne pourrait les modifier ? Mais ces lois se modifient sous l'action de l'homme, elles deviennent souples et se transforment dans ses mains. Dieu, l'immuable, a créé le temps, l'étendue, la durée, le fini, le divisible

comme il l'a voulu ; pourquoi serait-il contraire à son immutabilité de le conserver comme il le veut ? Aurait-il épuisé sa puissance par son acte créateur? Si la création n'est pas éternelle, si elle n'est qu'un effet libre à un moment donné de la volonté de Dieu, les lois qui la régissent ne sont et ne peuvent être que relatives. Sans aucun doute, le contact du fini avec l'infini est un insondable mystère, *mais il existe ;* et par le fait qu'il existe il doit exister sur toute la ligne, dans le temps et dans l'espace. L'homme modifie les lois par d'autres lois ; le laboureur modifie la loi de stérilité par les lois d'une intelligente culture ; il remplace par une belle récolte les chardons et les mauvaises herbes qui envahissent ses champs en vertu des *lois générales*. Autre exemple : une maladie se déclare qui *naturellement* se terminera par la mort. Le rôle du médecin n'est-il pas d'enrayer la *loi* de la maladie par d'autres LOIS qui, détruisant les effets de la première, ramèneront la santé ? Pourquoi, en se plaçant dans l'ordre moral, les volontés si puissantes dans l'ordre physique ne le seraient-elles pas également si elles sont en union avec celle de Dieu ?

*
* *

Certains philosophes semi-chrétiens, semi-rationalistes, essaient de trouver une échappatoire. La

prière, disent-ils, ne saurait agir sur Dieu : elle agit sur nous ; son efficacité est toute subjective, toute personnelle ; elle est comme un calmant de l'âme. De même qu'en entrant dans une belle cathédrale on est naturellement ému, impressionné, pénétré du divin, qu'on se sent devenir meilleur, de la même façon la prière par elle-même apaise les agitations du cœur, le repose, le rassérène, décongestionne nos pensées et nos passions.

Il y a dans cette conception, dans cette manière d'envisager la prière un peu de vérité comme il y en a dans toute erreur, comme il est rassérénant pour un malade de respirer l'air pur de la campagne ou le parfum des fleurs après un séjour prolongé dans une chambre malsaine ; mais ce n'est pas là la prière. En priant nous sommes bien persuadés que nous ne guérissons pas tout seuls. Nous l'abandonnerions bien vite, si nous croyions qu'elle n'est qu'une sorte de dressage que nous exerçons sur nous-mêmes.

*
* *

La prière n'a pas d'action sur Dieu, disent nos demi-incrédules. C'est toujours le même système : on ne veut de Dieu que le moins possible, et on le veut le plus loin possible, le plus abstrait possible. Les mécréants d'Israël disaient : Dieu ne nous en-

tend pas, il est trop loin ! Des mécréants d'aujourd'hui disent : qu'est-ce que mes actions peuvent faire à Dieu ?

Oui ou non, Dieu est-il indifférent au bien ou au mal? Oui ou non, la vertu nous rapproche-t-elle de lui ? Y a-t-il une union de l'âme avec Dieu? Une union peut-elle être unilatérale ? Peut-on aimer Dieu de toute son âme, de tout son cœur, de toutes ses forces si Dieu n'est qu'un bloc de glace éternel, impassible et immuable ? Quoi ! l'âme fera d'héroïques efforts pour se vaincre, pour s'approcher de lui, être digne de lui ; par tous les moyens elle tendra vers lui comme vers son unique fin. et il restera indifférent ? C'est impossible.

Oui ou non, le bonheur du ciel consistera-t-il de la part de Dieu à s'unir à chacun de ses élus ? Et Dieu se donnerait à l'âme pendant l'éternité, l'âme s'unirait à lui, et lui ne s'occuperait pas d'elle pendant le voyage ? L'homme est si faible par lui-même qu'il ne peut gagner le ciel par ses propres efforts ; il a besoin du secours de Dieu et Dieu le lui accorde : pourquoi ne le donnerait-il pas quand nous le lui demandons? Il y a ici-bas des justes et des pécheurs, des élus et des réprouvés, au moins conditionnellement ; Dieu ne les regarde certainement pas du même œil : il a donc des sentiments différents à l'égard des uns et des autres ; il est donc, malgré

son immutabilité, en contact immédiat avec ses créatures imparfaites.

∴

Je n'ignore pas les difficultés du problème ; je ne saurais les résoudre, puisque j'ignore l'essence de Dieu. Ce que je sais, ce que j'affirme, c'est que Dieu n'est pas un concept métaphysique, l'expression de l'ordre abstrait, le moteur immuable de la très muable machine des mondes. Je sais qu'il y a un *cœur aimant* en lui, « puisqu'il a aimé le monde au point d'y envoyer son Fils unique ».

Ou Dieu n'existe pas — ce qui est une absurdité — ou il s'occupe de nous, sinon, tout serait mensonge dans l'humanité depuis l'origine du monde : mensonge la révélation, mensonge l'alliance avec Israël ; mensonge la venue de Dieu homme ; mensonge l'enseignement du Christ. C'est la négation de l'élément surnaturel et il faudrait donner raison, contre Notre-Seigneur lui-même, contre le monde entier, à l'auteur de la *Religion naturelle.*

Si c'était cela la religion, je n'en voudrais pas !

Pour connaître Dieu tel qu'il est, il faut qu'il nous instruise lui-même, car nous ne pouvons savoir de sa vie intime que ce qu'il nous en apprend, et Vinet a raison d'écrire : « C'est par la religion ré-

vélée que l'homme remonte à la religion naturelle, car de religion naturelle au vrai mot, il n'y en a pas. La révélation donne une certitude, un sens nouveau à des vérités présumées mais non encore vivantes, non encore appliquées à la conscience. »

Dieu s'unit à nous sur cette terre ; il serait déraisonnable de dire, avec nos demi-chrétiens, demi-sceptiques, que nous ne pouvons agir sur lui par nos prières. Si nos prières ne pouvaient le toucher, nos fautes devraient le laisser indifférent. Or, l'auteur de la *Religion naturelle*, qui croit à l'immortalité, croit lui-même à la récompense ou au châtiment dans l'autre vie.

*
* *

N. T. C. F., je vous ai conduits par des chemins un peu difficiles tout en m'efforçant de rester simple et intelligible. Puisque vous pouvez entendre autour de vous des affirmations plus que téméraires, il m'a paru utile de rassurer votre foi en la prière. Il y faudrait plus que quelques pages, mais je ne puis tout de même pas vous adresser un traité de philosophie religieuse.

Non, la prière des déistes, si tant est qu'ils prient, n'est pas, ne saurait être la nôtre. Nous ne nous adressons pas au destin, au *fatum*, à la fatalité des anciens ; notre prière est celle qui est sortie du cœur

de l'humanité depuis l'origine, c'est celle qui apaise nos larmes, nos déceptions, nos souffrances, celle qui m'apprend que j'ai dans le ciel un vrai père comme l'enseigne Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il soit immuable, sans le contester, je ne m'en préoccupe pas ; le problème du contact de l'immutabilité avec le fini, tout insoluble qu'il soit, n'est pas plus difficile à accepter que la conciliation de la liberté avec la science de Dieu, de la responsabilité avec la prescience absolue. Notre prière à nous est celle qui se fonde sur notre foi à la Providence spéciale. Nous savons que Dieu sait tout, connaît tout, jusqu'aux secrètes pensées du cœur. Nous savons qu'il connaît tous les hommes, qu'il les connaît par leur nom ; qu'il sait nos peines, nos souffrances et jusqu'au moindre de nos soupirs, comme aussi le nombre des battements de notre cœur et des cheveux de notre tête. Cela, nos adversaires ne le contestent pas, puisqu'ils reconnaissent à Dieu une science infinie — mais ce que nous savons plus qu'eux, c'est que ce Dieu aime ses enfants : *In ipso vivimus, movemur et sumus.* Il ne nous aime pas en bloc, en masse, il nous aime individuellement, même quand, par des épreuves parfois cruelles, il nous attache à la croix de Notre-Seigneur.

Nous continuerons donc de prier avec foi et persévérance, au risque de n'être pas exaucés comme nous le voudrions.

Laissons les incroyants à leur impiété. Nous n'avons qu'un seul docteur, un seul maître, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il vaut bien, n'est-ce pas, ces pygmées de Jean-Jacques Rousseau, de Jules Simon et de leurs disciples. Ceux-ci nous disent : demandez et vous ne recevrez pas, car Dieu immuable n'agit que par ses lois générales. Quel enfantillage chez des hommes d'ailleurs intelligents ! Est-ce que nos volontés n'agissent pas sur la volonté de notre prochain sans que les lois générales soient modifiées? Nous changeons d'idées vingt fois par jour ; nous agissons sur autrui par nos conseils, nos exhortations, nos ordres quelquefois, et nous ne sachions pas que l'ordre, les lois de l'univers en soient troublés ; et Dieu, « dans lequel nous vivons, par qui nous avons l'être et le mouvement », de l'aveu même des demi-sceptiques, ne pourrait agir sur notre intelligence ? Il serait en cela inférieur à nous. Il agit sur l'élément matériel, et il ne pourrait agir sur l'esprit? Il ne pourrait pas, par exemple, inspirer à un chef d'armée une vue, un dessein qui bouleverserait les plans des ennemis ? Ce qu'un homme pourrait faire, lui ne le pourrait pas ?

Notre volonté libre change souvent l'état existant des choses, renverse un gouvernement, un ministère, une législation, et ce pouvoir, on le refuserait à Dieu sous prétexte qu'il est immuable ! Alors, je

le répète, on en fait le destin, le contemplateur automatique de sa création, la fatalité antique : ce serait nier Dieu et le rejeter loin de son œuvre.

Il agit sur les volontés sans modifier les lois générales ; il peut, dans les mêmes conditions et sans miracle, agir sur les lois à la fois si souples, si indécises, si inconnues, si complexes de la météorologie, accentuer le froid ou le chaud, envoyer la pluie ou la sécheresse à son gré. Rappelons-nous le grand froid de la campagne de Russie ! Napoléon, excommunié par Pie VII, disait bien haut que l'excommunication du Pape ne ferait pas tomber les fusils des mains de ses soldats. Survint le froid rigoureux qui les fit tomber malgré l'admirable vaillance des troupes, amena le désastre de la grande armée. Il faut voir dans la cause de la retraite de Moscou plus qu'une coïncidence : il faut y voir le doigt de Dieu.

∴

Par le temps présent, nos prières doivent être surtout des demandes, et en cela nous entrons dans la pensée de Notre-Seigneur, dont la prière enseignée par lui aux apôtres est une série de demandes, comme du reste les litanies que nous récitons tous les soirs.

« Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. Ce que vous demanderez en mon nom, c'est-à-dire en union de pensées, de désirs, d'intention avec moi, vous sera accordé. » Si un père ne donne pas une pierre à son fils qui demande du pain, ni un scorpion au lieu d'un œuf, comment le Père du Ciel ne nous accorderait-il pas ce qui nous est nécessaire ? Si le juge qui ne craignait ni Dieu ni les hommes, suivant la parabole de Notre-Seigneur, finit par rendre justice à la pauvre veuve qui l'importunait, combien plus le Père du Ciel exaucera-t-il les prières d'enfants qu'il aime.

Est-ce à dire que nos prières seront toujours exaucées dans le sens où nous les formulons : non, car alors ce serait introduire le désordre dans le sein de Dieu ; il ne nous exauce que dans la mesure où nos demandes ne sont ni déraisonnables, ni contradictoires, ni inconciliables. Il exauce évidemment, d'une façon générale, ce qui rentre le mieux dans le cadre de ses desseins. A notre demande : « Que ce calice s'éloigne de nous », il faut ajouter : cependant que votre volonté soit faite et non pas la mienne !

Un autre caractère de la prière, c'est l'intercession, la communion des saints.

Il y a une loi terrible ici-bas qu'on appelle loi de

solidarité : nous en avons un tragique exemple sous les yeux. Il a suffi de la volonté de deux hommes, de l'empereur d'Allemagne et de celui d'Autriche, pour déchaîner la tempête la plus formidable que l'on ait jamais subie. Qu'ont fait à Guillaume et à François-Joseph ces millions d'hommes que leur orgueil et leur ambition ont exposés, sinon voués, à la mort ! Que leur ont fait ces pauvres soldats qui ont quitté familles, femmes ou enfants pour aller mourir sur une terre lointaine ou revenir estropiés pour toujours ! Je m'arrête pour ne pas donner des teintes trop sombres au tableau. Je me hâte de me tourner d'un autre côté, du côté de la solidarité chrétienne, qu'il convient mieux d'appeler avec le Symbole des apôtres : « la Communion des Saints ».

S'il y a des volontés puissantes pour le mal, il en est d'autres, heureusement puissantes sur le cœur de Dieu, qui font pencher la balance du côté du bien. Israël n'aurait pas eu la victoire sur Amalec, si Moïse n'avait prié pendant toute la durée du combat. Mais qu'étaient ces combats dont un seul décidait de la victoire définitive en comparaison de cette guerre de géants ? Moïse a pu ne prier que quelques heures tandis que nous devons prier pendant de longs mois. Nos prières retomberont en rosée bienfaisante sur ceux qui combattent, sur nos blessés, sur nos morts, sur tous ceux qui souffrent et qui

pleurent, en attendant le triomphe final et l'hosanna de la délivrance.

La présente Lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse à la plus prochaine réunion des fidèles ou le dimanche qui en suivra la réception.

III

ESPOIR

28 décembre 1914.

Nos Très Chers Frères,

Dans ma dernière Lettre, je vous ai parlé de la prière, de son efficacité ; je vous ai montré rapidement — trop rapidement pour un sujet si grave — l'erreur de ceux qui, par d'habiles sophismes, voudraient nous faire croire que Dieu, en raison de son immutabilité et des lois générales qu'il a établies, ne saurait exaucer nos prières sans aller contre sa propre essence. Certes, il ne faut pas concevoir Dieu d'une façon grossière et indigne de lui ; il ne faut pas se le représenter comme un immense et respectable vieillard caché derrière les nuages, tenant dans ses mains vénérables tous les fils de nos existences, faisant jouer tous les ressorts de la vie comme un organiste habile remue les touches de son clavier : ce sont là des puérilités.

Dieu est la raison des choses, la vie de la vie, la pensée de la pensée, il nous enveloppe de sa lumière, nous pénètre de sa chaleur, et, comme dit saint Paul, en lui et par lui nous avons la vie, l'être, le mouvement. Si incompréhensible qu'il soit, nous savons qu'il est en nous, qu'il est la lumière de notre conscience, la force de notre volonté.

Comment une chose pourrait-elle exister en dehors de sa cause, de son principe, de sa raison d'être ? N'étant rien par nous-mêmes, nous ne pouvons vivre par nous-mêmes, pas plus qu'un rameau détaché de l'arbre. Cela, vous le croyez fermement, et, si vous ne le croyiez pas, vous ne seriez pas chrétiens. Inutile d'insister sur une vérité si évidente.

Aujourd'hui, je voudrais parer à un autre danger, vous mettre en garde contre le découragement en vous donnant quelques raisons d'espérer.

*
* *

Nos larmes, dites-vous avec raison, ne cessent de couler ; nous ne voyons pas la fin de nos angoisses et de nos inquiétudes ; malgré nos prières, l'avenir reste sombre et nous sommes tentés de nous écrier avec le psalmiste : « Seigneur, levez-vous, pourquoi paraissez-vous dormir ? » Quand mettrez-vous fin aux horreurs de la guerre et donnerez-vous à nos

armes une victoire éclatante, décisive, qui rejette nos oppresseurs bien loin au delà de nos frontières? Abandonneriez-vous votre peuple et détourneriez-vous de lui votre visage, comme disaient les prophètes et les saints d'Israël ?

Non, Dieu ne détourne pas de nous son regard paternel, mais, comme je vous l'ai déjà dit, il ne fait pas de miracles à chaque instant, il se sert de moyens humains pour faire échouer d'autres combinaisons humaines. Il pourrait d'un seul coup retirer de l'ornière le char embourbé, mais il veut qu'on se remue. C'est la loi ordinaire de sa Providence.

Dans cette guerre, telle qu'on n'a point vu sa pareille depuis le commencement du monde, nous avons à lutter contre la force doublée de mensonge, de mysticisme religieux, de vandalisme, de cruauté froide, systématique, d'une sauvagerie d'autant plus terrible qu'elle s'exerce par ordre, avec une précision mathématique, et qu'elle n'est pas toujours le fait directement volontaire des inférieurs — je tiens, on le comprend, à ne pas envelopper chaque Allemand dans cette malédiction.

⁂

La *force*, dit-on, prime le *droit* ; maxime que nous entendions déjà en 1870. Que la force brutale soit le caractère des lois de la nature, on ne le nie

pas, mais on remarquera que ces lois sont tempérés par d'autres qui en limitent providentiellement les effets et rétablissent l'équilibre. En dépit de la fatalité apparente, le monde, tel qu'il est, est dirigé par un ensemble de lois nécessaires qui, se combinant les unes avec les autres, font de la terre un séjour fort agréable. Qui le nierait ?

Oui, les lois de la nature sont l'expression de la force, comme, par exemple, celle de l'attraction ; mais remarquons qu'elles sont souvent modifiées par la volonté de l'homme. Ces lois, naturellement inflexibles, sont nécessaires pour maintenir l'ordre et la stabilité universelle. On parle de la force fatale de l'avalanche, de l'inondation, de la tempête, mais ces forces ne sont pas en opposition avec le *droit*, puisqu'il n'y a pas de *droit* dans le monde purement matériel. Que deviendrions-nous si les lois physiques n'étaient pas inflexibles, si tout était laissé à l'arbitraire, à l'état de chaos primitif ? Il *faut* que la lumière *éclaire* toujours, que le feu brûle *toujours*, que l'eau soit liquide et incompressible, que le froid produise la congélation. Si les lois n'avaient pas de fixité, si l'eau se transformait subitement et sans raison en vapeur, en poussière, si le feu refroidissait ce qu'il doit réchauffer, si le froid faisait bouillir l'eau, ce serait la fin de toute sécurité, de toute industrie, de toute prospérité : disons mieux, ce serait la fin de toute vie.

Jusqu'ici, remarquons-le bien, le *droit* n'est pas encore apparu, et nous restons dans un monde inférieur. Les lois physiques dont nous parlons sont dans de larges proportions soumises à la volonté et à l'intelligence de l'homme, qui s'en rend maître de plus en plus et les modifie à son gré en leur en opposant d'autres aussi fatales que les premières. Peu à peu, l'homme découvre le secret de ces lois et de leurs transformations, il les fait servir à son bien-être sous toutes les formes : agriculture, alimentation, vêtement, industrie, communications rapides des corps et plus encore des pensées : choses vraiment merveilleuses et qu'on résume sous le nom de progrès. Par malheur, la connaissance de ces secrets permet aussi à l'homme d'agrandir les causes et le domaine de la destruction : c'est le terrible revers de la médaille ! Grâce à cette science qu'on pourrait appeler maudite, les corps les plus inoffensifs par eux-mêmes et qui ne devraient servir que de remèdes, comme la glycérine, le salpêtre, etc., mélangés à d'autres corps dans certaines proportions, deviennent des explosifs effroyables.

En tout ceci, direz-vous, nous voyons la force et ses effets : nous ne voyons pas encore apparaître le *droit*.

*
* *

Puisque les guerres sont inévitables en raison des conflits d'intérêts inévitables entre nations comme entre individus par suite de l'orgueil, de l'ambition, des passions, des convoitises, on conçoit qu'il faille tuer, détruire, renverser les obstacles pour vaincre. C'est ici que la force se trouve en présence du droit. Nous ne sommes plus dans le monde physique matériel, nous sommes en pleine humanité régie par des lois morales. Mais, à voir ce qui se passe sous nos yeux, on se croirait revenu au temps des Sargon, des Sennachérib, des Nabuchodonosor et autres épouvantables tyrans de l'Assyrie et de la Chaldée, ou, si vous trouvez ces temps trop éloignés, à ceux d'Attila, de Tamerlan, de Mahomet II.

Quand Alaric — un des grands ancêtres — s'empara de Rome en 410, Marcella et Principia sa fille trouvèrent un asile assuré contre la violence des Goths dans la basilique Saint-Paul. Ces patriciennes auraient été moins heureuses si, vivant en l'an de grâce 1914, elles s'étaient réfugiées dans la cathédrale de Reims, sous le règne d'un successeur lointain d'Alaric.

Qu'est-ce que pratiquer le *droit* ? C'est être fidèle à la parole donnée, jurée, écrite ; c'est ne pas déchirer des traités solennels comme des chiffons de

papier sans valeur, sous prétexte qu'on est dans l'embarras, qu'étant acculé dans une fausse situation, on s'en tire comme on peut, et que le contrat gêne notre ambition.

Le *droit*, c'est respecter les biens, les membres, la vie des innocents, c'est être fidèle à la parole donnée, aux engagements pris ; le contraire serait la fin de tous les contrats sociaux, la fin de toute sécurité. Il faudrait alors brûler tous les exemplaires de nos codes et rétablir celui qui était en honneur chez les brigands de la vieille forêt de Bondy ! Qu'un homme innocent soit victime d'une catastrophe imprévue, c'est un malheur qu'on ne saurait empêcher ; que la loi de solidarité englobe les justes avec les coupables, c'est un fait redoutable devant lequel il faut s'incliner en gémissant ; mais couper le poignet à des enfants de trois ou quatre ans, c'est une infamie, une cruauté sans nom analogue aux pratiques d'un Sargon déjà cité qui crevait les yeux à ses prisonniers, leur amputait quelque membre, comme cela se fait encore dans certaines régions de la Turquie ou dans l'ancien royaume de Behanzin ; c'est au contraire au droit des gens. Priver, sans autre raison qu'une haine brutale, son semblable de ses biens, le chasser de sa pauvre demeure après l'avoir dépouillé, le séparer de sa femme et de ses enfants, obliger ceux-ci à quitter leur patrie sans savoir où diriger leurs pas, pour aller dans une

terre étrangère dont ils ne savent pas la langue, chercher un abri contre l'intempérie des saisons et un peu de pain pour ne pas mourir de faim : cela, c'est la force primant le droit. Outrager des femmes et les mutiler ensuite, cela, c'est la force contre le droit. Fusiller des otages innocents, placer devant le front de bataille des prisonniers, s'en faire un abri et obliger par là les Français à tuer d'autres Français, cela est une cruauté doublée de lâcheté : c'est la force primant le droit. Bombarder des villes sans défense, lancer des bombes sur des édifices religieux, incendier ou ruiner des cités ouvertes sans raisons stratégiques, comme on l'a fait pour Louvain, Reims, Soissons, Arras, etc., c'est pure sauvagerie. Qu'on se serve d'obus comme d'une grêle foudroyante pour détruire des casernes, des dépôts d'armes, des munitions, des trains d'approvisionnement ou de ravitaillement, c'est cruel assurément, mais légitime, étant donné le caractère de la guerre, mais se servir de ces moyens pour écraser des innocents, voilà qui est monstrueux et mérite les châtiments de Dieu. Qu'un officier, se trouvant près d'un blessé qui, à demi-mort, se soulève un peu en comptant sur la pitié de son semblable, que cet officier, dis-je, au lieu de secourir un frère malheureux, lui tire un coup de pistolet et s'enfuie dans les ténèbres parce qu'on l'a aperçu, cet officier est-il chrétien ? est-il même un homme ? n'est-il pas au-

dessous de la brute ? Voilà ce qu'on appelle la force primant le droit.

Peut-être, me dira-t-on, exagérez-vous ; les faits ne sont peut-être pas aussi atroces que vous l'affirmez. Pour n'être pas taxé de parti pris, je cite entre mille un article publié dans le journal *Le Temps* sur ce qui s'est passé en quelques points de la Belgique. L'article est signé Roland de Marès.

On pouvait supposer qu'après la destruction de Louvain et de Termonde, tout avait été dit dans cet ordre de choses et que ce qui fut commis dans d'autres villes n'était qu'une pâle réplique des scènes de pillage et de massacre vécues dans ces deux cités à jamais meurtries. Le récit de ce qui se passa à Dinant — récit fait par un témoin neutre à un journal neutre, le *Telegraaf*, d'Amsterdam, et que connaissent nos lecteurs — prouve que, contrairement à l' « excuse » allemande, Louvain ne fut pas un « accident » et Termonde ne fut pas une « erreur ». Encore peut-on expliquer qu'à Dinant, les Allemands se sentaient tout près de l'attaque des Français, et que, dans leur rage aveugle, ils ont voulu châtier la ville où les troupes françaises leur infligèrent, au début de la campagne, un premier échec. Ailleurs, dans de malheureuses petites villes situées en dehors de la zone des combats, dans de pauvres villages perdus au fond des vallées, ils ont fait pis qu'à Dinant, sans la moindre provocation, sans chercher même un prétexte.

L'enquête, faite par des fonctionnaires belges sur

les événements qui se déroulèrent à Andenne le 20 août, établit que, ce jour-là, à six heures, alors que tous les habitants de la petite ville étaient enfermés chez eux, les soldats allemands se mirent à tirer dans les fenêtres et dans les soupiraux des caves. Au matin, les cavaliers parcoururent les rues en criant que les habitants devaient sortir ; ceux qui obéirent furent fusillés aux premiers pas qu'ils firent. Comme la plupart des habitants s'obstinaient à se terrer dans les caves, les soldats enfoncèrent les portes et les chassèrent à coups de crosse. Toute la population fut rassemblée place des Tilleuls, les femmes à gauche, les hommes à droite. Dans un groupe de 850 hommes, un colonel en prit trois, au hasard, et les fit fusiller. On en prit plus tard encore une quarantaine qui tombèrent sous un feu de salve. Les autres furent retenus comme otages — et, pendant trois jours, la petite ville fut pillée, saccagée. Deux cent cinquante tués, trente maisons incendiées à ras du sol pendant que les officiers prussiens se livraient à des orgies abominables, tel fut le bilan de l'occupation allemande à Andenne.

A Tongres, dans le Limbourg, on groupa les 10.000 habitants dans les rues, on les fit sortir de la ville. Quand ils rentrèrent, toutes les maisons étaient pillées. On prit des civils au hasard et on les fusilla, « pour l'exemple ». On mena ensuite les notables à l'hôtel de ville, la corde au cou, et les soldats de Guillaume II s'amusaient à serrer la corde, obligeant les prisonniers à de lamentables contorsions. On contraignit le procureur du roi à balayer les rues, le juge de paix et le substitut à nettoyer la place devant l'hôtel de ville.

A Tamines, bourg prospère de 5.800 habitants, dans le Namurois, les Allemands incendièrent 181 maisons. Ils ordonnèrent à 500 civils de se ranger sur la Grand'Place et une première décharge des fusils en abattit un grand nombre. Un officier déclara alors aux hommes non atteints qu'ils pouvaient se relever ; mais au premier mouvement qu'ils firent pour se redresser, les mitrailleuses furent dirigées contre eux. Ce fut un soldat portant le brassard de la Croix-Rouge qui acheva les blessés... Les cadavres demeurèrent étendus sur la place pendant vingt heures, puis on obligea un groupe de 200 autres civils à enterrer les morts dans une autre propriété privée. C'est à Tamines que deux hommes et une femme transportant un vieillard infirme furent tués en pleine rue et enterrés sur place.

Partout, en Belgique, ce fut le même système : on groupait toute la population sur un point donné, on fusillait un certain nombre de civils, on incendiait les maisons après les avoir pillées, le feu étant évidemment un moyen de dissimuler le vol.

Les brasiers étaient créés instantanément par des bombes spéciales en grès et en forme de carafon. Ces engins contiennent du phosphore dissous dans du sulfure de carbone, le tout étant baigné de benzine. Sous le choc, le carafon se brise, le sulfure de carbone s'évapore immédiatement, le phosphore s'enflamme et met le feu à la benzine qui crée le brasier. C'est ce que la science allemande a créé de mieux, paraît-il, pour l'affirmation de la puissance allemande dans le monde.

Qu'on ne dise pas que tout cela est le fait de soldats et d'officiers subalternes ; des documents offi-

ciels établissent que les troupes impériales ont agi par ordre dans cette œuvre de destruction. Dans une proclamation adressée aux autorités communales de Liège et datée du 22 août, le général commandant en chef Von Bulow, faisant allusion au sac d'Andenne dont nous parlons plus haut, dit : « C'est avec mon consentement que le général en chef a fait brûler toute la localité et que cent personnes environ ont été fusillées. » A Hasselt, l'autorité militaire allemande obligea le bourgmestre à annoncer par voie d'affiches que, « dans le cas où des habitants tireraient sur des soldats de l'armée allemande, le tiers de la population mâle serait passée par les armes ». A Namur, le commandant de la place lança une proclamation, le 25 août, stipulant que les soldats belges et français qui auraient pu encore se cacher dans la place devaient être livrés immédiatement et ajoutant que « les citoyens qui n'obéiront pas seront condamnés aux travaux forcés à perpétuité en Allemagne ». Dans une lettre adressée au bourgmestre de Wavre, petite ville du Brabant, le lieutenant général Von Nieber, exigeant une contribution de guerre de trois millions, stipulait que « la ville de Wavre sera incendiée et détruite si le paiement ne s'effectue pas à terme utile, sans égards pour personne, les innocents souffriront pour les coupables ».

L'œuvre de ruine et de mort systématiquement accomplie par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, on ne la connaîtra jamais totalement. Il y a des abominations que l'on ne peut raconter ; il y a des hontes que l'on ne peut constater, même dans des enquêtes officielles. Devant

cette chose si grande qu'est le supplice d'un peuple, la haine elle-même demeure impuissante, et l'on ne peut que pleurer dans toute la détresse de l'âme.

Roland de Mares.

Citerais-je encore un autre article à propos de Lille manquant de pain et de charbon ? A l'humble demande du maire, mendiant de la farine pour ses concitoyens, le général Von Heindrich, qui, ayant tout pris aux environs, réquisitionné tous les approvisionnements, laisse la grande cité sans pain et sans ressources, écrit au maire avec une sauvage ironie : « Monsieur le bourgmestre de Lille, adressez-vous maintenant à la Suisse si vous voulez manger. Rappelez-vous son rôle magnanime à l'égard de la ville de Strasbourg en 1870 ; en tout cas, l'autorité allemande ne saurait assumer de nourrir les civils aussi longtemps que l'Angleterre empêchera toute importation par la mer (1). »

Vraiment, les crimes reprochés à Israël par Amos et les autres prophètes dépassaient-ils ceux de ces prétendus défenseurs des droits de Dieu ?

*
* *

Je parle d'Amos et des prophètes d'Israël, parce qu'en Allemagne nous sommes en pays *bibliste* ; on

(1) Cité par L. Latapie dans l'*Express*.

n'y est pas l'ennemi d'un certain esprit religieux — souvent sincère — et l'on ne serait pas fâché de justifier l'abus de la force en faisant appel à certains faits de l'Ancien Testament dont on altère le sens et la portée. A dire toute ma pensée, je crois aussi que le Dieu qu'invoquent nos ennemis est toujours le Dieu non dégagé de ses grossiers anthropomorphismes tel que se le façonnaient les vieux Sémites, plutôt que le Dieu des prophètes et surtout le Dieu de l'Évangile.

C'est sans trop de surprise que j'ai lu un essai de la justification de l'invasion de la Belgique tirée de la Bible. C'est un passage relatif au refus opposé par les Moabites aux Hébreux, qui trouvaient plus court et plus facile de traverser le territoire voisin pour arriver en Chanaan ! Si cette citation n'est pas un simple jeu d'esprit, elle trahit chez son auteur une mentalité bien extraordinaire.

Est-ce que par hasard nos ennemis se regarderaient sans rire comme la nation prédestinée ? Est-ce que, sérieusement, ils regardent la France comme une terre de Chanaan qu'il leur faut à tout prix pour la régénérer ? comme une terre à eux promise, terre riche, excellente, fertile, abondante en fruits, en moissons et en vignes ? Est-ce qu'ils se croient de nouveaux soldats de Josué, ou des janissaires de Jéhu destinés à exterminer la race impie d'Achab et de Jézabel, c'est-à-dire la France? Que la Prusse

étudie donc son passé et ses origines. Je ne dis pas avec de Maistre qu'elle est le crime de l'Europe, mais elle se ressent toujours de l'apostasie des chevaliers de l'ordre teutonique ; elle a au fond de l'âme une aversion profonde pour le catholicisme, et son roi, dans une lettre écrite à l'une de ses parentes, lui recommande de rester toujours bonne protestante comme sa famille, et il ajoute qu'il a, lui, la haine du catholicisme. Cette lettre est dans toutes les mémoires.

Certes, nous sommes coupables et nous regrettons que la France officielle ne soit pas à l'unisson religieux de la majorité du pays, mais tout de même ses représentants ne sont pas des fils d'Achab et de Jézabel ; ils ne nous obligent pas à adorer Baal et Astarté. En dépit de nos fautes, j'espère que, dans la balance de Dieu, le bien qui se fait chez nous fait incliner le plateau du côté de la miséricorde et de l'amour.

*
* *

Après le faux mysticisme, le mensonge.

Qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée. En Allemagne, comme partout ailleurs, il y a d'excellentes gens, de bons catholiques, de bons protestants, édifiants pris individuellement, mais dont l'état d'âme, la mentalité intellectuelle a été en par-

tie déformée. Le mensonge a contribué à fausser les esprits et les cœurs. Dans certains milieux sincèrement religieux, on n'est pas loin de nous regarder comme des impies, des blasphémateurs dignes de tous les châtiments divins. Hélas ! il est si facile et si commun, même chez les catholiques, de s'ériger en justiciers de Dieu ! Aux yeux de certains groupes piétistes, nous sommes de vrais Amalécites, des Chananéens, des Hittites, des Phéréséens que Dieu a en abomination. Certes, nous sommes loin de dissimuler nos tares ; souvent même nous nous faisons pires que nous ne sommes par bravade, légèreté, sottise, manque de sérieux, que sais-je encore ? Mais n'y a-t-il d'Amalécites que chez nous ? Les docteurs des universités allemandes sont-ils donc si orthodoxes ? — Nous ne parlons, bien entendu, que des chaires de théologie protestante. — Ne sont-ils pas tous plus ariens que chrétiens ? Combien y en a-t-il qui croient sincèrement, intégralement à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à sa consubstantialité avec le Père, à la sainte Trinité ? On se sert encore des mots chrétiens, mais à ces bons vieux mots un peu lourds, comme les appelait un de nos sophistes, on donne un sens rationaliste. C'est un acheminement vers le règne intellectuel de l'Antechrist, vers le naturalisme pur, vers cette époque dont Notre-Seigneur disait à ses disciples : « Quand le Fils de l'homme

reviendra trouvera-t-il encore de la foi dans Israël ? »

De plus, on fait croire aux populations que nous sommes les auteurs de la guerre, que nous voulons la ruine de l'Allemagne ; on cache soigneusement les pièces authentiques qui prouvent le contraire, ou on en altère le sens, on leur oppose des documents frelatés. On essaie, et non sans quelque succès, de tromper le monde entier ; on a voulu tromper le Pape lui-même à propos du bombardement sacrilège de la cathédrale de Reims. En dépit des protestations indignées du cardinal Luçon, de ses vicaires généraux présents, des attestations d'innombrables témoins, nos ennemis soutiennent encore qu'ils ont lancé leurs obus parce que les Français s'étaient installés dans ses tours pour les bombarder de là ! En dehors des témoignages irrécusables, on ne voit pas trop comment les Français auraient pu installer des batteries sur ces hauteurs.

Par malheur, ces mensonges répandus à profusion ont produit une impression fâcheuse dans les Etats neutres, et ce n'est guère qu'en ce moment que la vérité commence à se faire jour. Nous ne voulons pas cacher que des pays catholiques, dont nous attendions mieux, réservent leurs sympathies pour nos adversaires, sous prétexte que la France, ayant rompu ses relations officielles avec le Saint-Siège, n'a plus sa place dans le concert religieux des nations fidèles à l'Eglise. Quoi donc ! Parce que, à la

suite d'une déplorable erreur politique, le gouvernement français n'a plus, momentanément, de relations officielles avec la Papauté, on voudrait donner l'hégémonie religieuse, confier la défense de l'Eglise à un souvarain qui hait le catholicisme, à un peuple qui crie : *Loin de Rome !* L'empire d'Occident reconstitué deviendrait le saint empire ROMAIN PROTESTANT ? A quoi songent donc ces grands politiques ?

Mais l'Autriche, dit-on, la catholique Autriche ?

En vérité, est-ce par amour de la religion catholique qu'elle a partie liée avec la Prusse ? Nous sommes loin, très loin de demander son démembrement, voire son abaissement, mais pourquoi ne se dégage-t-elle pas des serres redoutables de son terrible voisin ? Entraînée dans cette orbite pour y chercher la vie, ne s'expose-t-elle pas plutôt à y trouver la mort ?

*
* *

N. T. C. F., il nous en coûte de maudire ; nous n'oublions pas la parole de Dieu : « La vengeance m'appartient : à moi de m'en servir ». Nous ne sommes pas de ces Juifs infortunés qui, arrachés à leur patrie et captifs sur les bords de l'Euphrate, demandaient avec la poésie de l'indignation que la tête des enfants de Babylone fût écrasée contre la muraille ; cependant, tout en faisant les exceptions qui s'imposent à des chrétiens et n'oubliant pas que

Notre-Seigneur a aboli la loi du talion, n'est-on pas en droit de demander à Dieu vengeance ? On répand, vous le savez, à des millions d'exemplaires, adressée à tous les soldats allemands par un comité de femmes de Barmen en Westphalie, une courte brochure où sont condensés les cris de haine de nos ennemis : c'est du délire, de la folie furieuse qui va jusqu'au blasphème sous le vernis religieux. J'en cite un court extrait d'après un de nos journaux ; il est intitulé : *Haine ou amour.*

« J'ai vu sur sa croix Jésus-Christ — Qui est le père de tout amour, — Et qui sur la croix. — Offrait encore son amour à ses ennemis. — Son doux visage me disait : — Allons, chante l'amour, ne hais pas. — Mais je me suis détourné. — J'ai pris ma plume dans ma main. — Et j'écris ceci : Je *hais*, Seigneur. — Du plus profond de mon cœur, je *hais*, Seigneur. — Et, te regardant en plein visage, je dis : — Ma *haine* ne cédera pas à ton amour. — ... Je *hais* mes ennemis jusqu'à la mort (1)... »

A ces cris sauvages dont nous ne citons que quelques mots n'avons-nous pas vraiment le droit de répondre par les imprécations inspirées du psaume 108e que nous récitons à none du samedi :

« Dieu de ma louange, ne garde pas le silence. — La bouche du méchant et du traître s'ouvre contre moi. — Il parle de moi avec une langue menson-

(1) Cité par le *Télégramme.*

gère et il m'assiège de paroles de haine... — Que ses jours soient abrégés, qu'un autre prenne sa charge, — Que ses enfants deviennent orphelins et et sa femme veuve, — Que ses fils aillent errer çà et là en mendiant, et quêter loin de leurs demeures en ruines, — Que le créancier s'empare de ce qu'il a, que des étrangers pillent ses épargnes, — Que personne ne lui vienne en aide, que nul n'ait pitié de ses orphelins, — Que sa postérité soit exterminée, que leur nom soit effacé à la prochaine génération, — Qu'on rappelle devant le Seigneur les crimes de ses pères, — Que le péché de sa mère ne soit pas oublié. — Qu'ils soient sans cesse devant le Seigneur, qu'il fasse disparaître leur souvenir de la terre. — ... Qu'il soit revêtu de malédiction comme d'un vêtement, — Qu'elle pénètre comme l'eau au dedans de lui, comme l'huile à travers ses os, — Qu'elle soit le manteau dont il l'enveloppe et la ceinture qui ne cesse de l'entourer... »

Non, Seigneur, nous ne demandons pas que toutes ces imprécations se réalisent sur nos frères ennemis, malgré leurs cruautés ; cependant,puisqu'ils se vantent de ne vivre que de la Bible, qu'ils n'ont pas honte d'appliquer à la pieuse Belgique qu'ils ont écrasée le passage relatif au refus opposé aux Hébreux par les Moabites, pourquoi n'appliquerions-nous pas à ces hommes de proie les anathèmes qu'ils méritent si bien ?

Faut-il nous décourager, cesser de prier sous prétexte que nous ne sommes pas encore exaucés? Non, car le succès n'est promis qu'à la persévérance...

Euntes ibant et flebant mittentes semina sua ! Ils allaient mêlant leurs larmes aux semences qu'ils jetaient dans leurs champs. Ces paroles sont vraies à la lettre en ce qui regarde les pays envahis, là surtout où les batailles ont eu lieu et durent encore. Bien des cultivateurs n'ont plus ni fermes, ni chevaux, ni bœufs, ni semences pour labourer et semer ; assis au milieu des ruines fumantes, ils regardent tristement leur champ en friche. D'autres, moins malheureux, labourent et sèment envers et contre tout, parfois même sous la menace d'obus qui tombent auprès d'eux.

Ah ! N. T. C. F., malgré vos angoisses et vos deuils, vous êtes encore des privilégiés, vous pouvez labourer, semer, planter sans crainte ; malgré les tristesses actuelles, vous pourrez moissonner dans la joie, recueillir vos gerbes lourdes de grains. De vous l'on peut dire : *Qui seminant in lacrymis in exsultatione metent.*

Courage et confiance, la victoire se prépare ; elle vient lentement, mais elle vient. Elle ne saurait être rapide, puisque la guerre a changé ses procédés, que, devenue souterraine, sous-marine, aérienne,

elle déroute les prévisions, elle paralyse l'élan de nos soldats en transformant les batailles en une série de sièges.

Qu'est-ce que Dieu fera sortir de ce creuset gigantesque où se mêlent comme des matières en fusion toutes les haines, toutes les passions bonnes et mauvaises, toutes les convoitises, toutes les ambitions ? Sera-ce de l'or ? Non, l'âge d'or est passé depuis longtemps, nous ne le retrouverons plus sur la terre, où jusqu'à la fin le mal sera mêlé au bien, l'ivraie au bon grain. Que veut-il ? Nous l'ignorons, car ses desseins ne se manifestent qu'à longue échéance. Par les invasions des Barbares, il préparait un monde nouveau, une transformation chrétienne de l'âme humaine. Que prépare-t-il à l'heure actuelle ? Quand on réfléchit sur ce bouleversement universel des peuples, il est impossible de n'y pas soupçonner un dessein spécial de Dieu.

Agréez, N. T. C. F., l'assurance de nos sentiments paternellement dévoués en Notre-Seigneur.

63

TABLE DES MATIÈRES

—

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia Paris 14e. — 17.840

N° 14

“ *Pages actuelles* ”
1914-1915



Contre l'Esprit Allemand

Mesures d'Après Guerre

PAR

LÉON DAUDET



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

Léon DAUDET

Contre l'esprit allemand

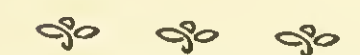
Mesures d'après-guerre



PARIS
BLOUD & GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7
—
1915

CONTRE L'ESPRIT ALLEMAND

Mesures d'après-guerre (1)



Le Wagnérisme et ses ramifications.

Les influences intellectuelles étrangères, si elles sont fortes et pénétrantes, démantèlent un pays de la même façon que la non-préparation à la guerre, à laquelle du reste elles contribuent. Il serait absurde, et d'ailleurs impossible, de ne pas savoir, d'ignorer systématiquement ce que produit, dans l'ordre de l'esprit, un puissant voisin. Il est dans le tempérament français d'accueillir avec bienveillance, et même avec engouement, les manifestations artistiques venues du dehors. Mais il est dangereux de se livrer, corps et âme, à un génie ennemi, surtout quand ce génie a fait la preuve qu'il était ennemi, et de la façon la plus éclatante, surtout quand il y a, dans ce génie,

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1914.

quelque chose d'irréductiblement opposé à notre tempérament national. Ce fut le cas pour les drames musicaux de Richard Wagner.

Je dis : les drames musicaux. Je ne dis pas : la musique. La proscription de Schubert, de Schumann, de l'immense Beethoven, — dont les origines étaient flamandes, — serait stupide. Avec Wagner, il s'agit de tout autre chose : d'une glorification méthodique, systématique, des annales légendaires germaniques, d'un effort de transplantation de la tragédie antique dans le peuple allemand et, pour le peuple allemand, d'une conquête des cerveaux, des imaginations, par les nerfs dans un sens allemand. *Origine et Développement*, *Ursprung und Entwickelung* sont inscrits sur le fronton de ce que beaucoup de Français enivrés appelaient, hier encore, le temple de Bayreuth. Du point de vue qui nous occupe, Richard Wagner a, ethniquement et politiquement, une importance presque comparable à celle d'un Fichte sonore. Il fait, qu'on le veuille ou non, partie intégrante des intentions conquérantes et absorbantes de l'impérialisme allemand. Il a frayé la voie aux armées.

Comment, en dépit de certaines résistances, mal équipées et mal instruites, s'est-il insinué, puis installé chez nous une quinzaine d'années après la guerre de 1870-71 où il avait écrit contre nous son impardonnable pamphlet : *Une capitulation* ? Voilà ce

qui, je crois, a été jusqu'à présent assez mal connu. J'apporte ici le témoignage de mon propre emballement et celui de tous mes camarades. J'assistais et je manifestais, dans le sens prowagnérien, à la fameuse représentation de *Lohengrin*, dite « du petit marmiton », à l'Eden de la rue Boudreau. Mon père, bien qu'ardemment patriote et ancien combattant de 70-71, y applaudissait Wagner avec moi. Hugues le Roux avait publié la veille une interview d'Alphonse Daudet dans le *Temps* — c'était la mode alors — qu'il serait bien intéressant de relire aujourd'hui, et où l'admirateur de *Lohengrin* signalait cependant le conflit, en cette affaire, de l'esprit germanique et de l'esprit latin. Il importe que ces mélanges de clairvoyance et d'aveuglement cèdent désormais à une clairvoyance complète.

La vogue de Wagner en France a pris naissance d'abord dans les milieux scientifiques, notamment dans les salles de garde des hôpitaux et chez les jeunes gens de nos Ecoles qui, à l'époque, allaient compléter leurs études dans les laboratoires allemands. S'il s'était agi d'un snobisme de désœuvrés, le mal n'eût pas été aussi profond. Il s'agissait de bien autre chose : d'une réaction spiritualiste contre le matérialisme et l'évolutionnisme qui pesaient si rudement sur ceux de ma génération. On peut dire que l'Allemagne a bénéficié de cette réaction de la jeunesse française sous deux formes : le kantisme et

le wagnérisme. Quelques-uns de mes amis, les plus intelligents, les plus laborieux, étaient ainsi complètement germanisés, proclamaient ouvertement la supériorité de la culture allemande en science et en art. Leur exemple était contagieux. A l'époque dont je parle, tout adversaire de la métaphysique allemande ou de Richard Wagner était considéré comme un imbécile, avec lequel il n'y avait même pas lieu de discuter. Une aristocratie intellectuelle était composée de ceux qui avaient fait le pèlerinage de Bayreuth, suivi les cours de Erb, de Wundt, des élèves de Virchow, ou fréquenté le laboratoire de Kölliker. Un grand nombre d'entre nous parlaient couramment la langue allemande, lisaient Gœthe dans le texte et récitaient les livrets de *Tristan et Iseult* et de la *Walkyrie* en s'extasiant : « C'est du Dante ! »

Pour comprendre cet enthousiasme, il faut se rendre compte de la dépression morale de grands garçons de vingt à vingt-cinq ans, surmenés par les concours, passant leur matinée à l'hôpital, leur après-midi dans les laboratoires et les bibliothèques, et opprimés par l'ambiance d'un plat réalisme, d'un « naturalisme » extrêmement grossier ou d'un agnosticisme à la Renan qui, lui aussi, faisait fureur. Avec ce manque de choix qui caractérise en général les très jeunes gens, nous étions en quête d'un idéal, d'une fenêtre qui ne donnât pas sur un charnier, ou sur une doctrine désespérante ou morne, ou sur

un doute. Wagner était là, avec ses histoires embrouillées d'or du Rhin pris et repris, de nains, de géants, de vierges guerrières, de héros purs, de « par pitié sachant », — *durch mitleid wissend,* — et cette mythologie de fer-blanc qui, aujourd'hui, nous fait sourire. On se jeta avidement sur sa symbolique. On analysa ses intentions morales et amorales ; on scruta finement sa mystique. Que de fois, au lit des malades, dans ce jour gris d'hiver qui tombe maussadement des fenêtres des hôpitaux, à la salle d'opérations, autour des microscopes en batterie, — microscopes Zeiss, d'Iéna, à immersion naturellement, — j'ai entendu fredonner le thème du feu, celui de l'épée, celui du sommeil, celui du destin, courtes évasions vers le rêve, hors d'un réel immédiat et brutal. Dès que nos conversations d'étudiants s'élevaient au-dessus du terre à terre quotidien ou du professionnel, ou des brigues et intrigues de Faculté, le nom de Wagner reparaissait. Le jeudi soir, accouraient chez mon père une vingtaine de mes compagnons d'études, totalement étrangers à la littérature, mais désireux de rencontrer là des musiciens ayant connu le maître de Wahnfried, des poètes comme Mendès, ou des correspondants de journaux allemands ayant été admis dans son intimité. On les harcelait de questions ; on ne se rassasiait pas d'entendre de leur bouche comment *il* s'habillait, comment *il* riait, comment *il*

parlait, comment *il* grimpait aux arbres ou imitait le chien furibond pour fuir les importuns. Je me rappelle le mot d'un de mes amis, aujourd'hui médecin célèbre, devant le convoi funèbre de Victor Hugo à travers Paris : « Qu'est-ce que Hugo à côté de Wagner ?... Un moustique ! » Un autre disait : « Wagner est le premier des embryologistes et des ethnographes de tous les temps. Son œuvre a un goût de genèse. Elle est un pont entre la science et l'art. »

On trouverait des vestiges de cet état d'esprit extasié en feuilletant les collections des petites revues qui pullulaient à l'époque, et où surabondent les gloses et interprétations des divers drames wagnériens. Ces insanités avaient un grand succès. On les répétait, on les colportait un peu partout.

Sans doute y avait-il, dans d'autres milieux, quelques résistances acharnées. Elles paraissent manquer de sérieux, tenir à l'ignorance ou à la concurrence. L'objection du bonhomme Sarcey : « J' comprends pas, je r'nonce à comprendre », trop souvent répétée, faisait rire. J'ai entendu un de mes camarades lui répliquer : « Essayer de comprendre quand on ne comprend pas, c'est précisément cela qui est beau, Monsieur Sarcey. » Il en était de même des plaisanteries, d'ailleurs portant à faux, du boulevard et de ses journaux. Wagner est long et diffus, mais il n'est pas obscur en somme, et sa caractéristique

dramatique est plutôt une suite alternée de tortueuses explications, trop complètes, et de brutalités. Musicalement il n'est pas tapageur, s'il est quelquefois éclatant ; peu d'œuvres donnent une impression de fondu, d'estompé, de brume de son, comme *Tristan et Iseult*. De sorte que ces critiques, injustes, erronées, incompétentes, portaient encore de l'eau à son moulin.

Je dois noter que la production successive, sur la scène française, de ses drames musicaux, production habilement calculée et graduée pour surexciter la curiosité et le désir, vint en aide à cette frénésie. On en avait assez pour s'exalter, on n'en avait pas assez pour se lasser. Il est remarquable que *Parsifal*, le saint des saints, n'ait été finalement représenté à l'Opéra qu'à la veille de la deuxième guerre franco-allemande, comme si un malin génie allemand nous disait : « Vous avez avalé toute son œuvre. Maintenant, comme dessert, voici nos pruneaux. »

C'est ainsi qu'en 1893, — vingt-trois ans après 70, — la première représentation de *la Walkyrie* à l'Opéra fut non seulement une solennité artistique, mais un regain pour le wagnérisme. Des milieux scientifiques et médicaux, des premiers pèlerins de Bayreuth, cet engouement avait gagné maintenant la totalité du public. Je n'ai jamais assisté, au théâtre, à un triomphe aussi complet. J'ajoute, pour être

véridique, que la salle était remplie d'Allemands et que, dans les couloirs, on mâchait de la paille à qui mieux mieux. Il n'y a pas à douter que chacune de ces soirées était considérée au delà du Rhin comme une victoire du germanisme et comme devant servir à la future conquête territoriale de la France. Aveugles, trois fois aveugles ceux qui, même maintenant, après la terrible preuve de 1914, continuent à ne pas s'en rendre compte ! On peut admirer la musique de Wagner, mais il faut savoir aussi que les drames de Wagner sont une avant-garde, et qui ne lâche pas aisément ses positions une fois conquises.

Je n'ignore point qu'en Allemagne même Wagner éprouva de vives résistances et des mécomptes, avant d'obtenir la seconde couronne de l'empire. Je n'ignore point que maintes fois, surtout en présence de Français, il s'est emporté contre la lourdeur et l'incompréhension de ses compatriotes. Tout cela est de nulle importance en présence de ce fait qu'il a jeté un voile somptueux sur l'immense pénurie artistique de son pays entre ces deux dates 1870-1914, et qu'il a ainsi servi l'Allemagne de toutes ses forces, de toute sa robuste et captivante individualité. Vers la fin du livre très documenté et intéressant qu'il a consacré à Wagner et à son œuvre, Edouard Schuré écrit ceci : « Le théâtre antique est sorti d'un culte religieux et des entrailles du polythéisme grec. L'opéra moderne, sauf de rares excep-

tions, est une œuvre de luxe et de divertissement. Le théâtre de Wagner est le premier qui ait été fondé uniquement pour une idée. »

Parfaitement, et cette idée est celle de la grandeur, de la suprématie allemandes. Je citerai encore Edouard Schuré, peu suspect de manquer de déférence pour Wagner, au chapitre de la *Tétralogie des Niebelungen* :

Nous touchons enfin à la création sinon la plus parfaite, du moins la plus surprenante et la plus colossale du poète musicien. Tout y est extraordinaire et hors cadre : le sujet, l'idée, la forme, la proportion même de l'ensemble. Son étrangeté défie la comparaison et son audace rompt en visière avec toutes les habitudes du théâtre contemporain. Entrevu au sortir de la jeunesse, ébauché dans la force virile, continué en exil, abandonné, repris, achevé enfin vingt ans environ après sa conception première, ce drame gigantesque occupe une place capitale dans le développement de l'artiste. Il a plané sur sa vie orageuse et obsédé sa pensée comme le génie à la fois sombre et lumineux de sa destinée, ce génie qui lui commandait, semble-t-il, d'oser toujours davantage et de couronner son œuvre par une tentative unique dans les temps modernes...

... *De quoi s'agit-il dans ce drame auquel l'auteur a rattaché la fondation d'un nouveau théâtre conçu dans un esprit diamétralement opposé aux théâtres existants, et qui forme comme le couronnement d'une œuvre entière ? Ressusciter l'ancien mythe et la légende héroïque des Germains en ses couleurs fortes et primitives, les fondre en un seul tout par le souffle d'une inspiration nouvelle sous la maîtrise d'une grande pensée, et représenter ce vaste en-*

semble en quatre journées ou drames successifs, à la manière des trilogies antiques, avec toute la splendeur décorative et l'exécution parfaite que réclame un sujet aussi riche : tel était le projet.

Siegfried étant le personnage central et saillant de l'épopée germanique, « le dessein extrêmement hardi du poète était de renouer la tradition héroïque des Germains, qui se groupe autour du personnage de Siegfried, au mythe des dieux germaniques et scandinaves dont Odin [en allemand Wotan] est le chef ». Somme toute, Wagner a réussi ce que le dramaturge Hebbel, avec sa trilogie des *Niebelungen*, avait manqué. Il a donné à l'imagination allemande son théâtre et rafraîchi, pour le peuple allemand, l'épopée de ses origines. Sans lui, le grand effort militaire et politique de 1870-71 n'aurait eu ni les mêmes conséquences ni le même rayonnement. Son œuvre, dont je ne discute nullement la puissance éducative quant à l'Allemagne contemporaine, est consciente et appropriée. Consciente, car ce débineur acharné des travers de ses compatriotes attachait, comme eux, une importance considérable aux sources légendaires, à la valeur ethnoplastique de la mythologie et des sagas. Appropriée, car ces aventures excessives et sauvages sont baignées dans la brume métaphysico-musicale qui convient au tempérament germanique. Elles donnent l'illusion d'une grande profondeur sur le plan du rêve

guerrier et mythique, comme sur le plan sonore. Nietzsche, en dépit de la faiblesse de son *Cas Wagner*, où la haine se ressent trop de l'amour antérieur et participe à ses injustices, Nietzsche a relevé cependant avec finesse que l'écueil sur lequel donna le vaisseau de Wagner était la philosophie de Schopenhauer.

L'anneau de Siegfried est, en effet, schopenhauerien, mais il n'en convenait que mieux à la nation pour laquelle il était forgé. C'est en ce sens que nous devons reprendre à notre compte le refrain murmuré par Nietzsche derrière le char du triomphateur, son *memento quia pulvis* de disciple refroidi :« L'adhésion à Wagner se paie cher. »

L'auteur du *Cas Wagner*, en parlant ainsi, faisait allusion à l'abaissement, à la vulgarisation du goût, dont il rendrait le magicien de Bayreuth responsable. Mais si je répète à mes compatriotes : « l'adhésion à Wagner se paie cher », c'est parce que, à mon sens, il dénationalise les Français à la façon d'un Kant, d'un Hegel ou d'un Schopenhauer. Il a insinué dans nos esprits, par l'oreille, — comme le beau-père d'Hamlet, — et par l'entendement comme ces philosophes, aussi par la magnificence de ses spectacles, le poison germanique. Il aura fallu, pour nous en délivrer, la guerre de 1914. Désormais, nous l'examinerons et nous le jugerons, au lieu de le subir comme nous le fîmes pendant vingt-cinq ans.

Nous dégagerons des *Maîtres Chanteurs* la formule d'individualisme germanique qui y est si toxiquement contenue, ce que Nietzsche appelle aussi « une indifférence toujours plus grande à l'égard de toute discipline sévère, noble et consciencieuse au service de l'art ». Nous dégagerons de *Tristan et Iseult* la formule schopenhauerienne du renoncement et du pessimisme anarchique qui décompose la morale occidentale en une contrefaçon du bouddhisme. Nous dégagerons de *Parsifal* l'illustration scénique du modernisme à l'allemande, son essai de parodie sacrilège. Nous dégagerons enfin de la *Trétralogie* le suc vireux, quintessenciel, du germanisme légendaire.

C'est plus qu'il n'en faut pour bannir ce poète ennemi de notre cité.

L'incursion de Wagner en France était allée si loin qu'elle avait fini par nous faire admettre, sous prétexte de traduction littérale, un invraisemblable charabia copié, calqué sur la syntaxe allemande, le type même du français légal que nous eût infligé une Allemagne victorieuse. Qu'on relise, pour s'en rendre compte, si on en a le courage, les traductions d'Alfred Ernst et de Louis Pilate de Brinn'Gaubast. On ne comprendra plus, dans quelques mois, comment le public de l'Opéra en était descendu au point de subir patiemment un pareil affront fait à notre langage, c'est-à-dire à ce que nous avons de plus pré-

cieux avec notre sol. Rien ne démontre mieux, plus brutalement, la nocivité foncière du wagnérisme que cette intervention du Procuste allemand dans notre claire et noble syntaxe. De là à nous imposer, sur nos scènes lyriques, le texte allemand lui-même, c'est-à-dire la botte du vainqueur de 70, il n'y avait qu'un pas, et ce pas avait été franchi. En vérité, quand je me reporte à cette lointaine année de 1913, — de la même qualité de lointain que 1869, — je me dis qu'il était temps de secouer le joug, à tous les points de vue, industriel et financier, comme diplomatique et intellectuel. Ce qui nous menaçait, si nous n'avions réagi, c'était l'esclavage !

Chaque âge, dans chaque nation, a ses méthodes. L'Allemagne de 1813, frémissante de passion ethnoplastique et du désir de relèvement, avait le lied guerrier. L'Allemagne de 1913, ivre de conquête et d'orgueil, avait l'opéra de Wagner. Mais alors que le lied ne valait que pour l'Allemagne et agissait au dedans d'elle, l'opéra de Wagner agissait chez nous. Il était une forme de l'envahissement. Il était à lui seul Kœrner, Arndt et Rückert. Il était l'ennemi dans la place.

Il faudrait citer tous les poèmes de Arndt pour y retrouver le chant de l'impérialisme tel qu'il enivre encore les sujets de Guillaume II. Ecoutez *la patrie de l'Allemand* :

Quelle est la patrie de l'Allemand ? est-ce le pays de Prusse ? le pays de Souabe ? celui du Rhin, où les raisins mûrissent ? celui du Belt, où la mauve voltige ? Oh ! non, oh ! non ! sa patrie doit être plus grande !

Quelle est la patrie de l'Allemand ? est-ce le pays de Poméranie ? le pays de Westphalie ? celui où tourbillonne le sable des dunes ? celui où le Danube court en mugissant ? Oh ! non, oh ! non ! sa patrie doit être plus grande !

Quelle est la patrie de l'Allemand ? est-ce le pays de Bavière ? le pays de Styrie ? celui où paissent les troupeaux des Marses ? celui où l'habitant de la Marche trouve le fer ? Oh ! non ! oh ! non ! sa patrie doit être plus grande !

Nomme-la donc, cette grande patrie ! est-ce le pays des Suisses? le pays du Tyrol ? son peuple me plaît. Mais non, mais non ! la patrie de l'Allemand doit être plus grande !

Nomme-la donc cette grande patrie ! c'est sans doute le pays d'Autriche, puissant en honneurs et en victoires ? Oh ! non, oh ! non ! la patrie est plus grande encore !

Nomme-la donc cette grande patrie ! est-ce le pays que les princes ont ravi à l'empereur et à l'empire ? Oh ! non ! oh ! non ! la patrie doit être plus grande encore !

Nomme-la donc cette grande patrie ! — Ecoute : c'est tout le pays où retentit le langage allemand, où les chants célèbrent Dieu dans son ciel. Brave Allemand, voici ce que tu dois nommer ta patrie !

Cela continue ainsi, sans que cesse un moment l'état de griserie ethnique, cet état qui n'a pas commencé, on le voit, avec les victoires allemandes de 1870. Il respire encore dans les strophes suivantes du même Arndt :

Etre Allemand est un honneur ; Dieu soit loué, je suis

Allemand ! Que je serais triste si je ne l'étais pas ! je regarderais avec envie les hommes allemands !

L'Allemand n'est pas semblable au renard et au lynx dans les cavernes ; il ne cache pas son âme devant ceux qui rôdent et qui épient. il la porte franchement sur son visage !

J'ai parcouru bien des pays lointains, mais sur terre je ne vis rien au-dessus de l'Allemagne !

Les mœurs allemandes sont au-dessus des mœurs étrangères. Tout le fruit que j'ai recueilli de mes voyages, c'est que j'aime les mœurs allemandes !

Que celui qui aime la vertu et chante l'amour vienne dans notre pays allemand ; si son cœur et ses regards ne sont pas troubles, il les verra marcher se donnant la main avec des gestes d'anges ; alors il souhaitera d'être Allemand et il entendra retentir jusqu'au ciel : « Dieu soit loué, je suis Allemand ! »

Théodore Kœrner a une autre embouchure, mais l'inspiration est exactement la même, ainsi qu'en témoigne ce *Chant de chasseurs* :

Courage, chasseurs libres et alertes. Détachez le fusil de la muraille. L'homme courageux combat le monde. Courage, à l'ennemi ! Courage, au champ de bataille, c'est pour la patrie allemande.

De l'est, du nord, du sud, de l'ouest, la main de la vengeance nous rassemble ; de l'Oder, du Weser, du Mein, de l'Elbe, du vieux père Rhin, des vallées du Danube, nous sommes tous accourus.

Nous sommes tous frères, c'est ce qui accroît notre courage. Le lieu sacré du langage nous unit. A nous un Dieu, une patrie, un fidèle sang allemand.

Ce n'est pas pour conquérir que nous avons quitté le foyer paternel. Nous combattons la honteuse oppression. Qu'elle périsse dans le sang.

Mais vous, qui nous aimez fidèlement, que le Seigneur soit votre bouclier ; dussions-nous le payer de notre sang. La liberté est le premier des biens, coûtât-elle mille fois la vie.

Partons, joyeux chasseurs ; libres et alertes, partons, malgré les pleurs de nos amantes. Dieu nous aidera dans cette guerre juste. Courage, au combat ! Mort ou victoire ! Courage ! frères, à l'ennemi !

Quant à Rückert, Edouard Schuré, dans son *Histoire du Lied en Allemagne* — réplique, en quelque sorte, de son *Richard Wagner* — analyse ainsi ses *Trois compagnons :*

Trois soldats sont ensemble à la guerre, l'un est Prussien, l'autre Autrichien, le troisième ne dit pas de quel pays il est. Frappés d'un coup de mitraille, ils tombent tous trois ensemble, l'inconnu au milieu, les deux autres à ses côtés. L'un crie : Vive la Prusse ! L'autre : Vive l'Autriche ! Alors l'inconnu se relève et s'écrie d'une voix défaillante : Vive l'Allemagne ! Les deux autres se relèvent, se cramponnent à ses bras et tous trois, avant d'expirer, s'écrient encore une fois : Vive l'Allemagne !

Cela est-il d'hier ou d'il y a cent ans ?

Qu'on ne s'y trompe pas : l'ardeur nationale qui anime ces petits poèmes est également brûlante, également motrice dans le « leit motiv » wagnérien.

En voulez-vous une preuve récente ? Un des premiers journalistes de ce temps, Pierre Lalo, le fils du grand musicien du *Roi d'Ys* et le critique musical du *Temps*, se trouvait à Bayreuth au moment de l'ouverture des hostilités. La mobilisation générale fut annoncée solennellement, pendant un entr'acte de *Parsifal*, devant le théâtre wagnérien, par les notabilités de l'endroit, au son de trompettes qui exécutaient les principaux motifs de la *Tétralogie*. C'est ainsi que tout naturellement ces chants belliqueux se liaient à la guerre.

Il y a un sophisme qui consiste à dire : « Wagner est une source d'héroïsme en même temps que de nostalgie. Ce sont là les deux grands leviers du drame lyrique. Il suscitera aussi bien l'héroïsme des Français qu'il suscite celui des Allemands. » Rien de plus faux. Il ne viendrait pas à l'idée des officiers allemands d'entraîner leurs régiments au son de la *Marseillaise*. Ce qui a été conçu par un artiste de génie, ou dans une illumination géniale, pour l'entraînement d'un peuple déterminé, ne saurait entraîner un autre peuple. L'élan communiqué tient précisément à une communion intime et profonde entre ce chant, doublé de ce rythme, et ce peuple. Ce qui ébranle l'un n'ébranle pas l'autre. Jusque chez l'ennemi, sans doute, ce chant de guerre poursuit son action ; mais il la poursuit au détriment de ceux qui l'ont adopté imprudemment, et qui sont

ainsi façonnés par lui à la ressemblance de ceux qu'ils combattent. Ces « motifs » de Wagner sont des commandements militaires en langue allemande. Ils ne valent que pour les Allemands. Mais ils valent, en France, contre les Français.

Nous ne manquons pas, Dieu merci, d'entraîneurs nationaux, adaptés à notre tempérament, à nos aspirations et qui remplaceront avantageusement l'ethnoplastique wagnérienne.

Est-ce à dire qu'il faille bannir Wagner de nos concerts, traiter comme nul et non avenu ce magistral trouveur de sonorités et de rythmes ? Ce serait folie. Pas au lendemain de la guerre, mais plus tard, il n'y aura aucun inconvénient à exécuter ni à entendre de copieux fragments de *Tristan et Iseult*, de *Parsifal* et des *Maîtres chanteurs*. Ces œuvres seront alors remises à leur plan ; la guerre et la critique issue de la guerre auront passé sur elles et fait le tri du bon et du mauvais. Mais nous ne fournirons plus d'aliment à l'idolâtrie prowagnérienne, qui faillit étouffer le génie musical français. Mais les sonneries guerrières allemandes de la *Tétralogie*, le boute-selle de *Siegfried*, la charge de la *Walkyrie* et la diane de l'*Or du Rhin* ne viendront plus, dans des décors appropriés, au milieu des acclamations de la colonie allemande installée chez nous, dénationaliser et germaniser nos jeunes gens. La leçon victorieuse de 1914 sera plus complète et plus claire

que la leçon désastreuse de 1870. Nous refuserons la coupe tendue par le perfide magicien de Wahnfried, où est le venin de mort et de vie, de mort quant à la France, de vie quant à l'impérialisme allemand.

On remarquera que je ne me suis nullement placé jusqu'ici au point de vue du goût en général, point de vue que Frédéric Nietzsche a développé, dans son *Cas Wagner*, avec un mélange de justesse et de rancune. Ce qu'il dit du cabotinage et du gros effet chez Wagner est, à mon avis, très exact. L'auteur de *Parsifal* est un dramaturge à effets extérieurs ; en quoi il diffère profondément d'Eschyle, d'Euripide, de Shakespeare et de Corneille, qui sont des dramaturges à effets intérieurs ; à nœuds et dénouements de crises psychologiques, commandées soit par la fatalité, soit par les tempéraments. La *Tétralogie* est un gigantesque trompe-l'œil. La matérialité du philtre gâche *Tristan et Iseult*, où le sublime est obtenu par le murmure marin et un chant de pâtre. De là vient que ce fabricant de sortilèges, étincelants mais bruts, est un si mauvais maître de musique, s'il est un excellent entraîneur d'Allemands. Ses imitateurs, en France comme ailleurs, ont toujours été au-dessous de tout. Je ne m'étendrai également ni sur la question du leit-motiv, dont l'invention est antérieure à Wagner et qu'il a seulement vulgarisée, ni sur les formidables steppes d'ennui qu'il

aménage dans ses scénarios. Ce sont là sujets rebattus et devenus singulièrement inactuels. Félicitons-nous seulement de ce que la guerre de 1914 doive nous débarrasser de cette tyrannie dramatico-intellectuelle qui pesait sur nous.

Les Français vont pouvoir se rendre compte qu'il existe une admirable musique française, un grand génie lyrico-dramatique du nom de Rameau et que l'éducateur de l'héroïsme par la scène porte chez nous le nom de Pierre Corneille.

Frédéric Nietzsche et le Nietzschéisme.

De tous côtés, en Angleterre, en Russie, en France, ce n'est qu'un cri contre Frédéric Nietzsche et ses responsabilités dans les méthodes barbares des Allemands en campagne. A beaucoup un parallèle semble s'imposer entre les théories implacables de l'auteur de *Zarathoustra* et les atrocités qui ont signalé le passage des armées de Guillaume II en Belgique et dans le nord de la France. Ce rapprochement est séduisant et il est facile. C'est pourquoi il convient de s'en méfier. Sans nier la part d'influence de Nietzsche dans le sauvage orgueil de l'impérialisme allemand, je la crois infiniment moins grande que celle de Kant, de Fichte et de Wagner, pour ne citer que ces trois maîtres d'erreurs. Ce

n'est pas toujours le plus cynique qui est le plus nocif.

Les soldats allemands, a-t-on assuré, ont les œuvres de Nietzsche dans leur sac. J'imagine qu'ils doivent y trouver quelques morceaux durs à avaler. La vérité est que Nietzsche, écrivain d'humeur, ami de la contradiction et très souvent envers lui-même, malade surtout et de plus en plus hanté par la résistance morale à la maladie, n'est guère accessible à Fritz, à Hans, ni à Michel, ces trois prototypes du troupier poméranien. Est-ce à dire qu'il n'y ait pas une certaine ressemblance entre les procédés impitoyables de Fritz, de Hans, de Michel et de leurs chefs et maints aphorismes de *la Volonté de Puissance ?* Certainement non. Issu d'une famille polonaise, les Nietski, fils d'un pasteur de la Saxe prussienne, Nietzsche est un curieux et instable amalgame mental de deux éléments ethniques qui prennent alternativement la parole en lui, se contredisent, se combattent et souvent se déchirent : il a du Slave la souplesse et la recherche des articulations entre l'intelligence et la sensibilité. Il a de l'Allemand le rigorisme déductif et la foi dans l'origine-développement. Sous l'action de la fléchette héréditaire qui donne la clé de son talent et de sa destinée, il a poussé au paroxysme ces deux tendances antagonistes, qui lui présentent successivement toutes leurs facettes. Il est ainsi très capable

de mouvoir des intellectuels, des inquiets et des malades dans le sens de la férocité, ainsi que ceux qui gravitent dans l'orbite ou la dépendance de ces intellectuels, de ces inquiets, de ces malades. Mais on ne l'imagine pas déterminant pour des masses d'hommes, et son rayonnement n'est pas comparable à ceux que j'ai envisagés précédemment.

Toutefois je suis persuadé qu'en dépit de ses invectives contre ses compatriotes, il eût été extrêmement flatté d'être considéré comme leur Attila métaphysique, comme ayant déchaîné leurs fureurs. Les ambitions démesurées de l'impérialisme germanique actuel eussent plu à son « dionysisme », à sa conception dynamique des « maîtres » dignes de ce nom. Il eût débiné férocement Guillaume II, mais il lui eût donné du surhomme, et son orgueil n'eût pas manqué de traits empoisonnés à notre adresse, à celle des Anglais et des Belges. Je vois d'ici le paragraphe de sa plume, intitulé « neutralité », et où il eût rejoint, en ricanant et en les injuriant, von Jagow et Bethmann-Hollweg. Car il faut toujours, même quand il adhère, qu'il grince et qu'il déchire. Puis n'avait-il pas la prétention de devenir, avec les années, un cataclysme, un fléau, une convulsion des peuples? S'il vivait encore, il songerait : « Mes temps sont venus », et il enverrait, sous sa grosse moustache, un sourire à son miroir. Il fut, avant tout, avant même le délire de grandeurs, un immense fat.

Une dame de ma connaissance, femme de haute intelligence et de forte culture, aujourd'hui disparue, faisait le voyage de l'Engadine, il y a de cela une trentaine d'années. Au petit jour, elle remarqua qu'un voyageur aux yeux étincelants, aux épaisses moustaches, en veston gris foncé, une couverture sur les jambes, — bien qu'on fût en été — avait pris place en face d'elle : « Madame, vous ne dormez plus. Je ne dors pas davantage. Voulez-vous que nous causions ? »

Elle accepta. Il fut d'une verve, d'une éloquence extraordinaires, prenant, les uns après les autres, les écrivains contemporains, les analysant, les louant, les déchiquetant. A mesure qu'il parlait, remontant sa couverture et frémissant d'esprit, il émanait de lui, de son ton, du timbre de sa voix, une sorte de malaise. Il s'en aperçut et d'un air triste : « Je ne vous fatigue pas ? »

— Mais non, vous m'intéressez beaucoup, au contraire.

— Si, si, je dois vous fatiguer... Cela arrive toujours ainsi. » Un long silence, puis : « Je suis Frédéric Nietzsche. » A partir de là il ne dit plus un mot, ne répondant que par un pâle sourire aux remarques de sa compagne de voyage. Arrivé à destination, il la quitta cérémonieusement. Elle avait eu l'impression « d'un homme qui meurt de faim au milieu de fabuleuses richesses ». C'est tout

à fait cela. Son œuvre si abondante, si touffue, laisse un sentiment de dévastation. Brûlant ce qu'il avait adoré, adorant ce qu'il avait brûlé, il était en outre atteint de sicambrisme. Son existence était un drame dans lequel il se jouait à lui-même une infinité de petits drames, et je la comparerais volontiers à la scène fameuse de *Hamlet*, à la représentation des comédiens à Elseneur, avec son double tiroir d'allusions à des allusions.

Trois ouvrages, entre autres, sont à consulter si on veut comprendre non seulement la nature psychologique de Nietzsche, — plus intéressante, je crois, que ses thèses, — mais les antinomies qui sont en lui : *la Morale de Nietzsche*, par Pierre Lasserre ; *la Vie de Frédéric Nietzsche*, par Daniel Halévy, et *Apollon ou Dionysos*, par Ernest Seillière. Ses recueils les plus significatifs sont : *Aurore*, *le Voyageur et son ombre*, et *la Volonté de Puissance*. Quant à son *Zarathoustra*, auquel il attachait tant d'importance, le pauvre, c'est une contrefaçon allemande des sublimes chants de *l'Enfer*, une effroyable salade du Dante, de Lamennais et du Quinet d'*Ahasvérus*. Voilà un ouvrage auquel va nuire la guerre de 1914 ! Car Nietzsche, malgré qu'il en eût, a certainement bénéficié de la victoire allemande de 1870. « ... Peut-être, disait-il à Jacob Burckhardt, peut-être cette guerre aura-t-elle transformé notre ancienne Allemagne. Je la vois plus

virile, douée d'un goût plus ferme, plus fin. » L'auteur du *Crépuscule des idoles* connaîtra bientôt son crépuscule. Il n'est que temps d'exposer les origines de son succès en France, succès relativement récent.

De même que le wagnérisme fut chez nous une réaction contre le matérialisme et l'évolutionnisme, de même le nietzschéisme fut une réaction contre la pitié russe, la vogue de Tolstoï et des adeptes de la non-résistance au mal. Les hommes de mon âge ne se rappellent pas sans horreur cette période de sensiblerie universelle, pendant laquelle il était de bon ton de mépriser la force et la santé et de considérer comme une brute toute personne capable de défendre, les armes à la main, son logis, son sol, son langage ou ses traditions menacées. Bénéficiant sur le tard de son grand et juste prestige de romancier et d'observateur, le vieillard aberrant d'Iasnaia Poliana chaussait en France les pantoufles humanitaires de feu Victor Hugo. La littérature et la vie courante étaient encombrées de pardonneurs, de rédempteurs, d'anges déchus et de rachetés. Les choses en étaient à ce point que toute vertu — au sens latin — était regardée avec dégoût. Ce fut là, entre parenthèses, une des origines du pacifisme, de l'antimilitarisme et de quelques-unes des folies qui faillirent nous perdre, qui nous auraient perdus, sans le ressort providentiel de notre race.

Au milieu de cet affaissement presque général et de cette dévirilisation des caractères, le sarcasme de *Zarathoustra* tomba comme un pavé dans la mare aux grenouilles. Frédéric Nietzsche inaugura alors le snobisme de la dureté, moins redoutable, à tout prendre, que celui de l'acceptation, dans la condition où se trouvait alors la France vis-à-vis de la débordante Allemagne. Il est évident que très peu de ceux et de celles — car il y avait des admiratrices dans son affaire — qui se réclamaient de lui avaient une notion distincte de ses tranchantes affirmations ; il est clair que cette apologie de la vigueur et de l'équilibre, de la méfiance armée et de la vigilance, dans un grand malade, présentait à la réflexion quelque chose de douloureusement ironique ; il est clair que les attaques de Nietzsche contre le christianisme et contre la Rome des papes sont comme un lointain écho du Kulturkampf et une réminiscence du *Los von Rom*, transportés de la politique bismarckienne dans la philosophie du surhomme ; il est clair que cet amas de sentences et d'images, de réminiscences venues des quatre coins de l'horizon littéraire et, notamment, de La Rochefoucauld, de Laclos, d'Helvétius et de Stendhal, aboutit à un terrible fatras. Ceci constaté, aussi fortement et nettement que possible, — car il y a plus d'une page où ce malheureux homme donne la nausée à son lecteur, — il convient

de ne pas charger Nietzsche de tous les péchés du criticisme, du schopenhauérisme et du wagnérisme.

C'était, autant qu'on en peut juger, un esprit apte à tout concevoir sous la forme du dynamisme, de l'énergie tendue. Sa fameuse distinction d'Apolliniens et de Dionysiens aboutit, en somme, à la séparation du statique et du dynamique. Il était de ces géomètres pour qui les surfaces sont des intersections de mouvements de lignes, de ces psychologues pour qui les états d'âme sont des conflits, momentanément figés et fixés à leur point mort. Son impatience est un éboulement, sa précipitation intellectuelle est voisine de l'épilepsie. Sa réflexion procède par jets courts et fulgurants, qu'il raboute ensuite tant bien que mal. Il adapte frénétiquement la circonstance à son système. Souffrant, il hait et raille la souffrance comme « quelque chose qui doit être surmonté ». Ecorché vif, physiquement et moralement, il crie de toutes ses forces sur le promontoire du « retour éternel » : « Oui, encore une fois ! » Ombrageux, trépidant, fébrile, il érige en axiomes et en règles l'angoisse, la trépidation, la fébrilité. Blasphémateur jusqu'à ce point où le blasphème se perd dans la niaiserie, comme une gourme de l'adolescence persistant dans l'âge mûr, il lui attribue une force brisante qui n'existe pas. Croyant faire sauter un monument, c'est à peine s'il déplace une

motte de terre. De même qu'il s'écarte violemment de ce qui l'a attiré, de même il écarte violemment ceux qu'il attire, et sa fascination n'est pas durable. Il peut être un danger, mais un danger qui passe vite, comme celui d'un projectile.

Ainsi que pour son ami-ennemi Wagner, les reproches qu'on lui a adressés pour commencer, n'étant pas ceux très graves qu'il méritait, l'ont plutôt servi qu'ils ne lui ont nui. On a maudit en lui l'apologiste de la force. D'abord, c'est ce qu'il a de plus sincère, de plus spontané. Ensuite, la force est souvent une bonne chose, ne fût-ce que lorsqu'elle s'oppose à la force, et nous le voyons bien en ce moment. La force est un passage inévitable des affaires humaines ; il est bon de le savoir et de s'y préparer. Elle est intimement liée à la vie, et on ne peut pas plus la condamner qu'on ne condamne la vie elle-même. Supprimer la force, c'est se supprimer, chez les individus comme chez les nations. Ce qui est blâmable, c'est son abus ; mais celui-ci ne peut être limité que par une autre force de sens contraire. On s'est scandalisé de sa véhémence, de son manque de ménagements. L'eût-on préféré sournois et insidieux ? Qu'il soit rebutant par endroits, c'est une autre affaire, et je prie de croire que je ne conseillerai qu'on le mette dans aucun programme d'enseignement. Mais il y a des parcelles utiles à retenir dans les jugements qu'il consacre aux Allemands. Quand il rend visite à Ger-

mania, il n'oublie certes pas d'emporter son fouet. Qu'on en juge :

Leurs vices — aux Allemands — *sont, avant comme après, l'ivrognerie et le penchant au suicide. Ce dernier est un signe de lourdeur d'esprit qui se laisse facilement pousser à abandonner les rênes. Le danger pour eux se trouve dans tout ce qui lie les forces de la raison et déchaîne les passions, comme par exemple l'usage excessif de la musique et des boissons spiritueuses. Car la passion allemande se retourne contre ce qui lui est personnellement utile, car elle est destructive d'elle-même, comme celle de l'ivrogne. L'enthousiasme lui-même a moins de valeur en Allemagne qu'ailleurs, car il est stérile.*

Ceci est tiré d'*Aurore* et n'est déjà pas très aimable. Dans *le Voyageur et son ombre*, il est dit que *à tous égards Gœthe se plaçait au-dessus des Allemands et maintenant encore il se trouve au-dessus d'eux. Il ne leur appartiendra jamais.* Un peu plus loin, Luther est qualifié de « cerveau obtus ». Voilà qui eût chagriné Fichte, qui faisait de Luther « l'homme allemand ». Toujours au sujet de Gœthe, il est déclaré tranquillement que *sa parole et son exemple démontrent que l'Allemand doit être plus qu'un Allemand pour être utile, ou même seulement supportable aux autres nations.* Retenons encore cette remarque : *Etre un bon Allemand, c'est cesser d'être Allemand... Celui qui veut du bien aux Allemands devra veiller, pour sa part, à grandir toujours au-dessus de ce qui est*

allemand. C'est pourquoi l'orientation vers ce qui n'est pas allemand sera toujours la marque des hommes distingués de notre pays.

Je passe sur une définition de la « joie maligne » du dommage causé à autrui, — *Schadenfreude*, — qui est un travers national allemand, pour arriver à ce petit bouquet : *Aucun des peuples civilisés n'a une aussi mauvaise prose que le peuple allemand ; et si des Français spirituels et délicats disent : il n'y a pas de prose allemande, il ne faudrait en somme pas s'en formaliser, vu que cela est dit avec des intentions plus aimables que nous ne le méritons. Si l'on cherche une raison à cela, on finit par faire la découverte étrange que l'Allemand ne connait que la prose improvisée et qu'il ne se doute pas qu'il en existe une autre.*

Nietzsche constate — et ceci est en effet d'une grande importance — qu' « il ne viendrait à personne l'idée de parler de classiques allemands », qu'il n'y a pas de classiques allemands. Il écrit : *Quand on lit Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fontenelle (particulièrement* les Dialogues des morts), *on est plus près de l'antiquité qu'avec n'importe quel groupe de six auteurs d'un autre peuple... Ils contiennent plus d'idées véritables que tous les ouvrages de philosophie allemande ensemble...* Je recommande à Romain Rolland sa définition de Jean-Paul Richter : *En somme, il n'était pas autre chose qu'une mauvaise herbe bariolée et d'une odeur violente, qui se mettait à pous-*

ser, d'un jour à l'autre, dans les sillons féconds et précieux de Schiller et de Gœthe. C'était un bonhomme convenable et pourtant un homme fatal, la fatalité en robe de chambre.

On pourrait composer une brochure de telles amabilités, quelques autres encore pires et plus cruelles, adressées, dédiées par Frédéric Nietszche au peuple allemand. Sa conception la plus singulière en ce sens est sans doute celle qu'il expose en tête du *David Strauss* de ses *Considérations inactuelles*, quand il se demande si la victoire allemande de 70-71 n'équivaudra pas à *une défaite, je dirai même l'extirpation de l'esprit allemand au bénéfice de l'empire allemand.* Il y a là presque une prophétie. Après de longues et vigoureuses considérations sur ce thème, il conclut : *C'est donc se méprendre grossièrement que de parler d'une victoire de la civilisation et de la culture allemandes, et cette confusion repose sur ce fait qu'en Allemagne la conception nette de cette culture est perdue.*

On raconte qu'il fut profondément dégoûté d'entendre Wagner déclarer — lors de la première représentation de la *Tétralogie* à Bayreuth en 1876 — aux hégéliens et aux schopenhaueriens purs Allemands : « Mon art signale la victoire de l'idéalisme germain sur le sensualisme gaulois. » En effet, il est possible de relever, et on a relevé chez Nietzsche un sens de la hiérarchie, un besoin de classer, de déclasser, de reclasser les valeurs, assez habituel

aux « Gaulois » et qui fait partie intégrante de toute culture véritable. Mais le tour pédantesque qu'il donne à ce travail et le caractère de rigidité que lui confère son immense orgueil sont, par contre, profondément germaniques. Malgré tout, le besoin de détruire domine en lui celui de créer. Pour se diriger, il met le feu. Il est incendiaire par besoin de clarté.

La deuxième partie de sa déplorable existence est tout occupée par la question du retour éternel, du recommencement perpétuel des choses et des êtres. Sa folie aidant, il vit là, dans cette pensée « lourde et difficile », une explication globale du monde, une régénération stoïque, un nouveau rachat de l'humanité, une hygiène, une religion..., quoi encore ? La psychologie a étudié ce phénomène mental baptisé « paramnésie » où la circonstance, se dédoublant devant l'esprit, semble avoir déjà été vécue Dans certaines affections cérébrales, la fréquence de cette illusion augmente. De là, sans doute, est née chez Nietzsche la conception du fameux « grand midi », qui marque l'apogée du recommencement, et du grand minuit, qui marque le point de départ d'un nouveau tour de la roue universelle :

> Oh ! homme, attention !
> Que dit le minuit profond !
> Je dormais, je dormais,
> Du rêve profond je suis éveillé...

Il y a quinze ans, cette tirade lyrique des douze coups de minuit faisait fureur et l'on croyait y discerner d'étranges beautés. C'était le bouquet du feu d'artifice de Zarathoustra, prophète des temps nouveaux. Aujourd'hui les baguettes retombent, et bientôt le fatras de Nietzsche ne sera plus qu'un souvenir dans l'imagination de ceux d'avant la grande guerre, d'avant « le vaste mur criblé de balles », comme disait Alphonse Daudet.

Cette rapide revue des récents engouements progermaniques et de leurs dangers nous prouve, entre autres choses, la haute nécessité de la critique philosophique et littéraire *défensive* quant aux apports étrangers. Non seulement cette critique s'est peu exercée, — si l'on excepte quelques études de Jules Lemaitre, de 1886 à 1900 environ, — comme rectificatrice des entraînements métaphysiques et musicaux par nous analysés ; mais encore nous avons failli nous laisser imposer l'autorité, à tendance nettement allemande, du juif danois Georges Brandès, apologiste de Nietzsche et détracteur sournois des productions françaises et du tempérament français. J'ai vu ce personnage à Paris, chez mon père. Il ne nous a pas fallu de longues séances pour reconnaître en lui l'ennemi, d'autant plus perfide et dangereux qu'il savait mêler habilement la flatterie à la cuistrerie. Sans exagérer son influence, il ne convient pas de la négliger et de lui dénier sa part

dans les tentatives de démantèlement intellectuel dirigées contre nous, comme une préparation à la guerre par les armes.

La liaison allemande, militaire, historique, sociale, musicale, scientifique et critique depuis 1870.

Le récent manifeste des intellectuels allemands prônait leur militarisme comme la couverture nécessaire de leurs travaux scientifiques, artistiques et littéraires, comme une œuvre d'art protégeant leurs progrès et leur culture. Il y a là une vue juste : la pensée moderne nationale, dans notre Europe militarisée, grandit et prospère, sous toutes ses formes, à l'abri des baïonnettes et des canons. Diminuez ces défenses et cette pensée est aussitôt menacée, en même temps que le langage qui la soutient. Il n'y a pas un Allemand qui n'ait la conception très nette de cette dure réalité, et il faut espérer qu'il n'y aura plus demain un seul Français pour prétendre le contraire. Qu'on souhaite pour l'Europe un meilleur état de choses, — précisément par la disparition du militarisme allemand, — c'est une autre affaire ; mais même quand le terrible joug infligé au vieux monde depuis cent ans aura disparu, il restera cette règle générale que des biens précieux excitent la convoitise et doivent être d'autant plus sévèrement

protégés qu'ils sont plus précieux. Cette vérité élémentaire est de celles que l'état de paix apparente fait oublier le plus facilement. Pourquoi cela ? Parce que la protection, la vigilance, exigent un effort et que le retour à la négligence paresseuse est une forte tentation. Voyez comme, quinze années après la déroute de 70, la France politique donnait déjà des signes de manque de mémoire et de négligence, qui s'aggravèrent d'une façon terrible de 1885 à 1897, puis aboutirent à l'affreuse période de 1897 à 1905, où éclata l'alerte de Tanger. Ni veilleur, ni guetteur, ni pilote, ainsi peut se résumer notre histoire politique pendant cette longue durée. Le laisser-aller était tel qu'il dépassa l'alerte de Tanger et subsista même après Agadir (1911), même de 1911 à 1913, où nous furent prodigués de si redoutables avertissements, dont le Livre jaune, récemment publié, porte la trace ineffaçable.

Dans le monde universitaire, scientifique, lettré français, ce laisser-aller ne fut pas moindre. En 1900, par exemple, on pouvait compter les professeurs en Sorbonne, les hommes de laboratoire, les professeurs à l'Ecole de Médecine, les écrivains en renom qui pratiquaient vis-à-vis de l'Allemagne, le système de la surveillance défensive. Une grande crise récente avait permis d'en opérer le dénombrement. Il est intéressant de feuilleter aujourd'hui l'*Enquête sur l'influence allemande* que publia, en

1903. M. Jacques Morland. Elle offre un miroir assez exact des erreurs fantaisistes et des illusions dont se berçaient un grand nombre de nos concitoyens, choisis parmi les plus instruits ou se croyant le mieux renseignés. La réponse du célèbre physiologiste René Quinton, dans sa tranchante précision, donna un son de cloche qu'on n'avait pas beaucoup l'habitude d'entendre à ce moment-là. J'en citerai le principal morceau qui est, sur le terrain scientifique, un bon exemple de ce que j'entends par les termes de « défense intellectuelle nationale ».

Les principales sciences biologiques sont : la chimie, l'anatomie comparée, la paléontologie, la zoologie, l'embryogénie, la physiologie, la microbiologie. Or un homme fonde la chimie : Lavoisier ; un homme fonde l'anatomie comparée et la paléontologie : Cuvier ; un homme fonde la zoologie philosophique : Monet de Lamarck ; un homme fonde l'embryogénie : Geoffroy Saint-Hilaire ; un homme fonde l'histologie : Bichat ; un homme fonde la physiologie : Claude Bernard ; un homme fonde la microbiologie : Pasteur. A. Lavoisier, nous devons toutes les connaissances que nous possédons sur la constitution fondamentale du monde ; à Cuvier, les méthodes et les lois qui ont permis la classification des êtres aujourd'hui vivants et la reconstitution de ceux qui peuplaient le globe aux époques disparues ; à Lamarck, la grande pensée de l'évolution ; à Geoffroy Saint-Hilaire, la notion du parallélisme entre les transformations embryonnaires et les transformations antérieures des espèces ; à Bichat, la révélation des tissus organiques ; à Claude Bernard, l'intro-

duction du déterminisme dans les phénomènes physiologiques ; à Pasteur, la conception de la maladie, en même temps que la découverte, par la seule induction, de tout un univers invisible ; ainsi les connaissances fondamentales sur lesquelles repose notre conception même du monde vivant ont une origine qui est française.

Mais, vers le même temps, le haut enseignement, dans presque tous les domaines, adoptait les méthodes allemandes. Le socialisme français, tournant le dos à Proud'hon, se donnait entièrement à Karl Marx. Quant à la littérature, elle déchaînait, il faut bien le dire, le fléau de l'antimilitarisme et de son congénère l'antipatriotisme. Le moment n'est pas venu de citer les noms et les textes ; mais ils sont dans toutes les mémoires. Nous savons parfaitement comment la France a failli être empoisonnée et comment elle ne s'est guérie que par l'effet de la menace allemande. Cela désormais appartient à l'histoire, une histoire qu'il ne sera plus permis, pour un long stade du moins, de fausser ni d'obscurcir.

Or, en Allemagne, au contraire, quelles que fussent les différences et divergences entre les historiens, les savants, les économistes et les critiques, — je ne parle pas des lettres, quasi mortes chez nos voisins après 1870, — toutes les branches de la connaissance et de l'enseignement coopéraient à l'extension de l'Empire et à l'affermissement de la

maxime homicide : l'Allemagne au-dessus de tout : *Deutschland über alles.*

C'était là le double résultat d'une tendance naturelle et d'un plan concerté.

Tendance naturelle : car, depuis les victoires de 70, tout ce qui est spécifiquement allemand, dans toutes les catégories de l'activité intellectuelle, a subi l'attraction orgueilleuse et dominatrice de cette grande secousse. Ceux mêmes qui, comme Karl Marx, luttaient en apparence contre l'impérialisme et affichaient à l'occasion, par position de doctrine et de parti, quelques sympathies apitoyées et platoniques pour la démocratie française, ceux-là aussi étaient, par la force des choses, entraînés dans le tourbillon et travaillaient à la germanisation. Comment, d'ailleurs, l'auteur du lourd, pesant, indigeste *Capital* ne serait-il pas, jusque dans ses révoltes, un propagateur de semences allemandes, et comme tel, au dehors, un propagandiste de la conquête ? Comment ceux qui le subissaient chez nous auraient-ils échappé à l'ambiance juive allemande de ses funestes écrits, où des réminiscences de Spinoza voisinent avec des reliefs de Hegel ? Mettez le nez dans les démonstrations de Marx, et vous serez suffoqués par leur fort parfum teutonique, et vous vous représenterez ce que deviennent, avec le temps, les disciples français d'une pareille méthode, désarmés par leur vénération même. C'est une des ironies du

socialisme international que ses maîtres allemands, Marx et Lassalle, continuent à nationaliser dans leur sens, — fût-ce à leur corps défendant, — à combattre ainsi ethniquement et psychologiquement leurs propres doctrines. Pacifistes par leurs affirmations, ils demeurent guerriers par leur substance et leur influence contredit leurs thèses. Lassalle, vers la fin de sa vie, n'était pas si loin de Bismarck.

Je citerai, à cette occasion, quelques passages très significatifs d'un discours du célèbre orateur allemand Vollmar, une des lumières de la *Social Demokratie*, sur « les devoirs prochains » de ladite *Social Demokratie*, discours prononcé dès 1891. Il fit, dans les milieux révolutionnaires, beaucoup de bruit et donna lieu à d'ardentes controverses. On le trouvera au complet dans l'ouvrage de M. Edgard Milhaud, la *Démocratie socialiste allemande*, dont je cite les dernières lignes :

Que l'on songe aux extraordinaires efforts faits par le prolétariat allemand pour conquérir, réduit à ses seules ressources, sa part de vérité et de beauté. La cause de la civilisation, sous toutes ses formes, sous tous ses aspects, est la *sienne*.

Il ne s'agit pas, on le voit, d'un adversaire de l'internationale ouvrière.

L'attitude, nettement impérialiste et nationale, du parti socialiste allemand dès le début de la guerre de

1914 était donc annoncée solennellement par Vollmar, depuis vingt-trois ans, dans les termes suivants :

Si un parti ouvrier a, en tout temps, rempli et est résolu à remplir, en tout temps, les devoirs de fraternité internationale, c'est bien le parti allemand. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait aussi pour nous des tâches et des devoirs nationaux. Car, quelque cosmopolite que puisse être la pensée d'un homme, il doit reconnaître, s'il n'est pas un rêveur, que les conditions économiques n'agissent pas d'une manière absolue et mécanique, mais que les différences des peuples et des communautés ont des racines profondes. Nous aurons à attendre longtemps encore les « Etats-Unis d'Europe ».

Suivaient quelques injures au tsarisme russe et aux dirigeants français, « multipliant les plus basses flagorneries devant la puissance la plus arriérée, la plus despotique de l'univers », pour aboutir à la conclusion suivante, qui a au moins le mérite de la franchise :

Si jamais quelque part on devait espérer que, dans le cas d'une attaque dirigée contre l'Allemagne, l'agresseur pourrait compter sur la démocratie socialiste allemande, cette espérance serait profondément déçue. Si tôt que notre pays est attaqué du dehors, il n'y a plus qu'un seul parti, et nous, démocrates socialistes, nous ne serons pas les derniers à faire notre devoir. Et nous le ferons d'autant plus volontiers si l'ennemi de toute la civilisation, si la barbarie russe se trouve en question.

Il est impossible, on l'avouera, d'être plus ferme et plus catégorique.

Sous des formes très diverses, Auer, député au Reichstag, Bebel, Liebknecht et combien d'autres orateurs de la Social Demokratie ont reproduit à satiété des déclarations semblables. Il m'est donc impossible de saisir, sur ce terrain patriotique et militaire, la moindre différence de fait et d'attitude entre les prétendus révolutionnaires allemands et les plus notoires tenants de l'impérialisme germanique. Entre la conception belliqueuse de l'historien Treitschke, auteur de l'*Histoire de l'Allemagne au dix-neuvième siècle,* théoricien de la *Weltpolitik*, et celle du social-démocrate Vollmar, surtout entre les résultats pratiques auxquels ces conceptions doivent aboutir, je ne distingue, je l'avoue, que des nuances de vocabulaire. Car les récents événements ont prouvé suffisamment que les distinctions, que l'on feignait de croire fort visibles et tranchées, entre la qualité d'agresseur et celle d'attaqué, peuvent être recouvertes de la plus épaisse couche de mensonges et dissimulées aux regards de toute une nation. Or là était le seul fossé entre un Treitschke et un Volmar ou un Liebknecht ; il est aisément comblé.

Plan concerté : car, par-dessus les dissidences inévitables dans un vaste et laborieux pays, on peut suivre la liaison des volontés allemandes dans le sens de la conquête à main armée, comme on suit la

courbe d'une fièvre. Cependant que les historiens et les ethnographes, s'appuyant sur les fantaisies de Gobineau, réclamaient, pour la race allemande, le premier rang dans la civilisation et le droit à s'imposer à l'univers, les savants allemands dirigeaient leurs théories ou leurs découvertes dans un sens favorable à cette suprématie. Elle était un dogme aux yeux d'un Koch ou d'un Ehrlich, lançant leurs inventions incomplètes comme des industriels lancent un produit, devenus en quelque sorte thérapeutes d'Etat. Elle était un dogme aux yeux d'un Wagner, remettant la légende des origines germaniques au creuset de la musique conquérante. Elle était un dogme aux yeux d'un Treitschke ; un dogme aux yeux d'un Hæckel, acharné à faire de son monisme de primaire un instrument de domination tudesque ; un dogme aux yeux des innombrables critiques, depuis un Bode jusqu'à un Nordau, uniformes dans leurs procédés et comme militarisés dans leurs sentences, qui allaient cherchant, dans toutes les directions, l'origine allemande, le cachet allemand, la visée allemande, prônant, exaltant ce qui leur semblait conforme, dissipant, rabaissant ou niant ce qui leur semblait contraire. Elle était un dogme, cette suprématie, aux yeux de tous les techniciens, grands industriels, constructeurs, manufacturiers, qui appliquaient vivement, avec ingéniosité, les recherches des théoriciens. Elle était un

dogme pour les économistes, les sociologues et pour les social-démocrates, préoccupés de l'expansion allemande, de sa réaction sur le bien-être et la condition politique de l'ouvrier allemand, avant de l'être de la paix et de la fraternité internationales. Chacun de ces hommes avait, dans un coin de son esprit, le plan du remaniement européen que lui semblait exiger la prééminence de sa nation et était prêt à sacrifier à ce plan sa probité professionnelle, son renom européen antérieur et toutes les sympathies superficielles acquises à l'occasion des congrès et séances académiques. « Allemand d'abord, homme ensuite », telle était la devise de cette armée d'intellectuels, marchant du même pas que l'armée tout court et vers le même but, exactement décidée aux mêmes exactions, aux mêmes cruautés en vue de l'empire.

Celui qui n'a pas compris ou pas voulu comprendre ce mouvement d'ensemble, cette perversion systématique de la nation allemande prise en bloc, tourne le dos à la réalité. Tant que l'Allemand ne sera pas guéri de l'allemanité définie par Fichte, il n'y aura point de repos pour l'Europe. Tant que la France ne prendra pas les mesures politiques et intellectuelles de sauvegarde que commandera la situation, même et surtout au lendemain de la guerre, il n'y aura pas de sécurité pour la France. Ce n'est pas en quelques mois, ce n'est pas spontanément

qu'un peuple comme le peuple allemand se guérit d'une longue erreur, descendue des cimes de la métaphysique vers les besoins les plus immédiats, les plus matériels. Il y faudra, de la part des alliés vainqueurs, un long effort et une extrême vigilance ; il y faudra aussi des organismes permanents, chargés de surveiller et de réprimer, même après le démembrement nécessaire, les morceaux tendant à se rejoindre et les futures tentatives d'empiétement.

La Défense nationale intellectuelle.

Ceci n'est qu'un rapide exposé ou, si l'on préfère, une ébauche des mesures nécessitées par notre délivrance du joug allemand. Un Etat vraiment national en confiera la tâche à ses éducateurs. A quoi servirait-il d'avoir ruiné le prestige de l'armée allemande, si nous conservions le culte et l'usage d'une philosophie qui a présidé à la formation de cette armée, et d'une méthode qui l'a déchaînée, si nous conservions le culte et l'usage des tours d'esprit d'où est sortie la politique de l'empire allemand ?

Il faudra donc, bon gré mal gré, se résoudre — et ce ne sera pas une tâche commode — à dékantiser l'enseignement supérieur français. La difficulté de cette tâche tient à ce que le kantisme a poussé chez

nous des racines lointaines et profondes et jusque dans l'école primaire. Mais ce n'est pas à ses extrémités, c'est à son centre qu'il conviendra de le combattre, ou plus exactement de le remplacer. Le retour à la philosophie classique de Platon, d'Aristote et de saint Thomas, à la partie saine, non mécaniste, du cartésianisme, je veux dire au *Discours de la Méthode*, s'impose. Sans compter les ressources admirables qu'offrent, au point de vue philosophique, des génies aussi divers que Pascal, que Bossuet, plus près de nous, que Ravaisson — dans son fameux *Rapport* — que Claude Bernard. Bien qu'Allemand, l'illustre auteur de la *Monadologie*, Leibniz, est en dehors et au-dessus de l'allemanité. Il reste un formateur, non un déformateur de l'entendement. La jeunesse française l'étudiera toujours avec profit. Il ne s'agit nullement d'ailleurs de rayer Kant, Fichte, Schelling et Hegel de l'histoire de la philosophie, ce qui serait absurde. Mais la présentation critique, et *non plus privilégiée*, de leurs systèmes, de leurs faiblesses, de leurs erreurs, à leur rang et dans leur catégorie allemande, suffira pour les découronner. Ils ne devront plus être offerts aux jeunes imaginations françaises comme des modèles, des sages irréfutables et des maîtres de maîtres. Cette mesure raisonnable et légitime, appliquée partout de bonne foi, arrêtera net la germanisation de l'esprit français. Remis dans ses normes traditionnelles, délivré du cauchemar du cri-

ticisme transcendantal, de l'absolu par le devenir, de l'identité des contradictoires et de quelques autres formules proprement germaniques, cet esprit retrouvera ses dons naturels de classification, d'ordre, de hiérarchie, auxquels est liée la force du pays. Rappelons-nous que l'immense échafaudage de la métaphysique de Hegel aboutit, en somme, à diviniser cyniquement l'Etat prussien! C'était là ce fameux *devenir* qui a tourné, même chez nous, la tête à tant de gens et fait tomber, entre autres, Ernest Renan dans le renanisme.

La logique, trop dédaignée depuis quarante ans, la psychologie, délivrée d'un bagage de laboratoire — originairement allemand — qui l'alourdit et la ridiculise, aideront à dissiper les obscures émanations de la philosophie de l'Inconscient. Le champ est vaste des remplacements heureux qui pourront et devront s'opérer dans ce domaine si important de la connaissance, bénévolement abandonné par nous, depuis 1870, à la glorification de nos implacables ennemis.

Bien loin de montrer à ses élèves une Allemagne des penseurs distincte, dès la fin du dix-huitième siècle, de l'Allemagne politique et militaire, le maître français insistera, textes en mains, sur ce fait indéniable que l'Allemagne des penseurs a, sur toute la ligne, depuis Fichte et Hegel jusqu'à Karl Marx, — voir sa correspondance avec Engels, — cherché,

réconisé, encouragé l'unité politique allemande, d'où est sorti le militarisme conquérant. Quelles que soient les explications et les excuses que les derniers disciples français de Hegel ou de Marx chercheront à cette attitude, elle commande la nôtre du point de vue national. Nous devons rejeter le poison, même s'il nous est tendu dans des coupes sur lesquelles sont inscrits de grands mots vagues. Derrière ces grands mots, il nous faut distinguer maintenant les « trognes armées » dont parlait Pascal. Sans doute, il est pénible d'avoir à abandonner des idées ou des préjugés sur lesquels on vivait depuis de longues années, et qui avaient fini par contracter alliance avec des sentiments ancrés, avec des illusions tenaces. Mais n'est-ce pas le bénéfice moral de la guerre que de faire, sur son tableau sanglant, la preuve directe et irréfutable de ce qui était utile et de ce qui était nuisible, de ce qui servait et de ce qui desservait le pays, soit en diminuant sa résistance, soit en augmentant celle de l'adversaire. Je crois avoir montré qu'intellectuellement nous n'avions tiré de nos désastres de 1870 aucune leçon, aucun profit. Il ne faut pas qu'il en soit de même, cette fois, pour nos succès. Cette forme éducative de la Revanche ne sera certes pas la moins importante. C'est celle à laquelle l'Allemagne s'attend le moins, celle peut-être qui lui portera, après celui de la guerre, le préjudice le plus durable.

Débarrassés des brumes allemandes, de l'empire de Kant et de ses successeurs, les jeunes Français devront revenir aux humanités, à cette formation latine notamment que rien ne remplace et qui, en vertu de longues affinités, demeure une des sources de notre énergie nationale, l'aliment ethnoplastique sans rival. La Providence a voulu qu'un puissant souffle patriotique ait balayé, à l'appel du danger, les moroses ferments déposés dans les âmes par une éducation à contre-sens, où la lettre étouffait l'esprit. La tradition héroïque française s'est reconstituée en quelques heures, comme si elle n'avait pas été pourchassée ou amoindrie, depuis trop d'années, dans les textes augustes par lesquels elle est fixée et encouragée. Car il faut bien nous répéter que l'héroïsme n'est pas seulement une impulsion sensible et nerveuse — auquel cas il est passager et superficiel — mais la plus haute fleur de la raison. Or cette raison a sa racine chez les Anciens, qui sont nos guides. Une forte méthode transmise et continuée, une mise en place d'arguments justes, des exemples formulés dans l'airain d'une langue qui a le signe de l'éternel et qui donna naissance à la nôtre, voilà les points d'appui solides du sacrifice de l'individu à la chose publique ; voilà ce qui, avec de bons chefs et des armements complets, procure la victoire. Relisez dans *le Pape* la page célèbre de Joseph de Maistre sur le latin. La clarté, la solidité

du jugement, meuvent avant tout le courage des hommes. La peur, la faiblesse, sont filles de l'erreur et de la confusion mentale.

C'est dire qu'il faudra traquer les méthodes allemandes, si contraires à notre génie national, qui s'étaient glissées, puis tyranniquement installées dans nos Facultés. Ces méthodes ont pu donner quelques résultats outre Rhin. Ici, elles ne sauraient aboutir qu'au désarroi et à l'abaissement. L'abus des fiches, de la notation pour la notation, de la glose, même insignifiante, l'abus du point de vue « origine » et la manie du développement sont, pour nous Français, des adversaires aussi certains que les soldats de la garde prussienne. Avec quel bonheur nos étudiants renonceront à des pratiques absurdes, qui opprimaient leurs tendances naturelles ! Avec quelle joie ils s'arracheront à la barbarie scientifique, à la barbarie par intrusion, dans les lettres et dans l'histoire, d'une fausse statistique et d'une mathématique arbitraire ! Avec quelle émotion ils retrouveront ces deux compatriotes en exil : le choix et le goût !

Dans le domaine des sciences historiques, l'éducateur ne saurait trop avoir recours au maître incomparable qu'est Fustel de Coulanges. Non seulement l'auteur de l'*Histoire des Institutions politiques de l'Ancienne France* et de la *Cité antique* est un modèle de clarté, de pénétration et de logique françaises ;

non seulement il joint au scrupule acharné de la documentation exacte — on connaît son fameux : « Avez-vous un texte ? » — la juste perspective des points de vue ; mais il est encore, suivant un mot fameux, un de nos très rares historiens « qui ne soient pas de guerre civile », qui aient fait comprendre et sentir l'unité française. L'erreur qui divise, la plus grave de toutes, l'erreur historique est, par lui, impitoyablement pourchassée. On sait comment il fit litière de l'absurde théorie dite des deux races, « la conquérante et la conquise », dont ont tellement abusé les historiens révolutionnaires, Michelet et Quinet en tête, et qu'ont utilisée contre nous les Allemands. Les auteurs de cette thèse et de ses congénères seraient sans doute épouvantés, s'ils pouvaient suivre à la piste les conséquences désastreuses d'un de ces paradoxes qui séduisent, parce qu'ils appuient une chimère politique, mais qui démantèlent littéralement la cité. Il n'est pas d'étude plus importante que celle de l'histoire, ni qui retentisse plus directement sur l'Etat et sur les destinées d'un peuple. Faussée, elle précipite vers l'abîme. Redressée, elle refait des hommes, des conducteurs, des chefs. Fustel de Coulanges est un de ces grands redresseurs.

Ce que va perdre Wagner en tant que dramaturge doit être restitué à Pierre Corneille, dramaturge de la cité et des sacrifices qu'elle commande,

le plus grand stimulant d'héroïsme et de patriotisme qui soit. Wagner propage à la fois l'allemanité et l'individualisme. Nous avons vu comment ces deux points de vue sont conciliables. Corneille transmet intact au génie français l'héritage latin du devoir vis-à-vis de la communauté. Ses vers gravent des annales impérissables, dans une langue si fermement nationale qu'elle en est par bonheur intraduisible. Ainsi son bénéfice se trouve-t-il limité à ses compatriotes. Mais, tout au moins depuis 1870, il ne semble pas que ceux-ci s'en soient beaucoup doutés. Bien que mises au répertoire, les tragédies de Corneille deviennent en quelque sorte un trésor inconnu. Il importe de les faire circuler et de les monnayer. Elles vont réveiller, dans tous les courages, les fibres secrètes de l'héroïsme qui s'ignore ; elles enseignent à n'avoir aucune fausse honte du dévouement éclatant à la chose publique. Littéralement elles réveillent les morts dans les vifs et rendent sa fraîcheur au vieux laurier. Elles prouvent, de la façon la plus grandiose, que l'individu ne compte que dans la mesure où il sert sa nationalité et qu'il est d'autant plus lui-même qu'il sert avec une abnégation absolue. Ces éternels conflits, ces âpres problèmes sont traités et résolus par lui dans le sens de l'exaltation nationale, qui est le vrai. Ses toiles, qui se lèvent généralement sur une crise du cœur, retombent sur le triomphe de l'Etat et de la

raison. Broyés ou consolés, révoltés ou stoïques, ses héros, ses héroïnes savent pourquoi ils souffrent, le motif supérieur de leur écrasement. Une tragédie de Pierre Corneille, c'est une transfusion, faite à la foule, du sang français le plus généreux. Il faudrait la jouer après la bataille, sur les champs semés de petites croix de bois.

Mais l'Opéra, bannissant Wagner, ouvrira ses portes toutes grandes à Rameau, et les spectateurs n'y perdront rien.

Nous priverons-nous des *Mémoires* de Gœthe, des *Conversations avec Eckermann*, des lettres à Schiller et à Zelter, du *Comte d'Egmont*, pour lequel Beethoven recouvra, de façon déchirante, ses origines flamandes, des *Affinités électives* et des deux *Faust* ? Assurément non. Si l'on envisage la question d'espèce, Gœthe est à part, nullement délicieux à cause de ses lourdeurs, mais d'une mesure et d'un bon sens qui tiennent à sa longue fréquentation de nos écrivains. Son virus allemand se trouve ainsi plus qu'atténué et, en Allemagne même, on l'honore grandement sans s'inspirer de lui. Après une défaite des Allemands, qui ne l'aurait nullement ému, une débâcle de l'empire allemand, qui ne l'eût pas troublé davantage, il constitue une aimable et utile lecture : « Voilà comme ils pourront redevenir, dans leurs échantillons supérieurs, une fois débarrassés de l'allemanité. »

C'est ainsi qu'aux divers carrefours de la connaissance et de l'art, nous devrons remplacer la statue de l'Allemand par celle du Français correspondant, ne maintenant celle de l'Allemand que si elle est 1° indispensable ; 2° inoffensive. Je demande qu'on brise les idoles allemandes funestes d'Emmanuel Kant, d'Hegel, de Nietzsche, de Karl Marx et de Richard Wagner, mais je n'empêche nullement leurs admirateurs et fétichistes d'en conserver les meilleurs fragments dans leurs vitrines. Il suffit que leurs idées ne soient plus ensemencées méthodiquement dans les imaginations ardentes des jeunes Français.

Moins un Allemand généralise, plus il est spécialisé, et moins il est nocif. C'est dire que la guerre de 1914, qui va sans doute porter un coup rude et mérité aux méthodes militaires allemandes, ne diminuera pas la valeur ni la compétence de leurs techniciens. Mais si j'envisage, par exemple, les sciences médicales, qui en commandent, en les humanisant, beaucoup d'autres, je pense que nos Facultés auraient tout à gagner en relevant l'histoire de la médecine française. On n'étudie plus, dans les textes originaux, nos vastes esprits comme Laënnec, Duchenne de Boulogne, Morel de Rouen, Bichat, Claude Bernard, pour n'en citer que quelques-uns. On se contente des livres de seconde main où se trouvent, en résumé, en abrégé, les résultats qu'ils

nous ont transmis. C'est une faute. Leurs efforts, leurs tâtonnements, les principes qui les ont guidés, les rectifications qu'ils ont opérées sur eux-mêmes, tout cela nationaliserait nos savants en les rattachant, sans pédanterie, à leurs prédécesseurs, leur inculquerait, d'après leurs grands modèles, les méthodes françaises. Nombreux sont ceux qui ont, chez nous, des facultés originales, mais qui les développent à l'allemande, faute d'une formation comme celle que je préconise. De telles chaires n'existent pas ou existent seulement pour la forme. Il s'agit de les rendre vivantes et efficaces. Le laboratoire est une chose excellente ; mais la discipline de l'esprit, qui ouvre les voies de la découverte, est au-dessus du laboratoire. L'exemple d'un Pasteur, si profondément imbu de méthodes françaises, est là pour le prouver. Que de déviations seraient épargnées à nos étudiants et à pas mal de nos professeurs de médecine, si on les mettait en présence de textes, toujours vivants, d'où sont sortis tous nos progrès, s'ils entendaient encore, à travers les âges, la voix des maîtres immortels.

Un champ immense, qu'encombrait la culture allemande, s'ouvre ainsi à notre activité intellectuelle, artistique et scientifique. N'avons-nous pas failli être influencés par les horreurs de l'épouvantable art munichois, invraisemblable amalgame de tous les pastiches de l'antique, dans cet éclairage

brutal, dans ces teintes plates et crues, dans cette symbolique à angle dur qui paraissent nécessaires à l'ébranlement de systèmes nerveux alourdis. Petit à petit l'orgueil germanique avait mis ce hideux en formules baroques et le proposait sérieusement à l'admiration du monde entier. Cette architecture, cette peinture, cette gravure, ce mobilier, ces affublements avaient, en se rejoignant, envahi la scène parisienne. Après l'hellénisme allemand, ce modernisme criard de l'esthétique, dont les malheureux étaient si fiers, qui s'étendait de l'œil à l'oreille, de *Sumurum* à la *Salomé* de Strauss. On distinguait néanmoins, dans ces monstres bariolés, les aspirations de l'impérialisme allemand, ses pointes vers Bagdad et ailleurs, et l'estampille qu'il mettait sur ses truqueries théâtrales conservait une signification politique. Ce faux art n'était pas conquérant, certes non, mais il gardait l'aspiration à la conquête, mais il obéissait lui aussi à la formule unique de l'état-major prussien : surprendre et bousculer.

Nous ne pouvons pas encore nous douter du sentiment de délivrance, d'épanouissement, d'élargissement, qui suivra la rupture, par nos armes, du joug allemand. Beaucoup de nos concitoyens subissaient, sans se plaindre et sans en distinguer les accointances, ce qu'ils considéraient comme une nécessité, ce qui n'était que la suite lointaine de nos

défaites de 1870. Il y a là une grande leçon, et je la résumerai ainsi : la politique prépare les armes, afin que celles-ci préservent la nation à moins de frais et maintiennent l'intégrité du territoire.

Ayant abordé déjà la question, je n'insiste pas sur les restrictions qui s'imposent aux Français quant à l'usage abusif de la langue allemande Il est à peine besoin d'indiquer que les victorieux imposent leur langage et que les vaincus subissent celui de leur adversaire. La propagande de la langue française va reprendre, à la suite des événements de 1914. Elle retrouvera, sans trop de peine, les solides et vieilles courroies de transmission de notre histoire. De la diplomatie, devenue son dernier refuge, elle rayonnera de nouveau sur les arts, les sciences, les rapports commerciaux ; elle nous restituera quelques-uns de nos privilèges séculaires. Grâce au renouvellement général de toutes choses qui ne peut manquer de se produire, cette période à la fois morne et tragique de l'entre-deux-guerres, qui va de 1870 à 1914, avec ses fautes, ses oublis, ses folies, ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Elle appartiendra aux historiens, aux économistes, aux moralistes comme un exemple de ce qui doit être évité, comme un répertoire des maux politiques et sociaux qui ont failli nous coûter la vie nationale.

Réveil du prestige français, abaissement du pres-

tige allemand, voilà le programme des années qui vont s'ouvrir. Je mets en garde mes compatriotes contre un laisser-aller impardonnable qui permettrait à nos mauvais voisins de maintenir quelques-uns de leurs postes avancés dans notre enseignement supérieur, philosophique et scientifique.

Bismark, au lendemain du traité de Francfort, se préoccupait de nous infliger un Sedan économique qui compléterait la défaite militaire. Préoccupons-nous d'assurer la victoire intellectuelle qui suivra la conclusion de la paix. La grandeur du péril auquel nous avons miraculeusement échappé doit mesurer notre effort à nous affranchir définitivement, c'est-à-dire, encore une fois, *par en haut*.



6

TABLE DES MATIÈRES



Poitiers. — Société française d'Imprimerie

c

Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia. - Paris-14e. — 17.840

N° 15

“ Pages actuelles ”
1914-1915



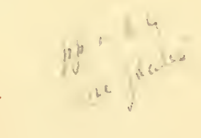
La Basilique dévastée

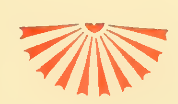
:: DESTRUCTION DE LA CATHÉDRALE DE REIMS

FAITS ET DOCUMENTS

PAR

VINDEX





BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

VINDEX

La Basilique dévastée

DESTRUCTION de la Cathédrale de Reims

Faits et Documents

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD & GAY
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

1915

LA BASILIQUE DÉVASTÉE

I

LE JOUR DU CRIME

Dans la matinée du dimanche 20 septembre, un bruit sinistre parvint à Paris. Les Allemands, qui bombardaient Reims, avec acharnement, depuis plusieurs jours, avaient concentré cette fois leur tir sur la cathédrale et réussi à incendier l'édifice. La vénérable basilique, berceau de notre histoire religieuse, merveille de notre art national, n'était plus, annonçait-on, qu'un amas de décombres.

Dans la soirée, cette douloureuse nouvelle trouvait confirmation, quant au fait, dans cette phrase du « communiqué officiel » :

... Nous nous sommes emparés du massif de la Pompelle, à l'est de Reims.

Les Allemands se sont acharnés, *sans raison militaire,* à tirer sur la cathédrale de Reims, qui est en flammes.

Il ne s'agit pas, cette fois, d'actes de violence commis par des troupes dans l'ivresse brutale du combat. Il s'agit d'un acte volontaire et délibéré. Le tir de l'artillerie allemande sur la cathédrale de Reims a été froidement conçu, exécuté, dirigé par des officiers sous l'inspiration et, en tout cas, avec la connivence du commandement en chef. On remarquera, en effet, que la ville de Reims n'était pas soumise pour la première fois au feu de l'ennemi, qu'elle n'avait guère cessé d'y être exposée depuis le 4 septembre, que les Allemands enfin l'avaient occupée plusieurs jours. L'attentat du 20 ne pouvait donc être attribué à une erreur de tir. Au surplus, voici le texte de l'affiche apposée sur les murs de la cité rémoise l'avant-veille du jour où l'offensive des troupes françaises allait contraindre l'ennemi à une évacuation précipitée :

Dans le cas où un combat serait livré aujourd'hui ou très prochainement aux environs de Reims ou dans la ville même, les habitants sont avisés qu'ils devront se tenir absolument calmes et n'essayer en aucune manière de prendre part à la bataille. Ils ne doivent tenter d'attaquer ni des soldats isolés ni des détachements de l'armée allemande. Il est formellement interdit d'élever des barricades ou de dépaver des rues de façon à ne pas gêner les mouvements des troupes, en un mot de n'entreprendre quoi que ce soit qui puisse être d'une façon quelconque nuisible à l'armée allemande.

Afin d'assurer suffisamment la sécurité des troupes, et afin de répondre du calme de la population de Reims, les personnes nommées ci-après ont été prises en otages par le commandement général de l'armée allemande.

Ces otages seront pendus à la moindre tentative de désordre. De même, la ville sera entièrement ou partiellement brûlée et les habitants pendus, si une infraction quelconque est commise aux prescriptions précédentes.

Par contre, si la ville se tient absolument tranquille et calme, les otages et les habitants seront pris sous la sauvegarde de l'armée allemande.

« *Par ordre de l'autorité allemande.*

Reims, le 12 septembre 1914.

Qui pourrait douter, qu'ulcérés de l'échec décisif de la ruée sur Paris, les Allemands n'aient assouvi sur le joyau de Reims une misérable vengeance ?

Sans doute, le 8 septembre, comme par hasard, la *Gazette de Francfort* écrivait :

Respectons les cathédrales françaises, celle de Reims notamment qui est une des plus belles basiliques du monde. Depuis le moyen âge, elle est particulièrement chère aux Allemands, puisque le maître de Bamberg s'inspira des statues de ses portiques pour dessiner plusieurs de ses figures.

Les cathédrales de Laon, Rouen, Amiens et Beauvais, sont aussi des chefs-d'œuvre de l'art gothique. Toutes ces villes sont à cette heure occupées par les Allemands. Nous regarderons avec vénération ces églises grandioses et nous les respecterons comme nos pères le firent en 1870.

Mais, ces gentillesses cadrent mal avec les dispositions qu'attestent les incendiaires de Louvain, les

tortionnaires d'Aeschot et Dinant, de Gerbeviller et de Nomény (1), avec la conduite de la guerre telle que la dicte la doctrine féroce des de Moltke, des Von der Golz, des Bernhardi, et si quelque souvenir a pu hanter, à ce moment, la mémoire des disciples de ces théoriciens de la cruauté militaire, ce serait plutôt celui des sauvages incantations de Göeres, préludant à sa *Mystique* par ses pamphlets du *Mercure du Rhin* et écrivant, en 1814 :

Que leur Louvre soit bombardé et réduit en cendres, après que les richesses volées à l'Europe lui auront été rendues.

Détruisez jusqu'aux derniers vestiges des fanfaronnades de l' « aventurier corse Napoléon Buona Parte ; détruisez cette colonne infâme élevée avec nos dépouilles pour que rien ne subsiste de la gloire de l' « ex-grand empereur » de la « grande Nation ».

Vengez vos ancêtres de toutes les perfidies de la royauté des Francs. Détruisez *la basilique de Saint-Denis* ; dispersez aux vents les ossements de leurs rois ; abattez, *réduisez en cendres cette basilique de Reims où fut sacré Klodovicg, où prit naissance cet empire des Francs*, faux-frères des nobles Germains ; incendiez cette cathédrale, et les Anglais, qui n'ont pas oublié la guerre de Cent Ans, ne seront pas des derniers à applaudir à la disparition de la basilique où leur plus grande ennemie fit sacrer Charles VII.

Les reîtres de von Bulow ont fait, en 1914, ce que Göeres n'avait pas obtenu des soudards de Blücher.

(1) Voir *Pages actuelles*, n° 9 : *L'armée du crime* ; d'après le rapport de la Commission française d'enquête.

II

PROTESTATION OFFICIELLE

Dès qu'il eut connaissance de l'attentat commis contre la basilique de Reims, le conseil des ministres prit les mesures que comportait l'événement.

Le ministre de l'Instruction publique constituait une commission chargée de préciser l'importance et l'étendue des ravages éprouvés par le monument. Cette commission, présidée par M. Dalimier, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, se composait de : MM. Paul Léon, chef de la division des services d'architecture, au sous-secrétariat des Beaux-Arts ; Girault, inspecteur des bâtiments civils, membre de l'Institut ; Boeswilwald et Genuys, inspecteurs généraux des monuments historiques et Puthomme, contrôleur général des travaux d'architecture.

D'autre part, le ministre des Affaires étrangères faisait remettre aux gouvernements de tous les Etats neutres la protestation du gouvernement de la République contre l'inexpiable forfait.

Voici le texte de ce document :

Sans pouvoir invoquer même l'apparence de nécessités militaires, pour le seul plaisir de détruire, les troupes allemandes ont soumis la cathédrale de Reims à un bombardement systématique et furieux. A l'heure actuelle, la fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines.

Le gouvernement de la République a le devoir de dénoncer à l'indignation universelle cet acte révoltant de vandalisme qui, livrant aux flammes un sanctuaire de notre histoire, dérobe à l'humanité une parcelle incomparable du patrimoine artistique.

III

L'EFFET DU BOMBARDEMENT

Dans quelles circonstances s'était produit le bombardement de l'insigne cathédrale, et quels en étaient exactement les effets, c'est ce qu'on ne connut qu'imparfaitement tout d'abord. Le « communiqué » du 20 septembre se bornait à confirmer le fait dont on avait eu connaissance par des sources privées. On put croire, sur le vu des premières dépêches, à un désastre total. « La fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines », disait la protestation du ministre des Affaires étrangères. Les communications télégraphiques des « agences » annonçaient également que « la cathédrale maintenant entièrement détruite n'est qu'un amas de décombres ».

Il n'en était heureusement pas tout à fait ainsi ; bien qu'il fût immense et, à certains égards, irréparable, le désastre n'avait point anéanti le temple où Jeanne d'Arc mena sacrer Charles VII. Sous le feu des nouveaux barbares, l'auguste monument érigeait toujours la protestation de son corps martyrisé.

Une dépêche publiée par le *Daily Mail*, le 22 septembre, donnait déjà quelques indications moins sommaires :

L'incendie a commencé entre quatre et cinq heures samedi après-midi. Pendant toute la journée, des obus tombèrent dans la ville. Entre l'aube et le couchant, cinq cents projectiles furent lancés sur Reims. Tout un quartier, comprenant plusieurs centaines de mètres carrés, était la proie de l'incendie, et dans la plupart des rues on ne voyait que des maisons en flammes.

La veille, quelques obus avaient déjà atteint accidentellement la cathédrale. Samedi matin les batteries allemandes de Nogent-l'Abbesse, à huit kilomètres à l'est de Reims, prirent comme objectif l'énorme édifice gothique, qui émerge au milieu des bâtiments de la cité. Les obus, se succédant régulièrement et sans interruption, firent une brèche dans les murs de la cathédrale. Ces mornes blocs de pierre qui ont vaillamment résisté aux orages de plusieurs siècles, et auraient pu encore braver les atteintes du temps, s'écroulaient avec un fracas épouvantable, semblable aux roulements du tonnerre dans les rues désertes.

A quatre heures et demie, l'échafaudage placé autour de la partie est de la cathédrale, où l'on procédait à des réparations, prit feu. Dans l'espace de quelques instants, ce fouillis de charpentes flambait comme un feu de paille. Des flammèches tombant sur le toit communiquèrent le feu aux vieilles poutres de chêne de l'édifice. Bientôt les toits des nefs et des transepts ne furent plus qu'un brasier ardent, et de longues flammes vinrent lécher les tours de la cathédrale. Une des poutres sculptées, qui se consumait, tomba sur une couche de paille que les Allemands, lors de leur occupation, avaient ré-

pandue à l'intérieur de la cathédrale pour y coucher leurs blessés. Aussitôt, les confessionnaux, les chaires et tout ce qui se trouvait dans l'édifice prit feu, et il est à croire qu'une vingtaine de blessés allemands qui avaient été placés en cet endroit pour permettre d'arborer le drapeau de la Croix-Rouge auraient été brûlés vivants si plusieurs médecins-majors ne s'étaient empressés de les enlever et de les transporter dans un musée voisin.

La nuit arriva ensuite, et une immense lueur rouge de la fournaise s'éleva dans le ciel noir.

Le 20 septembre, le journal *Le Temps* recevait communication d'une lettre d'un habitant de Reims qui avait assisté au bombardement. C'est un document de première main et que nous reproduisons à ce titre :

Reims, mardi 22 septembre 1914.

Ma chère maman,

Est-ce la fin du cauchemar ? On entend moins le canon et la nuit a été assez calme pour que nous puissions coucher dans un lit, quoique habillés et prêts à fuir en cas d'incendie. Voilà neuf jours que nous sommes bombardés et qu'il faut passer la nuit et la plus grande partie de la journée dans la cave. Heureusement que nous pouvons trouver un abri dans la cave d'une maison amie et en sortir pour faire notre toilette interrompue quelquefois à deux ou trois reprises ; notre première idée d'aller chercher la sécurité absolue dans les caves de la maison de commerce n'a pas pu être réalisée, car il aurait fallu franchir une trop grande distance sous la pluie des obus. Par contre, toute une population

habite jour et nuit dans ces malheureuses caves remplies de paille... Dans une seule de ces caves, il y a plus de 150 personnes qui vivent et qui donnent l'impression de ce qu'ont dû être les catacombes des premiers chrétiens. Nous avons eu là jusqu'à 40 blessés dont un y est mort. Ces malheureux avaient été apportés là parce que dans leur sauvagerie les Allemands ont bombardé tous les hôpitaux de la Croix-Rouge et qu'on ne pouvait plus y demeurer en paix. Il y a eu des choses effroyables : 17 blessés et 2 infirmières tués dans un hôpital, 4 religieuses dans un autre ! Enfin avant-hier, pour mettre l'horreur à son comble, la cathédrale visée par leurs bombes, depuis deux jours sans arrêt, a fini par être incendiée. Nous avons assisté de la rue Libergier à ce sacrilège, et les larmes aux yeux d'émotion nous avons regardé ce spectacle épouvantable de notre belle cathédrale en flammes. Heureusement, les quatre murs et les tours sont restés debout et la voûte de la nef a résisté, mais le feu a carbonisé bien des sculptures, brisé les vitraux en partie et détruit toute la toiture. C'est la honte des Allemands, et le monde entier les en méprisera davantage encore. Si tu voyais Reims, tu serais bouleversée ! Certains quartiers n'existent absolument plus : un carré qui va de la rue Cérès à la place Godinot, limité d'un côté par la rue Ponsardin et de l'autre par la rue de l'Université, a été la proie complète des flammes. L'archevêché et tout le quartier derrière lui sont brûlés. Des obus ont dévasté toute la ville. Le quartier Cérès, les rues Perseval et autres, restés sous le feu de l'ennemi, ont souffert terriblement. Hier soir, malgré deux bombes tombées encore dans le jardin, notre petite maison était intacte. C'est une chance inimaginable, car à droite et à gauche les maisons ont été atteintes par les obus. Heureusement que nous avons

été recueillis par nos amis, car le séjour rue Perseval, sous la pluie des bombes, eût été intolérable. Tu ne peux te faire une idée de l'impression qu'on a à entendre siffler les obus d'abord et éclater ensuite; malgré soi on baisse la tête. Ma femme n'a pas voulu me quitter et malgré le réconfort que c'était pour moi, j'ai souvent regretté de la sentir exposée à tant d'émotions, mais elle a bravement tout supporté n'ayant surtout de pensée que pour nos deux enfants dont nous n'avons aucune nouvelle. Pour elle d'ailleurs le plus terrible moment a été l'occupation allemande à cause des craintes qu'elle a eues à mon sujet. Il est resté si peu d'hommes à Reims que ceux qui étaient là ont voulu aider le maire dans sa lourde tâche; le docteur Langlet a tenu sa place avec une bravoure et une dignité admirables. M. Emile Charbonneaux a accepté d'être adjoint pour le temps de la guerre et il a eu de ce fait énormément à faire avec les Allemands; c'est lui qui a dû s'occuper de toutes leurs réquisitions et c'était terrible! Tu ne peux pas t'imaginer la brutalité de tous ces hommes. J'ai été beaucoup sur la brèche aussi, servant d'interprète à la municipalité et à l'état-major allemand, rentrant quelquefois à onze heures du soir sans avoir pu prendre de nourriture et trouvant ma pauvre M... morte d'inquiétude. Comme Reims était taxée d'une amende de 100 millions si on ne retrouvait pas deux parlementaires allemands disparus depuis qu'ils étaient venus jusqu'aux portes de la ville, nous avons passé de terribles moments. J'ai dû accompagner dans une enquête aux environs de Reims le quatrième fils de l'empereur et son état-major pour retrouver la trace de ces parlementaires, et j'ai tremblé tout le temps à la pensée qu'on allait découvrir leurs cadavres. Ce fut encore une journée d'angoisse. Plus tard deux Rémois sont partis à la recherche de ces parlementaires. Voilà dix-sept jours qu'ils sont

partis et on est très inquiet à leur sujet ! Les derniers jours de l'occupation allemande ont été plus agités encore ; traqués par nos troupes, encombrés de blessés, craignant d'être à leur tour bombardés par nos canons et confiant seulement dans la protection de la cathédrale, ils m'ont mis en demeure, après une journée terrible passée à organiser leurs hôpitaux, d'avoir à préparer, à onze heures du soir, la cathédrale à recevoir 3.000 blessés ! Le lendemain elle était pleine de paille, et pendant que la bataille faisait rage aux portes de la ville terrorisée, les grands chefs de l'état-major s'emparaient de la personne du maire, de la mienne. Peu après l'archevêque et son vicaire nous rejoignaient, et sous la menace, j'ai dû écrire une proclamation qui restera comme un modèle de brutalité. Il y était dit que 100 otages, dont nous avons dû dresser la liste en une demi-heure, bousculés par les généraux, seraient *pendus*, si un seul habitant touchait à un Allemand ou s'opposait à la résistance. Ce fut une journée historique, car c'est ce jour-là que les Allemands, repoussés par la grande victoire de la Marne, ont quitté Reims après s'être fait accompagner de ces malheureux otages jusqu'à leur sortie de la ville. Le lendemain 13, les Français rentraient, mais le 14, les Allemands restés sur les hauteurs de Berru, Brimont, etc., recommençaient le bombardement, qui dure encore. Nous avons eu le bonheur de voir X... cinq ou six fois, car placé avec son escadrille derrière Reims, il venait en auto, malgré les obus, nous voir et nous donner des nouvelles. Il nous expliquait le sacrifice de Reims placée au centre d'un grand mouvement et nous supportions mieux nos misères à la pensée de la victoire future...

D'autre part, le même journal (*Temps*, 1er octobre) recevait d'une personnalité rémoise autorisée quelques détails complémentaires :

Reims, 30 septembre.

Depuis le 14 septembre jusqu'à ce jour 30 septembre, la ville de Reims a subi un bombardement qui n'a pas discontinué : du 14 jusqu'au matin du 20 notamment, ce fut une pluie de feu presque incessante sur la ville tout entière, les batteries allemandes arrêtant seulement leur feu à la nuit pour éviter d'être repérées par les nôtres et recommençant leur tir à la pointe du jour.

Du 20 au 30, sauf dans la journée du 25, où le bombardement a été aussi intense que dans la semaine d'avant, le centre de Reims, déjà très éprouvé au cours des journées précédentes, a été épargné et les obus ne sont tombés que sur les faubourgs de Cérès et de Cernay, presque entièrement détruits aujourd'hui, et sur celui de Laon.

Les journées les plus désastreuses ont été celles du 18 et du 19 pendant lesquelles nous avons reçu plus de 1.500 obus, sans compter les bombes incendiaires chargées à l'acide picrique.

Tout le quartier central de Reims est détruit : le pâté énorme de maisons compris entre la place Royale, la rue de l'Université, la place Godinot, le boulevard de la Paix et la rue Cérès a été entièrement incendié, y compris la sous-préfecture, la librairie Chauvillon, place Royale et le pâté de maisons allant de cette place à celle du Marché.

La cathédrale incendiée le 19 ne laisse plus apparaître que sa carcasse de pierre et ses deux tours : les admirables verrières du XIIIe siècle sont détruites ; les tapisseries qui ornaient les murs ont été enlevées,

on le sait, avant la guerre. De même le trésor a pu être retiré au moment de l'incendie par l'archiprêtre et ses vicaires. L'ancien archevêché, avec ses magnifiques collections préhistoriques (collection Bosteaux), ethnographiques (musée Guelliot), sa bibliothèque si remarquable, n'existe plus. Il a reçu 24 obus envoyés méthodiquement de 10 mètres en 10 mètres; la salle des Rois et ses magnifiques tapisseries ont disparu. Seule la statue de Jeanne d'Arc, sur la place du Parvis, est restée intacte.

L'église Saint-Remy a aussi beaucoup souffert comme le quartier environnant.

Les hôpitaux et ambulances ont été l'objet spécial de la rage des Allemands : l'ancien lycée de jeunes filles, aujourd'hui ambulance de l'Union des Femmes de France, a été incendié après évacuation à grand'peine de nos blessés ; plusieurs autres ambulances ont été détruites : le couvent du Bon-Pasteur ayant reçu 4 bombes a dû évacuer ses blessés ; le couvent de l'Enfant-Jésus a eu cinq religieuses infirmières tuées; l'hôpital a eu plusieurs malades tués dans leur lit et une infirmière laïque. Maintenant encore, au 17e jour du bombardement, c'est l'hôpital qui semble le point de mire des batteries...

Quelques précisions nouvelles se trouvaient dans la lettre envoyée par le Chapitre métropolitain de Reims au Chapitre métropolitain de Paris en réponse à une adresse de protestation et de sympathie. Voici ce document :

Reims, le 6 octobre 1914.

Monsieur le Doyen et Vénérés Confrères,

Nous sommes profondément touchés de la cordiale sympathie que vous nous témoignez dans notre afflic-

tion, car c'est un vrai deuil pour nous que ce désastre.

De dépit de ne pouvoir l'écraser, ils ont voulu donner un soufflet à la France !

La honte de ce forfait sacrilège retombe sur eux pour jamais ; ils ont soulevé contre eux la réprobation universelle : mais Notre-Dame de Reims, la cathédrale du Baptême et des Sacres, est atteinte, humiliée, découronnée !

Ils l'avaient visée déjà le 4 septembre. Le 18 et le 19, elle a été leur principal objectif. Plus de 40 bombes ont porté et les environs immédiats ont été criblés.

Pendant ces sinistres journées, je n'ai pas quitté mon église, comptant les coups, sondant les plaies, une par une.

Il y a eu trois foyers d'incendie : l'échafaudage du portail, les combles de la grande nef et l'abside.

Au point de vue artistique, il y a des ruines irréparables. L'édifice a mieux résisté qu'au loin on ne l'a cru. Notre cathédrale, avec ses deux tours, garde sa grande allure. Elle domine, fière et majestueuse, le monceau de ruines qu'est, de ce côté, le centre de la ville : des quartiers immenses incendiés, avec le vieil archevêché et le palais des rois, dont il ne reste rien, que la chapelle.

Les pierres, cependant, sont assez profondément calcinées. Les toits et les charpentes n'existent plus ; les voûtes ont résisté. Les cloches sont fondues. La tour sud n'a pas été atteinte ; les bourdons sont intacts : ils sonneront le *Te Deum*, quand même, à l'heure de la victoire.

La plupart des verrières sont détruites, soit par les bombes, soit par le feu.

L'intérieur a relativement peu souffert, nous avons pu sauver le Trésor.

Et maintenant, quand rentrerons-nous dans notre chère cathédrale ?

Si le bombardement sauvage qui nous accable depuis plus de trois semaines, même la nuit, cessait, on commencerait de suite les travaux de protection et nous pourrions, dans quelques mois peut-être, reprendre possession de l'abside. Mais quand serons-nous délivrés de cette infernale batterie de Berru que rien ne peut réduire ? Il ne semble pas que ce soit demain.

Ces sacrifices, du moins, compteront devant Dieu, avec les larmes des mères et le sang de nos soldats, pour la rançon de la France.

Priez pour nous, vénérés confrères, et, tous ensemble, prions pour la France.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, etc.

M. Landrieux, *doyen-archiprêtre.*

Enfin, le 23 janvier, M. le Dr Capitan, professeur au Collège de France, donnait connaissance à ses confrères de l'Académie de médecine des constatations qu'il avait faites au cours d'une mission les 30 et 31 Décembre dernier. Il faisait défiler devant ses auditeurs des projections comparatives, pour les diverses parties de la cathédrale : façades, portail, abside, tours, clochers, contreforts, de l'état du monument *avant* et *après* le forfait. La démonstration est saisissante.

« Le crime de lèse-humanité que constitue la destruction d'une œuvre unique faisant partie du patrimoine artistique du monde entier ne saurait, conclut M. Capitan, être dénoncé trop fortement. La postérité en demandera lourd compte à l'Allemagne. »

IV

LES CONSTATATIONS OFFICIELLES

Pendant ce temps, la commission officielle, présidée par M. Dalimier, avait procédé sur place à son enquête. Aux détails que l'on a pu lire plus haut il suffira d'ajouter les suivants que nous empruntons au procès-verbal rédigé par la Commission :

... Toutes les habitations aux alentours immédiats sont éventrées et incendiées, et au milieu de ces ruines, la cathédrale a été frappée d'une trentaine de projectiles qui, par leur choc et leur explosion, ont broyé la pierre, brisé les vitraux et mis le feu à tout ce qui pouvait brûler.

Les projectiles, dont les éclats ont atteint tout l'ensemble du monument, ont frappé principalement la partie supérieure de la tour nord, écrasant l'angle d'une tourelle, traversant la paroi de la tour, en exerçant une poussée sur les assises voisines au point de les déplacer ; l'un d'eux a enlevé la branche supérieure d'une volée d'arc-boutant, un autre a broyé la pierre d'un glacis des baies de la tour, un autre a éventré une cage d'escalier dont les marches ont été coupées, un autre encore

a renversé une partie de balustrade de la façade principale, sous la rose, etc., etc.

C'est l'incendie allumé par les obus qui a causé les plus graves dégâts : il ne reste pas apparence de toiture sur la nef, les transepts, le chœur, l'abside, les bas-côtés ; seules quelques chapelles ont conservé leur couverture : tout le reste a été réduit en cendres ; charpentes, ardoises, partout les plombs sont fondus, les fers tordus.

Tout cela s'est effondré sur les voûtes qui ont évidemment souffert du contact du feu, mais n'ont pas été rompues.

Par contre, les pierres avoisinantes de la grande galerie qui couronne les murs, des galeries de circulation au bas des grandes verrières, sont éclatées et calcinées.

Le beffroi a été la proie des flammes ; les cloches, tombées sur la voûte inférieure, sans l'écraser, sont en partie fondues ; les abat-sons sont restés intacts.

Les flammes produites par l'incendie, poussées sur les parois par le vent, ont complètement corrodé la pierre, faisant tomber une partie des statues qui décoraient le portail ouvert sous cette tour, ainsi que les voussures des arcs qui se développent au-dessus de la porte et que couronne un gâble dans lequel est représenté la Crucifixion. Ces dégâts s'étendent aux pinacles qui surmontent les contreforts jusqu'à la galerie des Rois.

Le côté droit de ce portail a été moins atteint ; les autres n'ont été que peu touchés par les éclats d'obus.

Dans l'intérieur de l'édifice, on avait déposé des blessés allemands sur des couches de paille. Les obus ont mis le feu à cette paille, faisant éclater la mouluration des bases des piliers de la nef, embrasant les tambours des portes et les portes elles-mêmes. Cet incendie a détruit les statues placées dans les niches de la face

intérieure de l'église, à droite et à gauche de la porte du portail sud.

Enfin les verrières ont toutes eu à souffrir de l'explosion des projectiles, des éclats qui les ont traversées ; la moitié de la rosace supérieure a été vidée de ses vitraux ; les parties ajourées au-dessus des portails nord et sud ont été vidées ; la rosace au-dessus du portail n'a été que criblée.

La Commission concluait ainsi :

En résumé, la cathédrale est défigurée dans ses lignes et dans les détails de sa décoration ; si sa construction puissante a résisté en partie au choc des projectiles, on ne refera jamais ses admirables sculptures, et elle portera éternellement la marque d'un vandalisme qui a dépassé l'imagination.

Au surplus, l'horreur suscitée dans tout l'univers civilisé par l'attentat allemand et dont nous produirons plus loin les témoignages, ne devait point arrêter la fureur destructrice de nos ennemis. Le bombardement de Reims, après une courte rémission a été repris et depuis lors n'a été, pour ainsi dire, pas interrompu. La cathédrale a continué à leur servir expressément de point de mire.

Dans le rapport de la *Commission constituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens* (1), on lit ceci :

Le bombardement d'une ville ouverte constituant incontestablement une violation du droit des gens, nous avons estimé qu'il y avait lieu de nous transporter à

(1) V. *Pages actuelles ; L'armée du crime.*

Reims, qui était depuis vingt quatre jours canonnée par les Allemands. Après y avoir reçu la déposition du maire, par laquelle nous avons appris qu'environ 300 personnes de la population civile avaient déjà été tuées, nous avons constaté, dans plusieurs quartiers, la destruction de nombreux édifices et nous avons pu nous rendre compte des dégâts énormes et irréparables qui ont été infligés à la cathédrale. Depuis le 7 octobre, date de notre transport, le bombardement a continué ; aussi, le nombre des victimes doit-il être maintenant très considérable. Tout le monde sait combien la malheureuse ville a souffert, et combien aussi l'attitude de sa municipalité a été au-dessus de tout éloge.

Au cours de nos opérations à l'hôtel de ville, six obus ont été envoyés dans la direction de ce monument. Le cinquième est tombé à une faible distance de la façade principale, et le sixième a éclaté à quinze ou vingt mètres des bureaux.

Et voici ce qu'à la date du 9 décembre on télégraphiait de Rennes à un grand journal parisien :

Les Allemands s'acharnent sur les ruines de la cathédrale. Le 23 novembre, un obus a frappé et percé un clocheton de la tour sud au sommet, sans faire toutefois beaucoup de dégâts.

Le 27 novembre, un autre obus, tombant entre les contreforts sud, a éclaté sur la voûte du bas-côté, vers le milieu. Mais il n'a pas percé la voûte, recouverte par une épaisse couche de débris.

Un troisième obus, tombant sur les voûtes de l'abside sud, a simplement provoqué la chute de nombreux plâtras à l'intérieur de l'église. Mais un gros obus, de ceux que les Allemands envoient maintenant de préférence, tombant à droite de la cathédrale, un peu en

avant de la façade, a détérioré trois statues du petit portrait de droite jusqu'alors épargné : c'est un désastre, ajouté à tant d'autres, et qui achève la ruine de l'incomparable merveille.

D'autres obus, depuis le 20 novembre, ont démoli un pinacle de la galerie supérieure du chevet, et une partie de cette galerie du côté de la salle des Rois. Les obus tirés sur la cathédrale étaient de gros calibre.

Le gardien Huart, attaché au service de la cathédrale, de l'archevêché et des musées, n'a jamais quitté son poste. Il a été le témoin du vandalisme allemand, que rien ne peut justifier. L'ennemi lui-même n'a jamais cru que, dans les pays neutres, on ajoutait foi à ses mensonges. Néanmoins le bombardement systématique n'a jamais cessé, et on s'explique mal pour quelles raisons les Allemands l'accentuent encore. Ils ne peuvent plus dire, cependant, qu'on les observe du haut de la cathédrale, car le général commandant a interdit, sous peine de mort, de monter sur les décombres des toits ou dans les tours. Cette défense est absolue.

De l'archevêché et des musées, il ne reste que les murs. Les statues de la cathédrale qui paraissent intactes sont brûlées « à cœur » et s'effritent dès qu'on les touche. Le crime des barbares est complet. Nulles représailles, aucun châtiment ne pourront restituer au monde civilisé le chef-d'œuvre aboli.

En des pages émouvantes, publiées par le *Correspondant*, M[lle] Alice Martin a consigné les *Notes d'une bombardée de Reims* (1). Nous lui empruntons la pathétique description de la cathédrale, au lendemain de l'attentat :

(1) *Sous les obus et dans les caves*, par M[lle] Alice Martin. Dans le *Correspondant* du 25 octobre 1914, p. 217.

..... Nous pensons avec terreur à ce qui restera de notre pauvre ville ; nous pensons à tous ceux qui nous sont chers et nous pensons à la cathédrale; ils l'ont détériorée hier, ils vont sans doute la détruire aujourd'hui.

Lorsqu'enfin vers 4 heures, la rafale des bombes semble se calmer, mon premier mouvement est de monter au grenier pour inspecter de là-haut l'étendue du désastre.

Tout autour de nous, des fumées d'incendie rougissent le ciel et, ouvrant la lucarne, je cherche avec anxiété la cathédrale ; elle est encore debout, mais je ne la reconnais plus : ses tours semblent plus élevées et se détachent en noir sur un tourbillon de fumée empourprée ; derrière ses tours, un vide béant ; puis, des arêtes aiguës que je ne connais pas, ce sont les frontons des transepts qui se découpent sur l'embrasement de la toiture effondrée et, enfin, au chevet, une sorte de cage incandescente : c'est la charpente de l'abside dont les poutres de braise ardente tiennent encore ensemble.

Je reste en stupeur devant cette vision fantastique : la cathédrale flambant comme une torche géante ! Et quand je redescends, auprès de ma mère et de ma sœur, j'ai la gorge si serrée, qu'à peine puis-je leur annoncer : « La cathédrale brûle ! » Ma figure bouleversée leur fait deviner le reste et, étreintes toutes les trois par la même douleur, au fond de notre cave, nous pleurons silencieusement.

La cathédrale ! Il faut être Rémois pour savoir tout ce que ce mot évoque de sentiments complexes. La cathédrale, pour le touriste, c'est un échantillon merveilleux de l'art du moyen âge.

Mais pour nous, Rémois, la cathédrale est en outre l'âme de notre cité, c'est l'expression de notre idéal

commun, le centre de notre vie religieuse, le résumé de toute notre histoire locale. Nous sommes fiers de ses glorieux souvenirs, du rôle qu'elle a joué dans le passé de la France et il nous semble qu'on prie mieux qu'ailleurs sous ces voûtes où a prié Jeanne d'Arc. Nos pères ont tous travaillé à l'édifier, il nous semble qu'elle appartient un peu à chacun de nous.

A Reims, les fidèles ont chacun deux paroisses, la leur et la cathédrale. Aux jours de fête, sa longue nef était encore trop petite pour contenir tous les Rémois que conviait l'ample voix des bourdons, aujourd'hui muette, et qu'attirait la beauté grave de ses cérémonies.

La cathédrale, si imposante de près, est de loin plus grande encore : lorsque du haut de la riante colline champenoise où s'adosse notre maison de campagne, nous nous tournons vers la vallée de la Vesle, nous apercevons une large tache grisâtre sur la plaine cultivée : c'est Reims ; à peine si l'on distingue ses maisons du sol ; des lignes minces s'élèvent verticalement : les cheminées des usines ; mais tout cela serait noyé dans la brume de l'horizon et passerait inaperçu, si, au-dessus, ne s'élevait la majestueuse et calme silhouette de la cathédrale.

Elle est là, veillant sur la cité, comme une mère poule au milieu de ses poussins, dominant de toute sa hauteur cette ville de 115.000 âmes, qui marque sur la plaine un relief à peine sensible. Lorsqu'au retour d'une absence, au tournant de la voie, la cathédrale surgit tout à coup, notre cœur bat : voilà Reims. Là où est la cathédrale, là est Reims.

Et maintenant, faudra-t-il parler d'elle au passé ? Faudra-t-il dire : « Elle était » le symbole de notre petite patrie ? Nous ne pouvons nous faire à cette idée de destruction,

La toiture enflammée s'est effondrée sur la voûte de la nef ; ce poids énorme de poutres calcinées, de plomb fondu ne fera-t-il pas fléchir ce vaisseau si élevé, si élancé qu'il semble fragile ? Si la voûte cède, tout l'édifice s'écroulera sous la poussée formidable des contreforts ; si elle résiste, le bâtiment reste mutilé, mais réparable.

Pendant deux jours, nous vivons avec cette angoisse et lorsque quelqu'un arrive du centre de la ville, notre première question est : « La voûte résiste-t-elle encore ? » Au bout de quelques jours, les architectes osent se prononcer : la voûte a résisté.

Quels ouvriers étaient donc ces maîtres du XIII[e] siècle qui ont construit assez solidement ce chef-d'œuvre d'architecture pour qu'il pût, après sept cents ans, subir un tel assaut, l'incendie, l'effondrement du toit, l'ébranlement effrayant des obus, et rester debout !

Mais, hélas ! notre cathédrale redeviendra-t-elle jamais ce qu'elle était ? La pierre calcinée qui a résisté au poids des matériaux éclatera-t-elle sous la gelée ? Et jusqu'à ce qu'une toiture nouvelle ait rendu au monument ses lignes et son équilibre, notre pauvre basilique défigurée, mutilée, victime muette, protestera contre la violence exercée contre elle.

Pendant sept cents ans, dans sa splendeur, elle s'est élevée pour bénir Reims et la France. Tant que la paix n'aura pas permis sa restauration désirée, sa silhouette décharnée se dressera pour maudire les barbares destructeurs qui n'ont même pas respecté la maison de Dieu.

On avait pu craindre un instant la destruction des admirables tapisseries qui étaient un des joyaux authentiques de la cathédrale et dont voici la liste :

1. Tapisseries dites *du fort roy Clovis*, données en 1573, par Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims (1538-1574), deux pièces, fin xve siècle.

2. Tapisseries, *Histoire de la vie de la Vierge*, données en 1530, par Robert de Lenoncourt, archevêque de Reims (1509-1532), dix-sept pièces, xvie siècle.

3. Tapisseries, *Histoire de la vie du Christ*, exécutées par Daniel Pepeirsack, et données en 1640 par Henri de Lorraine, archevêque de Reims (1629-1641), dix-sept pièces du xviie siècle.

4. Tentures dites du *Cantique des cantiques*, broderies de soie sur toile, quatre pièces, xviie siècle.

5. Tapisseries *Saint Paul à Lystre*, *Saint Paul à l'aréopage*, deux pièces de la tenture des *Actes des apôtres*, d'après Raphaël ; manufacture des Gobelins, xixe siècle.

Heureusement les 42 pièces composant cet incomparable trésor avaient été mises en lieu sûr avant l'occupation allemande ; elles ont ainsi échappé au sinistre.

V

LES EXPLICATIONS ALLEMANDES

On a pu voir que le communiqué du généralissime et la dépêche de protestation du gouvernement français avaient expressément souligné que le bombardement de la cathédrale de Reims ne pouvait s'autoriser d'aucune *nécessité militaire*. C'était accuser tout à la fois le caractère de pur vandalisme de l'acte commandé par l'autorité allemande, et la violation formelle qu'il constituait d'une des décisions de la Conférence internationale de La Haye de 1907 qui a reçu l'approbation de l'Allemagne en même temps que celle des quarante-trois autres Etats contractants.

L'indignation soulevée dans tout l'univers civilisé par cette sauvage destruction gênait le gouvernement allemand. Pour se disculper, il fit répandre par ses agences la dépêche suivante (23 septembre):

« Berlin (officiel). — On mande du grand quartier général, en date du 21 septembre au soir, que le gouvernement français prétend que le bombardement de la

cathédrale de Reims n'était pas une nécessité militaire. Contrairement à cette assertion, il convient d'établir ce qui suit : les Français ont, au moyen de forts retranchements, fait de la ville de Reims le principal point d'appui de leur défense. Ils nous ont forcés eux-mêmes à attaquer la ville par tous les moyens nécessaires. Sur l'ordre du commandant supérieur de l'armée allemande la cathédrale devait être épargnée tant que l'ennemi ne l'utiliserait pas à son profit.

Depuis le 20 septembre, la cathédrale avait un drapeau blanc que nous avions remarqué. Toutefois nous avions constaté qu'il y avait sur la tour un poste d'observation grâce auquel s'explique l'efficacité du tir de l'artillerie ennemie sur notre infanterie. Nous avons été obligés de supprimer ce poste au moyen de shrapnells lancés par l'artillerie de campagne. L'artillerie lourde n'est pas encore entrée en action à l'heure actuelle, et le feu de nos canons fut arrêté lorsque le poste eut été détruit.

Ainsi que nous l'avons pu observer, les tours et l'extérieur de la cathédrale sont indemnes. La toiture fut brûlée. Nos troupes n'ont agi que dans la mesure où elles devaient agir de toute nécessité. La responsabilité retombe sur l'ennemi qui a tenté d'abuser du vénérable édifice en le protégeant au moyen du drapeau blanc.

Le démenti ne se fit pas attendre. Le soir même, le général Joffre ripostait en ces termes :

Le commandement militaire à Reims n'a fait placer, à aucun moment, un poste d'observation dans la cathédrale. Le bombardement systématique commença le 19 septembre à 3 heures de l'après-midi.

De ce démenti catégorique, il convient de rapprocher le récit des circonstances du bombardement fait par M. le Dr Langlet, maire de Reims, dans une lettre adressée au docteur J. Reverdin, l'éminent chirurgien de Genève et qu'a reproduit le *Journal de Genève*, du 23 novembre :

Tout d'abord, il faut savoir qu'il y a eu plusieurs séances de bombardement, dans lesquelles la cathédrale a été particulièrement visée. La première avait lieu le 4 septembre, jour de l'entrée des Allemands à Reims. Nous étions dans mon cabinet en conversation avec un intendant du corps d'armée saxon, qui venait poser les bases d'une réquisition importante pour caution de l'exécution de laquelle il exigeait le versement de la somme d'un million. La conversation, d'ailleurs courtoise, ponctuée de temps en temps, comme excuse de leurs exigences, d'un *C'est la guerre !* sans réplique, se continuait, quand éclata comme un coup de tonnerre le bruit de la première bombe tombant sur Reims.

Je n'oublierai jamais la physionomie effarée, empreinte à la fois d'étonnement et de colère, de cet officier, qui venait de nous dire qu'ils n'étaient pas des barbares, mais un peuple de haute culture, et qui constatait lui-même que le premier attentat sur la cathédrale venait de l'armée allemande. Car c'était bien dès ce jour-là la cathédrale qui était sinon atteinte, du moins visée, les bombes pleuvant à droite d'elle, à gauche, en avant, en arrière, démolissant déjà les vitraux sans valeur du rez-de-chaussée de ce monument.

Il y avait donc si peu à s'y tromper que l'officier général qui se trouvait là s'empressa d'envoyer aux batteries qui tiraient sur Reims et qui appartenaient à

un autre corps un avis d'arrêter ce bombardement, et qu'il conseilla, qu'il pressa même la fabrication d'un drapeau blanc fait d'une perche et d'un drap destiné à être hissé au haut de la tour nord de notre basilique, où il flottait un quart d'heure après au moment où le tir cessait.

L'émotion calmée, les officiers présents conclurent à une erreur, *erreur qu'ils regrettaient profondément*, dont nous ne chercherons pas à expliquer la psychologie, mais où l'on pourrait peut-être entrevoir une espèce d'antagonisme ou plutôt une rivalité entre deux races, dont l'une a plus de prétention à la civilisation et se contentait de frapper à la caisse, et l'autre, plus brutale et plus rude, sans être peut-être moins avide, voulait frapper notre cité au cœur et l'atteindre dans sa gloire et dans sa beauté.

Huit jours durant, parmi les Allemands qui passèrent à Reims, nombreux furent ceux qui eurent l'occasion de manifester leurs sentiments d'admiration pour la cathédrale sans prévoir ce qu'elle deviendrait quinze jours plus tard.

Le 12 septembre, les Allemands quittaient Reims en hâte, mais en prenant la précaution d'annoncer qu'il allait y avoir une grande bataille, qu'il fallait mettre dans la cathédrale les blessés nombreux, deux à trois mille, qui allaient arriver et, *sur leur réquisition et leurs soins*, on emplit de paille et de couvertures le sol des nefs pour servir de lits qu'allait protéger la Croix-Rouge placée sur les deux tours du monument. Et il n'y eut pas (ce jour-là) de bataille et il ne vint pas de blessés, et la Croix-Rouge et le drapeau blanc flottaient sur les tours quand les Français rentraient dans la ville.

Nos ennemis insistaient eux-mêmes sur le rôle pro-

tecteur que pouvait avoir pour la cathédrale elle-même sa transformation en hôpital. Il n'était pas question d'une forteresse ou d'un observatoire, mais d'un asile doublement sacré pour les malades.

La cause est entendue, le crime est volontaire. Les Allemands se sont alors efforcé de l'atténuer. Par les feuilles de propagande dont ils inondent les neutres, ils ont même cherché à convaincre que la cathédrale de Reims n'avait eu nulle part d'admirateurs plus fervents qu'en Allemagne. Voici, par exemple, ce qu'on pouvait lire sous le titre : « Les Allemands et les monuments » dans le *Courrier des Neutres* (1) :

En ce qui concerne les bruits qui ont couru que les Allemands, animés d'un esprit de destruction, ont détruit des monuments précieux, il est juste de dire que n'importe quel spectateur neutre, qui connaît les Allemands, ne serait-ce que superficiellement, doit considérer ces bruits comme ridicules.

C'est avec un profond regret que l'on a appris en Allemagne que la célèbre cathédrale de Reims, un des monuments les plus précieux du Moyen Age, n'eut pas été exemptée de servir à des opérations militaires et qu'on y avait placé un poste d'observation, de sorte que l'artillerie allemande se vit dans la dure nécessité de faire feu sur ce poste.

Les chefs de l'armée allemande sont les premiers à se réjouir de ce que les dégâts soient moindres que l'on avait pensé. Il serait mal placé de croire que le respect

(1) Cité par le *Correspondant*, 10 janvier : « La propagande allemande et les neutres ».

et la vénération des monuments religieux en Allemagne se borne à celle professée par quelques intellectuels et les historiens de l'Art. Cette vénération existe dans toutes les classes de la société allemande et pas moins dans la classe militaire. Une lettre du professeur Richard Hamann, dans le *Konigsberger Hartungsche Zeitung*, en est un exemple frappant. Ce professeur fit un voyage en France au printemps dernier en compagnie d'un général allemand pour visiter les monuments historiques français et exprimait sa joie d'avoir pu admirer la cathédrale de Reims. Ce général est maintenant devant Reims et écrit le 15 septembre à ses amis (1) : « La cathédrale de Reims nous cause bien des soucis, car on s'en sert comme poste d'observation. »

A Louvain, des officiers allemands ont exposé leur vie pour protéger les monuments et sauver les objets d'art se trouvant dans des maisons incendiées (2). Combien d'autres, qui sont actuellement en guerre, connaissant la valeur de l'Art gothique des églises et monuments français, tremblent en pensant à leur sort.

Les savants allemands, déclare-t-il, ont étudié tout spécialement l'Art gothique français. Ils ont établi un parallèle entre les monuments du moyen âge allemand à Strasbourg, Bamberg, Magdebourg, etc., et ceux de Chartres, Reims, du Poitou et de la Bourgogne comme modèles. La France ne pourrait produire à ce sujet des ouvrages tels que ceux de Dehio et de Bezold sur l'Art

(1) Le 15 septembre, le général connaissait l'argumen- que l'Allemagne invoquerait le 23 pour expliquer l'acte du 20. Pour éviter que sa remarque n'établisse la préméditation que ne l'a-t-il, sur l'heure, rendue publique ?

(2) Ces sauveteurs d'objets d'art les ont sans doute garantis du péril en les envoyant en Allemagne !

religieux du moyen âge et de Vöge sur le « Style Monumental ». Un photographe de Reims appelle encore Vöge « le grand travailleur ». Depuis des années, ce savant travaille à un ouvrage sur la cathédrale de Reims. Il y a peu de temps qu'il écrivait sur les statues de la cathédrale de Reims les mots suivants, qui ont une valeur double aujourd'hui : « Oh ! qu'on les laisse exposées aux intempéries, à l'humidité, au vent, ces témoignages précieux de l'histoire artistique de la France. »

Du reste, pour que le comique le dispute officiellement à l'o lieux, le gouvernement allemand qui avait nommé un « inspecteur des monuments artistiques » pour la Belgique et les territoires français envahis, a demandé à ce fonctionnaire, M. le conseiller intime Clemen, un rapport sur l'état de la cathédrale de Reims. M. le conseiller Clemen n'a pu naturellement approcher la basilique qu'à la distance respectueuse que lui fixaient nos 75. Il a donc dû procéder à son inspection au moyen d'une longue-vue. C'est dans ces conditions qu'il a rédigé le rapport sur les dégâts subis par la cathédrale, que publie sérieusement le *Lokal Anzeiger* du 7 janvier. Le voici :

La cathédrale n'a été touchée que par deux projectiles, l'un lancé par un obus de 15 centimètres, l'autre par un mortier de 21 centimètres. J'ai pu, par une claire matinée de décembre, observer à l'aide du télémètre, le monument, à une distance de 5 kilom. 500.

Certes, la toiture de l'édifice a été détruite par l'incendie que provoqua le premier bombardement, dans l'après-midi du 19 novembre ; mais la façade est tou-

jours là avec les deux puissantes tours à l'ouest, de même que les frontons des deux nefs transversales ; la galerie si finement ajourée qui termine la nef principale est intacte, et l'on ne constate pas une lacune dans l'ensemble des piliers de la façade nord, qui était particulièrement accessible à notre artillerie. A la pointe de la tour septentrionale, un des coins intérieurs a été abattu. Tels sont les seuls dégâts que l'on peut constater à la silhouette extérieure du monument.

On ne se serait peut-être pas attendu à trouver dans la catholique *Kölnische Volkszeitung* une apologie du bombardement de Reims. Ce plaidoyer imprévu est ainsi concu :

Lorsqu'il y a quelques semaines, dit-il, la question de la cathédrale de Reims fut mise sur le tapis, un dévot de l'art fit remarquer, dans un cercle d'amis, qu'il serait souverainement regrettable que ce magnifique édifice eût été bombardé par les Allemands. Ce sur quoi un autre membre de la société se posa immédiatement en champion de l'idée que l'autorité militaire ne devait avoir aucun égard pour l'œuvre d'art, si son emploi, comme poste d'observation par les Français, avait mis en danger la vie d'un seul soldat allemand. Là-dessus, le premier interlocuteur de se récrier, en disant qu'il fallait, en tout cas, tenir compte de la haute valeur artistique d'un édifice qui datait de plus de cinq siècles.

Cela fournit alors à un troisième personnage l'occasion d'intervenir et d'exprimer nettement son sentiment, qui était que, s'il avait été général en chef des troupes allemandes sous Reims et qu'il eût remarqué des signaux faits du haut des tours de la cathédrale aux

troupes françaises, pour leur indiquer la position des Allemands et rendre leur tir plus meurtrier, il aurait fait détruire l'édifice de fond en comble.

L'argument fit impression sur « l'ami de l'art » et jeta en lui des doutes sur la légitimité de son opinion. Perplexe, il se demandait s'il fallait s'y cramponner ou l'abandonner, quand un quatrième interlocuteur l'apostropha en ces termes : « Voyons ! Pensez un instant que votre fils était alors dans les troupes allemandes. N'auriez-vous pas aussi agi de cette façon si vous aviez été général commandant ? »

La raison fut décisive. L' « ami de l'art » fut alors d'avis, avec tous les autres membres de la petite société, que la vie des braves soldats allemands passait, en effet, avant la conservation de la cathédrale qui, d'ailleurs, pourrait parfaitement plus tard être reconstruite d'après les plans primitifs.

Remarquons-le : ceci est écrit après les démentis dont l'assertion d'un emploi militaire des tours de la cathédrale avait été l'objet, tant des autorités françaises que du vénérable archiprêtre de la basilique et du maire de Reims, démentis reproduits dans tous les journaux des pays neutres.

A ces fourberies on préfère sans hésiter le cynisme de ceux qui, comme le général Von Disfurth, déclare que l'Allemagne se moque de l'opinion et qu'elle détruira chefs d'œuvre et trésors d'art, s'il le faut.

Voici l'article publié dans le *Tag* par ce Burrhas d'Outre-Rhin :

Il est au-dessous de notre dignité de défendre nos troupes contre les accusations injustes de l'intérieur et

de l'extérieur. Nos troupes et nous-mêmes, nous ne devons d'explications à personne ; nous n'avons rien à justifier, rien à excuser. Tout ce que feront nos soldats pour faire du mal à l'ennemi, pour attacher la victoire à leurs drapeaux, tout cela sera bien fait et tout est justifié d'avance, du moins devons nous le considérer comme tel. Nous n'avons pas du tout à nous occuper de l'opinion des autres pays, même neutres. Et si tous les monuments, tous les chefs-d'œuvre d'architecture qui sont placés entre nos canons et ceux de l'ennemi allaient au diable, cela nous serait parfaitement égal ; nous les pleurerons peut-être en des temps plus calmes, mais à présent il n'y a pas un mot à perdre là-dessus. Mars est le maître de l'heure, et non Apollon. Le plus modeste tertre qui s'élève au-dessous du corps d'un de nos guerriers est plus vénérable que toutes les cathédrales, tous les trésors d'art du monde. On nous traite de barbares, qu'importe ! Nous en rions. Nous pourrons tout au plus nous demander si nous n'avons pas lieu de mériter ce titre...

Que l'on nous épargne enfin et définitivement ce bavardage oiseux, que l'on ne nous parle plus de la cathédrale de Reims et de toutes les églises, de tous les palais qui partageront son sort. Nous ne voulons plus rien entendre. Que de Reims nous vienne la nouvelle d'une deuxième et victorieuse entrée de nos troupes ! Tout le reste nous est égal !

A la bonne heure.

VI

LES VANDALES AU PILORI

A la stupeur provoquée par la nouvelle du crime de Reims succéda, dans tout le monde civilisé, un sursaut d'indignation. Autour du vénérable monument, dressant vers le ciel la muette protestation de ses murs calcinés, ce fut le concert de la protestation universelle, l'explosion d'une noble colère où chefs d'Etats, hommes d'Eglise, académies, corps savants, personnalités qualifiées du monde intellectuel et artistique, représentants autorisés de la presse de tous pays se rencontraient pour manifester leur horreur du forfait germain et en vouer les auteurs à la malédiction de l'Histoire.

Ces nobles réprobations constituent, pour l'insigne victime, un incomparable livre d'or dont il nous reste à feuilleter rapidement les pages.

A. Protestations religieuses.

Dès le premier moment, S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, avait adressé au Souverain

Pontife un mémoire exposant les faits et réfutant, notamment, les explications mensongères de l'autorité allemande.

Voici la réponse du Saint-Père à ce document :

C'est avec un intérêt tout particulier que Nous avons pris connaissance de la lettre que vous avez eu à cœur de nous adresser le 3 octobre, et Nous vous en remercions très vivement.

Si c'est une profonde angoisse pour notre âme que vous assistiez, dès le début de Notre Pontificat, aux tristes événements de l'heure actuelle, il Nous est aussi pénible d'en avoir entendu, de votre part, Notre très cher fils, un écho douloureux, et de vous écrire pour la première fois dans des circonstances et pour des motifs si peu réconfortants.

Nous n'avons pas manqué de suivre avec une attention spéciale les nouvelles des graves événements dont Reims, votre siège épiscopal, a été naguère le théâtre. Nous vous sommes reconnaissant de Nous avoir donné une relation détaillée de ces faits et de les avoir exposés *dans leur exactitude*. Soyez bien persuadé, Notre cher fils, de la part très vive que Nous prenons à la profonde douleur que vous causent la vue de tant de maux et la pensée des conséquences funestes de la guerre, au point de vue religieux et artistique, ainsi qu'au point de vue matériel de votre cher diocèse si éprouvé.

Implorant sur votre personne, sur le clergé et sur les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale l'abondance des faveurs et des consolations célestes, si nécessaires et si désirées au milieu des angoisses présentes, Nous accordons à tous avec effusion et de tout cœur, et à vous en particulier, Notre cher fils, la bénédiction apostolique.

Nous ne pouvons que signaler pour mémoire les

témoignages de douleur communiqués au vénérable archevêque par ses collègues dans l'épiscopat, et au chapitre de Reims par les autres chapitres métropolitains. Mais, il est particulièrement consolant de relever que l'épreuve qui frappait plus expressément les catholiques a été ressentie par tous les hommes religieux et que le clergé des diverses confessions a tenu à attester sa solidarité.

Voici la lettre adressée au cardinal Luçon par M. Alfred Lévy, grand-rabbin de France :

Monseigneur,

Je me fais un devoir de joindre, au nom du rabbinat français, notre protestation indignée à celle du monde civilisé tout entier, et de vous dire la part que nous prenons à votre grand malheur.

La destruction de la basilique de Reims, monument incomparable de piété, d'art, de souvenirs historiques, est un odieux blasphème contre Dieu, notre père à tous, et dénote chez ses auteurs l'absence de tout sentiment religieux et humain.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec nos condoléances, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Alfred Lévy,

Grand-rabbin de France.

De son côté, M. Emile Cahen, ancien grand-rabbin de Lille, adressait au prélat la lettre suivante :

« Eminence,

Aux condoléances officielles de M. le Grand-Rabbin de France, permettez-moi de joindre les miennes, jus-

tifiées par une période de ma carrière pastorale, à Reims, pendant laquelle, de *notoriété publique*, je n'ai cessé d'avoir avec Monseigneur le cardinal-archevêque Langénieux, les plus cordiales, voire les plus intimes relations.

Je rappelle avec plaisir, en particulier, son entrée solennelle de 1886, comme cardinal, dans sa ville archiépiscopale. En ce qui me concernait, je m'assurai, qu'aucune solution de continuité ne se produirait, du fait de mes coreligionnaires, dans la décoration des maisons situées sur le parcours du cortège.

Bien plus, lors de la présentation des autorités à l'archevêché, je m'associai, par une allocution, aux compliments présentés à Son Eminence.

Si donc, j'ai été *à l'honneur* avec votre très regretté prédécesseur, je dois me trouver *à la peine* avec son éminent successeur, Monseigneur Luçon.

La ruine de la cathédrale frappe mon cœur d'une douleur patriotique et inspire une vive émotion dans l'âme de l'ancien grand-rabbin de Reims.

Que Votre Grandeur puise une réelle et durable consolation dans le beau texte du prophète Isaïe si bien à sa place en ce tragique événement :

« Malheur à toi qui dévastes et qui n'a pas encore été dévasté, qui pilles et qui n'a pas encore été pillé, quand tu auras fini de dévaster et de piller, à ton tour tu seras pillé et dévasté. »

(Isaïe, 33, I)

Veuillez recevoir, Monseigneur, l'hommage de mon profond respect.

Emile CAHEN,

ancien grand-rabbin de Lille (Nord).
précédemment de Reims (Marne).

Le cardinal Luçon a répondu :

Monsieur le grand-rabbin,

L'attentat commis contre la cathédrale de Reims est l'objet d'une réprobation universelle, dont je reçois tous les jours de nouveaux témoignages.

Je vous remercie d'avoir bien voulu y joindre le vôtre.

Quelle douleur eût été celle de l'éminent et vénéré cardinal Langénieux, avec lequel vous avez été en relations pendant votre séjour en notre ville, s'il avait vu la cathédrale incendiée, la demeure traditionnelle des archevêques réduite en cendres !

Il m'était réservé d'être le spectateur de ces catastrophes qui ne lui auraient pas paru vraisemblables.

Dieu veuille que nous soyons aussi les témoins de ces justes retours de la Providence, dont nous retrouvons la prédiction dans l'oracle d'Isaïe, que vous rappelez avec tant d'à-propos.

Veuillez agréer, monsieur le grand-rabbin, l'assurance de mes sentiments respectueux.

† L. J. card. Luçon, *arch. de Reims.*

D'autre part, le « Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de France » rédigeait un manifeste ainsi conçu :

Le Conseil de la fédération des églises protestantes de France,

Au nom du protestantisme français tout entier,

Exprime sa profonde douleur de voir, après tant de siècles de christianisme, deux grands empires violer

systématiquement les règles les mieux établies du droit des gens ;

S'indigne avec toute l'humanité civilisée contre la destruction de Louvain et le bombardement de la cathédrale de Reims ;

Réprouve l'abus des phrases pieuses dont les empereurs d'Allemagne et d'Autriche donnent le scandaleux exemple depuis le commencement des hostilités ;

Constate avec tristesse combien cette exploitation de Dieu risque de compromettre la religion devant la conscience moderne ;

Et dénonce à la chrétienté tout entière le mal accompli par des pratiques qui déguisent, sous un vêtement de paroles évangéliques, la négation de la religion des prophètes et de Jésus-Christ.

Pour le président mobilisé : les vice-présidents, Jules Pfender, A. Juncker ; le rapporteur, Raoul Allier ; le secrétaire, O. Prunier.

Et la correspondance suivante s'échangeait entre le président du conseil presbytéral de l'Eglise réformée de Reims et le cardinal Luçon :

A son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Monseigneur,

Le conseil presbytéral de l'Eglise réformée évangélique de Reims, réuni pour la première fois depuis les désastres qui ont fondu sur notre cité, sur la proposition de son président, se fait l'interprète de la communauté protestante de Reims pour vous adresser l'expression de son indignation au sujet du bombardement de

notre cathédrale. La cathédrale de Reims appartient, en effet, à la chrétienté tout entière. Plus d'un membre de notre Eglise a puisé, à l'ombre de ses voûtes, pendant le silence et le recueillement, force et courage.

Pendant que la cathédrale était la proie des flammes, brûlait et disparaissait notre temple, qui, tout modeste qu'il fût, était bien, lui aussi, une maison de prière. C'est donc dans une complète communion de souffrance que je me permets de vous adresser, Monseigneur, avec l'expression de notre sympathie chrétienne la plus vraie l'hommage de mon respect.

Louis Gonin.

pasteur, président du conseil presbytéral de l'Eglise réformée évangélique de Reims.

Monsieur le pasteur,

Je suis très touché des sentiments de condoléances dont vous avez bien voulu m'adresser l'expression, au nom du conseil presbytéral de l'Eglise réformée évangélique de Reims, dont vous êtes le président, et de la communauté dont vous êtes le pasteur.

La cathédrale était avant tout la maison de Dieu, la maison des âmes, la maison de la prière. Combien d'âmes et de générations y sont venues chercher, comme vous le dites, force et courage. A tous ces titres elle devait rester en dehors de nos luttes humaines, et c'est la première raison pour laquelle tous ceux qui croient en Dieu doivent regretter l'attentat sacrilège dont elle a été l'objet.

Elle était, en même temps, le monument magnifique de nos souvenirs nationaux les plus sacrés, et c'est pourquoi les blessures qu'elle a reçues ont atteint au

cœur tous les Rémois et tous les Français ; et il était touchant d'entendre nos concitoyens déplorer le désastre de la cathédrale par-dessus même celui de leur propre maison.

Que Dieu nous aide à la relever de ses ruines !

Je compatis bien sincèrement, monsieur le pasteur, à la douleur que vous a causée l'incendie de votre temple.

Dieu veuille mettre promptement un terme à nos communes épreuves et nous rendre pour longtemps l'inestimable bienfait de la paix !

Veuillez agréer, monsieur le pasteur, l'expression de mon respect et de mes religieuses condoléances.

L. J. cardinal Luçon,
archevêque de Reims.

A Paris, le 30 septembre, fête de saint Remi, S. E. le cardinal Amette présidait à Sainte-Clotilde une cérémonie organisée en protestation contre la destruction de la cathédrale de Reims. Dans un vigoureux discours, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, s'en fit l'éloquent interprète, en parlant de « l'âme de la France à Reims ».

Ah ! s'écriait l'orateur, s'il y a une âme dans chaque église, fût-ce celle du plus humble village, âme faite des prières, des deuils, des joies, des aspirations confuses et des désirs précis de tous ceux qui s'y sont prosternés au cours des siècles ; s'il a deviné juste en l'affirmant, le noble écrivain, le grand patriote qui, après avoir livré avec nous le bon combat pour le salut de nos églises, soutient aujourd'hui nos courages dans la lutte héroïque pour l'expulsion de l'ennemi dont il a dès longtemps dénoncé l'incurable barbarie ; à combien

plus forte raison pouvons-nous le proclamer de cette église dont l'histoire est en quelque façon celle même de la France? Oui, Notre-Dame de Reims avait une âme.

C'est cette âme qui priait il y a quelques jours pour la France envahie, qui élevait vers le ciel les bras suppliants de ses tours et le regard plein de lumière de ses vitraux. C'est cette âme qui, suivant la belle expression d'un écrivain, lorsque les premiers obus lui firent présager la mort prochaine, se recommanda à Dieu.

C'est cette âme qu'ils voulaient atteindre ceux qui s'acharnèrent contre le corps de beauté, sa demeure et son asile, l'âme de l'Eglise, l'âme nationale et l'âme catholique de la France. Et sans doute ils ont pensé la tuer.

Mais ils se sont trompés. Du bûcher homicide la vie peut sortir. N'est-elle pas sortie du bûcher de notre Jeanne d'Arc? A Rouen aussi, l'ennemi d'alors avait bien espéré faire périr avec Jeanne d'Arc la patrie française renaissante et pourtant du bûcher de Rouen elle s'éleva, cette patrie, mille fois plus vivante, mille fois plus vigoureuse. Ainsi en sera-t-il du bûcher de Reims.

B. Protestations des municipalités.

Un grand nombre de municipalités tinrent à exprimer leurs sentiments à l'égard des incendiaires de Reims. Citons du moins les protestations de Paris et de Lyon.

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, s'exprimait ainsi :

Le forfait est consommé, la cathédrale de Reims vient d'être bombardée, les chefs-d'œuvre de la sculpture française ont volé en pièces. Les rois, les saints et les anges

qui perpétuaient le sourire local et mâle de l'Occident ont été environnés d'un orage de fer et le « goret » grandiose qui servait de charpente à la merveille est la proie des flammes. L'acte sauvage a été accompli sans raisons militaires, avec acharnement, dans toute la bêtise de la haine. Il s'est trouvé au monde un homme pour donner un tel ordre. Je ne puis contenir mon indignation, monsieur le maire, et je tiens, à l'heure où vient d'être commis ce grand crime, à vous exprimer ma sympathie qui se confond dans la douleur du monde entier. L'outrage qui a été fait à votre ville nous atteint tous avec vous, il redouble notre amour fervent de la patrie. Plus grande est la douleur, plus fière est l'espérance.

Voici l'adresse du Conseil municipal de Lyon :

Profondément indigné par l'odieux attentat qui vient de frapper la ville de Reims, le conseil municipal de Lyon proteste contre le forfait monstrueux qui met désormais l'Allemagne au ban des nations civilisées et soulève contre elle l'exécration universelle.

Le conseil adresse aux habitants de la ville de Reims si durement éprouvés, l'assurance de son affection fraternelle et l'expression de son invincible confiance dans le triomphe de nos armes auquel l'héroïsme des Rémois aura si largement contribué.

C. Protestations des Académies et corps savants.

Nous nous bornons à reproduire, nous abstenant de commentaires qui seraient superflus, les principales protestations de nos grands corps savants.

Académie Française (Séance du 22 octobre 1914).

« L'Académie française proteste contre toutes les affirmations par lesquelles l'Allemagne impute mensongèrement à la France ou à ses alliés la responsabilité de la guerre.

« Elle proteste contre toutes les négations opposées à l'évidente authenticité des actes abominables commis par les armées allemandes.

« Au nom de la civilisation française et de la civilisation humaine, elle flétrit les violateurs de la neutralité belge, les tueurs de femmes et d'enfants, les destructeurs sauvages des nobles monuments du passé, les incendiaires de l'université de Louvain, de la cathédrale de Reims, qui voulurent aussi incendier Notre-Dame de Paris.

« Elle exprime son admiration aux armées qui luttent comme nous contre la coalition de l'Allemagne et de l'Autriche.

« Avec une émotion profonde, elle envoie un salut à nos soldats qui, animés des vertus de nos ancêtres, démontrent ainsi l'immortalité de la France. »

Cette protestation de l'Académie française fut votée à l'unanimité.

Académie des Sciences morales et politiques (Séance du 31 octobre).

L'Académie des sciences morales et politiques vouée plus particulièrement à l'étude des questions juridiques, psychologiques, morales et sociales, rappelle la protestation portée devant elle dès le 8 août par son président ainsi que la déclaration insérée sur sa demande dans le mémoire lu par M. Louis Renault le 26 octobre à la séance des cinq Académies.

Elle affirme de nouveau qu'elle croit accomplir un devoir de sa fonction en signalant dans les actes du gouvernement allemand et dans son mépris de toute justice et de toute vérité une régression à l'état barbare.

De nouveau, elle flétrit la violation des traités et des attentats de tous genres contre le droit des gens, commis depuis la déclaration de la guerre par le gouvernement impérial et par les armées allemandes.

Académie des Inscriptions et belles-lettres (Séance du 30 octobre).

« L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui représente dans l'Institut de France l'étude des grandes civilisations historiques, a été profondément émue, depuis l'ouverture des hostilités, des actes de barbarie disciplinée, exécutions d'otages, massacres de non-combattants, de femmes et d'enfants, commis en Belgique et en France par les armées allemandes, en violation des lois de la guerre.

« Si elle n'a pas protesté déjà contre ces actes abominables ni contre des destructions impies, que ne justifiait aucune raison militaire, telles que l'incendie de Louvain, le bombardement des cathédrales de Malines et de Reims, la tentative criminelle dont Notre-Dame de Paris a été l'objet, c'est que ces violences lui paraissaient assez hautement réprouvées et flétries par l'indignation qui s'élevait de toute part.

« Mais aujourd'hui, l'appel qui vient d'être adressé à l'opinion publique, en vue de l'égarer, par un certain nombre de savants allemands, ne lui permet plus de garder le silence.

« Elle a été douloureusement surprise de voir que des hommes illustres, quelques-uns même de ceux qu'elle

avait associés à ses travaux et à qui elle avait cru pouvoir confier ainsi une part de son honneur, n'ont pas craint, pour excuser ces crimes, de nier les faits les plus certains ; et cela, sans enquête personnelle, au mépris de tous les témoignages et de l'évidence même, sur la foi et peut-être sur l'ordre d'un gouvernement qui a fait profession de n'attacher aucune valeur à la parole donnée.

« En conséquence, elle déclare que ceux qui ont mis ainsi l'autorité de leur nom au service de la violence, pour l'aider à se déguiser, lui paraissent avoir manqué gravement à un devoir d'honneur et de loyauté.

« Elle décide que cette déclaration sera lue en séance et insérée dans ses procès-verbaux. »

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des Beaux-Arts qui avait déjà stigmatisé le vandalisme allemand en protestant contre ceux de ses membres étrangers, signataires du manifeste des 93 intellectuels, renouvela l'expression de ses sentiments au cours de sa séance publique. Son président, M. Dagnan-Bouveret s'éleva avec éloquence contre « la rage de destruction de nos ennemis et les outrages qu'ils ont infligés à l'une des plus sublimes productions du génie français, la cathédrale de Reims, l'un des monuments qui atteste le mieux les traits où se reconnaît le génie artistique de notre race. »

Académie de Médecine (Séance du 27 novembre).

L'Académie de Médecine qui avait déjà témoigné de ses sentiments en élisant à la presque unanimit

comme « associé national » le Dr Langler, maire de Reims, adoptait les conclusions du rapport de la commission qu'elle avait chargée de protester contre le manifeste des intellectuels allemands :

De ce rapport, nous extrayons ce passage :

« Depuis trois mois et demi, la France soutient héroïquement la guerre la plus cruelle, sur son territoire et sur celui de l'admirable Belgique. Ce qu'a été dès le premier jour cette guerre, nous le savons tous, et nul d'entre nous n'ignore qu'il faut remonter bien loin dans l'Histoire, jusqu'aux temps lointains des invasions des barbares pour trouver les mêmes scènes de dévastation et d'horreur. Par le feu, par les bombes incendiaires, la destruction a été portée partout où pouvait atteindre l'ennemi ; le vol et le pillage ont été pratiqués par ordre, la cruauté disciplinée est devenue une méthode allemande. L'Histoire a déjà recueilli tous les faits, elle n'oubliera ni Louvain, ni Malines, ni Arras, ni Senlis, ni tant d'autres villes dévastées ; elle dira que notre sanctuaire national le plus sacré, la cathédrale de Reims, cette merveille de notre art français, a été détruite froidement, sans motif militaire, et dans le seul but de nuire et d'anéantir un trésor de souvenirs et de beauté. »

Les Universités françaises.

Les Universités françaises adressaient le 5 novembre aux Universités des pays neutres le manifeste suivant :

« Les Universités allemandes viennent de protester contre les accusations dont leur pays est l'objet à l'occasion de la guerre.

Les Universités françaises se borneront à vous soumettre les questions suivantes :

Qui a voulu la guerre ?

Qui, pendant le trop court répit laissé aux délibérations de l'Europe, s'est ingénié à trouver des formules de conciliation ? Qui, au contraire, a refusé toutes celles qu'ont successivement proposées l'Angleterre, la Russie, la France et l'Italie ?

Qui, au moment précis où le conflit paraissait s'apaiser, a déchaîné la guerre, comme si l'occasion propice était attendue et guettée ?

Qui a violé la neutralité de la Belgique, après l'avoir garantie ?

Qui a déclaré à ce propos que neutralité est un mot, que les « traités sont des chiffons de papier », et qu'en temps de guerre « on fait comme on peut » ?

Qui tient pour non avenues les conventions internationales par lesquelles les puissances signataires se sont engagées à n'user, dans la conduite de la guerre, d'aucun moyen de force constituant une « barbarie » ou une « perfidie » et à respecter les monuments historiques, les édifices des cultes, des sciences, des arts et de la bienfaisance, sauf dans le cas où l'ennemi, les dénaturant le premier, les emploierait à des fins militaires ?

Dans quelles conditions l'université de Louvain a-t-elle été détruite ?

Dans quelles conditions la cathédrale de Reims a-t-elle été brûlée ?

Dans quelles conditions des bombes incendiaires ont-elles été jetées sur Notre-Dame de Paris ?

A ces questions, les faits seuls doivent répondre

Déjà, vous pouvez consulter les documents publiés par les chancelleries, les résultats d'enquêtes faites par des neutres, les témoignages trouvés dans des carnets

allemands, les témoignages des ruines de Belgique et des ruines de France.

Ce sont nos preuves.

Contre elles, il ne suffit pas, ainsi que l'ont fait les représentants de la science et de l'art allemands, d'énoncer des dénégations, appuyées seulement d'une « parole d'honneur » impérative.

Il ne suffit pas davantage, comme font les universités allemandes, de dire : « Vous connaissez notre enseignement ; il n'a pu former une nation de barbares ».

Nous savons quelle a été la valeur de cet enseignement. Mais nous savons aussi que rompant avec les traditions de l'Allemagne de Leibnitz, de Kant et de Gœthe, la pensée allemande vient de se déclarer solidaire, tributaire et sujette du militarisme prussien, et qu'emportée par lui, elle prétend à la domination universelle.

De cette prétention, les preuves abondent. Hier encore, un maître de l'université de Leipzig écrivait : « C'est sur nos épaules que repose le sort futur de la culture en Europe. »

Les universités françaises, elles, continuent de penser que la civilisation est l'œuvre non pas d'un peuple unique, mais de tous les peuples, que la richesse intellectuelle et morale de l'humanité est créée par la naturelle variété et l'indépendance nécessaires de tous les génies nationaux.

Comme les armées alliées, elles défendent, pour leur part, la liberté du monde.

Le 3 novembre 1914.

Les universités de Paris, Aix, Marseille, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes, Toulouse.

L'université de Lille n'a pu être consultée.

Ecole des Chartes.

« La Société de l'Ecole des chartes, profondément attristée et indignée des attentats méthodiquement commis par l'armée et la nation allemandes contre les monuments et les établissements scientifiques, gloire de notre art national, témoins de notre histoire et trésors les plus précieux de la civilisation, s'associe à la réprobation universelle contre ces actes de sauvage et inexcusable barbarie, envoie ses sentiments de douloureuse sympathie aux corps savants de Belgique, si cruellement éprouvés, et joint sa véhémente protestation à celle qu'a bien voulu lui communiquer la Société nationale des antiquaires de France. »

Société des Antiquaires de France (28 septembre).

« Dans la journée du 19 septembre 1914, l'armée allemande, sans aucune nécessité militaire, a incendié et détruit intentionnellement la cathédrale de Reims. Notre glorieux sanctuaire historique, merveille incomparable de l'art français du moyen âge, s'est écroulé dans les flammes ! L'univers civilisé a été saisi de stupeur en apprenant ce forfait monstrueux dont la honte retombera à jamais sur ceux qui l'ont froidement prémédité. La lueur des incendies de Louvain et de Reims demeurera ineffaçable et vengeresse ; elle éclairera la postérité.

« La Société nationale des antiquaires de France proteste avec indignation contre les outrages répétés de l'armée allemande aux droits les plus sacrés de la science, de l'art, de la foi et de l'humanité. Elle convie instamment les sociétés françaises ou étrangères avec lesquelles elle entretient des relations à joindre leurs protestations motivées à la sienne. »

Musées nationaux.

« La Société nationale des antiquaires de France a protesté, dans sa séance du 23 septembre, au nom de l'art, de la foi et de l'humanité, contre le bombardement de la cathédrale de Reims qui n'était justifié par aucune raison militaire, et elle a souhaité de voir se joindre à elle tous ceux que cette barbarie inutile a remplis d'horreur et d'indignation.

« Nous répondons à son appel. Dépositaires nous-mêmes des trésors d'art que la nation a confiés à notre garde, nous ne pouvons manquer de nous associer de tout cœur à cette protestation et nous réprouvons avec la même énergie l'abominable attentat dirigé contre un monument qui n'appartient pas seulement à la France, mais au monde civilisé tout entier. »

Le directeur, les conservateurs et les fonctionnaires de l'administration des musées nationaux.

Société française d'archéologie (2 octobre).

« La Société française d'archéologie adresse à ses quarante-huit membres belges, à l'académie royale d'archéologie de Belgique et à la fédération historique de l'héroïque nation l'expression de sa douloureuse sympathie pour les ruines accumulées à Louvain, à Malines et à Termonde par la fureur incendiaire des armées allemandes ;

« S'associe aux protestations indignées du monde civilisé contre le bombardement sauvage et méthodique de la cathédrale de Reims ;

« Maudit l'odieux vandalisme allemand, fier d'une victoire remportée sur des vieilles pierres et déplore les ravages irréparables causés par l'incendie prémédité de ce

merveilleux édifice dont les plus belles statues, les sculptures les plus élégantes, les verrières, la charpente et la flèche sont anéanties ;

« Emet le vœu que la statuaire mutilée par les éclats d'obus et noircie par le feu ne soit pas restaurée pour laisser des témoins perpétuels du crime germanique accompli le 19 septembre 1914.

« Constatant que les archéologues allemands et autrichiens ont gardé le silence devant l'implacable destruction de tant de chefs-d'œuvre de l'art du moyen âge et qu'ils se sont faits les propagateurs des doctrines barbares du pangermanisme, comme tous les intellectuels d'outre-Rhin.

« Raye de la liste de ses membres étrangers : MM. von Bezold, directeur du musée de Nuremberg ; Clemen, professeur à Bonn ; Dehio, professeur à l'université de Strasbourg ; Gurlitt, professeur à Dresde ; le docteur Kruger, directeur du musée de Trèves ; le professeur d'OEckelhauser, à Carlsruhe ; le docteur Voge, professeur à l'université de Fribourg ; le chevalier de Forster-Streffleur, directeur au ministère de l'instruction publique, à Vienne ; le docteur Neuwirth, professeur à Vienne ; le comte Wilizek, président de la Société des beaux-arts, à Vienne. »

Société française des architectes.

« La Société centrale française des architectes, profondément émue des actes inqualifiables du vandalisme commis par les armées austro-allemandes, élève une protestation indignée contre la destruction injustifiée d'un des plus précieux joyaux de notre architecture nationale du XIIIe siècle, la cathédrale de Reims, orgueil de notre France, et qui faisait l'admiration du mondeentier.

« Le bureau de la société, réuni le 23 septembre, a, en

conséquence de cette protestation, ratifiée par le conseil dans sa séance du 28 septembre, décidé de rayer de la liste de ses membres correspondants MM. Wilhelm Dœrpfeld, architecte à Berlin, Friedenau, Niedstrasse, 22 ; Joseph Stübben, architecte à Posen, Tiergartenstrasse, 8 ; Otto Wagner, architecte à Vienne, Dœblergasse, 4, 7e district, et les sociétés correspondantes suivantes : Architekten Verein zu Berlin, Wilhelmstrasse, 92/93 , à Berlin ; Société des architectes et ingénieurs, Eschenbachgasse, 1, à Vienne ; Société impériale et royale des architectes et ingénieurs à Budapest. »

Société Saint-Jean.

« L'Allemagne des arts, des sciences, de la musique, de la symbolique est pour longtemps déshonorée, effacée de la mémoire des hommes. A sa place, le monde effrayé n'aperçoit plus qu'une horde sauvage, dont le passage est une ruine, un ravage, une souillure.

« En s'attaquant aux antiques demeures de la prière, il semble que l'Allemand ait voulu montrer que dans cette guerre, c'est la France qui lutte pour l'idéal chrétien, et que Dieu sera pour nous.

« La preuve en sera faite, et nous entrevoyons déjà dans nos malheurs une radieuse consolation : pour la cathédrale de Reims, brûlée par le feu des barbares, Dieu nous rendra sa sœur sublime, la cathédrale de Strasbourg ! »

Touring-Club de France (28 septembre).

« Au nom de son comité des sites et monuments et de ses cent quarante mille membres, le Touring-Club de France proteste avec indignation contre la destruction systématique par les armées allemandes des vieux monuments de notre glorieux passé qui ne constituent pas

seulement pour la France un trésor inestimable, mais font partie du patrimoine d'art commun à l'humanité tout entière.

« Dans le but de vouer tous les actes de vandalisme de nos modernes barbares à l'exécration du monde civilisé et de perpétuer à travers les générations futures le souvenir de leurs abominables forfaits, il travaille à constituer le dossier photographique de toutes les ruines artistiques accumulées par leurs hordes incendiaires, sûr de clouer ainsi le nom allemand au pilori de l'Histoire. »

A. Protestations étrangères.

Elles sont innombrables. On ne saurait songer à les citer toutes : il faut se borner à quelques-unes et à des énumérations.

Société des antiquaires de Londres.

« Vu l'urgence, le président croit devoir exprimer le sentiment unanime des membres de la Société des antiquaires en les associant, ainsi que les membres d'autres corps constitués, à une requête adressée à l'ambassadeur américain.

« Nous lui demandons de prier son gouvernement d'user de la puissante influence auprès du gouvernement allemand pour mettre un terme à la destruction inutile des monuments anciens et des reliques inestimables de l'histoire et de l'art, entreprise par les armées allemandes.

« Quelque irréparables qu'aient été les forfaits commis en Belgique, la ruine de la cathédrale de Reims, « l'Acropole de la France », par un *bombardement prémédité et prolongé* a presque rejeté dans l'ombre ces précédents actes de sauvagerie. On proclamera, jusqu'à

la fin des siècles, que c'est un crime contre l'humanité. »

Suit l'appel adressé à l'ambassadeur des Etats-Unis au nom de ladite Société, de l'Académie royale de la Bristisch Académie, etc., lettre transmise au département d'Etat à Washington et où l'on lit :

« La destruction, poursuivie par l'armée allemande *méthodiquement et conformément à des ordres supérieurs*, des magnifiques monuments, bibliothèques, universités et œuvres d'art de Louvain, Malines et autres villes belges, et de la cathédrale de Reims, dépasse la licence ordinaire des opérations de guerre, et tend à montrer que, à défaut d'une protestation effective, aucun monument, malgré son intérêt archéologique et artistique, aucune relique sacrée de l'histoire ne peuvent être considérés comme en sûreté dans les régions envahies par l'armée allemande. »

Association artistique internationale de Rome.

« Les représentants des universités, académies, instituts d'art, musées, pinacothèques et conservatoires musicaux du royaume, des associations artistiques et intellectuelles, etc., les sénateurs, députés, hommes d'étude, artistes d'Italie et du monde, qui s'y sont ralliés, réunis en assemblée solennelle sur l'initiative de l'Association artistique internationale, après avoir remarqué que déjà, dans les conventions internationales, on a solennellement reconnu, à côté du respect sacré des hôpitaux et de la Croix-Rouge, l'intégrité des monuments artistiques, élèvent hautement leur protestation pour le mépris de tels principes, consacrés par un culte séculaire de la beauté, et violés par le bombardement d'un des

plus grands chefs-d'œuvre de l'architecture et de la sculpture gothiques du monde ; et font appel non seulement à toutes les puissances neutres afin que par tous les moyens elles s'efforcent de faire respecter les conventions internationales, mais aussi à la nation allemande, pour qu'elle respecte ces monuments qui n'appartiennent pas à un peuple, mais à toute l'humanité. »

Société impériale d'archéologie de Moscou.

« La Société impériale d'archéologie de Moscou, en sa séance plénière, charge son président de transmettre à l'Institut de France le frémissement d'indignation qu'elle éprouve devant le nouvel acte barbare et sacrilège commis par les armées allemandes : la destruction de la vénérable et splendide cathédrale de Reims, ce joyau de l'art médiéval, où les anciens rois de France, lors de leur sacre, prêtaient serment sur l'Evangile.

« Elle se joint énergiquement aux voix qui se sont élevées dans le monde entier pour protester contre ce nouveau vandalisme de l'empereur Guillaume II. »

Signalons enfin simplement et au hasard, la protestation de la *Société protectrice des monuments historiques* de Pologne, de la *Société impériale des Beaux-Arts*, de Pétrograd, des représentants de l'art, de la littérature et des sciences russes, de la *Société des gens de lettres d'Egypte*, des artistes danois, de la section genevoise de la *Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses*, des « écrivains, artistes et savants suisses », de l'*Académie des Sciences de Lisbonne*, etc.

VII

« LAPIDES CLAUMABUNT »

Les pierres crieront ! Reims suppliciée, la cathédrale mutilée crient vengeance. A leur appel pathétique se joint le chœur d'exécration qui monte de tous les points de l'horizon vers le Ciel justicier. Ecoutons la voix que lui prête, en en rassemblant les échos, un éloquent orateur de la chaire : (1)

... Comme elle était généreuse, cette aïeule ! Comme étair accueillante au pèlerin !...

Et elle gît ! Eventrée ! Sa toiture défoncée, son peuple de statues décimé, ses vieilles pierres calcinées.

Morte, elle aussi, au champ d'honneur !

La voyez-vous, en ce matin du 19 septembre, où s'inscrit son anniversaire, à cette heure où les ombres sacrées l'habitaient encore ; où son Dieu était seul, des prisonniers allemands ajoutant à sa solitude leur sommeil : la voyez-vous, dans ce dernier acte de sa vie héroïque et paisible ?

Elle regardait sa ville, où le rafale d'obus s'abattait.

(1) A. D. Sertillanges : *La Vie héroïque*, VII, *La justice vengeresse*, chez Bloud et Gay, éditeurs.

Elle se haussait dans le ciel encore pâle comme pour la protéger. Elle entendait le cri de rage dont le destructeur stupide déchire l'air, avant que sa chute pulvérisante et incendiaire aille produire la dévastation. Et elle n'avait à opposer à l'infâme clameur que son religieux silence. Elle abritait le mystère dont elle vit. Elle entourait cette atmosphère où la prière française est chez elle. Elle se souvenait de l'étendard de Jeanne. Elle priait, à genoux dans le paysage et ses deux bras levés, comme Moïse sur la montagne. Elle effilait sa supplication dans les pinacles qui s'élancent comme des dards : oraison jaculatoire de pierre, et elle la rendait ardente dans la flamme des vitraux où les armoiries des princes s'abritent sous l'égide populaire de nos saints.

Et eux, les barbares affolés, qui poursuivaient leur guerre criminelle, ils n'ont pu supporter sa muette protestation. Il leur fallut le silence de la ruine. Ils l'ont frappée, elle que sept siècles avaient respectée : sept siècles qui ne furent pas toujours tendres, ni toujours mesurés, ni toujours justes. Mais je vous le dis ! ces sept siècles étaient nôtres, et ce sont eux qu'ils ont voulu frapper...

Les Vandales et les Huns avaient dévasté Reims ; mais c'était avant saint Remi. On se croyait à couvert de tels retours. On le croyait d'autant mieux que les Huns modernes affichaient un respect extasié pour nos œuvres, nous inondaient de productions savantasses qui se targuaient de nous les expliquer. Ils nous livraient nos propres trésors ! Et comme ils les retournaient ! Ils en notaient méticuleusement les particularités même les moins saillantes. Etait-ce pour en fournir à leurs pointeurs un repérage plus exact ? Et leur admiration n'était elle que le stimulant de leur appétit de ravage ?

Dans tous les cas, c'est fait ! Nous remontons avec

eux de quinze siècles en arrière ! Il faudra revenir de ce temps-là ! Nous en reviendrons, dites, artistes de tous pays, hommes d'honneur de toute race ? Et il faudra que ce soit par la destruction de ce foyer de barbarie qui s'appelle le militarisme prussien.

A cette exécution, l'univers dira oui, et pour venger nos siècles morts, ce sont nos siècles vivants qui seront là.

N'est-ce pas, jeunes combattants qui représentez l'avenir, et le reliez au passé par un présent héroïque ? N'est-ce pas que vous ferez rentrer dans son ombre ce hibou qui ne parlait que de soleil ?

La France va renaître par vous au moment où ils voulaient l'abattre. Des cendres, même sacrées, ne nous décourageront pas.

Vous nous redonnerez, en vous et en vos descendants, l'âme de ce corps désormais inerte. Si nous gardons le souffle de foi et de beauté qui a fait surgir les cathédrales ; si la grande vibration de vie intérieure qui animait leur éveil et qui s'y perpétuait au milieu de nos oublis, passe en nous, on regrettera moins le monument qui périt. Mais nous ne cesserons pas pour cela de crier à Dieu et de crier à l'univers : Justice ! Justice !

TABLE DES MATIÈRES

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Bussière.

Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia.-Paris-14e. — 17.840

N° 16

“ Pages actuelles ”
1914-1915



Le Général Galliéni

PAR

G. BLANCHON
Rédacteur au *Journal des Débats*



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

Le

Général GALLIENI

PAR

G. BLANCHON

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD & GAY

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

1915

LE GÉNÉRAL GALLIENI

O rêves d'enfance!... La brousse aux mille voix sauvages, la solitude, l'inconnu, le danger, la rencontre inattendue des fleuves géants sous un soleil de fournaise, la fraîcheur des clairières profondes sous les étoiles : tout le pays noir avec ses trahisons et ses mystères, pays des découvertes prodigieuses, de la gloire et de la fièvre!... Qui, dans le troisième quart du XIXe siècle, n'eut l'imagination pleine de ces visions, au temps si proche où sommeillaient encore auprès de nous d'immenses terres vierges, où les sources du Nil défendaient leur secret, où l'énorme continent africain s'entr'ouvrait sous les pas des explorateurs. Livingstone au Zambèze, Speke au Tanganyka, Barth en marche vers Tombouctou la Sainte, Baker, Clapperton, Mage retrouvant les traces de Mango-Park et de René Caillé, venaient de publier les récits de leurs voyages. Schweinfurth, Nachtigal, Stanley s'avançaient en même temps vers le centre du continent. Quelque chose de grand allait s'accomplir sur cette terre si ancienne et si nouvelle. A ce moment, s'éveillait à la pensée, dans une petite ville de la Haute-Garonne,

à Saint-Béat, le jeune Joseph-Simon Gallieni. Né le 24 avril 1849, il était fils du capitaine commandant la petite garnison française du Val d'Aran. C'était un enfant plus sérieux que joueur, non pas morose ni renfermé, mais aimant la lecture et la réflexion. Il fit de bonnes études au collège militaire de La Flèche, où il fut le condisciple du poète Jean Richepin. Dans ce milieu, qui prolongeait l'exemple paternel, une vocation de soldat s'affermissait, unie étroitement à la vocation d'explorateur née de tant de lectures silencieuses et passionnées. Toutes deux à la fois devaient trouver leur emploi dans le monde colonial où les héros de l'Europe moderne allaient désormais pouvoir joindre à l'ambition de connaître celle de conquérir et de créer.

Le jeune Gallieni fut reçu à Saint-Cyr en 1868. Élève tranquille et taciturne, il ne semblait pas encore marqué pour des destinées exceptionnelles. Il avait choisi pour arme l'infanterie de marine : sa promotion sortit de l'école le 15 juillet 1870, le jour même de la déclaration de guerre. Les perspectives nouvelles ne le détournèrent pas de son projet. Il voyait d'ailleurs l'armée coloniale prendre, elle aussi, part à la guerre ; il y était engagé lui-même. Peut-être la carrière offerte à ses camarades se trouvait-elle désormais plus en vue : pour lui, il gardait ferme sa décision antérieure et accomplissait délibérément un acte de foi, d'une singulière énergie, dans l'avenir colonial de la France.

Il fit donc ses premières armes comme sous-lieutenant, dans la division de Vassoigne. Il eut l'honneur d'être, avec le commandant Lambert, l'un des

défenseurs de la maison des « dernières cartouches » à Bazeilles et s'y conduisit brillamment. Après la guerre, envoyé d'abord à la Réunion, puis, en 1877, au Sénégal, il y reçut, en 1878, les galons de capitaine. Le gouverneur Brière de l'Isle avait bientôt apprécié ses services. Il l'avait attaché à la direction des affaires politiques de la colonie et pris comme principal collaborateur.

Brière de l'Isle, gouverneur du Sénégal depuis 1876, avait repris l'œuvre de pénétration commencée par Faidherbe. Il chargea le capitaine Gallieni de pénétrer dans la vallée du Niger par le massif montagneux qui la sépare du Sénégal. On renouvelait ainsi la mission confiée à Mage en 1862. Elle rencontrait mille obstacles. Les pays à traverser étaient, pour la plupart, peu connus, beaucoup même entièrement inconnus. On en savait ce qu'avaient appris les notes de Mungo-Park prises entre 1796 et 1805 et closes par la mort de l'explorateur dans les eaux mêmes du Niger. La guerre armait les unes contre les autres les populations de l'intérieur et dévastait tout. Naguère, El-Hadj-Oumar, fondateur de l'empire musulman des Toucouleurs, était venu se heurter au poste de Médine, fondé sur le haut Sénégal par Faidherbe et sauvé par lui après un siège mémorable ; maintenant son fils Ahmadou, s'efforçant de maintenir sa domination par la terreur et par la ruse, guerroyait sans fin contre les populations limitrophes de la colonie. Dans ce désordre, une expédition anglaise, partie de la Gambie, se préparait à nous barrer le chemin dans l'arrière-pays ; il fallait se hâter.

Le gouverneur résolut d'agir pacifiquement, par

une mission diplomatique, poussée jusqu'auprès d'Ahmadou. A la fin de 1879, le capitaine Gallieni déblaie le terrain par une première reconnaissance parmi les tribus hostiles à Ahmadou et interposées entre nous et lui. Il obtient leur assentiment à l'occupation de Bafoulabé, nouvelle étape en avant de Médine. On y met une garnison, on y bâtit un fort. En même temps sont recueillis des renseignements, nouées des amitiés, préparées les voies pour l'expédition prochaine. Le capitaine Gallieni déploie une habileté persuasive, une prévoyance et une activité qui en assureront le succès.

Elle part de Saint-Louis le 30 janvier 1880, de Bakel le 7 mars. Il a fallu organiser minutieusement l'immense convoi portant les cadeaux destinés à aplanir les difficultés de la route et à gagner Ahmadou et son entourage. Nous avons le récit du capitaine lui-même. Pittoresque et animé, il abonde en remarques sur les mœurs locales, en renseignements géographiques et historiques, en paysages brefs, mais qui font image. Tout a été prévu. La route est éclairée au loin, afin que les obstacles, signalés à l'avance aux hommes, ne produisent pas leur effet de surprise ; des dépôts de vivres ont été disposés ; la colonne, formée dans le plus grand ordre, se déplace, campe, se rassemble à la moindre alerte avec une méthode rigoureuse. L'auteur connaît bien le caractère des noirs, dont quelques types sont dessinés d'amusante façon. Cette science de l'homme n'est pas dilettantisme : elle conduit à l'emploi des moyens appropriés à chaque cas, ici paroles conciliantes, promesses et cadeaux, là vigueur et décision

de l'attitude, fermeté de la discipline, énergie des actes. Les hommes sentent la sollicitude constante de leur chef et s'attachent à lui comme savent s'attacher ces êtres simples : ils en donneront la preuve.

Médine dépassée, on remonte le Bakoy, dont le capitaine fait explorer la vallée et signale l'extrême importance comme voie de communication entre le Sénégal et le Niger. On s'engage dans la vallée du Baoulé après avoir obtenu que l'important centre de Kita se mît sous notre protectorat (25 avril). A mesure qu'on s'enfonce en pays malinké, la route devient plus difficile et plus dangereuse, la population plus défiante. Chez les Bambaras, l'hostilité se manifeste. Des prodiges de patience et d'adresse échouent devant les parti-pris qui ne raisonnent pas. Le 11 mai, à Dio, mené dans une embuscade, le convoi est attaqué par quinze cents ou deux mille assaillants. Il perd plus de la moitié de son effectif, tous ses bagages et n'est sauvé que par l'admirable dévouement des laptots et des tirailleurs.

Poursuivie jusqu'au lendemain, la petite troupe harassée arrive enfin sur la vallée du Niger, près d'un village. Les ennemis couronnent toutes les hauteurs en arrière. Les habitants, rassemblés devant le tata, sont assis, silencieux, le fusil entre les jambes. La vie ou la mort des survivants dépendent de ces quelques instants. Négligeant les supplications de ses hommes, le capitaine s'avance seul, suivi d'un interprète. Le lieutenant Vallière, par lequel il s'est fait précéder dans la région voisine, a heureusement su se gagner des sympathies ; on accueille les fugitifs.

L'expédition semblait anéantie. Parvenu à Bammako, sur le fleuve, le jeune chef écrit simplement : « Retourner en arrière, nous n'y songeâmes même pas. Quel déplorable effet eût produit cette sorte de fuite sur les populations que nous venions de traverser en protecteurs! Il fallait, au contraire, malgré la perte de toutes nos ressources, redoubler d'énergie. Déjà nous avions étonné tous les habitants de ces contrées par notre marche audacieuse vers Bammako... Il s'agissait de conserver notre réputation intacte et de continuer hardiment notre voyage sur Ségou. »

Cette belle ténacité devait avoir sa récompense, mais non sans de bien autres traverses. Le 1er juin, parvenu à Nango et déjà fort éprouvé par les fièvres, le capitaine écrit à Ahmadou pour lui proposer un traité de protectorat. Mais tout ce qu'il avait fait pour s'attirer l'amitié des Bambaras indisposait contre lui le souverain toucouleur : aucun des deux partis ne pouvait comprendre une attitude d'impartialité pacifique. Ahmadou tint la mission française à Nango pendant de longs mois, sans lui laisser atteindre Ségou, sa capitale. Cette attente eut bien souvent l'allure d'une demi-captivité. Il fallut une singulière énergie pour résister au découragement, en dépit des maladies, du dénuement, des menaces même. Il fut un moment où, chaque matin, on venait annoncer aux blancs qu'on leur couperait la tête dans la journée. Néanmoins, le capitaine Gallieni maintenait la dignité du drapeau français et continuait les négociations. Il déjouait cent perfidies, se mouvait avec une souplesse merveilleuse, parmi les

intrigues d'une cour sauvage. A force de patience et d'adresse, il obtenait, le 3 novembre 1880, la rédaction d'un traité mettant sous notre protectorat le Niger, depuis ses sources jusqu'à Tombouctou, et nous donnant le droit d'ouvrir des routes jusqu'au fleuve. Mais la moitié de la tâche restait à accomplir. Ahmadou devait encore faire attendre la signature du traité jusqu'au 10 mars. Enfin, il n'y avait plus qu'à repartir ! Les Toucouleurs s'y opposaient encore. Le capitaine décida de s'en aller de force ; il le fit savoir et son audace emporta tout. Il dit adieu à Nango le 21, après un séjour de près de dix mois, qui aurait usé une autre volonté que la sienne.

Le livre où il relate avec simplicité les incidents de cette mémorable expédition contient des vues politiques et économiques d'un grand intérêt. On y trouve déjà le plan de toute l'œuvre d'exploration et de premier aménagement du Soudan. L'administrateur s'y révèle. Il reprend, sur divers points, les idées de Faidherbe. Si la fourberie d'Ahmadou compromit en partie le succès de la mission politique si brillamment remplie, celle-ci eut des résultats importants pour la connaissance du pays, le prolongement du chemin de fer de Kayes et l'extension de notre influence. C'était l'amorce de toute notre pénétration sur le Niger. Elle valut au capitaine Gallieni de nombreuses récompenses, dont la médaille d'or de la Société de Géographie, la croix de la Légion d'honneur et le grade de chef de bataillon.

∴

Après quelques mois de repos en France et un séjour de trois ans aux Antilles, il est, en 1886, nommé lieutenant-colonel et renvoyé au Soudan. Nos affaires y prenaient mauvaise tournure. Le marabout Mahmadou-Lamine, fanatisant et soulevant les populations, venait de mettre à feu et à sang le Bondou dont le roi avait été décapité et les habitants emmenés en esclavage ; il portait le pillage jusqu'à la rive gauche du Sénégal, tandis que son fils Soybou opérait sur la rive droite. La colonie, ainsi menacée au Sud-Ouest par Mahmadou-Lamine, l'était encore au Sud par Samory et au Nord par Ahmadou. On avait conclu récemment avec Samory une trêve désavantageuse, qui lui laissait la suzeraineté de toute une partie de la rive gauche du Niger supérieur. En deux campagnes, le lieutenant-colonel Gallieni va remettre les choses en ordre et assurer l'avenir de notre empire soudanien.

La première campagne comprend deux opérations importantes, l'une toute diplomatique, l'autre principalement militaire. Elles sont marquées toutes deux au coin de la même décision audacieuse. A Samory, une mission pacifique va demander tout simplement la revision du traité qui nous barre l'accès du Niger. Contre Mahmadou on agit par les armes. Le marabout conquérant a son repaire tout près de la Gambie, à Dianna, à 200 kilomètres de

Bakel. Là, il semble hors de portée de nos coups. Mais ses émissaires agitent et vont jeter contre nous les populations guerrières de nos confins. Elles sont en effervescence, aussi bien à gauche de la rivière Falémé que sur l'autre rive, dans le Bambouk. Le lieutenant-colonel Gallieni a décidé d'aller tout droit à Dianna. Deux colonnes, traversant la double région à pacifier, de façon à couper court à toute attaque en arrière, doivent se rejoindre sous les murs de la citadelle lointaine, le 25 décembre 1886. Tout a été préparé avec une science et une habileté consommées, tout est accompli avec une vigueur et une largeur de vue qui font de cette expédition une expédition modèle. Pourvu de renseignements bien contrôlés, ayant assuré ses derrières par des réserves armées et surtout par d'adroites négociations et jalonné sa route de dépôts d'approvisionnements, la colonne Gallieni part de Diamou le 12 décembre 1886 et rencontre la colonne Vallière à point nommé, le jour de Noël, devant Dianna qui, le lendemain, était prise. Malheureusement, on n'avait pas pu s'emparer de Mahmadou ; il s'enfuyait vers le sud. Jamais colonne française ne s'était aventurée aussi loin de sa base, en pays ennemi et presque entièrement inconnu.

Le vainqueur tire aussitôt le plus grand parti de sa victoire. Avec une générosité qui portera ses fruits, il pardonne et apaise. Il parlemente plus qu'il ne se bat. Mais il exige que les fils des chefs l'accompagnent pour venir peupler les *écoles d'otages* qu'il reconstitue et qui changeront leur mentalité. Il crée des *villages de liberté*, où se réfugieront les esclaves

et les isolés, contribuant ainsi à repeupler les territoires ravagés, à y préparer une main-d'œuvre libre et à nous attacher les populations. Il revient. L'ambassade dépêchée auprès de Samory a réussi à faire accepter de celui-ci un nouveau traité mettant ses états mêmes sous notre protectorat, ainsi étendu jusqu'à 500 kilomètres à l'est du Niger.

Sans attendre la deuxième campagne, de nombreuses missions politiques, géographiques et commerciales sont dirigées de tous côtés. Des ponts sont jetés sur les marigots, des routes tracées, des postes fondés ; les négociations sont reprises vers le Nord avec Ahmadou. Soybou est capturé. Le lieutenant-colonel Gallieni, prenant en pitié sa jeunesse et admirant son courage, lui accorde de mourir en soldat, sous les balles ; il lui laisse la touffe de cheveux par laquelle tout bon musulman doit être porté au paradis de Mahomet. Cette politique chevaleresque concilie bien des cœurs : le remerciement du jeune prince ne sera pas perdu.

Dans la seconde campagne (1887-1888), Mahmadou-Lamine est forcé dans son dernier refuge. Le capitaine Fortin, toutes précautions prises, est lancé à 450 kilomètres de sa base d'opération. Il enlève d'assaut la forteresse de Toubakouta et ses coureurs lui rapportent la tête du marabout.

De son côté, le commandant supérieur, pour fixer définitivement notre domination sur la rive gauche du Niger, a fait choix d'un point de soudure et d'échanges. Il construit sur le bord du fleuve, à Siguirri, un grand fort. Dans un pays difficile, où

l'on ne rencontre que déserts ou forêts inextricables, il prépare un réseau de communications sûres. Il se préoccupe de créer des moyens de transports et organise la production des chevaux. Il pousse les travaux du chemin de fer jusqu'à Bafoulabé ; et c'est un résultat qui tient du prodige, car les ressources manquent totalement. Mais il arrive à susciter et à utiliser la main-d'œuvre indigène. Il a compris que le seul procédé pour transformer la situation économique réside dans la culture des indigènes. Comme son maître Faidherbe, il s'intéresse à eux, il songe à leur développement, à leurs intérêts légitimes ; il les laisse sous l'administration de leurs chefs naturels, seuls au courant de leurs usages, seuls en contact profond avec eux, mais contrôlés et guidés par nos résidents. Des écoles sont ouvertes dans les villages, écoles d'enseignement général et écoles professionnelles. C'est déjà la politique des races, qui s'affirmera au Tonkin et à Madagascar.

Dans ces deux ans, une œuvre remarquable a ainsi été accomplie. Le lieutenant colonel Gallieni a fait de l'action militaire l'exception. Ses négociations nous ont valu plus de terrain que ses armes : elle nous ont donné des alliances durables. Il a annexé plus de 900 000 kilomètres carrés de territoire et plus de 2 600 000 habitants. Il a vraiment créé notre empire soudanien. Il a jeté les bases de son organisation politique, administrative et financière. Il en a marqué le centre d'avenir vers le Sud dans cette région montagneuse du Fouta-Djalon, à

laquelle il s'intéressait particulièrement (1). Le 5 juillet 1888, sa tâche terminée, il était promu officier de la Légion d'honneur : c'était, on l'avouera, une distinction bien méritée.

Il séjourne ensuite trois ans en France et en profite pour publier les résultats de son dernier commandement sous le titre de *Deux campagnes au Soudan français*. Il poursuit en outre des travaux purement militaires et reçoit le brevet d'état-major dans des conditions particulièrement flatteuses. En mars 1891, il est colonel, commande un régiment d'infanterie de marine à Brest, puis exerce à Paris les fonctions de chef d'état-major du corps d'armée colonial. C'est alors qu'il fréquenta de temps à autre le petit cénacle littéraire et artistique du « Père Chocolat », rue du Cardinal-Lemoine (2), où il aimait à se trouver au milieu des jeunes. Mais la vie coloniale l'appelle. En 1892, il est déjà reparti, sur sa demande, pour le Tonkin.

Il y avait encore une situation à sauver : on allait s'adresser à lui. En prenant le gouvernement de la colonie, M. de Lanessan venait d'y apporter un vaste plan de réforme. Celui-ci avait pour traits principaux de respecter les coutumes des habitants et de s'appuyer sur le gouvernement protégé, en se contentant de le guider; politique généreuse, tendant à nous attacher des populations encore frémissantes de la lutte. En quelques mois, pourtant, il

(1) Il avait aussi envoyé vers le Nord, à Tombouctou, le lieutenant de vaisseau Caron, qui ne put réussir à traiter avec les habitants.

(2) Voir *Midi*, par P. B. Gheusi.

parut qu'elle marchait à un échec inexpliqué. Les bandes de pirates qui, depuis plusieurs années, tenaient nos troupes en haleine, ne faisaient que croître en audace et en nombre. Non seulement elles trouvaient toujours des refuges au delà de la frontière chinoise, grâce à la complicité secrète des autorités impériales, mais on voyait grandir dans le pays même en notre pouvoir une désaffection dont les causes restaient mystérieuses et qui favorisait puissamment la piraterie. Plus de sécurité nulle part : jusque dans les régions les plus riches et les plus peuplées, les routes étaient interceptées. Nos garnisons se trouvaient isolées dans les quelques postes autour desquels leur action était étroitement limitée. On avait dû arrêter les travaux du chemin de fer de Langson. Tout allait de mal en pis.

On en vient aux grands moyens : on proclame l'état de siège ; le pays est divisé en territoires militaires, et le colonel Gallieni reçoit le commandement des 1er et 2e territoires, ceux où il fallait agir. Tout riche qu'il fût de son expérience personnelle, il n'avait pas négligé celle des coloniaux éminents, comme M. Le Myre de Vilers, avec lequel il entretint toujours des relations d'amitié, comme le lieutenant colonel Pennequin, qui l'avait précédé en Indo-Chine. Dans les études purement ethnographiques de ce dernier, il trouve les bases d'une application magistrale de sa politique des races. Il a découvert la clef de l'énigme. Le pays est occupé par trois races mélangées, mais distinctes, vivant en conflit permanent. Les autorités françaises ont jusqu'ici ignoré toutes les difficultés résultant de cette guerre

sourde ; et elles ont commis, sans s'en apercevoir, de perpétuelles maladresses. Elles ont imposé à deux des trois éléments ethniques la domination du troisième, domination plus lourde qu'elle n'eût jamais pu devenir sans la puissance et les exigences d'un maître européen.

Aussitôt, le colonel Gallieni entre dans les intérêts véritables de chaque groupe. Il lui rend son autonomie, ses chefs naturels. C'est entre les races, non entre les individus, qu'il faut maintenir l'égalité. Dans un monde encore profondément féodal, nos principes démocratiques sont actuellement inassimilables ; mais la race est une unité vivante, individualisée, qui souffre dans chacun de ses membres. En guérissant les plaies politiques, économiques, sociales, il poursuit et il atteint le vrai moyen d'épuiser la piraterie. Car le pirate est une plante qui ne pousse qu'en certains terrains et qui y pousse spontanément. Il faut lui rendre le sol inhabitable en transformant l'état d'âme des populations. Il faut encore isoler la surface conquise, l'enclore et l'ensemencer du bon grain, celui de la civilisation. De là cette occupation en *tache d'huile*, l'une des caractéristiques de la méthode. Les postes sont d'abord serrés autour du centre, puis reportés en avant par bonds successifs, à mesure que les communications et les forces stabilisatrices ont fixé la pacification d'une nouvelle zone en arrière. Les points de rayonnement, choisis avec un coup d'œil très sûr et un grand sens économique, deviennent des « centres d'influence ». Toute une méthode colonisatrice se dessine et se formule dans les instructions du colo-

nel. C'est une « organisation qui marche ». Elle comporte le développement des écoles, la multiplication des moyens de transport et de travail. Chacun met la main à la pâte, suivant ses capacités spéciales. Le chef de poste, le sous-officier, entre deux combats, deviennent instituteurs, constructeurs de ponts, agriculteurs ou mécaniciens. Avec quel entrain notre soldat débrouillard endosse tous ces divers personnages, il faut le voir dans les récits des témoins. C'est un intérêt de tous les instants ajouté à la vie monotone des postes perdus au loin.

En même temps, les pirates sont réduits par une action militaire aussi vigoureuse que méthodique. Et le colonel parvient à nouer des relations amicales avec le fameux maréchal Sou, gouverneur chinois du Quang-Si. Par cette entente, d'autant plus efficace que nous savons n'être pas dupes, les frontières sont enfin fermées aux bandes que nous poursuivons.

Aussi, la pacification est-elle rapide. En moins d'un an, la voie ferrée peut être achevée jusqu'à Langson. La colonisation se développe. En janvier 1896, quand le colonel rentre en France, la colonie est redevenue tranquille et prospère.

*
* *

C'était l'heure où un troisième sauvetage devenait nécessaire. A Madagascar, après la conquête, une ère de paix avait semblé commencer. Puis une agi-

tation profonde peu à peu s'était étendue partout. Des bandes de révoltés, de « Fahavalos », infestaient l'île. On allait à une insurrection générale. Les colonnes volantes envoyées contre les rebelles revenaient après une vaine manifestation : la révolte reprenait derrière elles. Le petit corps d'occupation était bloqué dans un cercle étroit autour de Tananarive.

On se tourna vers le colonel Gallieni, à peine arrivé du Tonkin. Promu général en août 1896, il prenait en séptembre la succession de M. Laroche. La veille même de la transmission de pouvoirs, le journal officiel de la colonie publiait un décret émancipant tous les esclaves. Cette mesure humanitaire, prise inopportunément, devait mettre le comble au désordre. Elle irritait les anciens maîtres ; et les affranchis étaient encore entièrement incapables de se suffire. Anti-esclavagiste convaincu, le général Gallieni devra cependant commencer par surseoir à l'exécution du malencontreux décret.

Nous allons voir s'épanouir dans toute sa perfection la méthode du grand organisateur colonial. Elle repose sur une étude approfondie des conditions dans lesquelles il faut agir. On n'arrivait pas à comprendre d'où provenait le mal : on n'avait pourtant rien changé aux coutumes d'avant la conquête ! On avait conservé aux Hovas, race supérieure de l'île, leur ancienne hégémonie. Là était la première faute. Vis-à-vis des autres races, nous venions ainsi apporter une sanction définitive, une aggravation singulière à l'usurpation, souvent impuissante, des Hovas : nous dont la domination ne

pouvait se justifier que par un progrès de justice et de liberté. Les Hovas, dépossédés par nous, ne nous étaient nullement reconnaissants de leur conserver cette primauté dépendante : la cour appuyait les intrigues menées contre nous.

Le nouveau résident général commença par marquer à tous les yeux la souveraineté de la France. Au lieu d'aller rendre visite à la reine, il exigea qu'elle vînt la première. Avec la même décision il coupa court aux intrigues des ministres. On avait saisi une correspondance secrète établissant leur complicité dans la révolte : le 13 octobre, Rainandriamampandry, ministre de l'intérieur, et Ratsimamamga, oncle de la reine, étaient arrêtés et déférés au conseil de guerre. On les exécutait le 15 au petit jour. Ces exemples auraient dû suffire ; cependant la reine et son entourage n'avaient pas compris et servaient toujours les intérêts de la résistance. Le général Gallieni signale immédiatement les graves inconvénients de cette situation. A Paris, on ne se décidait pas à conclure. Le 27 février 1897, le général, tranchant dans le vif, prenait sur lui de prononcer la déposition de la reine et son exil à la Réunion. « Depuis cinq mois que je suis parmi vous, vous m'avez vu à l'œuvre, vous savez que ce que je dis, je le fais », pouvait-il dire au peuple hova.

En France, le gouvernement et le Parlement acceptèrent sans protester cet acte de vigueur dont ils n'avaient pas osé prendre la responsabilité. On savait qu'on pouvait avoir confiance et qu'il fallait au résident ses coudées franches. Lors de son départ de Paris, recevant ses instructions écrites du mi-

nistre des colonies, ne lui avait-il pas dit, en riant dans sa grosse moustache : « J'espère bien, Excellence, ne jamais les ouvrir ». A quoi le ministre eut l'esprit de répondre : « Vous ferez bien ».

On ne peut décider de loin. Pour connaître, il faut voir : le général Gallieni, devenu gouverneur général, sera un perpétuel voyageur. La plupart de ses livres : *Neuf ans à Madagascar*, *Trois colonnes au Tonkin*, comme ceux déjà cités, sont d'abord des récits de voyage, semés de tableaux pittoresques, mais bourrés de renseignements instructifs. Il a puisé à toutes les sources d'informations sur le vaste domaine qu'il a à gouverner. Il a lié amitié avec le savant explorateur Alfred Grandidier, l'homme qui connaît le vieux Madagascar. Il fait publier un recueil de tous les résultats scientifiques des expéditions, missions, travaux de ses subordonnés, restaure l'observatoire de Tananarive, crée un jardin d'essai, etc.

Appuyé, dès le début, sur cette étude minutieuse des réalités, il aborde résolument le double problème de la pacification et du développement économique, qui ne peuvent être séparés. Avec une netteté de vues et une force de méthode qu'on ne saurait trop admirer, il divise et classe soigneusement les difficultés. Il commencera par le plateau central ; on s'occupera plus tard des régions périphériques. Il fait tout de suite œuvre de décentralisation, tout en se gardant d'éparpiller les pouvoirs. Le territoire effectivement occupé est partagé en cercles. Le commandement de cercle jouit d'une grande liberté et d'une initiative étendue. Il con-

centre toute l'autorité, à la fois militaire, administrative et judiciaire. La suite des instructions envoyées aux commandants de cercle forme presque à elle seule l'historique complet de la pacification.

Elle constitue aussi un véritable traité de science coloniale en action. Dans un langage qui a la vigueur lumineuse du langage scientifique, ces admirables instructions formulent une succession de principes très souples, parce que très généraux, mais très précis parce qu'ils condensent une pensée poussée à fond. Les diverses opérations : conquête, pacification, organisation, etc., s'y définissent avec une netteté mathématique. L'action vive a sa place et l'action lente la sienne. Avant tout, la soumission à l'objet : « Rien de plus nuisible en matière coloniale que les principes tout faits, les clichés tout préparés ». C'est que ces principes-là sont étroits et sans souplesse. Il faut, au contraire, adapter les méthodes à toutes les circonstances du lieu et du moment.

Citons quelques-unes de ces prescriptions, on serait parfois tenté de dire de ces théorèmes : « Tout mouvement de troupes en avant doit avoir pour sanction l'occupation effective du terrain conquis. » — « L'organisation administrative d'un pays doit être parfaitement en rapport avec la nature de ce pays, de ses habitants et du but qu'on se propose. » — « Toute organisation administrative doit suivre le pays dans son développement naturel. » — « Le rôle du commandant du poste sera... de ne modifier en rien leurs coutumes et leurs mœurs... Ce n'est que progressivement et suivant leur attitude qu'on pourra les amener à se

plier à une organisation politique quelconque. Les chefs pourront cependant recevoir l'assurance qu'ils continueront à exercer leur autorité sous notre contrôle. »

Les instructions entrent aussi dans le détail et visent les mesures les plus diverses pour le développement économique de l'indigène, la multiplication des écoles et des routes, la colonisation. Cette dernière est favorisée sous ses trois formes de petite, moyenne et grande colonisation, suivant les terrains. Le général s'inspire en particulier des méthodes anglaises, en les adaptant à notre tempérament. Il fait preuve d'une extrême sollicitude pour le soldat français ; et en même temps il cherche à le fixer dans l'île et à le transformer en colon. Les actes de clémence achèvent de gagner la population soumise par les armes. Dès la fin de 1897, la pacification est générale. La connaissance de la langue française a été rendue obligatoire pour l'admission à toute fonction publique. En 1899, sont créées des écoles professionnelles. Les familles nombreuses sont encouragées et un impôt frappe les célibataires, afin de rendre à la race hova sa fécondité et sa santé morale.

La question religieuse est enfin tranchée avec beaucoup de tact. La propagande des missionnaires anglais avait largement répandu le protestantisme en même temps que l'hostilité contre nous ; la reine et la cour avaient même embrassé la religion réformée. De leur côté des prêtres catholiques avaient depuis longtemps bâti leurs églises et réuni de nombreux fidèles. Le général, sollicité de faire con-

vertir le peuple en masse, au profit de l'idée française, s'y refusa. Il tint à assurer la liberté la plus entière et à ne laisser troubler l'égalité et la paix religieuses par aucune intervention de la politique.

Pendant neuf ans, le général Gallieni poursuivit l'exécution de son programme de pacification et de mise en valeur. Pour l'appliquer à une île plus grande que la France et en partie inconnue, il disposait d'une armée de 12.000 hommes, miliciens noirs pour les quatre cinquièmes. Rappelons qu'il a fallu 80.000 hommes à Bugeaud pour achever la pacification de l'Algérie. Quand il revint de Madagascar, sur sa demande, en 1905, le général Gallieni avait terminé sa tâche.

Divisionnaire depuis 1900, il venait de recevoir la grande croix de la Légion d'honneur. On lui confiait l'inspection générale des troupes coloniales. L'année suivante, il prenait le commandement du 13e corps d'armée à Clermont-Ferrand, puis celui du 14e et le gouvernement militaire de Lyon. Le 8 août 1908, il entrait au Conseil supérieur de la guerre. Il a été décoré de la médaille militaire en 1911. Dans ses nouvelles fonctions métropolitaines, si son initiative a pu se sentir parfois gênée par la rigidité d'un organisme étroitement réglementé, il n'en a pas moins su faire preuve des plus hautes qualités militaires. On se souvient qu'aux grandes manœuvres de Touraine, il y a deux ans, il prit si bien ses mesures qu'il faillit faire prisonnier tout l'état-major de son adversaire. Au moment où la limite d'âge allait l'atteindre, le gouvernement, désireux de pouvoir utiliser encore ses capacités

exceptionnelles, considéra son commandement à Madagascar comme celui d'un général en chef devant l'ennemi et le maintint en activité, mais non dans ses fonctions.

*
* *

Il se préparait donc à jouir, dans sa propriété de la Gabelle, près de Saint-Raphaël, d'un loisir bien employé, lorsque la guerre vint le rappeler à l'action. Frappé, à ce moment même, du deuil le plus cruel, il accourut. Il avait été désigné pour remplir éventuellement les plus hautes fonctions. Mais, tout de suite, on lui demanda de défendre Paris.

C'était le 26 août dernier. On sait de quel danger nous étions menacés. Rien n'était prêt pour une résistance sérieuse et il avait été question de déclarer Paris ville ouverte. Immédiatement on se mit à l'œuvre avec une décision et une vigueur extrêmes. En quelques jours, tranchées, abattis, canons installés et dissimulés, projecteurs, lignes télégraphiques et téléphoniques, tous les travaux étaient en bonne voie. Le 3 septembre, en annonçant le départ du gouvernement, le général Gallieni faisait afficher la seule proclamation qu'il ait lancée. Elle se réduit à ceci : « J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur. Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout. » Ce mâle et laconique langage, appuyé par des actes, a donné confiance aux Parisiens. Et peut-être cette ferme attitude a-t-elle convaincu l'ennemi lui aussi des difficultés que ren-

contrerait une attaque de la capitale; peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles les armées allemandes ont exécuté devant ses forts le mouvement tournant qui les conduisait à la défaite de la Marne.

Non content de mettre le camp retranché en état de défense, le gouverneur militaire s'était employé activement à constituer une armée d'opérations avec les éléments dont il pouvait disposer dans la place, et ceux venus du dehors, en partie sous le commandement du général Maunoury. Au lieu de la garder pour un usage défensif, il s'empressa de seconder les intentions offensives du généralissime en la jetant sur le flanc de l'armée allemande de von Kluck. Le jour même où celle-ci infléchissait sa marche vers l'est, le 4 septembre, le général Gallieni, saisissant l'occasion, lançait le mouvement de contre-offensive. Le lendemain, sur un millier d'automobiles réquisitionnées en hâte, il faisait encore porter au front le IVe corps, tardivement arrivé dans Paris. Cette attaque soudaine produisit l'effet que l'on sait. C'est la bataille de l'Ourcq. Quand l'envahisseur en retraite s'éloigna de la capitale, les défenses, encore inachevées, pouvaient paraître inutiles. Le gouverneur n'eut qu'un mot d'ordre : continuer.

Voilà la carrière, et l'homme s'y peint. Au physique, le svelte capitaine de 1878 est resté maigre, droit et résistant. Ce grand voyageur aime toujours la marche. Malgré les longues fièvres et les convalescences insuffisantes, sa santé est sortie indemne d'une vie coloniale laborieuse et presque

ininterrompue. Une extrême sobriété l'a conservé jeune. Il a l'aspect d'un officier anglais : grand, un peu raide, froid, parlant peu, il répond d'un mot, mot juste et net, d'une parfaite clarté. On est dès l'abord frappé par l'importance de la tête, aux traits énergiques et fins. Bien loin d'être écrasée par la largeur et le surplomb du front et par la vigueur extraordinaire des sourcils ou alourdie par la puissante ossature du menton, cette tête haute, longue, osseuse, porte avec aisance tant de signes de grandeur et de force. Quand le regard est tendu, il est perçant comme l'acier. Pourtant, l'œil bleu-vert, un peu bridé, s'adoucit à l'occasion sous les sourcils encore blonds. L'accueil, entièrement dégagé de toute préoccupation, est d'une simplicité saisissante. Mais, à travers cette voix posée, cette parole précise, ce regard et cette allure, transparaît l'homme supérieur. A tous il a donné l'impression d'un grand chef. Comme une vapeur subtile, cette impression se dégage des moindres manifestations de sa personnalité. C'est ainsi qu'ayant tout fait pour éviter de se rendre populaire parmi les Parisiens, il l'est pourtant devenu dès qu'on l'a jugé par ses actes.

Ce chef est aussi un homme bon, affectueux et obligeant, goûtant avec une sorte de naïveté d'âme les joies les plus simples, celles de la famille d'abord. Sa fille, mariée au capitaine Grüss, son fils, qui fait actuellement campagne comme sous-officier, ont été l'objet de sa sollicitude constante. Il joue avec ses petits-enfants ; l'enfance et la jeunesse l'ont toujours attiré. Ses douleurs ont été celles du foyer. Il a été

bon fils, l'orgueil de son père. Il conserve toujours la petite campagne de Méliande, auprès de Saint-Béat, au débouché de la vallée, devant l'horizon des Pyrénées, où le capitaine vieillissant disait à son curé, avec envie : « Vous, vous le verrez général, peut-être divisionnaire ». Mais c'est dans la paisible propriété de la Gabelle, sur les rivages plus tièdes de Saint-Raphaël, que le général Gallieni venait se reposer de ses voyages : cadre sans prétention pour des études et des travaux assidus. Curieux d'agriculture, le général y a créé un vignoble dont il est justement fier. Là sont disposées ses collections de voyageur ; car il a tant aimé connaître le monde étrange qu'il a parcouru, il l'a étudié si à fond dans ses particularités ethnographiques et sociales, qu'il a recueilli les éléments d'un vrai musée ; et c'est à juste titre qu'il est membre correspondant de l'Institut.

Néanmoins, de ses distractions, aucune ne rivalise avec la lecture. Il suit à peu près toutes les manifestations importantes de la pensée contemporaine. A côté de nos livres et de nos grandes revues, il a toujours en train une lecture dans chacune des trois langues anglaise, allemande et italienne. C'est un vaste esprit, qui porte dans le domaine de la pensée la puissance de travail, la souplesse d'esprit et la possession de soi-même qui ont fait sa valeur d'homme d'action. S'il s'empêtre si peu, s'il est si libre, si dégagé, pouvant s'intéresser, au milieu des plus lourdes affaires, à mille petits « à côté », c'est qu'il est supérieur aux choses. Il s'est trouvé naturellement au-dessus de toutes ses fonctions, pour

élevées et difficiles qu'elles aient été. Et il semble dominer le fonctionnement même de son esprit et s'en servir comme d'un simple instrument, aussi docile, aussi soumis que pénétrant et fort. A peine levé de son bureau, il a donné congé à tout souci d'affaires et n'y revient qu'en reprenant ses dossiers.

De là cette parfaite tranquillité, cette intimité affable, cette conversation libre et enjouée sans vulgarité, cette humeur égale. Ami fidèle, chef parfaitement juste, il s'est fait aimer et admirer de ceux qui ont servi sous ses ordres. Au premier contact, il en imposait : « Fichtre ! il n'a pas l'air commode, mon nouveau chef, écrit du Tonkin le lieutenant Ellie, l'aspect général m'a paru terriblement glacial ». Et les premières paroles : « Ne comptez pas, avec moi, vous croiser les bras. Vous aurez de la besogne, et je préfère vous dire tout de suite que j'aime qu'elle se fasse vite ». A l'user on le reconnaissait pour aussi bienveillant que ferme, n'aimant pas punir, mais faisant des exemples sévères, récompensant royalement.

Son art a été de choisir et d'employer les hommes. Longuement, minutieusement, il appréciait, on peut dire il mesurait, ses auxiliaires et mettait alors chacun à sa place. Il aurait été, s'il avait voulu, un grand lanceur d'affaires à l'américaine. La force avec laquelle il saisit les données d'une situation, sa faculté d'assimilation et d'adaptation, sa fertilité en ressources lui eussent assuré une carrière éclatante dans le monde des milliardaires. Celle qu'il a suivie, désintéressée, droite, on pourrait presque dire mo-

notone, car ses campagnes n'ont presque pas eu de cesse, s'est dépensée entière au profit de la France.

Son œuvre, avant tout patriotique et philanthropique, prolonge magnifiquement celle de Bugeaud en Algérie, de Faidherbe au Sénégal. S'il est leur élève, il achève leur pensée et lui donne en même temps sa forme et sa réalisation parfaite. Comme eux, il a voulu servir la France en apportant une vie meilleure aux races opprimées de nos colonies. Son système militaire est un perfectionnement de celui de Bugeaud. Il n'a cessé de soumettre la force qui tue à la force qui crée, recommandant à ses chefs de colonne de ne jamais détruire un repaire de pirates ou de révoltés sans penser au marché qu'ils y installeraient le lendemain et sans ménager l'avenir. Il ne s'agit pas pour lui d'écraser brutalement les insurrections, mais d'être attentif à ce qui peut les faire naître, et si, malgré tout, elles se produisent, d'en rechercher d'abord les causes pour les atteindre dans leur source. N'est-ce pas la méthode du médecin moderne devant les symptômes de la maladie ?

Un des officiers qui l'ont le mieux étudié, le capitaine Frœlicher, comparant le général Gallieni à ses deux illustres devanciers, ajoute, en 1903 : « Certes, ces trois héros étaient aptes à servir leur patrie en toute autre situation qu'aux colonies ; deux d'entre eux l'ont prouvé : Bugeaud, en remportant la dernière victoire du premier empire, dix jours après la bataille de Waterloo ; Faidherbe, en opérant ce prodige de créer de toutes pièces une armée et de tenir tête, avec ces forces improvisées, à une armée alle-

mande aguerrie et bien commandée. Peut-être le général Gallieni nous donnera-t-il un jour la mesure de ce qu'il peut dans la grande guerre, mais personne ne doute actuellement de la hardiesee, de la fécondité et de la science de ses talents militaires ».

« Enfant de la balle » militaire, comme avait été Napoléon, nature fine, souple et forte comme une lame d'épée, d'une conception prompte, large, nette, froide, d'une énergie indomptable dans l'exécution, il a toute l'étoffe d'un capitaine. Et s'il a été attiré vers la vie d'aventure, c'est le moins aventureux, le plus méthodique des chefs.

Mais il se sera montré jusqu'ici surtout le plus admirable des organisateurs et des administrateurs. Il a fait travailler des nègres. Fuyant la popularité bruyante qui se serait facilement attachée à son nom, vivant à l'écart de la politique, il a donné foi en lui et en son œuvre, parce qu'il avait foi lui-même dans la mission civilisatrice de la France. Il suivait un idéal de relèvement national par le déploiement de nos énergies au dehors, sur ce terrain qui répond à nos aspirations les plus noblement humanitaires. Là, se fait l'union de tous les partis.

Quoi qu'il arrive demain, il laissera tout au moins une œuvre vivante, et les principes nettement formulés de la science coloniale, et enfin une figure digne de l'historien. Il a montré ce qu'un organisateur génial peut, avec sa baguette de magicien, tirer d'une situation menaçante et faire rendre à une race, fût-elle inférieure, en fruits d'ordre, de progrès, de perfectionnement, de travail. Que n'eut-il pas fait d'une race supérieure !

Ses mémorables instructions méritent d'être une source de l'art colonial, comme jadis les édits des préteurs romains ont été celle du droit universel. Sa lointaine origine italienne comme sa culture en font un latin. Il a du latin la sobriété, la fermeté de langue, la clarté d'esprit. Mais la rigueur des définitions et des formules fait aussi ressouvenir que le jeune Gallieni était, au collège, surtout fort en sciences. Prédestiné au titre de gouverneur, il aura été un grand proconsul et l'un des hommes les plus complets qu'ait vus notre temps.

Ce qu'il a fait dans le monde, il l'a fait en artiste, donnant à son action un fini et une précision qui la découpent nettement, comme se projettent sur le ciel bleu les arêtes des cimes pyrénéennes. C'est un homme qui a rêvé de grandes choses, non seulement pour les voir, mais pour les vivre, pour comprendre, agir, créer ; et il a égalé son rêve. Quand le temps aura mis les choses et les gens dans leur recul, le général Gallieni paraîtra l'une des grandes figures de notre histoire.

Etude parue dans le *Correspondant*.

SAINT-AMAND (CHER) — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia - Paris-14e. — 17.840

N° 17

"Pages actuelles"
1914-1915

Les Leçons du Livre Jaune

(1914)

par

HENRI WELSCHINGER

de l'Institut





BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, Place Saint-Sulpice, PARIS

LES LEÇONS
DU
LIVRE JAUNE

AVANT-PROPOS

Je ne crois pas qu'il y ait actuellement une publication plus importante que celle du Livre jaune *et plus profitable à notre pays, si on veut bien le lire avec attention et en tirer les leçons pratiques. Soucieux de permettre à mes compatriotes de se servir avec profit de ce document si considérable, j'ai voulu en faire saillir brièvement les Avertissements qu'il renferme et analyser les principales dépêches qui y sont contenues. Je ne publie ici que les pièces essentielles de ce recueil et encore me suis-je permis, tout en respectant fidèlement la teneur, d'en abréger certaines parties qui me semblaient donner lieu à des répétitions, ce que j'ai indiqué par des points suspensifs. Les lecteurs, désireux d'être renseignés à fond, n'auront d'ailleurs qu'à comparer les textes de cet opuscule avec le* Livre jaune *lui-même (1). Ce que j'ai tenu à faire, c'est de préciser clairement la portée et*

(1) Voir édition Hachette, 1 vol. in-8°.

les conséquences de cette publication diplomatique qui doit révéler à tous la sincérité indiscutable de la France et la perfidie systématique de l'Allemagne. Il en sort cette conclusion certaine, c'est que la France, injustement provoquée, n'a pas cherché la guerre et qu'elle a tout fait, d'accord avec la Russie et l'Angleterre, pour la conjurer.

H. W.

15 Février 1915.

I

LES AVERTISSEMENTS DE 1913

Le 17 mars 1913, notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, dont nul ne mettra en doute la perspicacité, l'énergie et le patriotisme, informait le ministre des Affaires étrangères que l'empire allemand ne voulait rien laisser à l'imprévu en cas d'une crise subite. « Les innovations de l'Allemagne (en matière de guerre) ont fait surgir un fait inattendu pour elle, ajoutait M. Cambon : la proposition rétablissant le service de trois ans et la résolution virile avec laquelle cette proposition avait été accueillie en France. L'impression d'étonnement que ces projets ont produite, a été mise à profit par le gouvernement impérial pour insister sur la nécessité absolue de l'augmentation des forces militaires de l'Allemagne. Ses projets ont été présentés comme une réponse. C'est le contraire de la vérité, puisque l'immense effort militaire que la France accepte n'est que la conséquence

des initiatives de l'Allemagne. » Et l'on se souvient avec quelles difficultés, avec quelles peines inouïes le ministère Barthou, du 2 juin au 19 juillet 1913, eut à lutter contre l'opposition violente d'une grande partie de la Chambre qui voulait le maintien de la loi de deux ans, ou même préconisait le système des milices !... Pendant ce temps, l'empereur allemand exaltait le souvenir de 1813 et assimilait la situation présente à celle d'autrefois. L'ambassadeur français craignait que le chancelier ne fût poussé à faire dans ses déclarations des allusions dangereuses aux relations franco-allemandes afin d'exalter le patriotisme germanique et d'obtenir de nouveaux sacrifices. Il prévenait loyalement — et ce n'était pas la première fois — son gouvernement « que l'état de l'opinion dans les deux pays rendait la situation grave ».

A la date du 15 mars 1913, dans l'annexe de la lettre n° 1 publiée par le *Livre jaune*, le lieutenant-colonel Serret, notre attaché militaire à Berlin, relevait un article virulent de la *Gazette de Cologne* dirigé contre nous et approuvé ouvertement, sinon dans son esprit. Le sens des armements nouveaux s'en trouvait éclairci d'une lumière plus vive. Au Reichstag, des députés appelaient le service de trois ans en France « une provocation » et osaient même dire : « Nous ne la permettrons pas ! » L'attaché militaire remarquait, parmi les autorités militaires et dans les milieux officiels et parlementaires, du dépit, de la fureur, de la rage contre nous. On trouvait que pour 39 millions d'habitants nous tenions au soleil une place beaucoup trop grande. Le gouvernement

mettait tout en œuvre pour surchauffer le sentiment national, et les fêtes du monument colossal de Leipzig contribuaient à cette exaltation patriotique. « Nul ne peut faire, disait le lieutenant-colonel Serret, que les premiers coups décisifs ne soient pas portés contre la France. » De son côté, notre attaché naval, M. de Faramond, étudiant l'augmentation des effectifs allemands, constatait que le but de nos voisins était de nous attaquer brusquement avec des forces très supérieures. Il trouvait dans tous les propos du grand état-major l'objectif d'une offensive foudroyante contre la France — ce qui a eu lieu, comme on ne le sait que trop, puisque nous avons affaire en ce moment même sur notre propre territoire à 52 corps d'armée, environ deux millions d'hommes ! — M. de Faramond affirmait que l'article violent de la *Gazette de Cologne*, inspiré par le *Reptilienfund*, donnait l'opinion du peuple allemand. Il citait des paroles expressives du prince Henckel de Donnersmarck, dont il faut faire encore notre profit. Le prince disait alors à un membre de l'ambassade française : « J'ai la conviction que vous serez battus pour la raison que voici : en dépit des brillantes qualités que je reconnais aux Français et que j'admire, *vous n'êtes pas exacts*... J'entends ainsi *la ponctualité* dans toute l'étendue du mot. Le Français n'est pas aussi ponctuel que l'Allemand dans l'accomplissement de ses devoirs... La ponctualité qui a joué un si grand rôle, lorsqu'il s'est agi, il y a quarante ans, de faire mouvoir une armée de 500.000 hommes, aura une importance encore bien plus grande au cours de la prochaine

guerre, où l'on devra mettre en action des masses autrement plus nombreuses. » Tout en laissant entendre qu'il y avait du vrai dans cette critique, M. de Faramond croyait fermement que l'adoption du service de trois ans déjouerait les calculs de notre ennemi. Cela était vrai, mais à la condition que les Anglais et les Russes vinssent encore augmenter nos forces.

Ce n'est qu'au mois de mars 1913 que le *Livre Jaune*, récemment publié par les Affaires étrangères, fait remonter les agissements notoires de l'Allemagne qui devaient nous servir d'avertissements. En réalité, ils remontent beaucoup plus haut, et je ne crois pas exagérer en disant que la main-mise officielle sur la Bosnie et l'Herzégovine opérée par l'Autriche-Hongrie d'accord avec l'Allemagne, a été un acte prémonitoire d'une importance extrême. Et que de faits se sont produits de 1908 à 1913 où l'audace, l'insolence, l'ambition orgueilleuse de nos voisins se sont manifestées, faits que tous les esprits sérieux et réfléchis se rappellent parfaitement ! A côté des menaces non déguisées qui provenaient de notre action légitime au Maroc et au Congo, à côté d'observations et d'exigences dont le souvenir nous fait monter le rouge au visage, que d'articles impertinents ou grossiers dans la presse allemande, que de discours provocateurs de généraux tels que von Bernhardi, Litzmann et autres; que de petits actes déplaisants répétés à satiété, que de manifestations odieuses, comme celle qui visait la Légion étrangère ! J'ai cru — et je ne suis pas le seul — que de cette question, faute de meil-

leur prétexte, la guerre sortirait infailliblement. Et il s'en est fallu de bien peu. Qui ne se souvient de cette représentation bruyante dans un cirque de Berlin où les soldats de la Garde impériale, réquisitionnés par le directeur, fusillaient sur la scène un soldat de notre Légion, aux applaudissements d'une foule fanatisée et devant des représentants du monde officiel ?... Qui ne se rappelle — comme je l'ai mentionné dans mon livre sur *Les Causes et Responsabilités de la Guerre de 1870* — ce tableau longtemps exposé au Reichstag au-dessous de la tribune du président, qui représentait le drapeau français foulé aux pieds à Sedan par un cuirassier allemand ?

Moi qui n'ai point une âme de vaincu, j'ai vingt fois, dans des notes, des articles et des conférences, prévenu mes concitoyens que l'Allemagne appliquerait d'un moment à l'autre cette menace de Bismarck, faite le 11 janvier 1887 au Reichstag : « Nous tâcherons de mettre la France hors d'état pendant trente ans de nous attaquer, et de nous mettre nous-mêmes en état de nous armer complètement contre la France pour la durée au moins d'une génération. *La guerre de 1870 serait une guerre d'enfants à côté de celle de 1890, ou de je ne sais quand, au point de vue de ses effets pour la France.* » Et devant la promesse de nous « saigner à blanc », le Reichstag enthousiasmé acclamait le chancelier.

Au mois de juillet 1909, n'avait-on pas dit chez nous, à la Chambre, que nous avions été conduits peu de temps auparavant aux portes mêmes de la guerre « *et que nous n'étions pas*

prêts »? On avait dévoilé, à la suite des conclusions d'une Commission d'enquête, les vices d'organisation de la marine et indiqué les remèdes urgents à y apporter. Le ministre, M. Alfred Picard, l'avait loyalement reconnu et promis de réparer les erreurs commises. Le président de la Commission, M. Delcassé, avait signalé comme très inquiétants le présent et l'avenir de la marine, et affirmé que le gouvernement avait manqué à sa tâche. Le président du Conseil, M. Clemenceau, avait répondu que M. Delcassé, en 1904, était ministre, et aurait pu appliquer à lui-même les excellents conseils qu'il venait de donner, « car il nourrissait déjà dans sa pensée les grands projets qui devaient nous conduire à Algésiras. » M. Delcassé releva le gant et s'écria que le président du Conseil abusait du privilège singulier de tout dire comme de tout faire. La discussion devint des plus vives et s'envenima. M. Delcassé justifia sa conduite passée, en rappelant ses heureux accords avec l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre. Il reprocha à son virulent contradicteur d'avoir sacrifié l'amiral Germinet, qui avait révélé ses angoisses et ses appréhensions au sujet de nos forces navales et de leurs approvisionnements. M. Clemenceau, irrité, répliqua que M. Delcassé nous avait conduits « à la plus grande humiliation que nous ayons jamais subie », et il ajouta ces paroles qui firent frémir la Chambre et inquiétèrent le pays : « Vous savez bien, tout le monde sait, l'Europe sait qu'à ce moment-là, les ministres de la Guerre et de la Marine, interrogés, ont répondu *que nous n'étions pas prêts*... Je sais aussi que nous avons le droit de regarder nos

adversaires avec fierté et que je n'ai jamais humilié la France; or, je dis que M. Delcassé l'a humiliée. » Ces reproches soulevèrent de vives protestations, et le résultat fut la chute du ministère Clemenceau par 212 voix contre 176.

La vérité était qu'il y avait encore beaucoup à faire pour la Défense nationale et que presque tous le reconnaissaient. Mais, malgré ces faits indéniables, et ceux que je vais rapporter d'après le *Livre Jaune*, une école, aussi stupide qu'abominable, essayait de faire croire à des esprits naïfs que toute guerre était désormais impossible, que les peuples n'en voulaient plus; que les socialistes des deux nations allemande et française s'entendraient pour faire l'opposition la plus violente et la plus décisive à toute mobilisation et que les temps nouveaux verraient l'abolition des armées, du capitalisme, de la misère, de toutes les injustices et de toutes les inégalités sociales. Au moment même où l'Allemagne s'armait jusqu'aux dents et consacrait toutes ses richesses, toutes ses forces, toutes ses ressources à augmenter démesurément sa flotte et son armée, une cohue de pacifistes et de jacobins préconisait le désarmement et une ère de calme absolu. On allait même jusqu'à Berlin provoquer des manifestations anti-guerrières chez les socialistes qui devaient, les premiers, approuver le renforcement inouï de l'armée allemande, les crédits de guerre les plus démesurés, et bientôt la guerre ellemême!... Voilà les faits dans toute leur réalité.

Mais pour leur donner encore plus de force et faire comprendre aux Français à quel point

les leçons de 1870 n'avaient servi qu'à peu de chose, à quel point aussi les leçons plus actuelles étaient inutiles et devaient, par la négligence qu'on en témoignait, nous conduire presque au seuil de l'abîme, il faut résumer les avertissements que le *Livre Jaune* nous rappelle dès ses premières pages.

*
* *

Le 2 avril 1913, le ministre de la Guerre, M. Etienne, communiquait à son collègue des Affaires étrangères, M. Jonnart, un rapport secret sur le renforcement de l'armée allemande dont le but, suivant le grand état-major, « était de fortifier et d'étendre le *Deutschthum* dans le monde entier ». Nous étions donc prévenus de ce qui nous attendait. « C'est notre devoir, disait l'Allemagne, d'aiguiser l'épée qu'on nous a mise en main et de la tenir prête pour nous défendre comme pour porter des coups à notre ennemi... Il faut préparer la guerre au point de vue financier et *susciter des troubles dans le nord de l'Afrique et en Russie*. C'est un moyen d'absorber les forces de l'adversaire... en Egypte, à Tunis, à Alger, au Maroc... Nous devons être forts pour pouvoir anéantir d'un seul élan nos ennemis de l'Est et de l'Ouest. *Il faudra aussi que les petits Etats soient contraints à nous suivre ou soient domptés* dans certaines conditions ; leurs armées et leurs places fortes peuvent être rapidement vaincues ou neutralisées, ce qui pourrait être le cas pour la Bel-

gique et la Hollande... Pour cela, il faudra au centre une grande armée, suivie de fortes formations de landwehr, qui détermineront les armées des petits Etats à nous suivre, ou tout au moins à rester inactives sur le théâtre de la guerre, *et qui les écraseraient en cas de résistance armée*... Nous nous souviendrons que les provinces de l'ancien Empire allemand : comté de Bourgogne et une belle part de la Lorraine, sont encore aux mains des Francs et que des milliers de frères allemands des provinces baltiques gémissent sous le joug slave. C'est une question nationale de rendre à l'Allemagne ce qu'elle a autrefois possédé (1). »

Etait-ce assez clair? Etait-ce assez péremptoire?... Mais continuons ce rapide et instructif exposé.

Le 6 mai, M. Jules Cambon mandait au ministre des Affaires étrangères, au lendemain de

---

(1) On se demande pourquoi le ministre d'alors n'avertit pas confidentiellement de cette situation inquiétante les anciens présidents du Conseil et les Commissions de l'armée, de la marine et des finances pour parer sans retard aux nécessités les plus urgentes et venir à bout des hésitations et des lenteurs administratives? On ne se rendait pas bien compte de ces nécessités, puisque le crédit de 500 millions, demandé en février 1913 pour la Défense nationale, a été réduit le 19 mai à 440 millions et le 27 à 234 millions. C'est à quoi M. Paul Deschanel faisait sans doute allusion, lorsque, dans son discours d'installation du 14 janvier 1915, il disait, aux applaudissements de la Chambre tout entière : « Si le Parlement avait osé, s'il avait su davantage, la France, aujourd'hui, s'en trouverait mieux. » On peut cependant remarquer que la presse allemande faisait tous les jours connaître les dispositions hostiles et les préparatifs de l'Allemagne. Ce n'était un mystère pour personne, mais il fallai s'en préoccuper.

la crise qui avait menacé l'Europe, que le danger avait été imminent et qu'il fallait retenir de cette aventure cette leçon : « Ces gens-ci ne craignent pas la guerre. *Ils veulent être toujours prêts.* Mais cela exige des conditions de secret et de discipline, et une volonté persévérante : *l'enthousiasme ne suffit pas à tout.* Cette leçon peut être utile à méditer au moment où le Gouvernement de la République demande au Parlement les moyens de fortifier le pays. » L'ambassadeur affirmait que la pensée maîtresse de l'état-major général était d'agir par surprise. Il citait une parole bien significative du général de Moltke qui raillait les lieux communs sur la responsabilité de l'agresseur. « Lorsque la guerre est devenue nécessaire, il faut la faire en mettant toutes les chances de son côté. *Le succès seul la justifie...* Il faut prévenir notre principal adversaire dès qu'il y aura neuf chances sur dix d'avoir la guerre, et la commencer sans attendre *pour écraser brutalement toute résistance.* » Est-ce que les Allemands ont hésité à agir ainsi dès le commencement d'août dernier?

*
* *

M. Allizé, notre ministre de Bavière, faisait de son côté, le 30 juillet, passer au ministre des Affaires étrangères une note très importante sur l'esprit public en Allemagne, d'où il ressortait que les Allemands de toutes les

classes et de tous les milieux avaient été incités par la presse à croire que la France voulait la guerre. Le coup d'Agadir et l'attitude énergique des Français avaient déterminé dans l'opinion publique un gros sujet d'inquiétude et de mauvaise humeur. A la vue de cette France nouvelle, unie et résolue, ce fut une profonde surprise. On croyait notre pays faible, dégénéré, avili. On avait tablé sur sa décomposition physique et morale, sur sa décadence et son anarchie. On avait donc été trompé. Mais si la masse des ouvriers, artisans et paysans allemands était pacifique d'instinct, son crédit sur l'opinion était fort limité. Le parti de la guerre, qui avait ses chefs, ses troupes et ses journaux nombreux, la dominait. Il faisait dire partout que les hostilités étaient inévitables, vu les circonstances, et nécessaires à cause des raisons économiques et de l'ambition orgueilleuse de la France assoiffée de revanche, de la France révolutionnaire et propagandiste en doctrines anarchiques. Les Bismarckiens, les étudiants, les instituteurs, les hobereaux, les aristocrates militaires, les bourgeois ou nationaux libéraux, les grands industriels, les fabricants d'armes, de canons et de plaques d'acier, les banquiers, les fonctionnaires, les universitaires, les historiens, philosophes, publicistes et apologistes de la *Deutsche Kultur*, jaloux de la suprématie de la France à tous les degrés, les partisans des vieilles rancunes voulaient la guerre à tout prix et cherchaient le prétexte le plus plausible pour déterminer le duel entre l'Allemagne et la France. Ils exploitèrent, comme on le sait, le meurtre de Serajevo et voulurent nous repré-

senter comme les complices de la Serbie et de la Russie. Tout pouvait s'arranger alors au début d'août. Mais les Allemands excitèrent les Austro-Hongrois, et les dés de fer furent jetés par leurs mains brutales.

On pouvait donc avoir des craintes dès le mois de mars 1913, mais, le 22 novembre, une dépêche de M. Jules Cambon, au ministre des Affaires étrangères, fut l'éclair sinistre qui illumina d'un trait rapide tout l'horizon. D'une conversation tenue entre Guillaume II, le roi Albert I[er] et le général de Moltke, l'ambassadeur français put conclure hardiment que l'hostilité allemande s'accentuait contre nous et que l'empereur avait cessé d'être partisan de la paix. Guillaume II pensait maintenant que la guerre était inévitable et croyait au succès certain de ses armées. Le général de Moltke était de cet avis et déclarait que cette fois il fallait en finir. Vainement, le roi des Belges affirma-t-il les intentions pacifiques de la France. Il lui fut répondu de façon à lui faire entendre qu'il aurait intérêt à ne pas opposer de résistance aux Allemands en cas de conflit avec nous. Guillaume II était devenu fort irritable et disposé à la guerre pour diverses raisons : les traditions de famille, les sentiments rétrogrades de la Cour, l'impatience des généraux, la popularité du kronprinz, l'exaltation du parti pangermaniste, la réplique de la France à l'augmentation des forces allemandes. Aussi, M. Jules Cambon concluait-il ainsi : « L'empereur se familiarise avec un ordre d'idées qui lui répugnait autrefois, et, pour lui emprunter une locution qu'il aime à employer, nous devons tenir notre poudre sèche. »

Le 13 juillet 1914, M. Charles Humbert discutant au Sénat les dépenses non renouvelables de la défense nationale, s'efforçait de prouver *urbi et orbi* combien notre situation militaire, malgré ces crédits, resterait modeste, comparée à celle de nos voisins de l'Est. Il mentionnait les préparatifs et les menaces de nos voisins, les déclarations des généraux von Heeringen et von Falkenheim. Ce dernier avait dit : « Dans la future grande lutte *que sera ce combat à mort,* celui-là seul qui aura l'espérance de vaincre, sera celui qui aura su utiliser toutes ses chances en la préparant. » M. Humbert démontrait que nous avions fait peu des choses pour nous préparer à la guerre, et que nous ne pouvions donner tort à cette phrase ironique du chancelier allemand : « En illusions, la France a déjà remporté la victoire ! » On n'avait rien fait pour parer à la menace de l'application immédiate de la loi militaire allemande de 1912, ainsi que des autres mesures de 1913, et on avait dédaigné un ensemble nécessaire de réformes et d'améliorations. L'orateur accusait notre canon de 75 d'être en voie de devenir inférieur à celui des Allemands qui, plus léger et à plus grand champ de tir horizontal, aurait bien des avantages sur le nôtre. Là, il se trompait grandement... Il regrettait l'absence d'un obusier léger refusé en 1912 et le manque presque total d'artillerie lourde. Il trouvait que notre mortier de 270 était inférieur au mortier de 28 moderne. L'Allemagne et la Russie en étaient pourvues. Nous ne l'avions pas pour le moment. On l'avait commandé *pour plus tard.* Nos places fortes n'avaient pas non plus le canon de 155

de siège et les magasins d'obus et les poudrières étaient à la merci du hasard (1).

Ce qui était fort inquiétant, et les premiers jours de la guerre ont démontré la vérité de cette assertion, c'est que les Allemands avaient une quantité de canons longs de 10 et 13 centimètres, de mortiers de 21 centimètres remorqués par des tracteurs et formant une redoutable artillerie lourde à laquelle nous ne pouvions rien opposer. Nous avions cependant cinq régiments spéciaux, mais pas de matériel moderne à leur donner. On leur offrait en attendant de vieux canons de 120 courts démodés depuis 1904, des canons de 155 et de 120 longs qui ne répondaient plus aux besoins actuels de combat, puisque c'était un armement suranné et

---

(1) Dans de savantes études parues en septembre 1912 et en janvier 1914, le général Maitrot avait conclu au maintien du fusil Lebel avec la balle D; reconnu que les mitrailleuses françaises et allemandes se valaient; fait l'éloge du canon de 75, mais regretté qu'on n'eût pas donné à la cavalerie un nouveau matériel léger en nombre suffisant et qu'il n'y eût pas non plus d'artillerie lourde pour répondre aux pièces formidables de l'Allemagne. Il savait qu'on avait au Creusot de gros obusiers de 120 et des canons de 10cm,5 et demandait qu'on vînt, à cet égard, à bout des résistances d'une bureaucratie tâtillonne. Même insuffisance pour l'artillerie de place et de siège. Mêmes plaintes pour les approvisionnements défectueux en munitions et moyens de transport. Tout ce que M. Humbert a dit se trouve dans le livre du général Maitrot paru sous ce titre chez Berger-Levrault : *Nos frontières de l'Est et du Nord*, 1912, 2e partie; 3e édition de 1914, avec cette indication : « Nous n'apprenons rien de nouveau aux lecteurs, nous nous bornons à leur rappeler ce livre prophétique et à dire que les Allemands savaient parfaitement tout cela, comme le prouve un livre relatif à l'artillerie paru chez Ernst Siegried, Mittler et Tahn, à Berlin. »

à portée médiocre. On pensait au canon de 105 essayé en 1912 à Calais. Or, ce canon qui nous eût fait éviter des pertes considérables, était en service en Russie qui l'avait heureusement adopté. Quant aux autres pièces de l'artillerie lourde, canons ou courts ou longs, d'une utilité incontestable, on avait demandé des crédits, mais le modèle n'était pas encore fixé. Notre artillerie de siège était également inférieure, car notre mortier avait une portée de 5 kilomètres 200, tandis que le mortier allemand avait une portée de 10 kilomètres 100. Nous avions inventé un excellent mortier de 28 centimètres. L'Allemagne et la Russie étaient pourvues d'une pièce semblable. On venait de l'adopter en France et on espérait l'avoir *dans un an*. En attendant, pour la défense de nos forts contre les attaques rapprochées, nous n'avions que les mortiers lisses qui dataient d'avant 1870. Ce n'était pas tout. Dans un exposé presque terrifiant, le rapporteur constatait que les tourelles de nos forts ne valaient rien. Et, selon lui, les magasins d'obus et les poudrières étaient à la merci du hasard. Les munitions n'étaient pas en nombre suffisant ; le combustible pour les tracteurs n'existait pas ; les chaussures de rechange, au nombre de deux millions, faisaient défaut, ainsi que les tentes-abris ; les fortifications étaient insuffisantes et les grandes places de l'Est ne correspondaient entre elles qu'avec la permission du poste de Metz pourvu d'une télégraphie sans fil supérieure à la nôtre. Enfin, la défense de nos côtes était inexistante, et l'instruction de notre armée défectueuse, en dépit des efforts de nos officiers

et sous-officiers. Il fallait donc tout réformer comme organisation, matériel et comme mentalité dans les services dirigeants.

*
* *

Voilà ce que le rapport de la Commission de l'armée apprenait au Sénat le 13 juillet 1914, dans une séance vraiment tragique, après les avertissements de 1913. Les Allemands jubilèrent, et M. Clemenceau s'écria : « La vérité, c'est que nous ne sommes ni défendus ni gouvernés. »

Le ministre de la guerre, M. Messimy, répondit le 14 juillet que, dès le 16 juin, il avait donné mandat à trois de ses collaborateurs d'étudier les modifications de l'administration centrale de la guerre, et il promit *qu'à la fin de* 1915 nous aurions 200 canons de 105 long, et *à la fin de* 1917 200 obusiers de 120 court. Au sujet des autres critiques de M. Humbert, il fit des déclarations et des promesses qui ne rassurèrent pas du tout la Haute Assemblée, laquelle donna mandat à sa Commission de l'Armée de lui faire un rapport motivé sur la situation du matériel de guerre à la rentrée du Parlement. En descendant de la tribune, le ministre de la Guerre avait fait ce pénible aveu : « Le gouvernement ne peut pas être responsable de ce fait qu'au début du vingtième siècle, *ce pays s'est laissé prendre à la chimère d'idéalisme, à la chimère de la pacification universelle.* »

Cela était vrai, mais qu'avait-on fait des avertissements que je viens de rappeler? La leçon

de 1870 et les menaces incessantes de nos voisins avaient donc été inutiles ?

Etait-ce donc vrai ce qu'avait écrit le général Maitrot, d'ailleurs fort bien renseigné ? « Qu'on ne s'attarde donc pas, disait-il, à toujours chercher *le mieux* quand on est sûr de posséder *le bien*. J'ignore vraiment les sentiments auxquels obéissent ceux qui, pouvant donner les ordres d'exécution, restent passifs et inertes ? Est-ce insouciance ? Est-ce manque d'énergie ? Pouvait-on être de l'école de ce ministre néfaste qui, un jour, répondit à ceux qui le pressaient de prendre une décision : « Bah ! A quoi bon ? « Nous n'aurons jamais la guerre. » Cela me rappelle la réponse d'un autre ministre de la Guerre au regretté docteur Reymond qui lui révélait la nécessité de développer notre aéronautique militaire en présence de l'activité déployée par les Allemands : « Je n'ai pas « encore d'opinion faite sur les aéroplanes et « les dirigeables ! »

Il faut dire cependant que pour la mobilisation, la concentration et les approvisionnements de l'armée, les mesures prises avaient été excellentes. Mais encore une fois, sur d'autres points, comme l'artillerie lourde, il y a eu des lacunes, des méprises, des retards désolants... Nous avons à certains moments manqué d'obus pour notre canon de 75, mais, grâce à l'énergie de l'administration militaire et au zèle de toutes nos usines qui ont multiplié leurs efforts, nous avons maintenant les ressources nécessaires. Si les Chambres ont parfois hésité, comme l'indiquait le ministre de la Guerre dans la séance du 14 juillet 1914, à accorder au mi-

nistre les secours demandés pour des besoins militaires urgents et ont réduit, d'accord avec le ministre des Finances, les crédits sollicités, elles ont, depuis ce temps, donné au Gouvernement les plus amples ressources pour satisfaire aux nécessités du présent et de l'avenir. Chacun y a mis du sien et, la nation, par une tenue et une attitude admirables, a réparé toutes les fautes commises. Elle s'est sauvée par sa volonté et son énergie. Elle a bien fait d'écouter les hommes qui lui conseillaient à tout propos d'avoir le courage, le dévouement, la confiance, l'endurance, l'opiniâtreté, la clairvoyance et la résolution, toutes les grandes et mâles vertus sans lesquelles il n'est pas de peuple vaillant, respecté et libre.

II

LES DÉPÊCHES DU LIVRE JAUNE

et les documents relatifs à la guerre de 1914

Les avertissements du *Livre jaune* que nous venons de commenter, sont suivis de six chapitres qui contiennent les dépêches concernant :

Les préliminaires de la guerre actuelle ;
La note autrichienne remise à Belgrade le 23 juillet 1914 ;
La rupture des relations austro-serbes ;
La déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie le 28 juillet ;
L'ultimatum de l'Allemagne à la Russie le 31 juillet ;
La déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie le 2 août et à la France le 3 août ;
Le Message du Président de la République et le discours du Président du Conseil des Ministres, le 4 août ;
La déclaration de la Triple-Entente, le 4 sep-

tembre, relative à l'engagement réciproque de ne pas conclure de paix séparée.

Ces pièces capitales sont suivies d'extraits importants du *Livre bleu* anglais, du *Livre gris* belge, du *Livre blanc* allemand, du *Livre orange* russe, qui ont trait :

A l'attitude de l'Angleterre pendant les pourparlers qui ont précédé la guerre ;

Aux propositions du gouvernement allemand au gouvernement anglais en vue d'obtenir à tout prix sa neutralité ;

Aux tentatives allemandes pour se procurer par l'Angleterre la garantie de la neutralité française dans une guerre germano-russe ;

Au refus de l'Angleterre d'admettre les visées allemandes et ses offres mercantiles au sujet de la violation de la neutralité belge :

Aux conditions dans lesquelles l'Allemagne a violé délibérément cette neutralité ;

Enfin, à la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

De l'examen détaillé des dépêches contenues dans les chapitres II et VII du *Livre jaune*, il appert :

1° Qu'à la suite de l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et de sa femme, la duchesse de Hohenberg, le 28 juin 1914, à Serajevo, un conflit s'est élevé entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie à partir du 22 juillet ;

2° Que la plupart des puissances n'en ont été averties que le 24 juillet après la circulaire

austro-hongroise tendant à justifier l'ultimatum adressé le 23 par le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade;

3° Que cet ultimatum, incriminant la complicité de sujets et associations serbes dans l'attentat de Serajevo, exigeait une réponse de la Serbie le 25 juillet à 6 heures du soir;

4° Que le 25 juillet, la Serbie, sur les conseils très sages de la France, de la Russie et de l'Angleterre, déclara se soumettre, et presque sans la moindre réserve, à l'ultimatum en question;

3° Que le 26 juillet, le ministre d'Autriche ne considéra pas cette soumission comme suffisante et que, de son côté, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris avait affirmé au quai d'Orsay que le conflit austro-serbe devait rester localisé sous peine de conséquences incalculables; que la Triple-Entente avait, sans s'émouvoir de cette démarche anormale, invité l'Allemagne à s'associer à une action commune de conciliation;

6° Que cette intervention resta sans écho, car l'Allemagne s'interposa nettement entre le cabinet de Vienne et la Triple-Entente;

7° Que le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie et aggrava, à trois jours de distance, l'état des choses créé par la rupture des relations diplomatiques, ce qui indiquait une volonté réfléchie de faire la guerre quand même et d'asservir la Serbie en violant l'équilibre des Balkans inscrit dans le traité de Bucarest de 1913.

Ces faits une fois établis par des documents

irréfutables, il était démontré, avec autant de précision et de sûreté, que la Triple-Entente, sur l'initiative de l'Angleterre, poursuivait des négociations pacifiques, d'accord avec l'Italie, tendant à régler équitablement le conflit austro-serbe, et que l'Autriche, revenant sur son geste impératif, semblait disposée à y prêter l'oreille, mais qu'à ce moment suprême l'Allemagne s'était jetée entre elle et les conciliateurs :

Que, le 29 juillet, devant l'échec persistant de ces négociations et en présence de la mobilisation autrichienne, le gouvernement russe, redoutant l'écrasement de la Serbie, se décida à mobiliser en avertissant l'Allemagne que cette mesure n'était nullement dirigée contre elle, ce qu'admit et reconnut M. de Jagow, secrétaire d'Etat allemand, dans une conversation avec l'ambassadeur russe à Berlin.

Cependant, on constate en même temps que toutes les tentatives de conciliation de l'Angleterre étaient l'objet, de la part du cabinet de Berlin, d'un parti-pris négatif et dénotait de dangereuses arrières-pensées :

Que, le 31 juillet, en effet, l'Allemagne proclamait le *Kriegsgefarzustand* ou « état de danger de guerre », ce qui lui donnait toute avance et toute liberté de faire des préparatifs militaires dirigés en secret contre la France ;

Que l'Allemagne avait d'ailleurs, dès le 25 juillet, avant l'expiration même du délai d'ultimatum à la Serbie, passé du pied de paix au pied de guerre ;

Que, le 25, elle avait consigné les garnisons d'Alsace-Lorraine ; le 26, concentré toutes les

mesures de mise en action des chemins de fer et rappelé sa flotte du côté de la Norvège; le 26, effectué les réquisitions et placé ses troupes de couverture et, le 28, rappelé tous les réservistes ;

Que, le 30 juillet, elle avait secrètement averti ses navires de commerce, par la télégraphie sans fil de Potsdam, de son intention de déclarer la guerre le même jour ;

Que, le 31 juillet enfin, sans tenir compte des intentions et des démarches pacifiques de la Triple-Entente, le gouvernement allemand avait adressé à la Russie un ultimatum exigeant la démobilisation de ses armées dans les douze heures, et cela au moment où le gouvernement russe acceptait une formule tendant à préparer le règlement amiable du conflit austro-serbe et où le gouvernement autrichien hésitait encore à partir en guerre ;

Que, le même jour, l'Allemagne, notoirement hostile à la France, fermait les routes de la frontière, rompait toutes les communications des télégraphes et des téléphones et saisissait des locomotives françaises ; qu'elle appelait sous les drapeaux six classes de réservistes, et que le 2 août, elle franchissait notre frontière en trois points différents ; que le même jour, elle entrait sur le territoire luxembourgeois, sans tenir compte de la protestation du gouvernement de ce pays, et remettait à la Belgique un ultimatum l'invitant en quelques heures à faciliter les opérations allemandes contre la France ;

Que le gouvernement belge s'y refusait, se déclarant prêt à défendre sa neutralité res-

pectée par la France et garantie par les traités notamment par le roi de Prusse ;

Que des soldats allemands avaient tiré sur nos soldats et nos douaniers et qu'un avion allemand avait jeté des bombes sur Lunéville.

A ces faits dûment prouvés, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. de Schœn, n'opposa aucun démenti et ne formula aucun regret. Il osa, au contraire, se plaindre, sans pouvoir rien préciser, d'actes d'hostilité commis par nos aviateurs en territoire allemand dans la région de l'Eiffel, près Carlsruhe, et près Nuremberg, — faits dont aucun journal de ces pays n'avait fait mention ; — ainsi que de la violation probable du territoire belge par d'autres aviateurs français, et demanda ses passeports. Or, à aucun moment, aucun aviateur de France n'avait commis, ni en Bavière, ni en d'autres parties de l'Allemagne, le moindre acte d'hostilité. Aucun n'avait paru en Belgique, et il en était de cette fable comme de celle des officiers français qui, au nombre de soixante ou quatre-vingt, auraient violé le territoire belge en y passant, sous déguisement, en automobile. L'opinion européenne, bien éclairée, avait déjà fait justice de ces inventions, de ces mensonges impudents.

Contre des mesures qui violaient l'équité et le droit public, contre des manœuvres qui s'opposaient à tout pourparler pacifique, contre des actes formels de guerre, la France, la Russie et l'Angleterre avaient dû prendre des dispositions urgentes et indispensables. La France avait mobilisé ses forces, la Russie augmentait les siennes, l'Angleterre mobilisait sa flotte et son armée de terre. Dès le 4 août, la flotte

anglaise couvrait nos côtes du Nord et de l'Ouest, et la Russie apparaissait en armes à la frontière allemande et à la frontière autrichienne.

Les faits relatés par les dépêches qu'on va lire justifient donc amplement les actes défensifs de la France. L'Allemagne n'a rien à nous reprocher. Le *Livre jaune* est, sans qu'on puisse le nier, la condamnation formelle et irrécusable de la politique allemande, politique de mensonges et de calomnies, de violences et de crimes sans nom. Il fixe d'une façon définitive les responsabilités écrasantes de l'Allemagne et de l'Autriche, sa complice.

Ainsi que le constatent la *Westminster Gazette*, *le Globe*, la *Pall Mall Gazette*, le *Times* et d'autres organes de la presse européenne, le *Livre jaune* donne la preuve évidente que la diplomatie allemande était devenue l'instrument de la caste militaire depuis l'échec du Maroc. Il montre avec quelle loyauté et quelle ardeur l'Angleterre, la France et la Russie avaient cherché à éviter la guerre et avaient failli convaincre l'Autriche. Il atteste que les dernières prétentions insolentes de l'Allemagne de se poser en nation paisible et entourée d'ennemis. étaient une invention de sa duplicité diplomatique. Il est vrai que, sur certains points, la Chancellerie allemande a essayé de se disculper et de prouver ses intentions soi-disant pacifiques. Elle a même cherché, ces jours derniers, à démontrer que le *Livre jaune* avait sophistiqué les faits. Avec une impudence sans pareille, M. de Bethmann-Hollweg a osé écrire à ses représentants à l'étranger que

la Triple-Entente, tout en ayant des paroles de paix à la bouche, était résolue à la guerre et avait fait échouer l'intervention médiatrice de sa Chancellerie auprès du Gouvernement viennois... Comment prouver de tels faits? Cela est bien simple : en donnant à croire que les efforts pacifiques communs de Londres et de Pétrograd n'étaient qu'une feinte. Cela est affirmé avec une audace qui ne tient aucun compte des textes contraires du *Livre jaune*, du *Livre bleu* anglais et du *Livre orange* russe. Non seulement ces textes prouvent que la Triple-Entente voulait arriver à une conciliation possible, mais on sait aujourd'hui que, dès 1913, l'Autriche et l'Allemagne avaient eu l'intention formelle de déchaîner la guerre et que, sans le refus de l'Italie, l'Europe eût vu un peu plus tôt les terribles hostilités qui la désolent aujourd'hui.

Faut-il montrer une fois de plus que le mensonge appelle le mensonge : « *Abyssus abyssum vocat* ». Dans la nuit du 2 au 3 août, le ministre allemand Herr von Bulow, en apportant l'ultimatum que l'on sait, dit au secrétaire général des Affaires étrangères, le baron Van der Elst, que des dirigeables français avaient lancé des bombes et que des cavaliers français ont franchi la frontière. « — Où cela? demanda Van der Elst? — En Allemagne. — Alors, pourquoi l'ultimatum? — Parce que ces actes (non prouvés), contraires au droit des gens, sont de nature à faire supposer que la France est capable d'en accomplir d'autres. » Et c'est sur des insinuations pareilles, sur de faux prétextes, qu'on demandait à la Belgique de laisser les Allemands violer son territoire !

Ce n'est pas tout. Le mensonge va s'accentuer bien davantage.

On a accusé la France d'avoir offensé le droit des gens le 2 août. Rien de pareil à cette date. Où cela s'est-il passé? On ne sait pas le pays, mais cela a dû avoir lieu en Allemagne... Comment? Par une patrouille française... A quel endroit précis? On ne le sait pas, mais le fait est certain... Par des dirigeables français. Où donc? Même affirmation sans aucune preuve. Le 3 août, M. de Schœn dit au quai d'Orsay que des aviateurs avaient jeté des bombes près de Wesel et près de Carlsruhe et de Nuremberg. Ce ne sont plus des dirigeables, cette fois, mais des avions, et il n'est plus question de patrouille. Le 4 août, M. de Bethmann-Hollweg accuse au Reichstag les Français d'avoir lancé des bombes, et leurs fantassins et leurs cavaliers d'avoir pénétré sur le territoire allemand dans les parages de la Schlucht. Les affirmations de Herr von Bulow et de Bethmann-Hollweg se contredisent absolument. Mais qu'importe? Le mensonge est pris pour vérité et le docteur von Willamowitz-Mœllendorff ose dire à Berlin, le 6 septembre, que les Français ont bombardé la ville ouverte de Nuremberg. Le docteur Jastrow soutient hardiment lui-même la même accusation, et ces deux professeurs de l'Université de Berlin s'expriment à cet égard avec autant de véracité que les quatre-vingt-treize savants qui ont nié effrontément, et sans preuve aucune, la violation du territoire belge, les excès, les violences et les crimes allemands... Ajoutez donc la moindre confiance aux assertions de ces gens-là!

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, feuille officieuse, mais en réalité officielle de la Wilhelmstrasse, a trouvé le moyen de renchérir encore sur ces faussetés. Elle taxe de déloyauté le *Livre jaune* parce qu'elle a découvert que, dans la pièce n° 5, on dit, à la date du 30 juillet 1913, que M. de Kiderlen-Wœchter « a été l'homme le plus haï et le plus déconsidéré, mais qu'il va prendre sa revanche. »

— Or, dit la *Gazette*, M. Kiderlen-Wœchter était mort en 1912 et la pièce n° 5 lui prête des projets hostiles contre la France. » Donc, cette note-là a été falsifiée après coup. Le malheur est que la falsification a été faite par la Chancellerie allemande elle-même. En effet, elle a détaché du document français une phrase pour l'isoler du texte qui la date nettement. La note du 30 juillet 1913 fait allusion aux événements d'Agadir à la date de juillet 1911 et dit qu'à ce moment-là M. de Kiderlen-Wœchter allait prendre sa revanche. Cette réponse à des faussaires, tels que les journalistes de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et les diplomates de la Wilhelmstrasse, suffit pour prouver combien le *Livre jaune* a dit vrai et quel terrible document il forme à lui seul contre les affirmations coupables d'une puissance qui se préparait à la guerre depuis longtemps et qui l'a déchaînée sous un prétexte injustifiable, en entraînant son alliée et complice, l'Autriche-Hongrie, dans les pires aventures.

Malgré tout ce que je viens d'indiquer pour démontrer la sincérité de la France et la loyauté avec laquelle elle a conduit ses négociations

diplomatiques, l'agence Wolff, agence officielle de mensonges et de calomnies allemandes, soutenait encore ces jours derniers que la mobilisation russe avait seule provoqué la guerre et que le président du Conseil des ministres de France, M. Viviani, avait faussé la réalité des faits en affirmant que l'Autriche avait été la première à mobiliser. L'agence Wolff osait affirmer que la mobilisation russe avait été ordonnée le 30 juillet et que la mobilisation autrichienne n'avait fait que la suivre le 31 juillet. Or, le comte Berchtold avait informé lui-même, le 30, l'ambassadeur Schebeko de la décision prise ce jour même par l'Autriche de mobiliser. D'après les textes diplomatiques on peut assurer, sans preuve d'être démenti :

Que, le 27 juillet, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie est venu annoncer au quai d'Orsay les moyens énergiques que son Gouvernement allait *le lendemain* prendre contre la Serbie (Dépêche n° 75) ;

Que, le 28, l'Autriche-Hongrie a déclaré la guerre à la Serbie ;

Que, le 29, la Russie se préparait à une mobilisation générale ;

Que, le 30, l'Autriche mobilisait et en avertissait l'ambassadeur russe ;

Et que, le 31 juillet, la Russie mobilisait à son tour définitivement.

Ce même jour, l'Allemagne remettait à M. Sazonoff l'ultimatum qui sommait la Russie de démobiliser dans les douze heures. M. Viviani avait eu donc raison de déclarer que l'Autriche avait été la première à mobiliser. Quant au reproche fait à la Russie d'avoir eu la pensée cou-

pable de mobiliser dès le 24 juillet, il ne tient pas du tout, car la Russie, au courant des manœuvres austro-allemandes, ne voulait pas être surprise et prenait naturellement ses précautions au cas où l'Autriche agirait contre la Serbie. On sait encore une fois ce que valent les affirmations de l'agence Wolff et le compte qu'il faut tenir des affirmations de cet officine de mensonges. Rien ne prévaudra contre la vérité, et la nation que les historiens latins appelaient « mensongère et féroce » demeurera telle au regard de l'histoire et de la postérité.

La France avait consenti à la paix en se taisant pendant quarante-quatre ans sur la blessure ouverte à son flanc, mais en attendant de la Justice éternelle le remède mérité. Elle avait, dans les conflits du Soudan, du Maroc, du Congo, fait preuve d'une patience et d'une longanimité extraordinaires. Que de sacrifices, que de transactions, que d'efforts tentés par elle et cela presque inutilement! La guerre est venue cependant, voulue, préparée, décrétée par l'Allemagne qui y a contraint son alliée l'Autriche, tandis que l'Italie, plus sage, conservait sa neutralité consciencieuse. Que menace donc aujourd'hui l'Allemagne ? L'équilibre européen, les libertés de l'Europe, la dignité et la sécurité des nations paisibles et laborieuses. Mais les temps de patience et de soumission sont finis. Puisqu'on déclare, puisqu'on impose la guerre à la France, elle se défend avec calme et avec énergie. Etant sans reproche, elle est sans peur. Combattant pour la vie, pour le droit, pour la liberté, pour l'indépendance,

elle témoigne devant le monde entier combien elle jouit du réconfort d'une conscience sans trouble et de la certitude du devoir accompli. « La France, l'Angleterre, la Russie, unies étroitement, ont juré le 4 septembre de ne pas conclure de paix séparée et de ne poser aucune condition de paix, sans s'être entendues entre elles dans un accord préalable. » Elles tiendront ce serment et, ayant réuni toutes leurs forces militaires et financières, elles lutteront jusqu'à ce que leurs adversaires aient mordu la poussière et se soient déclarés vaincus.

En réponse au fier Message du Président de la République, chaque Français, se levant pour défendre l'honneur du drapeau et le sol de la patrie, peut s'écrier en toute confiance, devant Dieu défenseur et soutien des justes causes :

« Haut les cœurs et vive la France! »

LES LEÇONS DU LIVRE JAUNE

CHAPITRE PREMIER

AVERTISSEMENTS

(1913)

N° 1. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur de la République à Berlin, à M. Jonnart, Ministre des Affaires Étrangères.*

Berlin, le 17 mars 1913.

Nos attachés militaire et naval adressent à leurs Ministres respectifs des rapports sur la nouvelle loi militaire allemande. J'appelle l'attention de Votre Excellence sur ces importants documents.

L'étude des moyens financiers destinés à pourvoir aux mesures militaires que l'Allemagne a en vue, retarde seule la publication des propositions définitives du Gouvernement. Malgré le patriotisme affecté avec lequel les classes riches acceptent le sacrifice qui leur sera demandé, elles n'en sont pas moins, particulièrement dans le monde des affaires, mécontentes des mesures financières annoncées, et

elles sentent qu'une contribution forcée, imposée en pleine paix, crée pour l'avenir un précédent redoutable. D'autre part, les Gouvernements confédérés ont opposé une vive résistance à l'innovation qui attribuera à l'Empire des ressources tirées de l'impôt direct...

Quoi qu'il en soit, en augmentant la force de l'armée allemande, l'Empire veut ne rien laisser à l'imprévu, au cas où une crise éclaterait.

Les innovations de l'Allemagne ont fait surgir un fait inattendu pour elle : la proposition du Gouvernement de la République rétablissant le service de trois ans, et la résolution virile avec laquelle cette proposition a été accueillie en France. L'impression d'étonnement que ces projets ont produite a été mise à profit par le Gouvernement Impérial pour insister sur la nécessité absolue de l'augmentation des forces militaires de l'Allemagne ; ses projets ont été présentés comme une réponse. C'est le contraire de la vérité, puisque l'immense effort militaire que la France accepte n'est que la conséquence des initiatives de l'Allemagne.

Les Autorités Impériales ne cessent d'exalter le sentiment patriotique. L'Empereur se complaît à rappeler tous les jours les souvenirs de 1813. Hier soir, une retraite militaire a parcouru les rues de Berlin et des discours ont été prononcés dans lesquels la situation présente était assimilée à celle d'il y a un siècle. L'entraînement de l'opinion aura sa répercussion dans les discussions qui s'ouvriront le mois prochain au Reichstag, et j'ai lieu de craindre que le Chancelier lui-même ne soit poussé à faire dans ses déclarations des allusions aux relations de la France et de l'Allemagne. Il fallait s'attendre à ce qu'on exaltât le patriotisme de la nation au moment où on lui demande de nouveaux sacrifices, mais c'est abuser du rapprochement historique que de comparer le temps présent à 1813. Si le mouvement qui, il y a un siècle, emportait le

peuple allemand contre l'Homme de génie qui aspirait à la domination universelle, pouvait trouver aujourd'hui quelque équivalent, c'est en France qu'il le faudrait chercher, puisque le peuple français ne songe qu'à se défendre contre la domination de la force.

Il n'en est pas moins vrai que cet état de l'opinion dans les deux pays rend la situation grave.

Annexe I.

Rapport du Lieutenant-Colonel Serret, Attaché militaire près l'Ambassade de la République Française à Berlin, à M. Etienne, Ministre de la Guerre.

Berlin, le 15 mars 1913.

Le mouvement patriotique qui s'est manifesté en France a causé dans certains milieux une véritable colère. Je ne prétends certes pas que l'article virulent de la *Gazette de Cologne* soit l'expression d'un sentiment général. C'est l'explosion de rage d'un journaliste impulsif, aussitôt désavoué par le Gouvernement. Mais, malgré son inconvenance, la manifestation de la *Gazette de Cologne* n'est pas négligeable ; elle a été approuvée dans son esprit, sinon dans sa forme, par plusieurs journaux assez importants, et elle me paraît correspondre à un sentiment réel, à une colère latente. Il est intéressant de le constater, parce que le sens des armements actuels s'en trouve éclairé d'une lumière plus vive. Depuis quelque temps déjà, on rencontre des gens qui déclarent les projets militaires de la France extraordinaires et injustifiés. Dans un salon, un membre du Reichstag et non un énergumène, parlant du service de trois ans en France, allait jusqu'à dire : « C'est une provocation, nous ne le permettrons pas. » De plus modérés, militaires ou

civils, soutiennent couramment la thèse que la France, avec ses quarante millions d'âmes, n'a pas le droit de rivaliser ainsi avec l'Allemagne. En somme, on est furieux, et cette colère ne résulte pas des criailleries de certaines feuilles françaises auxquelles les gens sérieux ne s'arrêtent guère. C'est du dépit. On enrage de voir que, malgré l'effort énorme entrepris l'année dernière, continué et accru encore cette année, on ne pourra probablement pas encore cette fois mettre la France hors de course. Nous mettre définitivement hors de course, puisque nous ne voulons ni ne pouvons être avec elle, c'est cela, en effet, que poursuit l'Allemagne. On ne saurait trop le répéter et la prochaine loi, que l'opinion française regarde un peu trop comme une explosion spontanée, n'est que la suite fatale, attendue, de la loi de juin 1912. Celle-ci, en effet, en créant deux corps d'armée nouveaux, avait laissé à dessein, suivant la manière allemande, de grandes unités et des régiments incomplets. Il était évident qu'on n'attendrait pas longtemps pour combler les lacunes. La crise balkanique a fourni une merveilleuse occasion, éclatant juste à point voulu, pour permettre d'exploiter le Centenaire des guerres de délivrance. d'obtenir plus facilement des sacrifices au souvenir de ceux consentis naguère déjà contre nous.

Pour bien montrer la genèse de ce programme militaire, je me permets de rappeler ce qu'écrivait, il y a un an, lors de l'apparition de la loi de 1912, mon prédécesseur, le colonel Pellé :

« Nous découvrons tous les jours combien sont profonds et durables les sentiments d'orgueil froissé et de rancunes contre nous provoqués par les événements de l'an dernier. Le traité du 4 novembre 1911 est une profonde désillusion. Le ressentiment éprouvé dans toutes les parties du pays est le même. Tous les Allemands, jusqu'aux socialistes. nous en veulent de leur avoir pris leur part

au Maroc. Il semblait, il y a un ou deux ans, que les Allemands fussent partis à la conquête du monde. Ils s'estimaient assez forts pour que personne n'osât entamer la lutte contre eux. Des possibilités indéfinies s'ouvraient à l'industrie allemande, au commerce allemand, à l'expansion allemande. Naturellement, ces idées et ces ambitions n'ont pas disparu aujourd'hui. Les Allemands ont toujours besoin de débouchés, d'expansion économique et coloniale. Ils estiment qu'ils y ont droit parce qu'ils grandissent tous les jours, parce que l'avenir leur appartient. Ils nous regardent, avec nos 40 millions d'habitants, comme une nation secondaire. Dans la crise de 1912, cette nation secondaire leur a tenu tête, et l'Empereur et le Gouvernement ont cédé. L'opinion publique ne l'a pardonné ni à eux ni à nous. *Elle ne veut pas qu'un pareil fait puisse se reproduire.* »

Et au moment où la seconde et formidable partie du programme va être réalisée, où la force militaire allemande est sur le point d'acquérir cette supériorité définitive qui nous forcerait à subir, le cas échéant, l'humiliation ou l'écrasement, voici que soudain la France refuse d'abdiquer, et qu'elle montre, comme disait Renan, « son pouvoir éternel de renaissance et de résurrection ». On comprend à merveille le dépit allemand.....

Le 10 mars dernier, centenaire de l'organisation de la levée en masse de l'Allemagne contre nous, une foule énorme s'est pressée, malgré une pluie battante, à la parade militaire devant le château, au milieu du Tiergarten devant les statues de la reine Louise et de Frédéric-Guillaume III, entourées de monceaux de fleurs. Ces anniversaires, rappelant la lutte contre la France, vont se répéter toute l'année. En 1914, on célébrera le centenaire de la première campagne de France, de la première entrée des Prussiens à Paris.

En résumé, si l'opinion publique allemande ne

montre pas la France du doigt, comme le fait la *Gazette de Cologne*, c'est cependant contre nous qu'elle est et restera braquée. Elle trouve que pour nos 40 millions d'habitants nous tenons au soleil une place vraiment trop grande...

Par quelque prétexte que l'Allemagne justifie une conflagration européenne, nul ne peut faire que les premiers coups décisifs ne soient pas portés contre la France.

Annexe II.

M. de Faramond, attaché naval près l'Ambassade de France à Berlin, à M. Baudin, Ministre de la Marine.

Berlin, le 15 mars 1913.

En vous rendant compte de l'examen du budget de la Marine par la Commission du Reichstag, j'ai dit qu'aucune loi navale ayant pour objet un accroissement de la flotte ne serait présentée cette année et que tout l'effort militaire serait dirigé contre nous. Bien que le nouveau projet de loi destiné à augmenter les effectifs allemands ne soit pas encore déposé devant le Reichstag, nous savons qu'il s'agit d'un « renforcement militaire de grande envergure, » suivant l'expression de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Les journaux officieux ont d'ailleurs commenté le projet militaire dans des termes qui permettent de tenir pour exact le communiqué du *Lokal Anzeiger*. Les effectifs allemands s'élèvent actuellement à 720.000 hommes; nous sommes autorisés à conclure que, le 1er octobre 1914, l'armée impériale sera portée à un chiffre voisin de 860.000 hommes. L'importance du chiffre serait moindre, si les prévisions de la nouvelle loi n'avaient pas pour tendance, comme du reste les dispositions de la loi de 1912, de

mettre les corps d'armée voisins de notre frontière dans un état aussi rapproché que possible du pied de guerre, afin de pouvoir, le jour même de l'ouverture des hostilités, nous attaquer brusquement avec des forces très supérieures aux nôtres. C'est pour le Gouvernement impérial une nécessité impérieuse d'obtenir un succès dès le début des opérations.

Et c'est parce qu'une première défaite allemande aurait pour l'Empire une portée incalculable que l'on trouve dans tous les projets militaires élaborés par le grand Etat-Major l'objectif d'une offensive foudroyante contre la France.

En réalité, le Gouvernement impérial veut se mettre en état de faire face à toutes les éventualités possibles. C'est du côté de la France que le danger lui paraît le plus grand. La *Gazette de Cologne* l'a dit dans un article haineux et violent, dont la Wilhelmstrasse a désavoué la forme plutôt que le fond. Mais nous devons nous persuader que l'opinion exprimée par la *Gazette de Cologne* est à l'heure actuelle celle de l'immense majorité du peuple allemand.

A cet égard, je crois intéressant de citer une conversation qu'un membre de notre ambassade a eue l'autre soir avec le vieux prince Henckel de Donnersmark, parce qu'elle pourrait bien refléter la pensée qui domine dans les milieux de la Cour. Faisant allusion au nouveau projet militaire allemand, le prince de Donnesmark a dit : « Les Français ont tout à fait tort de croire que nous nourrissons de sombres desseins et que nous désirons une guerre. Mais nous ne pouvons pas oublier qu'en 1870, l'opinion populaire a forcé le Gouvernement Français à nous attaquer follement sans être prêt. Qui peut nous assurer que l'opinion publique, si prompte à s'enflammer en France, ne mettra pas quelque jour le Gouvernement de la République dans l'obligation de nous faire la guerre? C'est

contre ce danger que nous voulons nous prémunir ». Et le prince a ajouté : « On m'a souvent regardé en France comme un des artisans de la guerre de 1870. Cela est tout à fait faux. Si j'ai travaillé aux conséquences de la guerre, j'avais au contraire fait mon possible pour en empêcher l'explosion. Quelque temps avant la guerre, me trouvant à un dîner où étaient réunies les personnalités les plus considérables du régime impérial, je pris la parole pour déplorer les sentiments d'inimitié qui se manifestaient déjà entre la France et la Prusse. On me répondit que si je parlais ainsi, c'est que j'avais peur d'une lutte dont l'issue serait certainement défavorable à la Prusse. Je répliquai : « Non, ce n'est pas parce que j'ai peur que je répudie l'idée d'une guerre entre la France et la Prusse, mais bien parce que je crois qu'il est de l'intérêt des deux pays de l'éviter. Et puisque vous avez fait allusion aux chances d'une telle lutte, je vais vous dire mon opinion. J'ai la conviction que vous serez battus pour la raison que voici : en dépit des brillantes qualités que je reconnais aux Français et que j'admire, vous n'êtes pas exacts. Par exactitude, je n'entends pas le fait d'arriver à l'heure à un rendez-vous, mais j'entends *la ponctualité* dans toute l'étendue du mot. Le Français, qui a une grande facilité de travail, n'est pas aussi ponctuel que l'Allemand dans l'accomplissement de ses devoirs. Dans la prochaine guerre, la nation victorieuse sera celle dont tous les serviteurs du haut en bas de l'échelle seront exacts à remplir leur devoir, si important ou si infime que soit ce devoir. » Et le prince de Donnersmark a ajouté : « La ponctualité, qui a joué un si grand rôle lorsqu'il s'est agi, il y a quarante ans, de mouvoir une armée de 500.000 hommes, aura une importance encore bien plus grande au cours de la prochaine guerre où l'on devra mettre en action des masses autrement nombreuses. » Sous cette forme, le vieux prince a exprimé la confiance

qu'ont tous les Allemands dans la supériorité de leur organisation militaire.

Lorsque j'ai parlé plus haut du nouveau projet allemand, je n'ai fait allusion qu'à un accroissement des effectifs. Mais le projet comportera aussi une augmentation du matériel et des ouvrages de défense dont le détail n'est pas connu, mais dont on peut se faire une idée par le chiffre des dépenses envisagées pour y faire face : 1.250.000.000 de francs. L'exécution de la loi du quinquennat de 1911 n'avait pas nécessité de mesure financière spéciale... La loi militaire de 1913 exigera des mesures financières tout à fait exceptionnelles. D'après les indications données par la presse officieuse, les dépenses dites « d'une fois » s'élèveraient à un milliard de marks et les dépenses « permanentes » annuelles résultant de l'augmentation des effectifs dépasseraient deux cents millions de marks. Il paraît à peu près certain que les dépenses non renouvelables seront couvertes par une contribution de guerre prélevée sur le capital. On exempterait les petites fortunes et l'on frapperait d'une taxe progressive les fortunes supérieures à 20.000 marks...

Je conclus : en Allemagne l'exécution d'une réforme militaire suit toujours de très près la décision prise de l'accomplir. Toutes les dispositions nouvelles prévues par la loi du quinquennat de 1911 et par la loi de 1912 sont déjà mises en vigueur. Il est fort possible qu'une partie du matériel dont la nouvelle loi va autoriser l'achat soit en cours de fabrication. Les secrets militaires sont si bien gardés ici qu'il est extrêmement difficile de suivre les mouvements du personnel et du matériel. Avec 700.000 hommes sous les armes (sans compter les réservistes fort nombreux qui sont actuellement en instruction) une organisation militaire parfaite et une opinion publique qui se laisse dominer par les appels belliqueux de la Ligue militaire et de la Ligue navale, le peuple allemand est à cette heure un voisin bien

dangereux. Si le service de trois ans est adopté et immédiatement appliqué en France, les conditions seront moins inégales l'an prochain. Les effectifs allemands seront encore sensiblement plus considérables que les nôtres, mais l'appel de tout le contingent disponible ne permettra plus la sélection et amènera dans les rangs de l'armée allemande des éléments de second ordre et même des unités peu désirables. La valeur morale de l'armée active y perdra.

Les Allemands ont voulu rompre l'équilibre des deux camps qui divisent l'Europe, par un grand effort suprême, au delà duquel ils ne peuvent plus grand'chose. Ils n'avaient pas cru la France capable d'un grand sacrifice. L'adoption du service de trois ans chez nous déjouera leurs calculs.

FARAMOND.

N° 2. — *M. Etienne, Ministre de la Guerre, à M. Jonnart, Ministre des Affaires étrangères.*

Paris, le 2 avril 1913.

Je viens de recevoir d'une source sûre communication d'un rapport officiel et secret sur le renforcement de l'armée allemande ; il se divise en deux parties : une première de généralités, et une seconde d'ordre technique, précisant dans le plus grand détail, arme par arme, les mesures à prendre ; ce qui concerne l'emploi des automobiles et l'utilisation de l'aéronautique est particulièrement frappant.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une copie de la première partie de ce document, qui me paraît devoir retenir votre attention.

ETIENNE.

Annexe.

Note sur le renforcement de l'armée allemande.

Berlin, le 19 mars 1913.

I. — Généralités sur les nouvelles lois militaires.

La première partie de la note indique les trois étapes du renforcement après Algésiras, Agadir et la guerre des Balkans.

« On prépare l'opinion à un renforcement nouveau de l'armée active, qui assurerait à l'Allemagne une paix honorable, et la possibilité de garantir comme il convient son influence dans les affaires du monde. La nouvelle loi militaire et le complément qui doit la suivre, permettront presque complètement de répondre à ce but. Ni les ridicules criailleries de revanche des chauvinistes français, ni les grincements de dents des Anglais, ni les gestes désordonnés des Slaves ne nous détourneront de notre but qui est de fortifier et d'étendre le Deutschthum (puissance germanique) dans le monde entier. Les Français peuvent armer tant qu'ils voudront ; ils ne peuvent, du jour au lendemain, augmenter leur population. L'emploi d'une armée noire sur les théâtres d'opérations européens restera pour longtemps un rêve, du reste dépourvu de beauté.

II. — But et devoirs de notre politique nationale, de notre armée et de nos organes spéciaux au service de l'armée.

« Notre nouvelle loi militaire, disent les Allemands, n'est qu'une extension de l'œuvre d'éducation militaire du peuple allemand. Nos ancêtres de 1813 ont

fait de plus gros sacrifices. C'est notre devoir sacré d'aiguiser l'épée que l'on nous a mise en main, et de la tenir prête pour nous défendre comme pour porter des coups à notre ennemi. *Il faut faire pénétrer dans le peuple l'idée que nos armements sont une réponse aux armements et à la politique française.* Il faut l'habituer à penser qu'une guerre offensive de notre part est une nécessité pour combattre les provocations de l'adversaire. Il faudra agir avec prudence pour n'éveiller aucun soupçon et éviter les crises qui pourraient nuire à notre vie économique... Il faut préparer la guerre au point de vue financier ; il y a beaucoup à faire de ce côté-là. Il ne faut pas éveiller la méfiance de nos financiers, mais bien des choses cependant ne pourront être cachées. Il n'y aurait pas à s'inquiéter du sort de nos colonies. Le résultat final en Europe le règlera pour elles. *Par contre, il faudra susciter des troubles dans le Nord de l'Afrique et en Russie. C'est un moyen d'absorber des forces de l'adversaire. Il est donc absolument nécessaire que nous nous mettions en relations, par des organes bien choisis, avec des gens influents en Egypte, à Tunis, à Alger et au Maroc, pour préparer les mesures nécessaires en cas de guerre européenne. Bien entendu, en cas de guerre, on reconnaîtrait ouvertement ces alliés secrets, et on leur assurerait, à la conclusion de la paix, la conservation des avantages conquis. On peut réaliser ces desiderata. Un premier essai, qui a été fait il y a quelques années, nous avait procuré le contact voulu. Malheureusement, on n'a pas consolidé suffisamment les relations obtenues. Bon gré mal gré, il faudra en venir à des préparatifs de ce genre, pour mener rapidement à sa fin une campagne.* Les soulèvements provoqués en temps de guerre par des agents politiques demandent à être soigneusement préparés, et par des moyens matériels. Ils doivent éclater simultanément avec la destruction des moyens de commu-

nication ; ils doivent avoir une tête dirigeante que l'on peut trouver dans des chefs influents, religieux ou politiques. L'école égyptienne y est particulièrement apte, elle relie de plus en plus entre eux les intellectuels du monde musulman. Quoi qu'il en soit, nous devons être forts *pour pouvoir anéantir d'un puissant élan nos ennemis de l'Est et de l'Ouest. Mais, dans la prochaine guerre européenne, il faudra aussi que les petits Etats soient contraints à nous suivre, ou soient domptés.* Dans certaines conditions, leurs armées et leurs places fortes peuvent être rapidement vaincues ou neutralisées, ce qui pourrait être vraisemblablement le cas *pour la Belgique et la Hollande,* afin d'interdire à notre ennemi de l'Ouest un territoire qui pourrait lui servir de base d'opération dans notre flanc. Au Nord, nous n'avons à craindre aucune menace du Danemark ou des Etats scandinaves, d'autant plus que, dans tous les cas, nous pourvoirons à la concentration d'une forte armée du Nord, capable de répondre à toute mauvaise intention de ce côté. Au cas le plus défavorable, le Danemark pourrait être forcé par l'Angleterre à abandonner sa neutralité ; mais à ce moment, la décision serait déjà intervenue sur terre et sur mer. Notre armée du Nord, dont les forces pourraient être notablement augmentées par les formations hollandaises, répondrait par une défensive extrêmement active à toute offensive de ce côté. Au Sud, la Suisse forme un boulevard extrêmement solide, et nous pouvons compter qu'elle défendra énergiquement sa neutralité contre la France, protégeant ainsi notre flanc.

« Comme on l'a dit plus haut, on ne peut considérer de même la situation vis-à-vis des petits Etats de notre frontière Nord-Ouest. Là, ce sera pour nous une question vitale, et le but vers lequel il faudra tendre, c'est de prendre l'offensive avec une grande supériorité dès les premiers jours. Pour cela, il faudra concentrer une grande armée, suivie

de fortes formations de landwehr, *qui détermineront les armées des petits Etats à nous suivre, ou tout au moins à rester inactives sur le théâtre de la guerre, et qui les écraseraient en cas de résistance armée.* Si l'on pouvait décider ces Etats à organiser leur système fortifié de telle façon qu'il constitue une protection efficace de notre flanc, on pourrait renoncer à l'invasion projetée. Mais pour cela, il faudrait aussi, particulièrement en Belgique, qu'on réformât l'armée, pour qu'elle offrît des garanties sérieuses de résistance efficace Si, au contraire, son organisation défensive était établie contre nous, ce qui donnerait des avantages évidents à notre adversaire de l'Ouest, *nous ne pourrions, en aucune façon, offrir à la Belgique une garantie de la sécurité de sa neutralité.* Un vaste champ est donc ouvert à notre diplomatie pour travailler, dans ce pays, dans le sens de nos intérêts. Les dispositions arrêtées dans ce sens permettent d'espérer que l'offensive peut être prise aussitôt après la concentration de l'armée du Bas-Rhin. *Un ultimatum à brève échéance, que doit suivre immédiatement l'invasion, permettra de justifier suffisamment notre action au point de vue du droit des gens.*

« Tels sont les devoirs qui incombent à notre armée, et qui exigent un effectif élevé. Si l'ennemi nous attaque. ou si nous voulons le dompter, nous ferons comme nos frères d'il y a cent ans ; l'aigle provoqué prendra son vol, saisira l'ennemi dans ses serres acérées, et le rendra inoffensif. Nous nous souviendrons alors que les provinces de l'ancien empire allemand : Comté de Bourgogne et une belle part de la Lorraine, sont encore aux mains des Francs ; que des milliers de frères allemands des provinces baltiques gémissent sous le joug slave. C'est une question nationale de rendre à l'Allemagne ce qu'elle a autrefois possédé. »

N° 3. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur de France à Berlin, à M. Stéphen Pichon, Ministre des Affaires étrangères.*

Berlin, le 6 mai 1913.

Je parlais ce soir avec le Secrétaire d'Etat de la Conference des Ambassadeurs et des résultats obtenus à la séance d'hier à Londres. La crise dont l'Europe était menacée est, à ses yeux, écartée, mais seulement pour quelque temps : « Il semble, me disait M. de Jagow, que nous marchons dans un pays de montagnes. Nous venons de passer un col difficile et nous voyons d'autres hauteurs se dresser devant nous. — Celle que nous venons de surmonter, lui répondis-je, était peut-être la plus dure à passer. »

La crise que nous venons de traverser a été très sérieuse. Ici, on a considéré le danger de guerre comme imminent. J'ai eu la preuve des préoccupations de l'Allemagne par un certain nombre de faits qu'il importe que Votre Excellence connaisse... On ne s'est pas contenté de tâter le terrain en Extrême-Orient, on s'est préparé ici-même.

La mobilisation de l'armée allemande ne se borne pas à l'appel des réservistes à la caserne. Il y a, en Allemagne, une mesure préparatoire qui n'existe pas chez nous et qui consiste à prévenir les officiers et les hommes de la réserve de se tenir prêts pour l'appel, afin qu'ils puissent prendre des arrangements qui leur sont nécessaires. C'est un « garde à vous » général, et il faut l'incroyable esprit de soumission, de discipline et de secret qui existe en ce pays, pour qu'une pareille disposition puisse exister. Si un pareil avertissement était donné en France, le pays frémirait tout entier et la Presse le dirait le lendemain. *Cet avertissement a été lancé, en 1911, au cours des négociations que je poursui-*

çais sur le Maroc. Or, il a été lancé de nouveau, il y a une dizaine de jours, c'est-à-dire au moment de la tension austro-albanaise. Je le sais, et le tiens de plusieurs sources différentes, notamment d'officiers de réserve qui l'ont dit à des amis dans la plus stricte intimité. Ces messieurs ont pris les mesures nécessaires pour assurer à leur famille, en coffre-fort, les moyens de vivre pendant un an. On a même dit que c'était pour cette même raison que le Kronprinz, qui devait faire le voyage d'essai de l'*Imperator*, ne s'est pas embarqué.

La décision, qui a fait prendre cette mesure préparatoire à la mobilisation répond aux idées du Grand Etat-Major général. Sur ce point, j'ai été mis au courant d'une conversation tenue dans un milieu allemand par le général de Moltke, qui est considéré ici comme l'officier le plus distingué de l'armée allemande. La pensée de l'Etat-Major général est *d'agir par surprise.* « Il faut laisser de côté, a dit le général de Moltke, les lieux communs sur la responsabilité de l'agresseur. Lorsque la guerre est devenue nécessaire, il faut la faire en mettant toutes les chances de son côté. *Le succès seul la justifie.* L'Allemagne ne peut ni ne doit laisser à la Russie le temps de mobiliser; car elle serait obligée de maintenir sur sa frontière Est une force telle qu'elle se trouverait en situation d'égalité, sinon d'infériorité, avec la France. Donc, a ajouté le général, *il faut prévenir notre principal adversaire dès qu'il y aura neuf chances sur dix d'avoir la guerre, et la commencer sans attendre pour écraser brutalement toute résistance...* »

Il faut retenir de cette aventure la leçon que renferment les faits que j'ai présentés plus haut : ces gens-ci ne craignent pas la guerre, ils en acceptent pleinement la possibilité et ils ont pris leurs mesures en conséquence. *Ils veulent être toujours prêts.*

Comme je le disais, cela exige des conditions de

secret et de discipline et une volonté persévérante : l'enthousiasme ne suffit pas à tout. Cette leçon peut être utile à méditer dans le moment où le Gouvernement de la République demande au Parlement les moyens de fortifier le pays.

JULES CAMBON.

N° 5. — *Note à M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires étrangères.*

(sur l'opinion publique en Allemagne, d'après les rapports des agents diplomatiques et consulaires).

Paris, le 30 juillet 1913.

Des observations que nos agents en Allemagne ont pu recueillir auprès de personnes en mesure de pénétrer dans les milieux les plus divers, l'on peut tirer cette conclusion que deux sentiments dominent et irritent les esprits :

1° Le traité du 4 novembre 1911 serait, pour l'Allemagne, un déboire ;

2° La France — une France nouvelle — insoupçonnée jusqu'à l'été de 1911 — serait *belliqueuse*. Elle voudrait la guerre.

Députés de tous les partis du Reichstag, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes, et représentants les contrées les plus différentes de l'Allemagne, universitaires de Berlin, de Halle, d'Iéna et de Marbourg, étudiants, instituteurs, employés de commerce, commis de banque, banquiers, artisans, commerçants, industriels, médecins, avocats, rédacteurs de journaux démocrates et de journaux socialistes, publicistes juifs, membres des syndicats ouvriers, pasteurs et boutiquiers de la Marche de Brandebourg, hobereaux de Poméranie et cordonniers de Stettin fêtant le 505e anniversaire de leur association, châtelains, fonctionnaires, curés et gros

cultivateurs de Westphalie sont unanimes sur ces deux points, sans nuances notables, selon les milieux et les partis. Voici la synthèse de toutes ces opinions... Le traité du 4 novembre est une défaite diplomatique, une preuve de l'incapacité de la diplomatie allemande et de l'incurie du Gouvernement... En juillet 1911, le « coup d'Agadir » posa vraiment, pour la première fois, la question marocaine comme une question nationale, importante à la vie et à l'expansion de l'Empire. Les révélations et procès de presse qui suivirent ont suffisamment démontré comment la campagne avait été organisée, quelles convoitises pangermaniques elle avait allumées et quelles rancunes elle a laissées. Si l'Empereur est discuté, le Chancelier impopulaire, M. de Kiderlen, fut l'homme le plus haï de l'Allemagne, l'hiver dernier (1). Cependant il commence à n'être plus que déconsidéré, car il laisse entendre qu'il prendra sa revanche.

Donc, pendant l'été de 1911, l'opinion publique allemande se cabra en face de l'opinion française pour le Maroc. Et l'attitude de la France, son calme tranquille, son unité morale refaite, sa résolution de faire valoir son droit jusqu'au bout, le fait qu'elle a l'insolence de n'avoir pas peur de la guerre sont le plus constant, le plus grave sujet d'inquiétude et de mauvaise humeur de l'opinion publique allemande.

Pourquoi donc l'Allemagne n'a-t-elle pas fait la guerre pendant l'été de 1911, puisque l'opinion publique, encore que moins unanime et résolue que l'opinion française, y était cependant favorable? Outre la volonté pacifique de l'Empereur et du

(1) La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a voulu, en notant une phrase de ce texte, équivoquer et prouver qu'il s'agissait en 1913 de M. de Kiderlen décédé en décembre 1912. La dépêche veut dire qu'il s'agit des premiers temps de l'hiver de 1912 et non de 1913.

Chancelier, on fait valoir dans les milieux compétents des raisons militaires et financières. Mais ces événements de 1911 ont causé une profonde désillusion en Allemagne. Une France nouvelle, unie, résolue, décidée à ne plus se laisser intimider, est sortie du suaire dans lequel on la contemplait s'ensevelissant depuis dix ans. On se trompait, et on trompait l'opinion.

Etant donnés ces sentiments de l'opinion publique allemande, qui tient la France pour belliqueuse, que peut-on augurer de l'avenir au point de vue d'une guerre possible et prochaine?

L'opinion publique allemande est divisée, sur la question de l'éventualité d'une guerre possible et prochaine, en deux courants. Il y a dans le pays des forces de paix, mais inorganiques et sans chefs populaires. Elles considèrent que la guerre serait un malheur social pour l'Allemagne, que l'orgueil de caste, la domination prussienne et les fabricants de canons et de plaques de cuirassés en tireraient le meilleur bénéfice, que la guerre profiterait surtout à l'Angleterre.

Elles se décomposent ainsi qu'il suit : La masse profonde des ouvriers, des artisans et des paysans qui sont pacifiques d'instinct. La noblesse dégagée des intérêts de carrière militaire et engagée dans les affaires industrielles — tels les grands seigneurs de Silésie et quelques autres personnalités très influentes à la Cour — et assez éclairée pour se rendre compte des conséquences politiques et sociales désastreuses d'une guerre, même victorieuse. Un grand nombre d'industriels, de commerçants et de financiers de moyenne importance, dont la guerre, même victorieuse. amènerait la banqueroute, parce que leurs entreprises vivent de crédit et sont surtout commanditées par des capitaux étrangers. Les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, les habitants du Schleswig-Holstein conquis, mais non assimilés, et en hostilité sourde contre la politique

prussienne, soit environ 7 millions d'Allemands annexés. Enfin, les Gouvernements et les classes dirigeantes des grands Etats du Sud, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et le Grand-Duché de Bade sont partagés entre ce double sentiment : une guerre malheureuse compromettrait la Confédération dont ils ont tiré de grands avantages économiques; une guerre victorieuse, ne profiterait qu'à la Prusse et à la prussianisation, contre laquelle ils défendent avec peine leur indépendance politique et leur autonomie administrative. Ces éléments préfèrent, par raison ou par instinct, la paix à la guerre; mais ce ne sont que des forces politiques de contrepoids, dont le crédit sur l'opinion est limité, ou des forces sociales de silence, passives et sans défense contre la contagion d'une poussée belliqueuse.

Un exemple éclairera cette idée : les 110 députés socialistes sont des partisans de la paix. Ils ne sauraient empêcher la guerre, car elle ne dépend pas d'un vote du Reichstag, et, en présence de cette éventualité, le gros de leurs troupes ferait chorus dans la colère ou dans l'enthousiasme avec le reste du pays...

On parle quelquefois de parti militaire allemand. L'expression est inexacte, même pour dire que l'Allemagne est le pays de la suprématie du pouvoir militaire, comme on dit que la France est le pays de la suprématie du pouvoir civil. Il y a un état d'esprit plus digne d'attention que ce fait historique, parce qu'il constitue un danger plus évident et plus prochain. Il y a un parti de la guerre, avec des chefs, des troupes, une presse convaincue ou payée pour fabriquer l'opinion, des moyens variés et redoutables pour intimider le Gouvernement. Il agit sur le pays avec des idées claires, des sentiments ardents, une volonté frémissante et tendue.

Les partisans de la guerre se divisent en plusieurs catégories, chacun tire de sa caste, de sa classe, de

sa formation intellectuelle et morale, de ses intérêts, de ses rancunes, des raisons particulières qui créent en un état d'esprit général et accroissent la force et la rapidité du courant belliqueux...

Dans la réalité, les sentiments se concrétisent ainsi : les hobereaux, représentés au Reichstag par le parti conservateur, veulent éluder à tout prix l'impôt sur les successions, inévitable si la paix se prolonge. Le Reichstag, dans la dernière séance de la session qui vient de se clore, en a voté le principe. C'est une atteinte grave aux intérêts et aux privilèges de la noblesse terrienne. D'autre part, cette noblesse est une aristocratie militaire, et il est instructif de comparer l'annuaire de l'armée avec l'annuaire de la noblesse. La guerre seule peut faire durer son prestige et servir ses intérêts familiaux. Dans la discussion de la loi militaire, un orateur du parti a fait valoir en faveur du vote la nécessité de l'avancement des officiers. Enfin, cette classe sociale, qui forme une hiérarchie dont le roi de Prusse est le couronnement suprême, constate avec terreur la démocratisation de l'Allemagne et la force grandissante du parti socialiste et considère que ses jours sont comptés... La grande bourgeoisie, représentée par le parti national libéral, parti des satisfaits, n'a pas les mêmes raisons que les hobereaux de vouloir la guerre. Elle est belliqueuse cependant, sauf exceptions. Elle a ses raisons d'ordre social... Aujourd'hui, mal assise entre des instincts conservateurs et des idées libérales, elle demande à la guerre des solutions que ne trouvent pas ses représentants incapables et pitoyables. En outre, les industriels doctrinaires professent que les difficultés qu'ils ont avec leurs ouvriers ont leurs origines en France, foyer révolutionnaire des idées d'émancipation — sans la France, l'industrie serait tranquille. Enfin, fabricants de canons et de plaques d'acier, grands marchands qui demandent de plus grands marchés, banquiers qui spéculent sur l'âge

d'or et la prochaine indemnité de guerre, pensent que la guerre serait une bonne affaire.

Parmi les « Bismarckiens », il faut compter les fonctionnaires de toutes carrières, représentés assez exactement au Reichstag par les conservateurs libres ou parti d'Empire, parti des retraités dont les idées fougueuses se déversent dans la *Post*. Ils font école et souche dans les groupements de jeunes gens dont l'esprit a été préparé et tendu par l'école ou l'Université. L'Université. exception faite pour quelques esprits distingués, développe une idéologie guerrière. Les économistes démontrent à coups de statistiques la nécessité pour l'Allemagne d'avoir un empire colonial et commercial qui réponde au rendement industriel de l'Empire. Il y a des sociologues fanatiques qui vont plus loin. La paix armée, disent-ils, est un écrasant fardeau pour les nations, elle empêche l'amélioration du sort des masses et favorise la poussée socialiste. La France, en s'obstinant à vouloir la revanche, s'oppose au désarmement. Il faut, une fois pour toutes, la réduire à l'impuissance pour un siècle, c'est la meilleure et la plus rapide façon de résoudre la question sociale. Historiens, philosophes, publicistes politiques et autres apologistes de la « deutsche Kultur » veulent imposer au monde une manière de sentir et de penser qui soit spécifiquement allemande. Ils veulent conquérir la suprématie intellectuelle qui, de l'avis des esprits lucides, reste à la France. C'est à cette source que s'alimente la phraséologie des pangermanistes comme aussi les sentiments et les contingents des *Kriegesvereine*, des *Wehrvereine* et autres associations de ce genre... Il y a enfin les partisans de la guerre par rancune, par ressentiment. Ce sont les plus dangereux. Ils se recrutent surtout parmi les diplomates. Les diplomates allemands ont très mauvaise presse dans l'opinion publique. Les plus acharnés sont ceux qui, depuis 1905, ont été mêlés aux négociations entre la France

et l'Allemagne ; ils accumulent et additionnent les griefs contre nous et, un jour, ils présenteront des comptes dans la presse belliqueuse. On a l'impression que c'est surtout au Maroc qu'ils les chercheront, bien qu'un incident soit toujours possible sur tous les points du globe où la France et l'Allemagne sont en contact. Il leur faut une revanche, car ils se plaignent d'avoir été dupés. Pendant la discussion de la loi militaire, un de ces diplomates belliqueux déclarait : « L'Allemagne ne pourra causer sérieusement avec la France que quand elle aura tous ses hommes valides sous les àrmes ». Comment s'engagera cette conversation ? C'est une opinion assez répandue, même dans les milieux pangermanistes, que l'Allemagne ne déclarerait pas la guerre, étant donné le système d'alliances défensives et les dispositions de l'Empereur. Mais quand le moment sera venu, il devra, par tous les moyens, contraindre la France à l'attaquer. On l'offensera, s'il le faut. C'est la tradition prussienne.

Faut-il donc tenir la guerre pour fatale ?

Il est peu probable que l'Allemagne ose risquer l'aventure, si la France peut faire, aux yeux de l'opinion, la preuve décisive que l'entente cordiale et l'alliance russe ne sont pas seulement des fictions diplomatiques, mais des réalités qui existent et qui joueront. La flotte anglaise inspire une salutaire terreur. Mais on sait bien que la victoire sur mer laissera tout en suspens, que c'est sur terre que se régleront les comptes décisifs. Quant à la Russie, si elle a dans l'opinion un poids plus considérable qu'il y a trois ou quatre ans, dans les milieux politiques et militaires, on ne croit pas que son concours soit assez rapide et énergique pour être efficace. Les esprits s'habituent ainsi à considérer la prochaine guerre comme un duel entre la France et l'Allemagne.

N° 6. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur de la République à Berlin, à M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires étrangères.*

Berlin, le 22 novembre 1913.

Je tiens d'une source absolument sûre la relation d'une conversation que l'Empereur aurait eue avec le roi des Belges, en présence du chef d'Etat-Major général de Moltke, il y a une quinzaine de jours, conversation qui aurait, paraît-il, vivement frappé le roi Albert; je ne suis nullement surpris de son impression, qui répond à celle que moi-même je ressens depuis quelque temps : l'hostilité contre nous s'accentue et l'Empereur a cessé d'être partisan de la paix. L'interlocuteur de l'Empereur d'Allemagne pensait jusqu'ici, comme tout le monde, que Guillaume II, dont l'influence personnelle s'était exercée dans bien des circonstances critiques au profit du maintien de la paix, était toujours dans les mêmes dispositions d'esprit. Cette fois, il l'aurait trouvé complètement changé : l'Empereur d'Allemagne n'est plus à ses yeux le champion de la paix contre les tendances belliqueuses de certains partis allemands. Guillaume II en est venu à penser que *la guerre avec la France est inévitable et qu'il faudra en venir là un jour ou l'autre. Il croit naturellement à la supériorité écrasante de l'armée allemande et à son succès certain.* Le général de Moltke parla exactement comme son souverain. Lui aussi, il déclara la guerre nécessaire et inévitable, mais il se montra plus assuré encore du succès, « car, dit-il au Roi, cette fois, il faut en finir, et Votre Majesté ne peut se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier ». Le Roi des Belges protesta que c'était travestir les intentions du gouvernement français que

les traduire de la sorte et se laisser abuser sur les sentiments de la nation française par les manifestations de quelques esprits exaltés ou d'intrigants sans conscience.

L'Empereur et son Chef d'état-major n'en persistèrent pas moins dans leur manière de voir. Au cours de cette conversation, l'Empereur était, du reste, apparu surmené et irritable. A mesure que les années s'appesantissent sur Guillaume II, les traditions familiales, les sentiments rétrogrades de la Cour et surtout l'impatience des militaires prennent plus d'empire sur son esprit. Peut-être éprouve-t-il on ne sait quelle jalousie de la popularité acquise par son fils, qui flatte les passions des pangermanistes et ne trouve pas la situation de l'Empire dans le monde égale à sa puissance. Peut-être aussi la réplique de la France à la dernière augmentation de l'armée allemande, dont l'objet était d'établir sans conteste la supériorité germanique, est-elle pour quelque chose dans ces amertumes, car, quoi qu'on dise, *on sent qu'on ne peut guère aller plus loin*

On peut se demander ce qu'il y a au fond de cette conversation. L'Empereur et son chef d'État-Major général ont pu avoir pour objectif d'impressionner le Roi des Belges et de le disposer à ne point opposer de résistance au cas où un conflit avec nous se produirait. Peut-être aussi voudrait-on la Belgique moins hostile à certaines ambitions qui se manifestent ici à propos du Congo belge, mais cette dernière hypothèse ne me paraît pas concorder avec l'intervention du général de Moltke (1). Au reste,

(1) Le *Daily Mail* a rapporté, le 12 décembre 1914, qu'à la fin de l'entretien avec le Roi Albert, Guillaume II lui dit : « Peut-être un jour viendra-t-il où Votre Majesté devra se souvenir qu'Elle est de la Maison de Cobourg ? » — Certainement, répondit Albert Ier, et aussi de la maison d'Orléans ». Puis il ajouta en souriant : « Et je ne saurais jamais oublier que je suis surtout Belge ! »

l'Empereur Guillaume est moins maître de ces impatiences qu'on ne le croit communément. Je l'ai vu plus d'une fois laisser échapper le fond de sa pensée. Quel qu'ait été son objectif dans la conversation qui m'a été rapportée, la confidence n'en a pas moins le caractère le plus grave. Elle correspond à la précarité de la situation générale et à l'état d'une certaine partie de l'opinion en France et en Allemagne.

S'il m'était permis de conclure, je dirais qu'il est bon de tenir compte de ce fait nouveau que l'Empereur se familiarise avec un ordre d'idées qui lui répugnait autrefois, et que, pour lui emprunter une locution qu'il aime à employer, *nous devons tenir notre poudre sèche.*

Jules Cambon.

CHAPITRE II

PRÉLIMINAIRES

DE LA MORT DE L'ARCHIDUC HÉRITIER A LA REMISE DE LA NOTE AUTRICHIENNE A LA SERBIE

(28 juin-23 juillet 1914)

N° 7. — *M. Dumaine, ambassadeur à Vienne, à M. René Viviani.*

Vienne, le 28 juin 1914.

La nouvelle vient de parvenir à Vienne que l'archiduc héritier d'Autriche et sa femme ont été assassinés aujourd'hui à Serajevo par un étudiant originaire de Grahovo. Quelques instants avant l'attentat auquel ils ont succombé, ils avaient échappé à l'explosion d'une bombe qui a blessé plusieurs officiers de leur suite.

L'empereur, en ce moment à Ischl, en a été aussitôt avisé télégraphiquement.

N° 8. — *M. Dumaine, ambassadeur à Vienne, à M. René Viviani.*

Vienne, le 2 juillet 1914.

Le crime de Serajevo suscite les plus vives rancunes dans les milieux militaires autrichiens et chez tous ceux qui ne se résignent pas à laisser la Serbie garder dans les Balkans le rang qu'elle a conquis.

L'enquête sur les origines de l'attentat qu'on voudrait exiger du Gouvernement de Belgrade, dans des conditions intolérables pour sa dignité, fournirait, à la suite d'un refus, le grief permettant de procéder à une exécution militaire.

N° 9. — *M. de Manneville, chargé d'affaires de France à Berlin, à M. René Viviani*

Berlin, le 4 juillet 1914.

Le sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères m'a dit hier, et a répété aujourd'hui à l'ambassadeur de Russie, qu'il espérait que la Serbie donnerait satisfaction aux demandes que l'Autriche pouvait avoir à lui adresser en vue de la recherche et de la poursuite des complices du crime de Serajevo. Il a ajouté qu'il avait confiance qu'il en serait ainsi parce que la Serbie, si elle agissait autrement, aurait contre elle l'opinion de tout le monde civilisé.

Le Gouvernement allemand ne paraît donc pas partager les inquiétudes qui se manifestent dans une partie de la presse allemande au sujet d'une tension possible des rapports entre les Gouvernements de Vienne et de Belgrade, ou du moins il ne veut pas en avoir l'apparence.

DE MANNEVILLE

N° 11. — *M. d'Apchier le Maugin, consul général à Budapest, à M. René Viviani.*

Budapest, le 11 juillet 1914.

Interpellé à la Chambre sur l'état de la question austro-serbe, M. Tisza a déclaré qu'il fallait avant toute chose attendre le résultat de l'enquête judiciaire, dont il s'est refusé à révéler quoi que ce soit, et la Chambre l'a approuvé hautement. Il s'est montré tout aussi discret sur les décisions prises dans la réunion des ministres à Vienne, et n'a pas laissé deviner si on donnerait suite au projet de démarche à Belgrade dont les journaux des deux mondes ont retenti. La Chambre s'est inclinée derechef. En ce qui concerne cette démarche, il semble qu'il y ait un mot d'ordre pour en atténuer la portée... Ainsi, officiellement, pour le quart d'heure, tout est à la paix. Tout est à la paix, dans les journaux. Mais le gros public ici croit à la guerre et la craint. Et par ailleurs, des personnes en qui j'ai toute raison d'avoir confiance m'ont affirmé savoir que chaque jour des canons et des munitions étaient dirigés vers la frontière...

N° 15. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères par intérim.*

Berlin, le 21 juillet 1914.

Il me revient que le représentant de la Serbie à Berlin aurait fait hier une démarche à la Wilhelmstrasse pour dire que son Gouvernement était prêt à accueillir la requête de l'Autriche motivée par l'attentat de Serajevo, pourvu qu'elle ne demandât que des concours judiciaires en vue de la répression et de la prévention des attentats politiques, mais il

aurait été chargé de prévenir le Gouvernement allemand qu'il serait dangereux de chercher par cette enquête à porter atteinte au prestige de la Serbie. Confidentiellement, je puis dire également à Votre Excellence que le chargé d'affaires de Russie, à l'audience diplomatique d'aujourd'hui, a parlé de cette question à M. de Jagow. Il lui a dit qu'il supposait que le Gouvernement allemand connaissait actuellement très bien la note préparée par l'Autriche et était, par suite, à même de donner l'assurance que les difficultés austro-serbes seraient localisées. Le secrétaire d'Etat a protesté qu'il ignorait absolument le contenu de cette note et s'est exprimé de même avec moi. Je n'ai pu que m'étonner d'une déclaration aussi peu conforme à ce que les circonstances conduisent à penser...

N° 17. — *M. Bienvenu-Martin, à MM. les ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Vienne, Rome.*

Paris, le 22 juillet 1914.

M. Jules Cambon ayant interrogé M. de Jagow sur la teneur de la note autrichienne à Belgrade, ce dernier lui a répondu qu'il n'en connaissait nullement le libellé : notre ambassadeur en a marqué toute sa surprise. Il constate que la baisse de la Bourse de Berlin continue et que des nouvelles pessimistes circulent...

N° 18. — *M. Dumaine, ambassadeur à Vienne, à M. Bienvenu-Martin.*

Vienne, le 22 juillet 1914.

On ne sait rien encore des décisions que le comte Berchtold, prolongeant son séjour à Ischl, tente d'obtenir de l'empereur. On attribuait au Gouverne-

ment l'intention d'agir avec la plus grande rigueur envers la Serbie, d'en finir avec elle, « de la traiter comme une autre Pologne ». Huit corps d'armée seraient prêts à entrer en campagne, mais M. Tisza, très inquiet de l'agitation en Croatie, serait intervenu activement dans un sens modérateur...

L'ambassadeur d'Allemagne, M. de Tchirsky, se montre partisan des résolutions violentes, tout en laissant volontiers entendre que la Chancellerie impériale ne serait pas entièrement d'accord avec lui sur ce point. L'ambassadeur de Russie, parti hier pour la campagne, en raison des déclarations rassurantes qui lui ont été faites au ministère des Affaires étrangères, m'a confié que son Gouvernement n'aura pas d'objection contre des démarches visant la punition des coupables et la dissolution des associations notoirement révolutionnaires, mais ne pouvait admettre des exigences humiliantes pour le sentiment national serbe.

N° 19. — *M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres, à M. Bienvenu-Martin.*

Londres, le 22 juillet 1914.

... Sir E. Grey m'a dit avoir reçu la visite de l'ambassadeur d'Allemagne, qui lui a déclaré qu'à Berlin on s'attendait à une démarche du Gouvernement austro-hongrois auprès du Gouvernement serbe. Le prince Lichnowski a assuré que le Gouvernement allemand s'employait à retenir et à modérer le cabinet de Vienne, mais que jusqu'à présent il n'y réussissait pas et qu'il n'était pas sans inquiétude sur les suites d'une telle démarche. Sir E. Grey a répondu au prince Lichnowski qu'il voulait croire qu'avant d'intervenir à Belgrade, le Gouvernement austro-hongrois se serait bien renseigné sur les circonstances du complot dont l'ar-

chiduc héritier et la duchesse de Hohenberg ont été victimes, se serait assuré que le Gouvernement serbe en avait eu connaissance et n'avait pas fait tout ce qui dépendait de lui pour en prévenir les effets... La communication du prince Lichnowski avait laissé Sir E. Grey sous une impression d'inquiétude qu'il ne m'a pas dissimulée. La même impression m'a été donnée par l'ambassadeur d'Italie qui redoute, lui aussi, l'éventualité d'une nouvelle tension des rapports austro-serbes.

N° 20. — *M. Bienvenu-Martin, à Londres, Berlin, Saint-Pétersbourg et Rome.*

Paris, le 23 juillet 1914.

Les premières intentions du Gouvernement austro-hongrois avaient été, selon les informations recueillies par l'ambassadeur de France à Vienne, d'agir avec la plus grande rigueur contre la Serbie, en tenant huit corps d'armée prêts à entrer en campagne. Ses dispositions actuelles seraient plus conciliantes : en réponse à une question que lui posait M. Dumaine, à qui j'avais prescrit d'appeler l'attention du Gouvernement autrichien sur les inquiétudes éveillées en Europe, le baron Macchio a affirmé à notre ambassadeur que le ton et les demandes qui seront formulées dans la note autrichienne permettent de compter sur un dénouement pacifique. Je ne sais quelle foi il faut accorder à ces assurances, en raison des habitudes de la Chancellerie impériale.

CHAPITRE III

LA NOTE AUTRICHIENNE ET LA RÉPONSE SERBE

(Du vendredi 24 juillet au samedi 25 juillet.)

N° 22. — *M. René Viviani à M. Bienvenu-Martin.*

Je vous serais obligé de transmettre d'urgence à M. Dumaine les informations et instructions suivantes :

Reval, le 24 juillet 1914, à 1 heure du matin.

Au cours de mes entretiens avec le ministre des Affaires étrangères russe, nous avons été amenés à envisager les dangers qui pourraient résulter d'une démarche éventuelle de l'Autriche-Hongrie à l'égard de la Serbie, relativement à l'attentat dont a été victime l'archiduc héritier. Nous sommes tombés d'accord pour penser qu'il convenait de ne rien négliger pour prévenir une demande d'explications ou quelque mise en demeure qui équivaudraient à une intervention dans les affaires intérieures de la Serbie, et que celle-ci pourrait considérer comme une atteinte à sa souveraineté et à son indépendance. En conséquence, nous avons estimé qu'il y avait lieu, dans une conversation amicale avec le comte Berchtold, de lui donner des conseils de

modération, propres à lui faire comprendre combien serait mal inspirée une intervention à Belgrade, où l'on pourrait voir une menace de la part du cabinet de Vienne. L'ambassadeur d'Angleterre, mis au courant par M. Sazonow, a exprimé l'idée que son Gouvernement se joindrait sans doute à une démarche tendant à écarter un danger qui peut menacer la paix générale, et a télégraphié dans ce sens à son Gouvernement. M. Sazonow a adressé des instructions, à cet effet, à M. Schebeko...

N° 23. — *M. Bienvenu-Martin à M. René Viviani, à bord de la* France.

Paris, le 24 juillet 1914.

J'ai transmis d'urgence à Vienne vos instructions; mais il résulte des informations de presse de ce matin que la note autrichienne a été remise hier soir à six heures à Belgrade. Cette note, dont l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie ne nous a pas encore remis le texte officiel, paraît très accentuée; elle tendrait non seulement à obtenir la poursuite des Serbes mêlés directement à l'attentat de Serajevo, mais demanderait la répression immédiate dans la presse et dans l'armée serbe, de toute propagande anti-autrichienne. Elle donnerait jusqu'à samedi soir, à six heures, à la Serbie pour s'exécuter. En transmettant vos instructions à M. Dumaine, je l'ai prié de se concerter avec ses collègues anglais et russe.

N° 25. — *M. Bienvenu-Martin à M. René Viviani, à bord de la* France, *et à Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Rome, Belgrade.*

Paris, le 24 juillet 1914.

J'ai l'honneur de vous informer que la note autrichienne, remise à Belgrade jeudi soir, m'a été

laissée en copie, ce matin, par l'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie. Le comte Szeesen m'a fait connaître que le Gouvernement austro-hongrois attend la réponse du Gouvernement serbe jusqu'à samedi 25, à cinq heures du soir. La Note s'appuie sur l'engagement pris par la Serbie, le 31 mars 1909, de reconnaître l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et reproche au Gouvernement serbe d'avoir toléré une propagande anti-autrichienne, à laquelle ont pris part les fonctionnaires, l'armée et la presse, propagande menaçante pour la sécurité et l'intégrité de l'Autriche, et dont le crime du 28 juin, tramé à Belgrade, selon les constatations de l'instruction a démontré les dangers. Le Gouvernement autrichien se déclare obligé de mettre fin à une propagande qui constitue un danger permanent pour sa tranquillité, et d'exiger du Gouvernement serbe une énonciation officielle de sa volonté de la condamner et réprimer, par la publication, au *Journal officiel* du 26, d'une déclaration dont les termes sont indiqués, réprouvant, regrettant et menaçant de sévir. Un ordre du jour du roi à l'armée serbe porterait également cette déclaration à sa connaissance.

... Le Ministre de Serbie n'a encore aucune donnée sur les intentions de son Gouvernement.

L'ambassadeur d'Allemagne a demandé à être reçu par moi, cet après-midi, à cinq heures.

N° 28. — *M. Bienvenu-Martin à Stockholm (pour le Président du Conseil), et à Belgrade, Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome.*

Paris, le 24 juillet 1914.

M. de Schoen est venu me communiquer, sans vouloir m'en laisser une copie, mais en m'en donnant lecture à deux reprises, sur ma demande, une Note de son Gouvernement.

Cette Note s'exprime presque textuellement de la manière suivante :

« Les déclarations des journaux austro-hongrois relatives aux circonstances dans lesquelles l'attentat sur la personne de l'héritier du trône d'Autriche et de son épouse a eu lieu, dévoilent nettement le but que la propagande panserbe s'était proposé et les moyens dont elle s'est servie pour l'atteindre. D'après les faits connus, il ne peut non plus y avoir aucun doute, que c'est à Belgrade qu'il faut chercher le centre d'action des agitations qui tendaient à détacher de l'Autriche-Hongrie les provinces slaves du Sud pour les réunir au royaume de Serbie et que c'est là tout au moins que s'est développée son activité, avec la connivence de membres du Gouvernement et de l'armée. Les menées serbes remontent à un grand nombre d'années. Le chauvinisme panserbe s'est particulièrement manifesté pendant la crise bosniaque. C'est à la modération du Gouvernement austro-hongrois, à son grand empire sur lui-même, à l'intervention énergique des Puissances que l'on est redevable si les provocations auxquelles l'Autriche-Hongrie a été, à cette époque, en butte de la part de la Serbie, n'ont pas suscité un conflit. La promesse faite alors par le Gouvernement serbe d'adopter une attitude irréprochable n'a pas été tenue. Sous les yeux, tout au moins avec la tolérance tacite de la Serbie officielle, la propagande panserbe a continué, dans l'entretemps, à croître en étendue et intensité. C'est sur son compte qu'il faut mettre ce dernier forfait, dont on doit rechercher la trame à Belgrade...

Si l'Autriche-Hongrie ne veut pas renoncer définitivement à son rang de Grande Puissance, il ne restera au Gouvernement austro-hongrois plus rien d'autre à faire qu'à poursuivre ses revendications auprès du Gouvernement serbe en exerçant une forte pression et au besoin en prenant des mesures

militaires dont le choix des moyens doit lui être laissé. »

L'Ambassadeur d'Allemagne a appelé particulièrement mon attention sur les deux derniers paragraphes de sa Note, indiquant avec insistance, avant de les lire, que c'était là le point capital. J'en ai noté littéralement le texte, que voici : « Le Gouvernement allemand estime que la question actuelle est une affaire à régler exclusivement entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie et que les puissances ont le plus sérieux intérêt à la restreindre aux deux parties intéressées. Le Gouvernement allemand désire ardemment que le conflit soit localisé, *toute intervention d'une autre puissance devant, par le jeu naturel des alliances, provoquer des conséquences incalculables.* »

J'ai fait remarquer à l'Ambassadeur d'Allemagne qu'autant il paraîtrait légitime qu'on demandât la punition de tous les complices de l'attentat de Serajevo, autant, au contraire, il semblait difficile d'exiger des mesures inacceptables pour la dignité et la souveraineté de la Serbie : le Gouvernement serbe, même s'il voulait s'y soumettre, risquerait d'être emporté par une révolution...

M. de Schoen a reconnu la valeur de ces considérations et a déclaré vaguement que l'espoir restait toujours possible. Comme je lui demandais s'il fallait attribuer à la Note autrichienne le caractère d'une simple mise en demeure, permettant une discussion, ou d'un ultimatum, il a répondu qu'il n'avait pas de sentiment personnel.

N° 29. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 24 juillet 1914.

La remise de la Note autrichienne à la Serbie a causé une profonde émotion.

L'Ambassadeur d'Autriche déclare que son gouvernement ne saurait rien retrancher de ses exigences. A la Wilhelmstrasse, ainsi que dans la presse, on tient le même langage. La plupart des chargés d'affaires présents à Berlin sont venus me voir ce matin. Ils manifestent peu d'espoir dans une issue pacifique. Le chargé d'affaires de Russie a remarqué avec amertume que l'Autriche avait remis sa Note au moment même ou le Président de la République et le Président du Conseil avaient quitté Pétersbourg. Il incline à penser qu'une grande partie de l'opinion en Allemagne souhaite la guerre et voudrait saisir cette occasion dans laquelle l'Autriche se montrera sans doute plus unie que par le passé et où l'Empereur d'Allemagne, par un sentiment de solidarité monarchique et par horreur de l'attentat, est moins porté à se montrer conciliant.

M. de Jagow doit me recevoir à la fin de l'après-midi.

N° 30. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 24 juillet 1914

J'ai demandé au Secrétaire d'Etat, dans l'entrevue que j'ai eue avec lui, aujourd'hui, s'il était exact, comme l'annonçaient les journaux, que l'Autriche eût remis une Note aux Puissances sur son différend avec la Serbie, s'il l'avait reçue, et comment il l'appréciait. M. de Jagow m'a répondu affirmativement, ajoutant que la Note était énergique, et qu'il l'approuvait, le Gouvernement serbe ayant depuis longtemps lassé la patience autrichienne. Il considère d'ailleurs cette question comme d'ordre intérieur pour l'Autriche et il espère qu'elle sera localisée. J'ai continué en lui disant que, n'ayant reçu encore aucune instruction,

je ne voulais échanger avec lui que des vues toutes personnelles. Je lui ai demandé alors si vraiment le Cabinet de Berlin avait totalement ignoré les exigences autrichiennes avant qu'elles fussent communiquées à Belgrade et, comme il me l'affirmait, je lui ai manifesté ma surprise de le voir ainsi s'engager à soutenir des prétentions dont il ignorait la limite et la portée. « C'est bien, m'a dit M. de Jagow en m'interrompant, parce que nous causons entre nous personnellement que je vous laisse me dire cela.

— Certainement, ai-je dit ; mais si Pierre I[er] s'humilie, la Serbie sera probablement livrée à des troubles intérieurs, cela ouvrira la porte à de nouvelles éventualités, et savez-vous où vous serez conduit par Vienne ? » J'ai ajouté que le langage des journaux allemands n'était pas le langage de gens indifférents et étrangers à l'affaire, mais annonçait un appui actif. Enfin, j'ai remarqué que la brièveté du délai imparti à la Serbie pour se soumettre, impressionnerait fâcheusement l'Europe.

M. de Jagow me répondit qu'il s'attendait bien à « un peu d'émotion » de la part des amis de la Serbie, mais qu'il comptait qu'ils lui donneraient de bons conseils. « Je ne doute pas, lui dis-je alors, que la Russie fasse effort auprès du Cabinet de Belgrade pour l'amener aux concessions acceptables ; mais ce qu'on demande à l'un pourquoi ne pas le demander à l'autre ; et si l'on compte que des conseils seront donnés à Belgrade, n'est-il pas légitime de compter que, d'un autre côté, des conseils seront aussi donnés à Vienne ? »

Le Secrétaire d'Etat se laissa aller à dire que cela dépendait des circonstances, mais se reprenant aussitôt, il répéta que l'affaire devait être localisée. Il me demanda si vraiment je trouvais la situation grave. « Assurément, lui répondis-je, car, si ce qui se passe a été réfléchi, je ne comprends pas qu'on ait coupé les ponts derrière soi. »

Tout indique que l'Allemagne se dispose à appuyer d'une façon singulièrement énergique l'attitude de l'Autriche.

...Il n'en est pas moins frappant de voir le soin avec lequel M. de Jagow, et tous les fonctionnaires placés sous ses ordres, affectent de dire à tout le monde qu'ils ignoraient la portée de la Note autrichienne remise à la Serbie.

N° 31. — *M. Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. Bienvenu-Martin.*

Pétersbourg, le 24 juillet 1914.

L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a donné communication à M. Sazonoff d'une note comminatoire à la Serbie. Les dispositions le l'Empereur de Russie et de ses Ministres sont des plus pacifiques, ainsi que le Président de la République et le Président du Conseil ont pu s'en assurer directement; mais l'ultimatum que le Gouvernement austro-hongrois vient de remettre au Cabinet de Belgrade apporte dans la situation un élément nouveau et inquiétant. L'opinion publique russe ne tolérerait pas que l'Autriche fît violence à la Serbie. La brièveté du délai assigné pour l'ultimatum rend plus difficile encore l'action modératrice que les Puissances de la Triple Entente pourraient exercer à Vienne...

N° 32. — *M, Paul Cambon, ambassadeur à Londres, à M. Bienvenu-Martin.*

Londres, le 24 juillet 1914.

Sir Ed. Grey m'ayant entretenu de son désir de ne rien négliger pour conjurer la crise, nous avons été d'accord pour penser que le Cabinet anglais

pourrait demander au Gouvernement allemand de prendre l'initiative d'une démarche à Vienne pour offrir une médiation, entre l'Autriche et la Serbie, des quatre Puissances non directement intéressées. Si l'Allemagne s'y prête, on gagnera du temps et c'est l'essentiel. Sir Ed. Grey m'a dit qu'il entretiendrait le Prince Lichnowsky du projet que je viens d'exposer. J'en ai fait part à mon collègue de Russie, qui appréhende une surprise de l'Allemagne et suppose que l'Autriche n'aurait pas envoyé son ultimatum sans accord préalable avec Berlin...

La situation est donc des plus graves, et nous ne voyons aucun moyen d'enrayer la marche des événements. Cependant le Comte Benckendorff croit bon de tenter la démarche sur laquelle je me suis mis d'accord avec Sir Ed. Grey.

M. Bienvenu-Martin, à Stockholm (pour le Président du Conseil).

24 Juillet 1914.

Envisageant une possibilité de conflit entre l'Autriche et la Russie, Sir Ed. Grey se propose de réclamer le concours du Gouvernement allemand en vue d'une médiation des quatre Puissances non intéressées directement dans l'affaire serbe : Angleterre, France, Italie et Allemagne; cette médiation s'exercerait à la fois à Vienne et à Pétersbourg.

J'ai donné au Ministre de Serbie des conseils de prudence et suis disposé à m'associer à toute action conciliante à Vienne, dans l'espoir que l'Autriche ne maintiendra pas l'intégralité de ses exigences vis-à-vis d'un petit Etat, si celui-ci se montre disposé à donner toutes les satisfactions jugées compatibles avec son indépendance et sa souveraineté.

N° 35. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 25 juillet 1914.

Le Ministre de Belgique se montre très préoccupé des événements. Il considère que l'Autriche et l'Allemagne ont voulu profiter du concours de circonstances qui fait qu'en ce moment la Russie et l'Angleterre leur paraissent menacées de troubles intérieurs, et qu'en France le régime militaire est discuté ; aussi ne croit-il pas à l'ignorance que le Gouvernement de Berlin affecte au sujet de la démarche de l'Autriche. Il pense que, si la forme n'en a pas été soumise au Cabinet de Berlin, le moment en a été habilement choisi avec lui pour surprendre la Triple Entente dans un moment de désorganisation. Il a vu l'Ambassadeur d'Italie qui vient d'interrompre son congé pour rentrer. *Il paraîtrait que l'Italie serait surprise, pour ne pas dire plus, d'avoir été tenue à l'écart de toute l'affaire par ses deux alliées.*

N° 36. — *M. Bienvenu-Martin, à Stockholm (pour le Président du Conseil), et à Londres, Berlin, Pétersbourg, Vienne.*

Paris, le 25 juillet 1914.

L'Ambassadeur d'Allemagne est venu protester à midi contre un article de *L'Echo de Paris*, qui qualifiait de « menace allemande » sa démarche d'hier. M. de Schoen a dit à un certain nombre de journalistes, et est venu affirmer à la Direction politique, qu'il n'y a pas eu « concert » entre l'Autriche et l'Allemagne pour la Note autrichienne et que le Gouvernement allemand ignorait celle-ci, bien qu'il l'eût approuvée ultérieurement, quand elle lui a été communiquée, en même temps qu'aux

autres Puissances. M. de Schoen a ajouté qu'il n'y avait pas davantage « menace » : le Gouvernement allemand s'était contenté d'indiquer qu il estimait désirable de localiser le conflit et que l'intervention d'autres Puissances risquerait de l'aggraver.

Le Directeur politique a pris acte de la démarche du Baron de Schoen. L'ayant prié de répéter les termes mêmes des deux derniers paragraphes de sa Note, il lui a fait remarquer que les termes indiquaient la volonté de l Allemagne de s'interposer entre les Puissances et l'Autriche. M. Berthelot a ajouté qu'aucune confidence n'ayant d'ailleurs été faite à aucun journaliste, l'information de *L'Echo de Paris* n'engageait que ce journal, et marquait seulement que la démarche allemande paraissait avoir été connue autre part qu'au Quai d'Orsay, et en dehors de lui. L'Ambassadeur d'Allemagne n'a pas relevé l'allusion...

Le Cabinet de Londres, comme ceux de Paris et de Pétersbourg, a fait donner à Belgrade le conseil d'exprimer des regrets pour les complicités qui pourraient être prouvées dans l'attentat de Serajevo et de promettre à cet égard les plus larges satisfactions. Il a ajouté que, pour le reste, c'est à la Serbie qu'il appartient de répondre, dans les termes que l'intérêt du pays lui paraîtra conseiller...

N° 39. — *M. Bienvenu-Martin à M. Dumaine, Ambassadeur à Vienne.*

Paris, le 25 juillet 1914.

Le Gouvernement russe a donné comme instructions à son représentant à Vienne de demander au Gouvernement autrichien une prolongation du délai fixé à la Serbie, pour permettre aux Puissances de se faire une opinion sur le dossier que l'Autriche a offert de leur communiquer, et en vue d'éviter des

conséquences regrettables pour tous. Un refus opposé par l'Autriche-Hongrie à cette demande ôterait toute signification à la démarche qu'elle a faite auprès des Puissances, en leur communiquant sa Note, et la mettrait en contradiction avec la morale internationale. Le Gouvernement russe a demandé que vous fassiez d'urgence une démarche analogue auprès du Comte Berchtold ; je vous prie d'appuyer la demande de votre Collègue. Le Gouvernement russe a adressé la même demande à Londres, Rome, Berlin et Bucarest.

N° 41. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 25 juillet 1914.

Ce matin, le chargé d'affaires d'Angleterre a demandé à M. de Jagow, d'après les ordres de son Gouvernement, si l'Allemagne voudrait se joindre à l'Angleterre, à la France et à l'Italie, pour intervenir auprès de l'Autriche et de la Russie afin d'empêcher un conflit et, en premier lieu, pour demander à Vienne une prolongation du délai imparti à la Serbie par l'ultimatum. Le Secrétaire d'État aux Affaires étrangères a répondu qu'il avait déjà, dès la réception de la dépêche du Prince Lichnowsky lui faisant part des intentions de Sir E. Grey, télégraphié ce matin même à l'Ambassadeur de la Grande-Bretagne à Vienne pour qu'il demandât une prolongation au Comte Berchtold. Malheureusement le Comte Berchtold est à Ischl. Au reste, M. de Jagow ne croit pas que cette demande soit accueillie. Le chargé d'affaires d'Angleterre s'est également enquis auprès de M. de Jagow, comme je l'avais fait hier, si l'Allemagne n'avait eu aucune connaissance de la Note autrichienne avant qu'elle fût lancée, et a reçu une réponse si nettement négative qu'il ne pourrait

insister ; mais il n'a pu s'empêcher de s'étonner du blanc-seing donné par l'Allemagne à l'Autriche. M. de Jagow lui ayant répondu que la question était pour l'Autriche une question intérieure, il a remarqué qu'elle était devenue au premier chef internationale.

N° 43. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 25 juillet 1914.

Le Chargé d'affaires de Russie a fait auprès du Secrétaire d'Etat la démarche qui lui était prescrite, en vue d'une prolongation du délai de l'ultimatum ; M. de Jagow lui a répondu qu'il avait déjà transmis une indication de ce genre à Vienne, mais qu'il estimait que toutes ces démarches étaient trop tardives. M. Broniewski a insisté, en disant que si le délai ne pouvait être prolongé, les mesures d'exécution pouvaient au moins être retardées, de manière à permettre aux Puissances de s'employer à éviter un conflit. Il a ajouté que la note autrichienne était conçue dans des termes calculés pour blesser la Serbie et la forcer à la guerre. M. de Jagow lui a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une guerre, mais d'une « exécution » dans une affaire locale.

Le Chargé d'affaires a repris, en exprimant le regret que le Gouvernement allemand ne mesurât pas ses responsabilités dans le cas où des hostilités se produiraient, qui pourraient s'étendre au reste de l'Europe : à quoi, M. de Jagow a répondu qu'il se refusait à croire à de pareilles conséquences.

N° 46. — *M. Boppe, Ministre de France à Belgrade, à M. Bienvenu-Martin.*

Belgrade, 25 juillet 1914.

M. Pachitch vient de me donner connaissance de la réponse qui sera remise ce soir au Ministre d'Autriche. Le Gouvernement serbe accepte de publier demain au *Journal officiel* la déclaration qui lui est demandée ; il la communiquera également à l'armée, par un ordre du jour ; il dissoudra les sociétés de défense nationale et toutes autres associations susceptibles d'agir contre l'Autriche-Hongrie ; il s'engage à modifier la loi sur la presse, à renvoyer du service de l'armée, de l'instruction publique et des autres administrations, tous fonctionnaires dont la participation dans la propagande sera prouvée ; il demande seulement que le nom de ces fonctionnaires lui soit communiqué. Quant à la participation dans l'enquête de fonctionnaires autrichiens, il demande qu'on lui explique comment elle s'exercerait ; il ne pourrait accepter que celle qui correspondrait au droit international ou aux relations de bon voisinage.

Il accepte toutes les autres exigences de l'ultimatum et déclare que si le Gouvernement austro-hongrois ne s'en contente pas, il est prêt à s'en remettre à la décision du tribunal de La Haye, ou à celle des grandes Puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration du 31 mars 1909.

Suit la Réponse du gouvernement Serbe *à la note austro-hongroise (27 juillet), communiquée par M. Veniselhos, ministre de Serbie, qui s'engage à faire publier à la première page du* Journal officiel *en date du 13/26 juillet l'énonciation suivante :*

« Le Gouvernement royal de Serbie condamne toute propagande qui serait dirigée contre l'Au-

triche-Hongrie, c'est-à-dire l'ensemble des tendances qui aspirent en dernier lieu à détacher de la Monarchie austro-hongroise des territoires qui en font partie, et il déplore sincèrement les conséquences funestes de ces agissements criminels. Le Gouvernement royal regrette que certains officiers et fonctionnaires serbes aient participé, d'après la communication du Gouvernement impérial et royal, à la propagande susmentionnée et compromis par là les relations de bon voisinage auxquelles le Gouvernement royal s'était solennellement engagé par la déclaration du 18/31 mars 1909.

« Le Gouvernement, qui désapprouve et répudie toute idée ou tentative d'une immixtion dans les destinées des habitants de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, considère qu'il est de son devoir d'avertir formellement les officiers, les fonctionnaires et toute la population du royaume que, dorénavant, il procédera avec la dernière rigueur contre les personnes qui se rendraient coupables de pareils agissements, qu'il mettra tous ses efforts à prévenir et à réprimer. » Cette énonciation sera portée à la connaissance de l'armée royale par un ordre du jour, au nom de Sa Majesté le roi par S. A. R. le prince héritier Alexandre, et sera publiée dans le prochain *Bulletin officiel de l'armée.*

Le Gouvernement royal s'engage en outre :

1° A introduire dans la première convocation régulière de la Skoupchtina une disposition dans la loi de la presse par laquelle sera punie de la manière la plus sévère la provocation à la haine et au mépris de la Monarchie austro hongroise, ainsi que contre toute publication dont la tendance générale serait dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Autriche-Hongrie. Il se charge, lors de la revision de la Constitution. qui est prochaine, de faire introduire dans l'article 22 de la Constitution un amendement de telle sorte que les publications ci-

dessus puissent être confisquées, ce qui, actuellement, aux termes catégoriques de l'article 22 de la Constitution, est impossible ; 2° Le gouvernement ne possède aucune preuve, et la Note du gouvernement impérial et royal ne lui en fournit non plus aucune, que la Société Norodna Obrana et les autres sociétés similaires aient commis jusqu'à ce jour quelque acte criminel de ce genre par le fait d'un de leurs membres. Néanmoins le gouvernement royal acceptera la demande du gouvernement impérial et royal et dissoudra la Société Norodna Obrana et toute autre société qui agirait contre l'Autriche-Hongrie ; 3° Le gouvernement royal serbe s'engage à éliminer sans délai de l'instruction publique en Serbie tout ce qui sert ou pourrait servir à fomenter la propagande contre l'Autriche-Hongrie, quand le gouvernement impérial et royal lui fournira des faits et des preuves de cette propagande ; 4° Le gouvernement royal accepte du moins d'éloigner du service militaire ceux dont l'enquête judiciaire aura prouvé qu'ils sont coupables d'actes dirigés contre l'intégrité du territoire de la monarchie austro-hongroise ; il attend que le gouvernement impérial et royal lui communique ultérieurement les noms et les faits de ces officiers et fonctionnaires aux fins de la procédure qui doit s'ensuivre ; 5° Le gouvernement royal doit avouer qu'il ne se rend pas clairement compte du sens et de la portée de la demande du gouvernement impérial et royal tendant à ce que la Serbie s'engage à accepter sur son territoire la collaboration des organes du gouvernement impérial et royal.

Mais il déclare qu'il admettra toute collaboration qui répondrait aux principes du droit international et à la procédure criminelle, ainsi qu'aux bons rapports de voisinage.

6° Le gouvernement royal, cela va de soi, considère de son devoir d'ouvrir une enquête contre tous ceux qui sont ou qui, éventuellement, auraient

été mêlés au complot du 15/28 juin et qui se trouveraient sur le territoire du royaume. Quant à la participation à cette enquête des agents des autorités austro-hongroises qui seraient délégués à cet effet par le gouvernement impérial et royal, le gouvernement royal ne peut pas l'accepter, car ce serait une violation de la Constitution et de la loi sur la procédure criminelle. Cependant, dans des cas concrets, des communications sur les résultats de l'instruction en question pourraient être données aux organes austro-hongrois.

7° Le gouvernement royal a fait procéder dès le soir même de la remise de la note à l'arrestation du commandant Voija Tankositch. Quant à Milan Ciganovitch, qui est sujet de la Monarchie austro-hongroise et qui jusqu'au 15/28 juin était employé (comme aspirant) à la direction des chemins de fer, il n'a pas pu encore être joint...

8° Le gouvernement serbe renforcera et étendra les mesures prises pour empêcher le trafic illicite d'armes et d'explosifs à travers la frontière...

9° Le gouvernement royal donnera volontiers des explications sur les propos que ces fonctionnaires, tant en Serbie qu'à l'étranger, ont tenus après l'attentat dans des interviews et qui, d'après l'affirmation du gouvernement impérial et royal, ont été hostiles à la Monarchie, dès que le gouvernement impérial et royal lui aura communiqué les passages en question de ces propos, et dès qu'il aura démontré que les propos employés ont, en effet, été tenus par lesdits fonctionnaires...

10° Le gouvernement royal informe le gouvernement impérial et royal de l'exécution des mesures comprises dans les points précédents en tant que cela n'a pas été déjà fait par la présente note. Aussitôt que chaque mesure aura été ordonnée et exécutée, dans le cas où le gouvernement impérial et royal ne serait pas satisfait de cette réponse, le gouvernement royal serbe, considérant qu'il est de

l'intérêt commun de ne pas précipiter la solution de cette question, est prêt, comme toujours, à accepter une entente pacifique, en remettant cette question soit à la décision du Tribunal international de La Haye, soit aux grandes Puissances qui ont pris part à l'élaboration de la déclaration que le gouvernement serbe a faite le 18/31 mars 1909.

CHAPITRE IV

DE LA RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES À LA DÉCLARATION DE GUERRE DE L'AUTRICHE À LA SERBIE

25-28 Juillet 1914

N° 52. — *M. Barrère, Ambassadeur à Rome, à M. Bienvenu-Martin.*

Rome, le 26 Juillet 1914.

M. Sazonoff a dit hier à l'Ambassadeur d'Italie à Pétersbourg que la Russie se servirait de tous les moyens diplomatiques pour éviter le conflit et qu'elle ne renonçait pas à l'espoir qu'une médiation pourrait amener l'Autriche à une attitude moins intransigeante; mais qu'on ne pouvait cependant lui demander de laisser écraser la Serbie. Je

remarque que la majeure partie de l'opinion publique italienne est hostile à l'Autriche dans cette grave affaire.

N° 54. — ***M. Paléologue, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. Bienvenu-Martin.***

Saint-Pétersbourg, le 26 Juillet 1914.

Le ministre des Affaires étrangères continue avec une louable persévérance à rechercher les moyens de faire prévaloir une solution pacifique. « Jusqu'au dernier instant, m'a-t-il déclaré, je me montrerai prêt à négocier. »

C'est dans cet esprit qu'il vient de mander le Comte Szapary pour le convier à une « franche et loyale explication ». Article par article, M. Sazonoff a commenté devant lui l'ultimatum austro-hongrois, en faisant ressortir le caractère injurieux des principales clauses. « L'intention qui a inspiré ce document, a-t-il dit, est légitime, si vous n'avez poursuivi d'autre but que de protéger votre territoire contre les menées des anarchistes serbes; mais le procédé auquel vous avez eu recours n'est pas défendable. » Il a conclu : « Reprenez votre ultimatum, modifiez-en la forme, et je vous garantis le résultat. » L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie s'est montré touché de ce langage; toutefois, en attendant des instructions, il réserve l'opinion de son Gouvernement. Sans se décourager, M. Sazonoff a décidé de proposer, dès ce soir, au comte Berchtold l'ouverture d'une conversation directe entre Vienne et Pétersbourg sur les changements à introduire dans l'ultimatum. Cette entremise amicale et officieuse de la Russie entre l'Autriche et la Serbie a l'avantage d'être expéditive. Je la crois donc préférable à toute autre procédure, et de nature à aboutir.

N° 58. — *M. Chevalley, Ministre de France à Christiania, à M. Bienvenu-Martin.*

Christiania, le 26 Juillet 1914.

Toute la flotte allemande en Norvège a reçu l'ordre de prendre la mer. Les autorités allemandes à Bergen déclarent que c'est pour rallier directement l'Allemagne. Les navires allemands dispersés dans les fiords au nord de Bergen rejoindraient ceux qui sont aux environs de Stavanger.

N° 59. — *M. d'Annoville, Chargé d'affaires de France à Luxembourg, à M. Bienvenu-Martin.*

Luxembourg, le 26 Juillet 1914.

D'après des renseignements que je viens de recevoir de Thionville, les quatre dernières classes libérées ont ordre de se tenir à la disposition de la Kommandatur à toute heure. Sans être complètement mobilisés, les réservistes ont interdiction de s'absenter du lieu de leur domicile.

N° 60. — *M. Farges, Consul général de France à Bâle, à M. Bienvenu-Martin.*

Bâle, le 27 juillet 1914.

Les officiers allemands en vacances dans cette région ont reçu, il y a quatre jours, l'ordre de les interrompre pour regagner l'Allemagne. D'autre part, j'apprends de deux sources sérieuses qu'avis a été donné aux propriétaires de voitures automobiles du Grand-Duché de Bade de se préparer à les mettre à la disposition des autorités militaires, deux jours après un nouvel ordre. Le secret, sous peine d'amende, a été recommandé sur cet avis. La population bâloise est très inquiète et les facilités bancaires se resserrent.

N° 64. — *M. Paléologue, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. Bienvenu-Martin.*

Saint-Pétersbourg, 27 juillet 1914.

M. Sazonoff a tenu à tous mes collègues un langage conciliant. Malgré l'émotion publique, le gouvernement russe s'applique et réussit à contenir la presse ; on a notamment recommandé une grande modération envers l'Allemagne.

N° 66. — *M. de Fleuriau, chargé d'affaires à Londres, à M. Bienvenu-Martin.*

Londres, le 27 juillet 1914.

Sir Ed. Grey a dit ce matin à l'ambassadeur d'Allemagne que si l'Autriche envahissait la Serbie après la réponse serbe, elle démontrerait qu'elle ne poursuivait pas seulement le règlement des questions mentionnées dans sa note du 23 juillet, mais qu'elle voulait écraser un petit État. « Alors, a-t-il ajouté, se poserait une question européenne, et il s'ensuivrait une guerre à laquelle d'autres Puissances seraient amenées à prendre part. » L'attitude de la Grande-Bretagne s'affirme par l'arrêt de la démobilisation de sa flotte. Le Premier Lord de l'Amirauté avait pris discrètement cette mesure dès vendredi, de sa propre initiative ; cette nuit, sir Edward Grey et ses collègues ont décidé de la publier. Ce résultat est dû à l'attitude conciliante de la Serbie et de la Russie.

N° 67. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 27 juillet 1914.

J'ai entretenu aujourd'hui le Secrétaire d'État de

la démarche de l'Angleterre tendant à ce que l'Allemagne se joigne aux Cabinets de Londres, Paris et Rome pour empêcher les hostilités entre Pétersbourg et Vienne.

Je lui ai fait remarquer que la proposition de sir Edward Grey ouvrait la voie à une issue pacifique. M. de Jagow m'a répondu qu'il était disposé à y entrer, mais il m'a fait remarquer que si la Russie mobilisait, l'Allemagne serait obligée de mobiliser aussitôt, que nous y serions forcés également et qu'alors le conflit serait presque inévitable. Je lui ai demandé si l'Allemagne se croirait engagée à mobiliser dans le cas où la Russie ne mobiliserait que sur la frontière autrichienne ; il m'a dit que non et m'a autorisé formellement à vous faire connaître cette restriction. Aussi attacherait-il la plus grande importance à ce que les puissances amies et alliées de la Russie intervinssent auprès d'elle. Enfin, il a remarqué que si la Russie attaquait l'Autriche, l'Allemagne devrait attaquer aussitôt de son côté. L'intervention proposée par l'Angleterre à Pétersbourg et à Vienne ne pourrait donc s'exercer à ses yeux que si les événements ne se précipitaient pas. Il ne désespère pas dans ce cas qu'elle puisse réussir. J'ai exprimé le regret que l'Autriche, par son intransigeance, eût conduit l'Europe au pas difficile que nous traversons, mais j'ai témoigné l'espoir que l'intervention aboutirait.

N° 71. — *M. de Fleuriau, Chargé d'affaires de France, à Londres, à M. Bienvenu-Martin.*

Londres, le 27 juillet 1914.

J'ai fait connaître à Sir E. Grey votre adhésion à sa proposition de médiation à quatre et de conférence à Londres. L'Ambassadeur d'Angleterre à

Vienne a reçu les instructions nécessaires pour saisir le gouvernement austro-hongrois dès que ses collègues français, allemand ou italien auront été autorisés à faire la même démarche. Le gouvernement italien a accepté l'intervention à quatre en vue de prévenir les opérations militaires ; il consulte le gouvernement allemand sur la proposition de conférence et la procédure à suivre à l'égard du Gouvernement austro-hongrois. Le gouvernement allemand n'a pas encore répondu.

N° 72. — *M. Barrère, Ambassadeur à Rome, a M. Bienvenu-Martin.*

Rome, le 27 juillet 1914.

Le marquis de San Giuliano est rentré à Rome ce soir et je l'ai vu aussitôt après son arrivée. Il m'a parlé du contenu de la note autrichienne et m'a assuré formellement qu'il n'en a eu aucune connaissance préalable. Il savait bien que cette note devait avoir un caractère rigoureux et énergique ; mais il ne s'était pas douté qu'elle pût prendre une telle forme. Je lui ai demandé s'il était vrai qu'il eût fait exprimer à Vienne à ce propos, comme le prétendent certains journaux, une approbation de l'action autrichienne et l'assurance que l'Italie remplirait à l'égard de l'Autriche ses devoirs d'alliée. « En aucune façon, m'a répondu le ministre : *nous n'avons pas été consultés, on ne nous a rien dit* ; nous n'avons donc eu à faire aucune communication de cette nature à Vienne. »

Le marquis de San Giuliano constate que l'Allemagne tient en ce moment un grand compte de ses rapports avec Londres, et il croit que si une Puissance peut déterminer Berlin à une action pacifique, c'est l'Angleterre. Quant à l'Italie, elle continuera à faire tous ses efforts en faveur de

la paix. C'est à cet effet qu'il a adhéré sans hésiter à la proposition de Sir Ed. Grey de réunir à Londres les ambassadeurs des Puissances, qui ne sont pas directement intéressées dans le conflit austro-serbe.

N° 73. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur, à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 27 juillet 1914.

L'ambassadeur d'Angleterre, qui est rentré aujourd'hui, a vu le secrétaire d'État et l'a entretenu de la suggestion de Sir Ed. Grey. M. de Jagow lui a répondu en manifestant toujours son désir de la paix, mais en ajoutant qu'il ne pourrait consentir à ce qui ressemblerait à une conférence des Puissances ; ce serait instituer une espèce de cour d'arbitrage, dont l'idée ne serait acceptable que si elle était demandée par Vienne et Pétersbourg. Le langage de M. de Jagow confirme celui de M. de Schoen à Votre Excellence. A la vérité, une démarche des quatre Puissances à Vienne et Pétersbourg peut se produire par la voie diplomatique, sans prendre la forme d'une conférence et est susceptible de bien des modalités : ce qui importerait, c'est de manifester à Vienne et à Pétersbourg le désir commun des quatre Puissances qu'un conflit soit évité. La temporisation permettrait seule d'arriver à une issue pacifique des difficultés présentes.

N° 74.— *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 27 juillet 1914.

Je me suis entretenu aujourd'hui avec le secrétaire d'État et j'ai appuyé auprès de lui la démarche que venait de faire Sir Ed. Goschen. M. de Jagow

m'a répondu, comme il l'avait fait à l'ambassadeur d'Angleterre, qu'il ne pouvait accepter la proposition de charger les ambassadeurs d'Italie, de France et d'Allemagne de chercher avec Sir Ed. Grey les moyens de résoudre les difficultés actuelles, parce que ce serait instituer une véritable conférence pour traiter des affaires de l'Autriche et de la Russie. J'ai répliqué à M. de Jagow que je regrettais sa réponse, mais que le grand objet que Sir Edw. Grey avait en vue dépassait une question de forme ; que ce qui importait c'était l'association de l'Angleterre et de la France avec l'Allemagne et l'Italie pour travailler à une œuvre de paix ; que cette association pouvait se manifester par des démarches communes à Pétersbourg et à Vienne...

M. de Jagow s'est dérobé en disant que l'Allemagne avait des engagements avec l'Autriche. Je lui ai fait remarquer que les rapports de l'Allemagne avec Vienne n'étaient pas plus étroits que ceux de la France avec la Russie et que c'était lui-même qui mettait dans l'espèce les deux groupes d'alliance en opposition. Le secrétaire d'État m'a dit alors qu'il ne se refusait pas à agir pour écarter le conflit austro-russe, mais qu'il ne pouvait pas intervenir dans le conflit austro-serbe...

Comme le secrétaire d'État persistait à dire qu'il était obligé de tenir ses engagements à l'égard de l'Autriche, je lui ai demandé s'il s'était engagé à la suivre partout, les yeux bandés, et s'il avait pris connaissance de la réponse de la Serbie à l'Autriche, que le chargé d'affaires de Serbie lui avait remise ce matin. « Je n'en ai pas encore eu le temps », me dit-il. « Je le regrette. Vous verriez que, sauf sur des « points de détail, la Serbie se soumet entièrement. « Il semble donc que, puisque l'Autriche a obtenu « les satisfactions que votre appui lui a procurées, « vous pouvez aujourd'hui lui conseiller de s'en « contenter ou d'examiner avec la Serbie les termes « de la réponse de celle-ci. » Comme M. de Jagow ne

me répondait pas clairement, je lui ai demandé si l'Allemagne voulait la guerre. Il a protesté vivement, disant qu'il savait que c'était ma pensée, mais que c'était tout à fait inexact. « Il faut donc, « ai-je repris, agir en conséquence. Quand vous « lirez la réponse serbe, pesez-en les termes avec « votre conscience, je vous en prie, au nom de « l'humanité, et n'assumez pas personnellement « une part de responsabilité dans les catastrophes « que vous laissez préparer. » M. de Jagow a protesté de nouveau, ajoutant qu'il était prêt à s'unir à l'Angleterre et à la France dans un effort commun, mais qu'il fallait trouver à cette intervention une forme qu'il pût accepter et que les Cabinets devaient s'entendre à ce sujet.

« Au reste, a-t-il ajouté, les conversations directes entre Vienne et Pétersbourg sont entamées et se poursuivent ; j'en augure beaucoup de bien et j'espère. »

Au moment de le quitter, je lui dis que j'avais eu ce matin l'impression que l'heure de la détente avait sonné, mais que je voyais bien qu'il n'en était rien. Il m'a répondu que je me trompais ; qu'il espérait que les choses étaient en bonne voie et aboutiraient peut-être rapidement. Je lui ai demandé d'agir à Vienne pour qu'elles marchent vite, parce qu'il importait de ne pas laisser se créer en Russie un de ces courants d'opinion qui emportent tout...

N° 75. — *M. Bienvenu-Martin à MM. les Ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome.*

Paris, le 27 juillet 1914.

L'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie est venu me voir pour me remettre un mémoire, véritable acte d'accusation contre la Serbie ; il m'a déclaré,

d'ordre de son gouvernement, que la Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante aux demandes du Gouvernement impérial, celui-ci se voit contraint d'employer des moyens énergiques pour amener la Serbie à donner les satisfactions et garanties qui sont réclamées d'elle. C'est demain que le Gouvernement autrichien prendra les mesures à cet effet. J'ai prié l'Ambassadeur de me faire connaître les mesures envisagées par l'Autriche, et le comte Szecsen m'a répondu que cela pourrait être soit un ultimatum, soit une déclaration de guerre, soit le passage de la frontière, mais qu'il n'avait aucune indication précise sur ce point. J'ai alors fait remarquer à l'Ambassadeur que la Serbie avait accepté sur presque tous les points les exigences de l'Autriche, que la divergence qui subsistait sur quelques points pourrait disparaître avec un peu de bonne volonté réciproque, et par l'aide des Puissances amies de la paix ; en fixant à demain l'exécution de ses résolutions, l'Autriche rendait, pour la seconde fois, leur concours presque impossible et assumait une lourde responsabilité en risquant de déchaîner une guerre, dont on ne pourrait mesurer l'extension...

N° 76. — *M. René Viviani, président du Conseil, à M. Bienvenu-Martin.*

A bord de la *France*, le 28 juillet 1914.

...J'approuve pleinement la réponse que vous avez faite au baron de Schoen ; la thèse que vous avez soutenue est l'évidence même : dans la recherche d'une solution pacifique du conflit, nous sommes pleinement d'accord avec la Russie, qui n'est pas responsable de la situation actuelle, et n'a encore procédé à aucune mesure quelconque pouvant éveiller le moindre soupçon ; mais il est évident

qu'à titre de contre-partie l'Allemagne ne saurait se refuser à donner des conseils au Gouvernement autro-hongrois, dont l'action a ouvert la crise. Il y a donc lieu de continuer à tenir à l'Ambassadeur d'Allemagne le même langage. Ce conseil est d'ailleurs en harmonie avec la double proposition anglaise mentionnée dans votre télégramme. J'approuve entièrement la combinaison suggérée par sir Edward Grey et j'invite directement M. Paul Cambon à le lui faire savoir. Il est essentiel que l'on sache à Berlin et à Vienne que notre plein concours est acquis aux efforts que poursuit le gouvernement britannique en vue de chercher une solution au conflit austro-serbe...

Nº 78. — *M. Bienvenu-Martin à Londres, Berlin, Pétersbourg, Vienne, Rome.*

Paris, le 28 juillet 1914.

J'ai eu de nouveau la visite de l'ambassadeur d'Allemagne ce matin ; il m'a dit qu'il n'avait pas de communication, pas de proposition officielle à me faire, mais qu'il venait, comme la veille, causer de la situation et des moyens à employer pour éviter des actes irréparables. Interrogé sur les intentions de l'Autriche, il a déclaré ne pas les connaître, et ignorer la nature des moyens de coercition qu'elle prépare.

L'Allemagne, selon le baron de Schoen, ne demande qu'à agir avec la France pour le maintien de la paix. Sur l'observation qui lui était faite qu'un projet de médiation des quatre puissances, auquel nous avons adhéré, et qui a obtenu l'assentiment de principe de l'Italie et de l'Allemagne, a été mis en avant par l'Angleterre, l'ambassadeur a dit que le gouvernement allemand ne demandait, en effet, qu'à s'associer à l'action des puissances, pourvu

que cette action n'affecte pas la forme d'un arbitrage ou d'une conférence, repoussés par l'Autriche.

J'ai répondu que si le mot seul arrête le Gouvernement autrichien, le but peut être atteint par d'autres moyens ; le Gouvernement allemand est bien placé pour demander à l'Autriche de laisser aux puissances le temps d'intervenir, de trouver une conciliation. M. de Schoen m'a fait alors observer qu'il n'a pas d'instructions et sait seulement que l'Allemagne se refuse à exercer une pression sur l'Autriche, qui ne veut pas de conférence. Il reproche aux journaux français de prêter à l'Allemagne une attitude qu'elle n'a pas, en prétendant qu'elle pousse l'Autriche : sans doute elle approuve son attitude, mais elle n'a pas connu sa note ; elle ne saurait l'arrêter trop brusquement, car l'Autriche a besoin de garanties contre les procédés serbes.

N° 81. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 28 juillet 1914.

La conversation que M. Sazonoff a eue avec le comte Szapary a été portée à la connaissance de M. de Jagow par le chargé d'affaires de Russie. Le secrétaire d'Etat lui a dit que, conformément aux remarques de l'ambassadeur d'Allemagne en Russie, puisque, après l'expiration de l'ultimatum de l'Autriche, le Gouvernement de Vienne ne se refusait pas à causer avec le Gouvernement de Pétersbourg, il y avait lieu d'espérer que de son côté le comte Berchtold pourrait causer avec M. Schebeko et qu'une issue pourrait être trouvée aux difficultés actuelles. Le chargé d'affaires russe voit avec faveur cette disposition des esprits, qui correspond aux désirs de M. de Jagow de voir Vienne et Pétersbourg s'en-

tendre directement et dégager l'Allemagne. Il y a lieu de se demander seulement si l'Autriche ne cherche pas à gagner du temps pour se préparer. J'ai aujourd'hui appuyé la démarche de mon collègue d'Angleterre auprès du secrétaire d'Etat. Celui-ci m'a répondu comme à Sir Ed. Goschen, qu'il lui était impossible d'accepter l'idée d'une sorte de conférence à Londres entre les ambassadeurs des quatre puissances, et qu'il faudrait donner à la suggestion anglaise une autre forme, pour qu'elle pût être réalisée. Je lui ai fait valoir le danger d'un retard, qui pouvait amener la guerre, et lui ai demandé s'il la souhaitait. Il a protesté et a ajouté que les conversations directes entre Vienne et Pétersbourg étaient entamées, et que, dès maintenant, il en attendait une suite favorable.

L'ambassadeur d'Angleterre et l'ambassadeur d'Italie sont venus me voir ce matin ensemble, pour m'entretenir des conversations qu'ils avaient eues avec M. de Jagow hier au sujet de la proposition de sir Ed. Grey. Le secrétaire d'Etat leur a, somme toute, tenu le même langage qu'à moi : acceptant en principe de s'unir dans une démarche commune à l'Angleterre, à l'Italie et à nous-mêmes, mais repoussant toute idée de conférence... En raison de la répugnance manifestée par M. de Jagow contre toute démarche à Vienne, sir Ed. Grey pourrait le mettre au pied du mur, en lui demandant de formuler lui-même comment pourrait se produire l'action diplomatique des puissances pour éviter la guerre. Nous devons nous associer à tous les efforts en faveur de la paix compatibles avec nos engagements vis-à-vis de notre alliée; mais, pour laisser les responsabilités où elles sont, il importe d'avoir soin de demander à l'Allemagne de préciser ce qu'elle veut.

CHAPITRE V

DE LA DÉCLARATION DE GUERRE DE L'AUTRICHE À LA SERBIE À L'ULTIMATUM DE L'ALLEMAGNE À LA RUSSIE

(28-31 juillet 1914).

N° 85. — *M. Bienvenu-Martin à Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Rome, Vienne, Constantinople, Belgrade.*

Paris, le 29 juillet 1914.

L'attitude austro-allemande se précise. L'Autriche, inquiète de la propagande slave, a saisi l'occasion de l'attentat de Serajevo pour châtier les menées serbes, et prendre de ce côté des garanties qui peuvent, selon que l'on laissera ou non se développer les événements, ne porter que sur le Gouvernement et l'armée serbes, ou devenir territoriales. L'Allemagne s'interpose entre son alliée et les autres puissances, en déclarant qu'il s'agit d'une question locale, châtiment d'un crime politique dans le passé, garanties certaines pour l'avenir que les menées anti-autrichiennes prendront fin. Le

Gouvernement allemand estime que la Russie doit se contenter des assurances officielles et formelles données par l'Autriche qu'elle ne poursuit pas d'agrandissement territorial et respectera l'intégrité de la Serbie ; dans ces conditions, c'est de la Russie seule, si elle voulait intervenir dans une question bien délimitée, que peut venir un danger de guerre. Dans ces conditions, c'est à Pétersbourg seulement qu il faut agir pour le maintien de la paix. Ce sophisme, qui dispenserait l'Allemagne d'intervenir à Vienne, a été soutenu sans succès à Paris par M. de Schoen, qui a vainement tenté de nous entraîner dans une action solidaire franco-allemande à Pétersbourg ; il a été également développé à Londres auprès de sir Ed. Grey en France comme en Angleterre, on a répondu que le cabinet de Pétersbourg a donné, depuis le début, les plus grandes preuves de sa modération, en particulier en s'associant aux puissances pour donner à la Serbie le conseil de céder aux exigences de la note autrichienne. La Russie ne menace nullement la paix ; c'est à Vienne qu'il faut agir, c'est de là que vient le danger, du moment qu'on y refuse de se contenter de la soumission presque totale de la Serbie à des exigences exorbitantes et qu'on ne veut pas accepter la collaboration des puissances pour la discussion des points restant à régler...

L'attitude à Berlin, comme à Vienne, reste dilatoire. Dans la première capitale, tout en protestant du désir allemand de sauvegarder la paix générale par une action commune des quatre puissances, on repousse l'idée d'une Conférence, sans suggérer aucun autre moyen et en refusant d'agir positivement à Vienne. Dans la capitale autrichienne, on voudrait amuser Pétersbourg par l'illusion d une entente pouvant résulter de conversations directes, et l'on agit contre la Serbie. Dans ces conditions, il paraît essentiel que le cabinet de Pétersbourg, dont le désir de dénouer pacifiquement la crise est mani-

feste, adhère immédiatement à la proposition anglaise. Celle-ci a besoin d'être très appuyée à Berlin pour décider M. de Jagow à une action réelle sur Vienne, susceptible d'arrêter l'Autriche et d'empêcher que son avantage diplomatique se double d un succès militaire...

N° 86. — *M. Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. Bienvenu-Martin.*

Saint-Pétersbourg, le 29 juillet 1914.

Dès maintenant, je suis en mesure d'assurer à Votre Excellence que le Gouvernement russe acquiesce à toutes les procédures que la France et l'Angleterre lui proposeront pour sauvegarder la paix. Mon collègue d'Angleterre télégraphie dans le même sens à Londres.

N° 87. — *M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, à M. Bienvenu-Martin, ministre des Affaires étrangères p. i.*

Bruxelles, le 29 juillet 1914.

De mon entretien avec M. Davignon et diverses personnes en mesure d'être exactement informées, je rapporte l'impression suivante : l'attitude de l'Allemagne est énigmatique et autorise toutes les appréhensions. Il paraît invraisemblable que le Gouvernement austro-hongrois ait pris une initiative le conduisant, suivant un plan préconçu, à une déclaration de guerre sans accord préalable avec l'empereur Guillaume. L'inquiétude est telle dans tous les milieux qu'une intervention brusque contre nous ne surprendrait ici personne. Mes collègues de Russie et d'Angleterre partagent ce sentiment.

Le Gouvernement belge prend des dispositions conformes à la déclaration que m'a faite hier soir M. Davignon que tout sera mis en œuvre pour la défense de la neutralité du pays.

N° 88. — *M. Ronssin, consul général de France à Francfort, à M. Bienvenu-Martin.*

Francfort, le 29 juillet 1914.

Je vous signale d'importants mouvements de troupes hier et cette nuit. Ce matin, plusieurs régiments sont arrivés en tenue de campagne, notamment par les routes de Darmstadt, Cassel et Mayence, qui sont remplies de militaires. Les ponts et chemins de fer sont gardés sous prétexte de préparer les manœuvres d'automne.

N° 89. — *M. Allizé, ministre de France à Munich, à M. Bienvenu-Martin.*

Munich, le 29 juillet 1914.

On m'assure que les moulins d'Illkirch (Alsace-Lorraine) ont été invités à cesser de livrer à leur clientèle ordinaire et à réserver toute leur production pour l'armée. De Strasbourg sont signalés des transports de canons automobiles employés pour le tir sur aéroplanes et dirigeables. Sous prétexte de modification dans les exercices d'automne, les sous-officiers et soldats des régiments d'infanterie bavaroise de Metz, qui étaient en permission en Bavière à l'occasion des récoltes, ont reçu l'ordre hier de rentrer immédiatement.

N° 91. — *M. Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. Bienvenu-Martin.*

Saint-Pétersbourg, le 29 juillet 1914.

La conversation directe à laquelle le Gouvernement russe avait amicalement convié le Gouvernement austro-hongrois est refusée par celui-ci. D'autre part, l'état-major russe a constaté que l'Autriche précipite ses préparatifs militaires contre la Russie et active sa mobilisation, qui a commencé sur la frontière de Galicie. En conséquence, l'ordre de mobilisation sera expédié, cette nuit, aux treize corps d'armée destinés à opérer éventuellement contre l'Autriche. Malgré l'échec de sa proposition, M. Sazonoff accepte l'idée d'une conférence des quatre puissances à Londres ; il n'attache d'ailleurs aucune importance au titre officiel de cette délibération et se prêtera à toutes les tentatives anglaises en faveur de la paix.

N° 92. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. Bienvenu-Martin.*

Berlin, le 29 juillet 1914.

J'ai demandé aujourd'hui au secrétaire d'État où en était la question des conversations directes entre Vienne et Pétersbourg, qui lui semblait hier la meilleure procédure pour arriver à une détente. Il m'a répondu qu'à Pétersbourg les dispositions sur ce point étaient bonnes et qu'il avait demandé à Vienne d'entrer dans cette voie. Il attendait la réponse. Le Gouvernement britannique, après avoir vu repousser la suggestion d'une conférence, avait fait connaître qu'il verrait avec faveur ces conversations s'ouvrir entre l'Autriche et la Russie et

avait demandé que l'Allemagne y poussât l'Autriche, ce que le Gouvernement impérial ne manque pas de faire. J'ai demandé à M. de Jagow s'il avait enfin la réponse de la Serbie à l'Autriche, et ce qu'il en pensait. Il m'a répondu qu'il y voyait une base de négociation possible. J'ai repris que c'est justement pour cela que je trouvais inexplicable la rupture de l'Autriche après la réception d'un document pareil. Le secrétaire d'Etat a alors fait remarquer qu'avec les peuples d'Orient on n'avait jamais assez de sûretés et que l'Autriche voulait contrôler l'exécution des promesses qui lui étaient faites, contrôle que la Serbie refusait. C'est là, aux yeux du secrétaire d'Etat, le point capital. J'ai répliqué à M. de Jagow que, voulant rester indépendante, la Serbie devait repousser le contrôle d'une seule puissance, mais qu'une Commission internationale ne présenterait pas le même caractère... J'ai ensuite demandé au secrétaire d'Etat si, en dehors des conversations directes entre Vienne et Pétersbourg, auxquelles sir Ed. Grey s'était rallié, il ne pensait pas que l'action commune des quatre puissances pourrait s'exercer par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs. Il m'a répondu affirmativement, ajoutant qu'actuellement le cabinet de Londres se contentait d'appuyer dans le sens des conversations directes. A la fin de l'après-midi, le chancelier de l'Empire a prié l'ambassadeur d'Angleterre de venir le voir. Il lui a parlé de la proposition de sir E. Grey tendant à la réunion d'une Conférence : il lui a dit qu'il n'avait pas pu accepter une proposition qui semblait imposer l'autorité des puissances à l'Autriche : il a assuré mon collègue de son sincère désir de la paix et des efforts qu'il faisait à Vienne, mais il a ajouté que la Russie était seule la maîtresse de maintenir la paix ou de déchaîner la guerre. Sir Ed. Goschen lui a répondu qu'il ne partageait pas son sentiment et que si la guerre éclatait, l'Autriche aurait la plus grosse part de responsabilité. car il était inad-

missible qu'elle eût rompu avec la Serbie après la réponse de celle-ci.....

Jules Cambon.

N° 96. — *M. Barrère, ambassadeur à Rome, à M. Bienvenu-Martin.*

Rome, le 29 juillet 1914.

Le ministre des Affaires étrangères a été informé officiellement par l'ambassadeur de Russie que son Gouvernement, à la suite de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie et des mesures de mobilisation prises d'ores et déjà par l'Autriche, avait donné l'ordre de mobiliser dans les districts de Kiew, Odessa, Moscou et Kazan. Il a ajouté que cette mesure n'avait pas un caractère agressif contre l'Allemagne et que l'ambassadeur de Russie à Vienne n'avait pas été rappelé. En commentant cette communication, le marquis de San Giuliano m'a dit que malheureusement dans toute cette affaire *la conviction de l'Autriche et celle de l'Allemagne avaient été et étaient encore que la Russie ne marcherait pas*. Il m'a lu à ce propos une dépêche de M. Bollati lui rendant compte d'un entretien qu'il avait eu aujourd'hui avec M. de Jagow, et où ce dernier lui avait encore répété qu'il ne croyait pas que la Russie marcherait... Le marquis de San Giuliano ne partage pas du tout cette opinion. Il estime que si l'Autriche se contente d'humilier la Serbie, et d'exiger, en outre de l'acceptation de la note, certains avantages matériels qui ne touchent pas à son territoire, la Russie peut encore trouver matière à composition avec elle. Mais si l'Autriche veut soit démembrer la Serbie, soit la détruire comme Etat indépendant, il considère comme impossible à la Russie de ne pas intervenir militairement...

Nº 97. — *M. René Viviani à M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres.*

Paris, le 29 juillet 1914.

Je vous serais obligé de prier sir Ed. Grey de bien vouloir reprendre le plus tôt possible à Berlin, sous la forme qu'il jugera la plus opportune et la plus efficace, sa proposition de médiation des quatre puissances, qui avait obtenu l'adhésion de principe du Gouvernement allemand. Le Gouvernement russe a dû, de son côté, faire exprimer directement le même désir au Gouvernement anglais; la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie, ses envois de troupes sur la frontière austro-russe, la mobilisation russe consécutive sur la frontière de Galicie, ont en effet mis fin aux conversations directes austro-russes.

Les précisions que le Gouvernement allemand va demander à Vienne, conformément à la déclaration du baron de Schoen que je vous ai fait connaître, pour s'informer des intentions du Gouvernement autrichien, permettront aux quatre puissances d'exercer une action utile entre Vienne et Pétersbourg pour le maintien de la paix. Je vous prie de signaler également au secrétaire d'Etat anglais combien il serait important qu'il obtînt du Gouvernement italien le maintien de son concours le plus entier pour sa collaboration à l'action des quatre puissances en faveur de la paix.

Nº 98. — *M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres, à M. Bienvenu-Martin.*

Londres, le 29 juillet 1914.

Dans son entretien d'aujourd'hui avec mon collègue d'Allemagne, sir Ed. Grey a fait observer que l'ouverture de M. Sazonoff pour une conversation

directe entre la Russie et l'Autriche n'ayant pas été accueillie à Vienne, il conviendrait d'en revenir à sa proposition d'intervention amicale des quatre puissances non directement intéressées. Cette suggestion a été acceptée en principe par le Gouvernement allemand, mais il a fait des objections à l'idée d'une conférence ou d'une médiation. Le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères a invité le prince Lichnowski à prier son Gouvernement de proposer lui-même une formule. Quelle qu'elle soit, si elle permet de maintenir la paix, elle sera agréée par l'Angleterre. la France et l'Italie... Sir Ed. Grey ne m'a pas caché qu'il trouvait la situation très grave et qu'il gardait peu d'espoir dans une solution pacifique.

N° 99. — *M. Boppe, ministre de France à Belgrade, à M. Bienvenu-Martin.*

Belgrade, le 29 juillet 1914.

Le prince héritier avait, dès la remise de l'ultimatum austro-hongrois, télégraphié au tsar pour demander sa protection. Mon collègue de Russie me confie qu'il vient de communiquer à M. Pachitch la réponse de Sa Majesté. Le tsar remercie le prince de s'être adressé à lui dans une circonstance aussi critique; il déclare que toutes les dispositions sont prises pour arriver à une solution pacifique du conflit, et donne au prince l'assurance formelle que, si ce but ne peut être atteint, la Russie ne se désintéressera jamais du sort de la Serbie.

N° 101. — *M. René Viviani aux ambassadeurs de France à Saint-Pétersbourg et Londres.*

Paris, le 30 juillet 1914.

M. Iswolski est venu cette nuit me dire que l'ambassadeur d'Allemagne a notifié à M. Sazonoff la

décision de son Gouvernement de mobiliser ses forces armées, si la Russie ne cesse pas ses préparatifs militaires. Le ministre des affaires étrangères du tsar fait remarquer que ces préparatifs n'ont été commencés qu'à la suite de la mobilisation par l'Autriche de 8 corps d'armée et du refus de cette puissance de régler pacifiquement son différend avec la Serbie. M. Sazonoff déclare que, dans ces conditions, la Russie ne peut que hâter ses armements et envisager l'imminence de la guerre, qu'elle compte sur le secours d'alliée de la France et qu'elle considère comme désirable que l'Angleterre se joigne sans perdre de temps à la Russie et à la France. La France est résolue à remplir toutes les obligations de l'alliance.

Elle ne négligera, d'ailleurs, aucun effort en vue de la solution du conflit dans l'intérêt de la paix générale... L'ambassadeur d'Allemagne est venu à la fin de l'après-midi d'hier me parler des mesures militaires que prenait le Gouvernement de la République en ajoutant que la France était libre d'agir ainsi, mais qu'en Allemagne les préparatifs ne pouvaient être secrets et qu'il ne faudrait pas que l'opinion française s'alarmât si l'Allemagne s'y décidait. J'ai répondu que le Gouvernement français n'avait pris aucune mesure dont ses voisins pussent être inquiets et que sa volonté de se prêter à toute négociation pour le maintien de la paix ne pouvait être mise en doute.

N° 102. — *M. Paléologue, Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. René Viviani.*

Saint-Pétersbourg, le 30 juillet 1914.

M. Sazonoff, à qui j'ai fait connaître votre désir de voir éviter toute mesure militaire qui pourrait offrir à l'Allemagne un prétexte à la mobilisation

générale, m'a répondu que justement, dans le cours de la nuit dernière, l'Etat-Major avait fait surseoir à des mesures de précaution militaire pour éviter toute équivoque. Hier, le Chef d'Etat-Major général russe a convoqué l'Attaché militaire de l'Ambassade d'Allemagne, et lui a donné sa parole d'honneur que la mobilisation ordonnée ce matin vise exclusivement l'Autriche. Toutefois, dans un entretien qu'il a eu cet après-midi avec le comte de Pourtalès, M. Sazonoff a dû se convaincre que l'Allemagne ne veut pas prononcer à Vienne la parole décisive qui sauvegarderait la paix. L'empereur Nicolas garde la même impression d'un échange de télégrammes qu'il vient d'avoir personnellement avec l'empereur Guillaume. D'autre part, l'Etat-Major et l'Amirauté russes ont reçu d'inquiétants renseignements sur les préparatifs de l'armée et de la marine allemandes. En me donnant ces informations, M. Sazonoff a ajouté que le Gouvernement russe ne continue pas moins ses efforts de conciliation. Il m'a répété : « Jusqu'au dernier instant, je négocierai. »

N° 105. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. René Viviani.*

Berlin, le 30 juillet 1914.

M. de Jagow m'a téléphoné à deux heures que la nouvelle de la mobilisation allemande, répandue une heure auparavant, était fausse, et m'a prié de vous en informer d'urgence ; le Gouvernement impérial fait saisir les suppléments de journaux qui l'annonçaient. Mais ni cette communication ni ces mesures ne diminuent mes appréhensions au sujet des projets de l'Allemagne. Il paraît certain que le Conseil extraordinaire, tenu hier soir à Potsdam avec les autorités militaires et sous la

présidence de l'Empereur, avait décidé la mobilisation, ce qui explique la préparation de l'édition spéciale du *Lokal Anzeiger*, mais que sous des influences diverses (déclaration de l'Angleterre qu'elle réserve son entière liberté d'action, échange de télégrammes entre le Tsar et Guillaume II) les graves mesures arrêtées ont été suspendues.

Un des Ambassadeurs avec lequel je suis le plus lié a vu, à deux heures, M. Zimmermann. D'après le Sous-Secrétaire d'Etat, les autorités militaires pressent beaucoup pour que la mobilisation soit décrétée, parce que tout retard fait perdre à l'Allemagne quelques-uns de ses avantages. Cependant, jusqu'à présent on aurait réussi à combattre la hâte de l'Etat-Major qui, dans la mobilisation, voit la guerre. Quoi qu'il en soit, la mobilisation peut être décidée d'un moment à l'autre. Je ne sais qui a lancé dans le *Lokal Anzeiger*, journal généralement officieux, une nouvelle prématurée de nature à soulever les esprits en France. J'ai les plus fortes raisons de penser, d'ailleurs, que toutes les mesures de mobilisation qui peuvent être réalisées avant la publication de l'ordre général de mobilisation sont prises ici, où l'on voudrait nous faire publier notre mobilisation les premiers pour nous en attribuer la responsabilité.

N° 106. — *M. René Viviani à M. Paul Cambon, Ambassadeur à Londres.*

Paris, le 30 juillet 1914.

Je vous prie de porter à la connaissance de Sir Edward Grey les renseignements suivants touchant les préparatifs militaires français et allemands. L'Angleterre y verra que si la France est résolue, ce n'est pas elle qui prend des mesures d'agression. Vous attirerez l'attention de Sir Edward Grey sur

la décision prise par le Conseil des Ministres de ce matin : bien que l'Allemagne ait pris ses dispositifs de couverture à quelques centaines de mètres de la frontière, sur tout le front du Luxembourg aux Vosges, et porté ses troupes de couverture sur leurs positions de combat, nous avons retenu nos troupes à 10 kilomètres de la frontière, en leur interdisant de s'en rapprocher davantage. Notre plan, conçu dans un esprit d'offensive, prévoyait pourtant que les positions de combat de nos troupes de couverture seraient aussi rapprochées que possible de la frontière. En livrant ainsi une bande du territoire sans défense à l'agression soudaine de l'ennemi, le Gouvernement de la République tient à montrer que la France, pas plus que la Russie, n'a la responsabilité de l'attaque. Pour s'en assurer, il suffit de comparer les mesures prises des deux côtés de notre frontière : en France, les permissionnaires n'ont été rappelés qu'après que nous avons acquis la certitude que l'Allemagne l'avait fait depuis cinq jours.

En Allemagne, non seulement les troupes en garnison à Metz ont été poussées jusqu'à la frontière, mais encore elles ont été renforcées par des éléments transportés en chemin de fer de garnisons de l'intérieur, telles que celles de Trèves ou de Cologne. Rien d'analogue n'a été fait en France. L'armement des places de la frontière (déboisements, mise en place de l'armement, construction de batteries, renforcement des réseaux de fil de fer) a été commencé en Allemagne dès le samedi 25 ; chez nous, il va l'être, la France ne pouvant plus se dispenser de prendre les mêmes mesures. Les gares ont été occupées militairement en Allemagne le samedi 25, en France le mardi 28. Enfin, en Allemagne, les réservistes, par dizaine de milliers, ont été rappelés par convocations individuelles, ceux résidant à l'étranger (classes de 1903 à 1911) rappelés, les officiers de réserve convoqués ; à

l'intérieur, les routes sont barrées, les automobiles ne circulent qu'avec un permis. C'est le dernier stade avant la mobilisation. Aucune de ces mesures n'a été prise en France.

L'armée allemande a ses avant-postes sur nos bornes frontières ; par deux fois, hier, des patrouilles allemandes ont pénétré sur notre territoire. Tout le XVIe corps de Metz, renforcé par une partie du VIIIe venu de Trèves et de Cologne, occupe la frontière de Metz au Luxembourg; le XVe corps d'armée de Strasbourg a serré sur la frontière. Sous menace d'être fusillés, les Alsaciens-Lorrains des pays annexés ont défense de passer la frontière.

N° 109. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. René Viviani.*

Berlin, le 30 juillet 1914.

Dans l'entrevue que j'ai eue aujourd'hui avec le Secrétaire d'Etat, j'ai demandé à M. de Jagow quelle réponse il avait faite à Sir Ed. Grey, qui lui avait demandé de donner lui-même la formule de l'intervention des puissances désintéressées.

Il m'a répondu que, « pour gagner du temps », il avait décidé d'agir directement et qu'il avait demandé à l'Autriche de dire sur quel terrain on pourrait causer avec elle. Cette réponse a pour effet, sous prétexte d'aller plus vite, d'éliminer l'Angleterre, la France et l'Italie et de confier à M. de Tchirsky, dont les sentiments pangermanistes et russophobes sont connus, le soin d'amener l'Autriche à une attitude conciliante. M. de Jagow m'a parlé ensuite de la mobilisation russe sur la frontière autrichienne ; il m'a dit que cette mobilisation compromettait le succès de toute intervention auprès de l'Autriche, et que tout dépendait de là.

Il a ajouté qu'il craignait que l'Autriche ne mobilisât complètement à la suite de la mobilisation partielle russe, ce qui pouvait entraîner par contre-coup la mobilisation totale russe et par suite, celle de l'Allemagne. J'ai fait remarquer au Secrétaire d'Etat qu'il m'avait dit lui-même que l'Allemagne ne se considérerait comme obligée de mobiliser que si la Russie mobilisait sur les frontières allemandes et que tel n'était pas le cas. Il m'a répondu que c'était vrai, mais que les chefs de l'armée insistaient, car tout retard est une perte de forces pour l'armée allemande, et « que les paroles que je rappelais ne constituaient pas, de sa part, un engagement ferme ». L'impression que je rapporte de cet entretien est que les chances de paix ont encore décru.

N° 110. — *M. Paul Cambon, ambassadeur à Londres, à M. René Viviani.*

Londres, le 31 juillet 1914.

Au début de notre entretien d'aujourd'hui, Sir E. Grey m'a dit que le prince Lichnowski lui avait demandé ce matin si l'Angleterre observerait la neutralité dans le conflit qui se prépare. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères lui a répondu que, si le conflit devenait général, l'Angleterre ne pourrait pas rester neutre et, notamment, que si la France y était impliquée, l'Angleterre y serait entraînée. J'ai interrogé alors Sir Ed. Grey sur la délibération du Cabinet qui avait eu lieu ce matin. Il m'a répondu qu'après avoir examiné la situation, le Cabinet avait pensé que pour le moment le Gouvernement britannique ne pouvait nous garantir son intervention, qu'il avait l'intention de s'entremettre pour obtenir de l'Allemagne et de la France l'engagement de respecter la neu-

tralité belge, mais que pour envisager une intervention il convenait d'attendre que la situation se développât. J'ai demandé à Sir E. Grey si, pour intervenir, le Gouvernement britannique attendrait l'envahissement du territoire français. J'ai insisté sur le fait que les mesures déjà adoptées sur notre frontière par l'Allemagne révélaient des intentions d'agression prochaine, et que si l'on voulait éviter de voir se renouveler l'erreur de l'Europe en 1870, il convenait que l'Angleterre envisageât dès maintenant les conditions dans lesquelles elle nous donnerait le concours sur lequel la France comptait.

Sir Ed. Grey m'a répondu que l'opinion du Cabinet ne s'était formée que sur la situation actuelle, que cette situation pouvait se modifier, et que, dans ce cas, on appellerait aussitôt le Conseil des Ministres à en délibérer. Conformément à vos instructions, j'ai fait le nécessaire pour que la lettre autographe que M. le Président de la République adresse à Sa Majesté le Roi d'Angleterre soit remise ce soir au Roi. Cette démarche, qui sera certainement communiquée au Premier Ministre, dès demain matin, sera, je n'en doute pas, prise en sérieuse considération par le Cabinet britannique.

N° 112. — *M. René Viviani, à MM. les ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne et Rome.*

Paris, le 31 juillet 1914.

L'ambassadeur d'Angleterre m'a remis une note de son gouvernement demandant au gouvernement français d'appuyer à Saint-Pétersbourg une proposition tendant à la solution pacifique du conflit austro-serbe. Cette note expose que l'ambassadeur d'Allemagne a informé Sir Edward Grey de l'intention qu'a son gouvernement de s'efforcer d'agir sur le gouvernement austro-hongrois, après la prise de

Belgrade et l'occupation des régions voisines de la frontière, pour obtenir la promesse de ne pas avancer davantage, pendant que les Puissances chercheraient à obtenír que la Serbie donnât des satisfactions suffisantes à l'Autriche; le territoire occupé serait évacué une fois qu'elle aurait reçu satisfaction.

Sir Edward Grey a fait cette suggestion le 29 juillet et exprime l'espoir que les préparatifs militaires seront suspendus de tous côtés. Bien que l'ambassadeur de Russie à Londres ait informé le secrétaire d'Etat qu'il craint que la condition russe ne puisse être modifiée. Sir Edward Grey pense que, si l'Autriche arrête son avance après l'occupation de Belgrade, le gouvernement russe pourrait accepter de changer sa formule, dans ce sens que les Puissances examineraient comment la Serbie donnerait des satisfactions complètes à l'Autríche sans porter atteinte à la souveraineté ou à l'indépendance du royaume. Dans le cas où l'Autriche, ayant occupé Belgrade et le territoire serbe voisin, se déclarerait prête, dans l'intérêt de l'Europe, à cesser d'avancer et à discuter comment l'on pourrait arriver à un arrangement, la Russie pourrait aussi consentir à la discussion et suspendre ses préparatifs militaires, pourvu que les autres puissances agissent de même. Conformément à la demande de Sir Edward Grey, le gouvernement français s'est rallié à la suggestion anglaise et a prié dans les termes suivants son ambassadeur à Pétersbourg de s'efforcer d'obtenir sans retard l'assentiment du gouvernement russe :

« Je vous prie de faire connaître d'urgence à M. Sazonoff que la suggestion de Sir Edward Grey me paraît fournir une base utile de conversation entre les Puissances également désireuses de travailler à un règlement honorable du conflit austro-serbe et d'écarter ainsi les dangers qui menacent la paix générale...

N° 113. — *M. Paléologue ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. René Viviani.*

Saint-Pétersbourg, le 31 juillet 1914.

La nouvelle du bombardement de Belgrade dans la nuit et la matinée d'hier a provoqué en Russie la plus vive émotion. On ne parvient pas à s'expliquer l'attitude de l'Autriche, dont les provocations ont constamment suivi, depuis le début de la crise, les tentatives de conciliation de la Russie et les conversations satisfaisantes échangées entre Pétersbourg et Vienne. Quoi qu'il en soit, désireux de ne rien négliger pour prouver la sincérité de son désir de sauvegarder la paix, M. Sazonoff m'informe qu'il a modifié sa formule, à la demande de l'ambassadeur d'Angleterre, de la manière suivante : « Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses troupes sur le territoire serbe et si, reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question d'intérêt européen, elle admet que les grandes Puissances examinent les satisfactions que la Serbie pourrait accorder au gouvernement austro-hongrois, sans porter atteinte à ses droits souverains et à son indépendance, la Russie s'engage à conserver son attitude expectante. »

N° 114. — *M. René Viviani, à MM. les ambassadeurs de France, à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome, Constantinople.*

Paris, le 31 juillet 1914.

Les efforts poursuivis jusqu'ici parallèlement par l'Angleterre et la Russie, avec le concours empressé de la France (acquis d'avance à toute tentative pacifique), en vue d'une entente directe entre

Vienne et Saint-Pétersbourg ou d'une médiation des quatre puissances sous la forme la plus appropriée, se rejoignent aujourd'hui. La Russie, donnant une nouvelle preuve de son désir d'entente, s'est empressée de répondre à la première apparence d'ouverture faite par l'Allemagne depuis le début de la crise, en indiquant une formule et la modifiant de suite conformément à la demande de l'Angleterre ; on devrait donc espérer, les pourparlers ayant repris d'autre part entre les ambassadeurs russe et autrichien, que la médiation anglaise viendra achever à Londres l'effort des négociations directes de Vienne et Saint-Pétersbourg. Toutefois, l'attitude constante de l'Allemagne qui, depuis le commencement du conflit, tout en protestant sans cesse auprès de chacune des puissances de ses intentions pacifiques, a fait échouer en fait, par son attitude ou dilatoire ou négative, toutes les tentatives d'accord et n'a pas cessé d'encourager par son ambassadeur l'intransigeance de Vienne ; les préparatifs militaires allemands, commencés dès le 25 juillet et poursuivis sans arrêt depuis ; l'opposition immédiate de l'Allemagne à la formule russe, déclarée à Berlin inacceptable pour l'Autriche avant même d'avoir consulté cette Puissance ; enfin toutes les impressions venues de Berlin imposent la conviction que l'Allemagne a poursuivi l'humiliation de la Russie, la désagrégation de la Triple-Entente et, si ces résultats ne pouvaient être obtenus, la guerre.

N° 116. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. René Viviani.*

Berlin, le 31 juillet, 1914.

M'ayant fait demander, M. de Jagow vient de me dire qu'il avait le grand regret de me faire connaî-

tre qu'en présence de la mobilisation totale de l'armée russe, l'Allemagne, dans l'intérêt de la sécurité de l'Empire, se voyait obligée de prendre de graves mesures de précaution. On a décrété ce qu'on appelle « Kriegsgefahrzustand » (l'état de danger de guerre), qui permet à l'autorité de proclamer, si elle le juge utile, l'état de siège, de suspendre certains services publics et de fermer la frontière. En même temps, on demande à Pétersbourg de démobiliser, aussi bien du côté autrichien que du côté allemand, sans quoi l'Allemagne serait obligée de mobiliser de son côté. M. de Jagow m'a fait connaître que M. de Schoen était chargé d'informer le gouvernement français des résolutions du cabinet de Berlin, et de lui demander quelle attitude il pensait adopter.

N° 117. — *M. René Viviani à M. Paléologue, Ambassadeur.*

Paris, le 31 juillet, 1914.

Le gouvernement allemand a décidé à midi de prendre toutes les dispositions militaires que comporte l'état dit « état de danger de guerre ».

En me communiquant cette décision, ce soir à 7 heures, le baron de Schoen a ajouté que le gouvernement exigeait en même temps que la Russie démobilise. Si le gouvernement russe n'a pas donné une réponse satisfaisante dans un délai de douze heures, l'Allemagne mobilisera à son tour. J'ai répondu à l'ambassadeur d'Allemagne que je n'étais nullement renseigné sur une prétendue mobilisation totale de l'armée et de la flotte russes, que le gouvernement allemand invoquait comme raison des nouvelles mesures militaires qu'il prend dès aujourd'hui. Le baron de Schoen m'a demandé en terminant, au nom de son gouvernement, quelle

serait, en cas de conflit entre l'Allemagne et la Russie, l'attitude de la France. Il m'a dit qu'il viendrait prendre ma réponse demain samedi à une heure.

Je n'ai pas l'intention de lui faire une déclaration à ce sujet et je me bornerai à lui dire que la France s'inspirera de ses intérêts. Le Gouvernement de la République ne doit, en effet, compte de ses intentions qu'à son alliée. Je vous prie de porter immédiatement ce qui précède à la connaissance de M. Sazonoff.

N° 119. — *M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, à M. René Viviani.*

Bruxelles, le 31 juillet 1914.

L'Agence Havas ayant annoncé que l'état « de danger de guerre » était décrété en Allemagne, j'ai dit à M. Davignon que je pouvais lui donner l'assurance que le Gouvernement de la République respecterait la neutralité de la Belgique.

Le ministre des Affaires étrangères m'a répondu que le Gouvernement royal avait toujours pensé qu'il en serait ainsi et m'a remercié. Le ministre de Russie et le ministre d'Angleterre, que j'ai vus ensuite, se sont montrés très satisfaits qu'en la circonstance j'aie donné cette assurance, conforme d'ailleurs, m'a dit le ministre anglais, à la déclaration de sir Edward Grey.

CHAPITRE VI

DÉCLARATION DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE
A LA RUSSIE ET A LA FRANCE

Du 1er août, 19 h. 10. au 3 août, à 18 h. 45.

N° 120. — *M. René Viviani, à MM. les ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome.*

Paris, le 1er août 1914.

Deux démarches ont été faites hier soir par les ambassadeurs d'Autriche, l'une assez vague à Paris, l'autre précise à Pétersbourg dans un sens conciliant.

Le comte Szecsen est venu me déclarer que le Gouvernement austro-hongrois avait avisé officiellement la Russie qu'il n'avait aucune ambition territoriale et ne touchera pas à la souveraineté d'Etat de la Serbie: qu'il répudie également toute intention d'occuper le sandjak; mais que ces déclarations de désintéressement ne conservent leur valeur que si la guerre reste localisée à l'Autriche et à la Serbie, une guerre européenne ouvrant des éventualités impossibles à prévoir. L'ambassadeur d'Autriche, en commentant ces déclarations, a laissé

entendre que, si son Gouvernement ne pouvait répondre aux questions des puissances parlant en leur propre nom, il pourrait sans doute répondre à la Serbie ou à une puissance lui demandant ses conditions au nom de la Serbie. Il ajoutait qu'il y aurait là peut-être encore une possibilité. A Pétersbourg, l'ambassadeur d'Autriche est venu voir M. Sazonoff et lui a déclaré que son Gouvernement consentait à entamer une discussion quant au fond de l'ultimatum adressé à la Serbie. Le ministre russe s'est déclaré satisfait de cette déclaration et a proposé que les pourparlers aient lieu à Londres avec la participation des puissances. M. Sazonoff a dû demander au Gouvernement anglais de se charger de la direction de la négociation ; il a indiqué qu'il serait très important que l'Autriche arrêtât ses opérations en Serbie. Il résulte de ces faits que l'Autriche se montrerait enfin disposée à un arrangement, de même que le Gouvernement russe est prêt à entrer en négociations sur la base de la proposition anglaise.

Malheureusement ces dispositions, qui permettraient d'espérer une solution pacifique, paraissent en fait devoir être annulées par l'attitude de l'Allemagne. Cette puissance a, en effet, posé un ultimatum donnant douze heures au Gouvernement russe pour accepter de démobiliser, non seulement du côté allemand, mais aussi du côté autrichien ; c'est à midi que le délai expire. L'ultimatum ne se justifie pas, puisque la Russie a accepté la proposition anglaise qui implique un arrêt des préparatifs militaires de toutes les puissances. L'attitude de l'Allemagne prouve qu'elle veut la guerre. Et elle la veut contre la France. Hier, lorsque M. de Schoen est venu demander au quai d'Orsay quelle attitude la France comptait prendre en cas de conflit russo-allemand, l'ambassadeur d'Allemagne, bien qu'il n'y ait directement entre la France et l'Allemagne aucun conflit et que nous ayons employé depuis le

début de la crise et employions encore tous nos efforts en vue d'une solution pacifique, a ajouté qu'il me priait de présenter au Président de la République ses hommages et remerciements, et demandait que l'on voulût bien prendre « des dispositions pour sa propre personne » ; nous savons également qu'il a déjà mis en sûreté les archives de l'ambassade. Cette attitude de rupture des relations diplomatiques sans conflit direct, et bien qu'aucune réponse négative précise ne lui ait été faite, est caractéristique de la volonté arrêtée de l'Allemagne de faire la guerre à la France...

N° 121. — *M. Jules Cambon, ambassadeur à Berlin, à M. René Viviani.*

Berlin, le 1er août 1914.

Mon collègue de Russie a reçu hier soir deux télégrammes de M. Sazonoff l'avisant que l'ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg avait déclaré que son Gouvernement était prêt à discuter avec le Gouvernement russe la note à la Serbie, même quant au fond ; M. Sazonoff lui aurait répondu que ces conversations devraient, à ses yeux, avoir lieu à Londres. L'ultimatum à la Russie ne peut qu'écarter les dernières chances de paix que ces conversations semblaient laisser subsister. On peut se demander si, dans de pareilles conditions, l'acceptation de l'Autriche était sérieuse et n'avait pas pour objet de faire peser la responsabilité du conflit sur la Russie.

Mon collègue d'Angleterre a fait dans la nuit un appel pressant aux sentiments d'humanité de M. de Jagow. Celui-ci lui a répondu que la question était trop engagée et qu'il fallait attendre la réponse russe à l'ultimatum allemand. Or, il a dit à sir Ed. Goschen que l'ultimatum réclamait le retrait de

la mobilisation russe non seulement du côté de l'Allemagne, mais encore du côté de l'Autriche; mon collègue anglais s'en est vivement étonné et lui a déclaré que ce dernier point semblait inacceptable pour la Russie. L'ultimatum de l'Allemagne, intervenant à l'heure précise où l'accord semble près de s'établir entre Vienne et Saint-Pétersbourg, est significatif de sa politique belliqueuse...

N° 122. — *M. René Viviani, à MM. les Ambassadeurs de France à Londres, Berlin, et au Ministre de France à Bruxelles.*

Paris, le 1er août 1914.

L'Ambassadeur d'Angleterre est venu, d'ordre de son Gouvernement, me demander quelle serait, en cas de conflit avec l'Allemagne, l'attitude du Gouvernement Français vis-à-vis de la Belgique. J'ai déclaré que, comme nous l'avions répété à plusieurs reprises au Gouvernement Belge, nous entendions respecter sa neutralité. Ce serait seulement dans le cas où cette neutralité serait violée par une autre Puissance que la France, pour remplir ses obligations de Puissance garante, pourrait être amenée à pénétrer sur le territoire belge.

N° 123. — *M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin, à M. René Viviani.*

Berlin, le 1er août 1914.

L'Ambassadeur d'Angleterre a été chargé par son Gouvernement de faire auprès du Gouvernement Allemand la même démarche qui a été faite auprès de vous au sujet de la neutralité de la Belgique. M. de Jagow a répondu qu'il prendrait les

ordres de l'Empereur et du Chancelier, mais qu'il doutait qu'une réponse pût être donnée, car l'Allemagne ne pouvait ainsi découvrir ses projets militaires. L'Ambassadeur d'Angleterre reverra demain M. de Jagow dans l'après-midi.

N° 124. — *M. Barrère, Ambassadeur à Rome, à M. René Viviani.*

Rome, le 1er août 1914

J'ai été ce matin à 8 heures 1/2 chez le Marquis de San Giuliano pour connaître de lui d'une façon précise quelle serait l'attitude de l'Italie en présence des actes provocateurs de l'Allemagne et des suites qu'ils peuvent avoir...

Le Marquis de San Giuliano a répondu que la guerre entreprise par l'Autriche, étant données surtout les conséquences qui pouvaient en sortir d'après les paroles de l'Ambassadeur d'Allemagne, *ayant un caractère agressif ne cadrant pas avec le caractère purement défensif de la Triple-Alliance, l'Italie ne pourrait participer à la guerre.*

N° 125. — *M. René Viviani à MM. les Ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome, Madrid, Constantinople.*

Paris, le 1er août 1914.

L'Ambassadeur d'Allemagne est revenu me voir ce matin à 11 heures. Après lui avoir rappelé tous les efforts poursuivis par la France en vue d'un règlement honorable du conflit austro-serbe et de la difficulté qui s'en est suivie entre l'Autriche et la Russie, je l'ai mis au courant des pourparlers continués depuis hier :

1° Proposition transactionnelle anglaise prévoyant, entre autres, de la part de la Russie, la suspension des préparatifs militaires, à condition que les autres Puissances en fassent autant; adhésion de la Russie à cette proposition;

2° Communications du Gouvernement Autrichien déclarant ne vouloir ni s'agrandir en Serbie, ni même pénétrer dans le sandjak et se disant prêt à discuter à Londres avec les autres Puissances le *fond même* de la question austro-serbe.

J'ai mis en regard l'attitude de l'Allemagne qui, abandonnant tout pourparler, posait à la Russie un ultimatum au moment même où cette Puissance vient d'accepter la formule anglaise et envisageait comme imminente une rupture diplomatique avec la France.

Le Baron de Schoen m'a répondu qu'il ignorait les développements survenus dans cette question depuis vingt-quatre heures, qu'il y avait peut-être là une « lueur d'espoir » pour un accommodement, qu'il n'avait reçu aucune nouvelle communication de son Gouvernement et qu'il allait s'informer. Il a de nouveau protesté de son sincère désir de joindre ses efforts à ceux de la France pour arriver à la solution du conflit. J'ai insisté sur la grave responsabilité qu'assumerait le Gouvernement Impérial si, dans de pareilles circonstances, il prenait des initiatives non justifiées et de nature à compromettre irrémédiablement la paix. Le Baron de Schoen n'a plus fait allusion à son départ immédiat et ne m'a plus demandé de répondre à sa question concernant l'attitude de la France en cas de conflit austro-russe. Il s'est borné à dire de lui-même qu'elle n'était pas douteuse. Il ne convient à aucun degré d'exagérer les possibilités qui peuvent résulter de ma conversation avec l'Ambassadeur d'Allemagne, car, de son côté, le Gouvernement Impérial continue les plus dangereux préparatifs sur notre frontière. Il ne faut pas les négliger ce-

pendant et nous ne devons pas cesser de travailler à un arrangement. La France, de son côté, procède à toutes les mesures militaires propres à la garantir contre une avance trop grande des préparatifs militaires allemands...

N° 127. — *M. René Viviani à M. Paul Cambon, Ambassadeur à Londres.*

Paris, le 1er août 1914.

Nous sommes avisés par plusieurs voies que le Gouvernement allemand et le Gouvernement autrichien essaient en ce moment d'impressionner l'Angleterre en lui faisant croire que la responsabilité de la guerre, si elle éclate, incombera à la Russie. On fait effort pour obtenir la neutralité de l'Angleterre en dénaturant la vérité. La France n'a cessé de donner, d'accord avec l'Angleterre, des conseils de modération à Pétersbourg; ces conseils ont été écoutés. Dès le début, M. Sazonoff a fait pression sur la Serbie pour qu'elle acceptât toutes celles des clauses de l'ultimatum qui étaient compatibles avec sa souveraineté. Il a ensuite engagé avec l'Autriche une conversation directe qui était un nouveau témoignage de son esprit de conciliation. Il a enfin accepté de laisser les puissances les moins intéressées rechercher les moyens d'apaiser le conflit... Mais pendant que l'on négociait et que la Russie montrait dans la négociation une bonne volonté incontestable, l'Autriche a, la première, procédé à une mobilisation générale. La Russie s'est vue forcée de l'imiter pour ne pas se trouver en état d'infériorité, mais elle est toujours restée prête à négocier. Je n'ai pas besoin de répéter que, quant à nous, nous continuerons à travailler, avec l'Angleterre, au succès de ces pourparlers. Mais l'attitude de l'Allemagne nous a mis dans l'obliga-

tion absolue de prendre aujourd'hui le décret de mobilisation...

Notre décret est donc une *mesure essentielle* de préservation. Le Gouvernement l'a accompagnée d'une proclamation signée du président de la République et de tous les ministres, et dans laquelle il explique que la mobilisation n'est pas la guerre, qu'en l'état actuel c'est pour la France le meilleur moyen de sauvegarder la paix, et que le Gouvernement de la République multipliera ses efforts pour faire aboutir les négociations.

Veuillez transmettre d'urgence toutes ces indications à sir Edward Grey et lui marquer que nous avons obéi constamment à la préoccupation de ne commettre aucun acte de provocation. Je suis persuadé que, au cas où la guerre éclaterait, l'opinion anglaise verrait clairement de quel côté vient l'agression, et qu'elle saisirait les raisons si fortes que nous avons données à sir Edward Grey pour réclamer une intervention armée de l'Angleterre dans l'intérêt de l'avenir européen.

N° 129. — *M. René Viviani, à M. Mollard, ministre de France à Luxembourg.*

Paris, le 1er août 1914.

Veuillez déclarer au président du Conseil que, conformément au traité de Londres de 1867, le Gouvernement de la République entend respecter la neutralité du Grand-Duché du Luxembourg, comme il l'a démontré par son attitude. La violation de cette neutralité par l'Allemagne serait toutefois de nature à obliger la France à s'inspirer désormais, à cet égard, du souci de sa défense et de ses intérêts.

N° 131. — *M. Eyschen, ministre d'État du Luxembourg, à M. René Viviani.*

Luxembourg, le 2 août 1914.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence les faits suivants. Dimanche 2 août, de grand matin, les troupes allemandes, d'après les informations qui sont parvenues au Gouvernement Grand-Ducal à l'heure actuelle, ont pénétré sur le territoire luxembourgeois par les ponts de Wasserbillig et de Remich, se dirigeant spécialement vers le sud du pays et vers la ville de Luxembourg, capitale du Grand-Duché; un certain nombre de trains blindés avec des troupes et des munitions ont été acheminés par la voie de chemin de fer de Wasserbillig à Luxembourg où l'on s'attend à les voir arriver d'un instant à l'autre. Ces faits impliquent des actes manifestement contraires à la neutralité du Grand-Duché, garantie par le traité de Londres de 1867. Le Gouvernement luxembourgeois n'a pas manqué de protester énergiquement contre cette agression auprès des représentants de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne à Luxembourg; une protestation identique va être transmise télégraphiquement au secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères à Berlin.

N° 132. — *M. Mollard, ministre de France à Luxembourg, à M. René Viviani*

Luxembourg, le 2 août 1914.

Le ministre d'État du Luxembourg, M. Eyschen, vient de recevoir, par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à Luxembourg, M. de Buch, un télégramme du chancelier de l'Empire allemand Beth-

mann Hollweg, disant que les mesures militaires prises par l'Allemagne en Luxembourg ne constituent pas un acte hostile contre ce pays, mais sont uniquement des mesures destinées à assurer contre l'attaque éventuelle d'une armée française l'exploitation des voies ferrées affermées à l'Empire. Le Luxembourg recevra une complète indemnité pour les dommages éventuels.

N° 134. — *M. Paléologue, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à M. René Viviani.*

Pétersbourg, le 2 août 1914.

L'ambassadeur d'Allemagne a remis à M. Sazonoff, hier, à 7 h. 10 du soir, la déclaration de guerre de son Gouvernement; il quittera Pétersbourg aujourd'hui. L'ambassadeur d'Autriche-Hongrie n'a reçu aucune instruction de son Gouvernement pour la déclaration de guerre.

N° 136. — *M. René Viviani à MM. les Ambassadeurs de France à Londres, Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne, Rome, Madrid, Constantinople.*

Paris, le 2 août 1914.

Le territoire français a été violé ce matin par les troupes allemandes à Cirey et près de Longwy. Elles marchent sur le fort qui porte ce dernier nom. D'autre part, le poste douanier de Delle a été assailli par une double fusillade. Enfin, les troupes allemandes ont violé ce matin aussi le territoire neutre du Luxembourg. Vous utiliserez ces renseignements sans retard pour faire constater comment le gouvernement Allemand se livre contre la France à des actes de guerre sans provocation de

notre part, ni déclaration de guerre préalable, alors que nous avons scrupuleusement respecté la zone de dix kilomètres que nous avons maintenue même depuis la mobilisation, entre nos troupes et la frontière.

N° 137. — *M. Paul Cambon, Ambassadeur à Londres, à M. René Viviani.*

Londres, le 2 août 1914.

A l'issue du Conseil des Ministres tenu ce matin, sir Edward Grey m'a fait la déclaration suivante :

« Je suis autorisé à donner l'assurance que si la flotte allemande pénètre dans la Manche ou traverse la mer du Nord afin d'entreprendre des opérations de guerre contre la côte française ou la marine marchande française, la flotte britannique donnera toute la protection en son pouvoir. Cette assurance est naturellement donnée sous la réserve que la politique du gouvernement de Sa Majesté sera approuvée par le Parlement britannique et ne doit pas être considérée comme obligeant le gouvernement de Sa Majesté à agir jusqu'à ce que l'éventualité ci-dessus mentionnée d'une action de la flotte allemande se soit produite. »

Me parlant ensuite de la neutralité de la Belgique et de celle du Luxembourg, le principal Secrétaire d'Etat m'a rappelé que la Convention de 1867 relative au Grand-Duché différait du traité relatif à la Belgique en ce sens que l'Angleterre était tenue de faire respecter cette dernière convention sans le concours des autres Puissances garantes, tandis que, pour le Luxembourg, toutes les Puissances garantes devaient agir de concert. La sauvegarde de la neutralité belge est considérée ici comme si importante que l'Angleterre envisagerait sa violation par l'Allemagne comme un *casus belli*.

N° 139. — *M. René Viviani à M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin.*

Paris, le 2 août 1914.

Les troupes allemandes ayant aujourd'hui violé la frontière de l'Est sur plusieurs points, je vous prie de protester sans retard par écrit auprès du Gouvernement allemand. Vous voudrez bien vous inspirer de la note suivante que, dans l'incertitude des communications entre Paris et Berlin, j'ai adressée directement à l'Ambassadeur d'Allemagne :

« Les autorités administratives et militaires françaises de la région de l'Est viennent de signaler plusieurs faits que j'ai chargé l'Ambassadeur de la République à Berlin de porter à la connaissance du Gouvernement impérial. L'un s'est produit à Delle, dans la région de Belfort : à deux reprises, le poste de douaniers français stationné dans cette localité a été l'objet d'une fusillade de la part d'un détachement de soldats allemands. Au nord de Delle, deux patrouilles allemandes du 5ᵉ chasseurs à cheval ont franchi la frontière dans la matinée d'aujourd'hui et pénétré jusqu'aux villages de Joncherey et Baron à plus de 10 kilomètres de la frontière. L'officier qui commandait la première a brûlé la cervelle à un soldat français. Les cavaliers allemands ont emmené des chevaux que le maire français de Suarce était en train de réunir et ont forcé les habitants de la commune à conduire lesdits chevaux. L'Ambassadeur de la République à Berlin a été chargé de protester formellement auprès du Gouvernement Impérial contre des faits qui constituent une violation caractérisée de la frontière par des troupes allemandes en armes et que rien ne justifie dans l'état actuel. Le Gouvernement de la République ne peut que laisser au Gouvernement Impérial l'entière responsabilité de ces actes. »

N° 141. — *M. Klobukowski, Ministre de France à Bruxelles, à M. René Viviani.*

Bruxelles, le 3 août 1914.

Le Ministre d'Allemagne a remis hier soir au Gouvernement belge un ultimatum où il est dit que son Gouvernement, ayant appris que les Français se préparaient à des opérations dans les régions de Givet et de Namur, se voyait dans l'obligation de prendre des mesures dont la première était d'inviter le Gouvernement belge à lui faire savoir, dans les sept heures, s'il était disposé à lui faciliter en Belgique les opérations militaires contre la France. En cas de refus, le sort des armes déciderait. Le Gouvernement du Roi a répondu que les renseignements sur les mouvements français lui paraissaient inexacts en raison des assurances formelles, toutes récentes encore, données par la France ; que la Belgique qui, depuis sa constitution, s'est préoccupée d'assurer la sauvegarde de sa dignité et de ses intérêts et a consacré tous ses efforts au développement pacifique du progrès, proteste hautement contre toute violation de son territoire, d'où qu'elle vienne, et que, dans cette éventualité, elle saura défendre énergiquement sa neutralité, garantie par les puissances et notamment par le Roi de Prusse.

N° 143. — *M. Paul Cambon, Ambassadeur à Londres, à M. René Viviani.*

Londres, le 3 août 1914.

Sir Edward Grey m'a autorisé à vous faire savoir que vous pourriez déclarer au Parlement qu'il ferait aux Communes des déclarations sur l'attitude

actuelle du Gouvernement Britannique et que la principale de ces déclarations serait la suivante :

« Dans le cas où l'escadre allemande franchirait le détroit ou remonterait la mer du Nord pour doubler les îles britanniques dans le but d'attaquer les côtes françaises ou la marine de guerre française et d'inquiéter la marine marchande française, *l'escadre anglaise interviendrait pour prêter à la marine française son entière protection*, en sorte que dès ce moment l'Angleterre et l'Allemagne seraient en état de guerre. » Sir Edward Grey m'a fait observer que la mention d'une opération par la mer du Nord impliquait la protection contre une démonstration dans l'Océan Atlantique. La déclaration concernant l'intervention de la flotte anglaise doit être considérée comme liant le Gouvernement britannique. Sir Edward Grey m'en a donné l'assurance et a ajouté que le Gouvernement français était par là même en mesure d'en donner connaissance aux Chambres.

N° 147. — *Lettre remise par l'Ambassadeur d'Allemagne à M. René Viviani, au cours de son audience de départ, le 3 août 1914, à 18 h. 45.*

Monsieur le Président,

Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur le territoire allemand par des aviateurs militaires français. Plusieurs de ces derniers ont manifestement violé la neutralité de la Belgique survolant le territoire de ce pays ; l'un a essayé de détruire des constructions près de Wesel, d'autres ont été aperçus sur la région de l'Eiffel, un autre a jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe et de Nuremberg.

Je suis chargé, et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France, du fait de cette dernière puissance. J'ai en même temps l'hónneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que les autorités allemandes retiendront les navires marchands français dans des ports allemands, mais qu'elles les relâcheront si, dans les quarante-huit heures, la réciprocité complète est assurée. Ma mission diplomatique ayant ainsi pris fin, il ne me reste plus qu'à prier Votre Excellence de vouloir bien me munir de mes passeports et de prendre les mesures qu'elle jugera utiles pour assurer mon retour en Allemagne avec le personnel de l'Ambassade, ainsi qu'avec le personnel de la Légation de Bavière et du Consulat général d'Allemagne à Paris.

N° 149. — *M. René Viviani à M. Jules Cambon, Ambassadeur à Berlin.*

Télégramme communiqué aux Représentants de la France à l'étranger.)

Paris, le 3 août 1914.

Je vous invite à demander vos passeports et à quitter immédiatement Berlin avec le personnel de l'ambassade en laissant la charge des intérêts français et la garde des Archives à l'ambassadeur d'Espagne. Je vous prie de protester en même temps par écrit contre la violation de la neutralité du Luxembourg par les troupes allemandes signalée par le premier ministre luxembourgeois, contre l'ultimatum adressé au gouvernement belge par le Ministre d'Allemagne à Bruxelles pour lui imposer la violation de la neutralité de la Belgique et exiger de celle-ci qu'elle lui facilite sur le territoire belge les opérations militaires contre la France;

enfin contre la fausse allégation d'un prétendu projet d'invasion de ces deux pays par les armées françaises, par lequel il a essayé de justifier l'état de guerre qu'il déclare exister désormais entre l'Allemagne et la France.

N° 152. *M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, à M. René Viviani.*

Bruxelles, le 4 août 1914.

Le Chef de Cabinet du Ministère des Affaires étrangères me remet une lettre par laquelle le « Gouvernement du Roi déclare être fermement décidé à résister par tous les moyens en son pouvoir à l'agression de l'Allemagne. La Belgique fait appel à l'Angleterre, la France et la Russie pour coopérer comme garantes à la défense de son territoire.

« Il y aurait une action concertée et commune ayant pour but de résister aux mesures de force, employées par l'Allemagne contre la Belgique, et en même temps de garantir le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de la Belgique dans l'avenir.

« La Belgique est heureuse de pouvoir déclarer qu'elle assurera la défense des places fortes. »

N. B. — Il importe de constater ici une omission intentionnelle de la diplomatie allemande, qui n'a point voulu publier dans le *Livre blanc* une dépêche du Tsar, datée du 29 juillet 1914, à l'Empereur allemand. Cette dépêche avait le tort de prouver que l'Empereur de Russie essayait encore, trois jours avant la guerre, de conjurer la collision imminente. Elle est ainsi conçue : « Merci pour votre télégramme conciliant et amical. Attendu que le message officiel, présenté aujourd'hui par votre ambassadeur à

mon ministre était conçu dans des termes très différents, je vous prie de m'expliquer cette différence. Il serait juste de remettre le problème austro-serbe à la Conférence de La Haye. J'ai confiance en votre sagesse et en votre amitié. » Mais Guillaume II voulait la guerre et employa tous les moyens pour l'amener. Le chancelier allemand, que la dépêche du Tsar pouvait convaincre de duplicité, lui et son maître, a fait à cet égard un silence mystérieux, rompu ces jours derniers par le *Messager officiel russe.*

CHAPITRE VII

DÉCLARATION DE LA TRIPLE ENTENTE

(4 septembre 1914).

DÉCLARATION

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, à MM. les Ambassadeurs et ministres de France à l'étranger.

Paris, le 4 septembre 1914.

La déclaration suivante a été signée ce matin au Foreign Office, à Londres.

« Les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, font la déclaration suivante :

« Les Gouvernements britannique, français et russe s'engagent mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la présente guerre.

« Les trois gouvernements conviennent que, lors-

qu'il y aura lieu de discuter les termes de la paix, aucune des puissances alliées ne pourra poser des conditions de paix sans accord préalable avec chacun des autres alliés. »

Signé : Paul CAMBON.
Comte BENCKENDORFF.
Edward GREY.

Cette déclaration sera publiée aujourd'hui.

DELCASSÉ.

N. B. — On a supprimé de cette publication les extraits des *Livres Bleu*, *Gris*, *Blanc* et *Orange* (Angleterre, Belgique, Allemagne et Russie) que le lecteur trouvera à la fin du *Livre jaune* lui-même, ainsi que le message du Président de la République et le discours du Président du Conseil lus au Sénat et à la Chambre, le 4 août 1914.

En terminant cette étude, je ne trouve pas de meilleure conclusion pour les *Leçons* à tirer du *Livre Jaune* que les paroles si vraies et si émouvantes de M. Paul Deschanel, prononcées à la grande Manifestation des Groupements latins à la Sorbonne le 12 février, paroles qu'un immense auditoire a acclamées frénétiquement :

«... Quel homme sensé en n'importe quel pays du monde, sur n'importe quel point du globe, oserait soutenir que la Prusse, je ne dis pas depuis 1870, je ne dis pas depuis Iéna, mais depuis ses origines, depuis le Brandebourg, n'ait pas toujours

eu pour industrie maîtresse la guerre? C'était le mot de Mirabeau, il était vrai avant lui, il est resté vrai après lui.

« Et quel homme sensé en n'importe quel pays du monde, sur n'importe quel point du globe, oserait soutenir que la France, depuis quinze ans, n'ait pensé qu'à cela?

« Hélas! elle a pensé à autre chose! Par générosité, soit! Elle pensait si peu à la réalité, qu'elle n'a même pas songé à organiser les pouvoirs publics en temps de guerre! La France a été trop souvent la proie des sophismes qui courent le monde depuis trois mille ans et dont tant de grands peuples ont été les victimes : le médecin qui diagnostique le mal est celui qui crée le mal; le pilote qui montre l'écueil est celui qui fait surgir l'écueil; parce qu'on déteste la guerre, il faut détruire l'instrument de la guerre, l'armée, les armements. *Ah! la leçon, cette fois, servira-t-elle enfin?* »

Si dure qu'elle ait été, on peut affirmer aujourd'hui devant l'opinion éclairée par les lueurs d'une guerre sans merci, que la leçon servira et que les sophismes des pacifistes à outrance et des anti-militaristes ne tromperont plus personne.

H. W.

TABLE DES MATIÈRES

143

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, Dr. — 60.2.15.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.) 60 *bis*.2.15

N° 18

“Pages actuelles”
1914-1915



La Signification de la Guerre

par

H. BERGSON

de l'Académie Française
et de l'Académie des Sciences morales et politiques.



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, Place Saint-Sulpice, PARIS

La Signification
de la Guerre

H. BERGSON

de l'Académie Française
et de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La Signification de la Guerre



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, place Saint-Sulpice, PARIS

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Dans le discours qu'il a prononcé, en qualité de président, à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques, le 12 décembre, M. Bergson a traité de la signification de la guerre actuelle. Il est revenu sur ce sujet dans son allocution du 16 janvier, en cédant le fauteuil de la présidence à M. Alexandre Ribot. Nous avons extrait de ces deux discours les passages qui se rapportent à la guerre, et nous les publions en y joignant deux articles du même auteur. Le premier, La force qui s'use et celle qui ne s'use pas, *a paru dans le* Bulletin des Armées de la République. *Le second,* Hommage au roi Albert et au peuple belge, *a été écrit pour* Le livre du roi Albert.

Février 1915.

LA SIGNIFICATION DE LA GUERRE

Messieurs,

Quand vous me fîtes l'honneur de m'appeler à la présidence de notre Académie, je vantai, vous vous en souvenez, le calme de nos réunions; je ne prévoyais pas que je viendrais, à la séance la plus solennelle de l'année, mû par une force supérieure à ma volonté, jeter, du haut de cette tribune, un cri d'horreur et d'indignation. Représentant d'une Compagnie qui n'a jamais cessé de travailler au progrès de la morale et du droit, qui compta toujours parmi ses membres les juristes les plus éminents, qui a tant contribué par eux à poser les principes régulateurs des rapports entre nations, je sens que c'est elle, je sens que ce sont eux, les vivants et les morts, qui protestent par ma voix, qui vouent à l'universelle exécration les crimes méthodiquement commis par l'Allemagne : incendie, pillage, destruction de monuments, massacre de femmes et d'enfants, violation de toutes les lois de la guerre. La civilisation avait déjà connu, sur

tel ou tel de ses points, des retours offensifs de la barbarie; mais c'est la première fois que toutes les puissances du mal se dressent ensemble, coalisées, pour lui donner assaut.

On a dit que le dernier mot de la philosophie était « comprendre, et ne pas s'indigner ». Je ne sais; mais, si j'avais à choisir, j'aimerais encore mieux, devant le crime, m'indigner, et ne pas comprendre. Fort heureusement, le choix n'est pas nécessaire. Il y a des colères qui puisent, au contraire, dans l'approfondissement de leur objet, la force de se maintenir ou de se renouveler. La nôtre est de celles-là. Dégageons la signification de cette guerre : nous n'en aurons que plus d'horreur pour ceux qui nous la font. Rien n'est d'ailleurs plus facile. Un peu d'histoire, un peu de philosophie y suffiront.

Longtemps l'Allemagne s'était adonnée à la poésie, à l'art, à la métaphysique. Elle était faite, disait-elle, pour la pensée et pour le rêve; « elle n'avait pas le sens des réalités ». Il est vrai que son administration laissait à désirer, qu'elle était partagée en États rivaux les uns des autres, et que l'anarchie, à certains moments, pouvait paraître irrémédiable. Une étude attentive eût pourtant révélé, sous ce désordre, le travail ordinaire de la vie, qui commence toujours par être trop touffue, et qui ensuite élague, choisit, s'arrête à une forme durable. De l'activité municipale, qui était intense,

fût sortie à la longue une bonne administration, qui eût assuré l'ordre sans supprimer la liberté (1). D'un accord plus étroit entre les États confédérés fût sortie cette unité dans la diversité qui est le propre des êtres organisés. Mais il fallait pour cela du temps, comme il en faut à la vie pour donner ce qu'elle porte en elle.

Or, tandis que l'Allemagne travaillait ainsi sur elle-même, organiquement, il y avait à l'intérieur d'elle, ou plutôt à côté d'elle, un peuple chez lequel toutes choses tendaient à se passer mécaniquement. Artificielle avait été la formation de la Prusse, car elle s'était faite en cousant bout à bout, grossièrement, des provinces acquises ou conquises. Mécanique était son administration, qui fonctionnait avec la même espèce de régularité qu'une machine bien montée. Mécanique encore — mécanique d'une précision et d'une puissance extrêmes — cette armée sur laquelle se concentrait l'attention des Hohenzollern. Soit que le peuple eût été dressé pendant des siècles à l'obéissance machinale, soit que l'instinct élémentaire de conquête et de rapine, absorbant en lui la vie de la nation, l'eût simplifiée et rapprochée de la matérialité, soit enfin que le caractère prussien fût ainsi fait, c'étaient des visions de

(1) Voir, à ce sujet, le très intéressant ouvrage de Ch. Sarolea, *The Anglo-German Problem*, London, 1912, p. 85 et suiv.

raideur, d'automatisme, qu'évoquait l'idée de la Prusse, comme si tout y eût été mécanique, du geste de ses rois au pas de ses soldats.

Un jour vint où l'Allemagne eut à choisir entre un système d'unification raide et tout fait, qui viendrait du dehors se superposer mécaniquement à elle, et l'unité qui se ferait du dedans, par un effort naturel de la vie. Le choix lui était en même temps offert entre un mécanisme administratif où elle n'aurait qu'à s'insérer — ordre complet, sans doute, mais pauvre comme ce qui est artificiel — et l'ordre plus riche et plus souple où aboutissent, d'elles-mêmes, les volontés librement associées. Qu'allait-elle faire?

Un homme était là, en qui s'incarnaient les méthodes de la Prusse, — génie, je le veux bien, mais génie du mal, car il était sans scrupule, sans foi, sans pitié, sans âme. Il venait d'écarter le seul obstacle qui pût gêner son dessein; il s'était débarrassé de l'Autriche. Il se dit : nous allons faire adopter à l'Allemagne, avec la centralisation et la discipline de la Prusse, toutes nos ambitions et tous nos appétits. Si elle hésite, si les peuples confédérés ne viennent pas d'eux-mêmes à cette résolution commune, je sais comment les y pousser : je ferai passer sur eux tous un même souffle de haine. Je les lancerai contre un ennemi commun, un ennemi que nous aurons trompé, guetté, et que nous tâcherons de surprendre désarmé. Alors, quand sonnera

l'heure du triomphe, je surgirai; à l'Allemagne enivrée j'arracherai un pacte qu'elle aura, comme celui de Faust avec Méphistophélès, signé de son sang, et par lequel aussi, comme Faust, pour les biens de la terre elle aura vendu son âme.

Il fit comme il avait dit. Le pacte fut conclu. Mais, pour qu'il ne pût pas être rompu, il fallait que l'Allemagne sentît à tout jamais la nécessité de l'armure où elle s'était emprisonnée. Bismarck y pourvut. Parmi les confidences tombées de sa bouche et recueillies par ses familiers, il y a ce mot révélateur : « Nous n'avons rien pris à l'Autriche après Sadowa, parce que nous voulions pouvoir un jour nous réconcilier avec elle. » Donc, en nous prenant l'Alsace et une partie de la Lorraine, il se disait qu'il n'y aurait pas de réconciliation possible avec nous. Il voulait que le peuple allemand se crût en danger permanent de guerre, que le nouvel empire restât armé jusqu'aux dents, et que l'Allemagne, au lieu de dissoudre en elle le militarisme prussien, le renforçât en se militarisant elle-même.

Elle le renforça, et de jour en jour la machine gagnait en complication et en puissance. Mais voici qu'elle allait donner, automatiquement, un effet très différent de celui que les constructeurs avaient prévu. C'est l'histoire de la sorcière qui avait obtenu de son manche à balai, par une incantation magique, qu'il allât lui remplir des seaux à la rivière, et qui, n'ayant pas de formule pour l'arrêter, vit

son antre se remplir si bien d'eau qu'elle s'y noya.

L'armée prussienne avait été organisée, perfectionnée, soignée avec amour par les rois de Prusse pour qu'elle servît leur instinct de conquête. Il ne s'agissait alors que de prendre de la terre au voisin : la terre était à peu près toute la richesse. Mais du XIXe siècle date quelque chose de nouveau. L'idée, propre à ce siècle, de plier la science à la satisfaction des besoins matériels de l'homme, a provoqué un si extraordinaire développement de l'industrie, et par conséquent aussi du commerce, que l'antique conception de la richesse en a été bouleversée. Il n'avait pas fallu plus de cinquante ans pour amener cette transformation. Au lendemain de la guerre de 1870, une nation faite pour s'approprier les biens de la terre devait nécessairement devenir industrielle et commerçante. Elle ne changerait rien, pour cela, à ce qu'elle était dans son principe. Elle n'aurait, au contraire, qu'à utiliser les habitudes de discipline, de méthode, de ténacité, de soin minutieux, d'information précise, — disons aussi d'indiscrétion et d'espionnage, — auxquelles elle devait l'accroissement de sa puissance militaire. Elle se donnerait ainsi une industrie et un commerce non moins formidables que son armée, et qui marcheraient, eux aussi, militairement.

Dès lors on vit progresser ensemble, se prêtant un mutuel appui, d'un côté l'industrie qui avait surgi à l'appel de l'esprit de conquête, de l'autre

l'armée en laquelle s'incarnait cet esprit, la marine qui était venue se joindre à l'armée. L'industrie avait beau se développer dans tous les sens : c'est la guerre qu'elle visait d'abord. Dans des usines géantes, comme le monde n'en avait pas encore vu, des milliers d'ouvriers travaillaient à fondre des canons, tandis qu'à côté d'elles, à l'atelier, au laboratoire, tout ce qu'avait pu inventer le génie désintéressé des voisins était aussitôt saisi, infléchi, converti en machine de guerre. Réciproquement, l'armée et la marine, qui devaient leur accroissement à la richesse grandissante du pays, payaient leur dette en se mettant à la disposition de cette richesse : elles se chargeraient d'ouvrir des voies au commerce, des débouchés à l'industrie. Mais, par là même, le mouvement imprimé à la Prusse par ses rois, le mouvement communiqué par la Prusse à l'Allemagne, allait dévier en s'accélérant, en se précipitant. Tôt ou tard il devait échapper à toute direction et devenir la course à l'abîme.

L'esprit de conquête, en effet, a beau ne pas connaître de bornes : il limite ses ambitions immédiates, tant qu'il s'agit simplement de prendre de la terre au voisin. Il avait fallu aux rois de Prusse une longue série de guerres pour constituer leur royaume. Même quand on s'appelle Frédéric ou Guillaume, on ne s'annexe guère plus d'une ou deux provinces à la fois; on s'affaiblirait si l'on en prenait davantage. Mais supposez qu'à la nouvelle

forme de la richesse s'applique le même insatiable besoin de conquérir : l'ambition, qui jusque-là échelonnait ses échéances sur une longueur indéfinie de temps parce que chacune d'elles ne pouvait lui valoir qu'une portion définie d'espace, se porte tout d'un coup à un objet illimité comme elle. Sur tous les points du globe où l'on apercevra des matières premières pour son industrie, des points de relâche pour ses navires, des concessions pour ses entrepreneurs ou des débouchés pour ses produits, on s'arrogera des droits. De fait, la politique qui avait si bien réussi à la Prusse allait passer, sans transition, de la prudence la plus avisée à la plus folle témérité. Bismarck, retardant pour ainsi dire sur lui-même, répugnait encore aux entreprises coloniales ; il disait aussi que toutes les affaires d'Orient ne valaient pas les os d'un grenadier poméranien. L'Allemagne, elle, suivait l'impulsion que Bismarck lui avait donnée, et s'élançait nécessairement dans les deux directions qui s'ouvraient à l'est et à l'ouest : d'un côté c'était la route de l'Orient ; de l'autre, l'empire de la mer. Mais, par là, elle déclarait virtuellement la guerre à ceux dont Bismarck s'était ménagé l'alliance ou l'amitié. Son ambition visait la domination du monde.

Aucun scrupule ne pouvait d'ailleurs retenir cette ambition. Grisée par sa victoire, par le prestige qu'elle y avait gagné et dont bénéficiaient son commerce, son industrie, sa science même, l'Alle-

magne s'enfonçait dans une prospérite matérielle comme elle n'en avait jamais connu, comme elle n'en n'eût pas osé rêver. Elle se disait que si la force avait fait ce miracle, si la force avait pu donner la gloire et la richesse, c'est que la force recélait sans doute en elle une vertu mystérieuse, une vertu divine. Oui, la force brutale avec son cortège de ruses et de mensonges, quand elle arrivait avec assez d'élan pour pousser à la conquête du monde, devait venir en droite ligne du Ciel et manifester la volonté de Dieu sur terre Le peuple qui recevait cet élan était le peuple élu, race de maîtres, à côté des autres qui sont des races d'esclaves. A un tel peuple, rien n'est interdit de ce qui peut l'aider à asseoir sa domination. Qu'on ne lui parle pas d'un droit inviolable ! Le droit est ce qui est inscrit dans un traité ; le traité est ce qui enregistre la volonté du vainqueur, c'est-à-dire la direction actuelle de sa force : donc la force et le droit sont la même chose; et s'il plaît à la force de prendre une direction nouvelle, l'ancien droit devient de l'histoire ancienne, le traité qui le consacrait n'est plus qu'un chiffon de papier. Ainsi se traduisait en idée l'émerveillement de l'Allemagne devant ses victoires, devant la force brutale qui avait été le moyen, devant la prospérité matérielle qui était le résultat. Et voici qu'à l'appel de cette idée accouraient de ci, de là, réveillées de leur sommeil, secouant la poussière des bibliothèques, mille pensées

que l'Allemagne avait laissées dormir chez ses poètes et ses philosophes, toutes celles qui pouvaient prêter une forme séduisante ou frappante à la conviction déjà faite. Désormais l'impérialisme allemand avait sa doctrine. On l'enseignait à l'école, à l'Université ; on y façonnait sans peine une nation pliée à l'obéissance passive, qui n'avait pas d'idéal supérieur à y opposer. Beaucoup ont expliqué par elle les aberrations de la politique allemande. Je n'y vois, pour ma part, qu'une philosophie destinée à traduire en idées ce qui était, au fond, ambition insatiable, volonté pervertie par l'orgueil. C'est un effet plutôt qu'une cause ; et le jour où l'Allemagne, consciente de son abaissement moral, dirait, pour s'excuser, qu'elle s'était trop fiée à certaines théories, qu'erreur n'est pas crime, il faudrait lui répondre que sa philosophie fut simplement la transposition intellectuelle de sa brutalité, de ses appétits et de ses vices. Il en est ainsi, généralement, des doctrines par lesquelles les peuples ou les individus expliquent ce qu'ils sont et ce qu'ils font. L'Allemagne, devenue définitivement une nation de proie, se réclame de Hegel, comme une Allemagne éprise de beauté morale se déclarerait fidèle à Kant, comme une Allemagne sentimentale se fût placée sous l'invocation de Jacobi ou de Schopenhauer. Eût-elle appuyé dans toute autre direction, n'eût-elle pas trouvé chez elle le philosophe qu'il lui fallait, elle se le fût pro-

curé à l'étranger. C'est ainsi que, le jour où elle voulut se prouver à elle-même qu'il y a des races prédestinées, elle vint prendre chez nous, pour le hisser à la célébrité, un écrivain que nous n'avions pas lu, Gobineau.

Il n'en est pas moins vrai qu'une ambition perverse, lorsqu'elle s'est érigée en théorie, se sent plus à son aise pour aller jusqu'au bout d'elle-même : elle rejettera ainsi sur la logique une part de la responsabilité. Si la race germanique est la race élue, elle sera la seule qui ait le droit absolu de vivre ; les autres seront des races qu'elle tolère, et cette tolérance sera précisément ce qu'on appelle l'état de paix. Vienne la guerre : c'est l'anéantissement de l'ennemi que l'Allemagne devra poursuivre. Elle ne s'en prendra pas seulement aux combattants ; elle massacrera les femmes, les enfants, les vieillards; elle pillera, elle incendiera: l'idéal serait de détruire les villes, les villages, toute la population. Voilà ce qu'on trouvera au bout de la théorie. Voici maintenant ce qui était à l'origine.

Tant que la guerre n'avait été que le moyen de trancher une question posée entre deux peuples, c'est entre les deux armées que se localisait le conflit. A ce résultat, du moins, tendait le progrès de la civilisation. On éliminait de plus en plus les violences inutiles; on mettait hors de cause les populations inoffensives. Ainsi se constituait peu à

peu un code de la guerre. Déjà, toutefois, l'armée prussienne s'accommodait mal de cette loi, organisée comme elle l'était pour la conquête. Mais du jour où le militarisme prussien, devenu militarisme allemand, fut allé rejoindre l'industrialisme, c'étaient l'industrie et le commerce de l'ennemi, c'étaient les sources de sa richesse, c'était sa richesse elle-même que la guerre devait viser en même temps que sa puissance militaire. Il fallait détruire ses usines pour supprimer sa concurrence; il fallait aussi, pour l'appauvrir définitivement et s'enrichir soi-même, rançonner les villes, piller, incendier. Surtout, la guerre devait être courte, non seulement pour que la vie économique de l'Allemagne n'eût pas trop à en souffrir, mais encore et surtout parce que sa puissance militaire ne trouvait pas, dans la conscience d'un droit supérieur à la force, le moyen de se soutenir et de se récupérer elle-même. Sa force morale, n'étant que l'orgueil de sa force matérielle, suivrait les mêmes vicissitudes : à mesure que celle-ci se dépenserait, celle-là s'userait. Il ne fallait pas lui laisser le temps de s'user. Il fallait que la machine donnât son effet tout d'un coup. Elle y réussirait si elle pouvait terroriser les populations, paralyser ainsi le pays. Pour cela, elle ne devait embarrasser d'aucun scrupule le jeu de ses rouages. D'où un système d'atrocités préparé d'avance, aussi savamment combiné que la machine elle-même.

Telle est l'explication de ce que nous avons sous les yeux. « Barbarie scientifique », « barbarie systématique », a-t-on dit. Oui, barbarie qui s'est renforcée elle-même en captant les forces de la civilisation. A travers toute l'histoire que nous venons de raconter, il y a comme une résonance continue de militarisme et d'industrialisme, de machinisme et de mécanisme, de bas matérialisme moral. Dans bien des années, quand le recul du passé n'en laissera plus apercevoir que les grandes lignes, voici peut-être comment un philosophe en parlera.

Il dira que l'idée, propre au XIX[e] siècle, d'employer la science à la satisfaction de nos besoins matériels avait donné aux arts mécaniques une extension inattendue et procuré à l'homme, en moins de cinquante ans, plus d'outils qu'il ne s'en était fabriqué pendant les milliers d'années qu'il avait passés sur la terre. Chaque machine nouvelle étant pour l'homme un nouvel organe — organe artificiel qui vient prolonger ses organes naturels, — son corps s'en trouva subitement et prodigieusement agrandi, sans que son âme eût pu se dilater assez vite pour embrasser tout ce nouveau corps. De cette disproportion naquirent des problèmes moraux, sociaux, internationaux, que la plupart des peuples s'efforçaient de résoudre en comblant l'intervalle, en faisant qu'il y eût plus de liberté, plus de fraternité, plus de justice qu'on n'en avait encore vu dans le monde. Or, tandis que l'humanité

tentait ce grand travail de spiritualisation, des puissances inférieures — j'allais dire infernales — combinaient l'expérience inverse. Qu'arriverait-il si les forces mécaniques, que la science venait d'amener sur un point pour les mettre au service de l'homme, s'emparaient de l'homme pour le convertir à leur propre matérialité? Que deviendrait le monde si ce mécanisme se saisissait de l'humanité entière et si les peuples, au lieu de se hausser librement à une diversité plus riche et plus harmonieuse, comme des personnes, tombaient dans l'uniformité comme des choses? Que serait une société qui obéirait automatiquement à un mot d'ordre mécaniquement transmis, qui réglerait sur lui sa science et sa conscience, et qui aurait perdu, avec le sens de la justice, la notion de la vérité? Que serait une humanité où la force brutale tiendrait lieu de force morale? Quelle barbarie nouvelle, cette fois définitive, sortirait de là pour étouffer les sentiments, les idées, la civilisation enfin que l'ancienne barbarie portait en germe? Qu'adviendrait-il, pour tout dire, si l'effort moral de l'humanité se retournait contre lui-même au moment d'atteindre son terme, et si quelque artifice diabolique lui faisait produire, au lieu d'une spiritualisation de la matière, la mécanisation de l'esprit?

Pour tenter l'expérience, il y avait un peuple prédestiné. La Prusse avait été militarisée par ses rois; l'Allemagne avait été militarisée par la Prusse: une

nation puissante était là, marchant à la mécanique. Mécanisme administratif et mécanisme militaire n'attendaient que l'apparition du mécanisme industriel pour se combiner avec lui. La combinaison une fois faite, une machine formidable se dresserait. Elle n'aurait qu'à se déclancher pour entraîner les autres peuples à la suite de l'Allemagne, assujettis au même mouvement, prisonniers du même mécanisme. Telle serait la signification de la guerre, le jour où l'Allemagne se déciderait à la déclarer.

Elle s'y décida ; mais le résultat fut bien différent de ce qui avait été prévu. Car les forces morales, qu'il s'agissait de soumettre aux puissances les plus voisines de la matière, se révélèrent subitement créatrices de force matérielle. Une simple idée, la conception héroïque qu'un petit peuple s'était faite de l'honneur, lui permettait de tenir tête à un puissant empire. Au cri de la justice outragée on vit sortir de terre, dans un pays qui s'était jusque-là reposé sur sa flotte, un million, deux millions de soldats. Miracle plus grand encore : dans une nation qui s'était crue mortellement divisée avec elle-même, du jour au lendemain tous étaient redevenus frères. Dès lors, l'issue de la lutte n'était pas douteuse. D'un côté c'était la force étalée en surface, de l'autre la force en profondeur. D'un côté le mécanisme, la chose toute faite, qui ne se répare pas elle-même ; de l'autre la vie, puissance de création,

qui se fait et se refait à chaque instant. D'un côté ce qui s'use, de l'autre ce qui ne s'use pas. La machine s'usa, en effet. Longuement elle résista, lentement elle s'inclina ; puis, tout à coup, elle se brisa. Elle avait écrasé sous elle, hélas! un grand nombre de nos enfants : et sur le sort de cette jeunesse, qui fut si naturellement et si simplement la plus héroïque des jeunesses, nous pleurons encore. Une loi implacable veut que l'esprit se heurte à la résistance de la matière, que la vie n'avance jamais sans broyer du vivant, et que les grands résultats moraux s'achètent au prix de beaucoup de sang et de beaucoup de larmes. Mais, cette fois, le sacrifice devait être fécond autant qu'il avait été beau. Pour qu'elles se mesurassent avec la Vie dans un combat suprême, le destin avait réuni sur un même point toutes les puissances de mort : et voici que la mort était vaincue ; l'humanité avait été sauvée, par la souffrance matérielle, de la déchéance morale qui eût été sa fin ; les peuples, joyeux dans leur désolation, entonnaient du fond du deuil et de la ruine le chant de la délivrance.

. . . .

Mais il faut que nous nous arrachions, Messieurs, à nos préoccupations. C'est pour dire un mot d'adieu aux confrères et aux correspondants disparus, c'est pour proclamer les prix et les récompenses que nous nous réunissons d'ordinaire à pareille date. Il a été décidé que les choses se pas-

seraient cette année, à l'Institut, comme elles se passent toujours. Conformons-nous à cette décision, très patriotique et très sage. Nous ferions trop d'honneur à nos ennemis en changeant pour eux nos habitudes. Rien n'est dérangé au fonctionnement d'aucune de nos institutions : la secousse a pu être forte, la charpente de la maison demeure inébranlée. Je vois encore — dans l'album de Gavarni, je crois, — un dessin qui représentait deux gamins causant ensemble, l'un croyant embarrasser l'autre : « Que ferais-tu si c'était la fin du monde, si la terre volait en éclats, si c'était la destruction de tout, s'il n'y avait plus rien, rien, rien ? » — « Moi ? je rentrerais chez nous. » Mot touchant ! il exprime la foi à l'indestructibilité du foyer domestique, la confiance de l'enfant en ses parents, qui sont là, qui seront là, quoi qu'il arrive, dût-il ne plus rien rester qu'eux. Ayons la même confiance en notre patrie, en cette petite patrie aussi qu'est notre famille académique, et, tandis que retentit le fracas des armes et que l'Europe tremble sur ses fondements, rentrons chez nous (1).

. . . .

A M. Paul Appell, en sa qualité de président du « Secours National », l'Académie décerne le prix

---

(1) Vient ensuite l'énumération des prix décernés par l'Académie en 1914. Nous ne citons ici que la fin de cette énumération.

Carlier. On sait dans quelles circonstances le « Secours National » a été fondé. Il est sorti de l'initiative privée ; mais son comité s'est mis en rapport avec le gouvernement ; il est placé sous le haut patronage du Président de la République. Son objet est de venir en aide, à Paris et en province, aux femmes, aux enfants et aux vieillards, sans distinction d'opinions ni de croyances. Il demande à tous les Français de souscrire, « afin, dit-il, de donner à nos vaillants défenseurs la certitude que nous lutterons contre la misère, pendant qu'ils lutteront contre l'ennemi ». Son appel a été entendu. Grâce aux ressources dont il dispose, il peut distribuer des soupes et des repas, subventionner les cantines maternelles, fonder et entretenir des ouvroirs, allouer des secours individuels, aider par tous les moyens les réfugiés. Ces ressources, il les doit en grande partie aux sacrifices que s'impose périodiquement le personnel de bon nombre d'administrations, de compagnies, de corps de fonctionnaires. Particulièrement précieuses, particulièrement touchantes sont les contributions des humbles, depuis celle de l'ouvrier ou du petit employé qui prélève régulièrement sur son salaire de quoi faire un versement hebdomadaire ou mensuel, jusqu'à celle du pauvre qui, étendant les attributions du Comité, lui apporte quelques cigarettes, quelques tablettes de chocolat, dans un paquet minutieusement ficelé, et lui demande de bien promettre que le paquet sera

remis, sans que rien y ait été dérangé, à un soldat, n'importe lequel, sur le front. Si nous cherchions une manifestation palpable de l'union qui s'est faite au lendemain de la déclaration de guerre, nous n'aurions qu'à regarder ce qui se passe au Comité de Secours National. On a groupé là des personnalités éminentes, représentatives de tous les partis, parce qu'on voulait « que chaque Français y trouvât l'homme qui lui inspire le plus de confiance ». Or, tous ces hommes s'entendent parfaitement entre eux. Que le fait ait quelque chose de symbolique, c'est ce que montre bien l'anecdote suivante, contée par un prêtre à M. Paul Appell. Un ouvrier, inconnu de lui, arrête l'abbé dans la rue et lui dit : « Je vous tends la main. » — « Bien volontiers, répond celui-ci, mais pourquoi ? » — « J'ai su, reprend l'ouvrier, qu'au Comité de Secours National le secrétaire de la Confédération Générale du Travail avait donné la main à l'Archevêque de Paris. Alors, moi, je vous donne la main. »

A M. le marquis de Vogüé, en sa qualité de président de la Croix-Rouge française, l'Académie a attribué le dernier prix dont il me reste à parler, le prix Audiffred (dévouement) d'une valeur de 15.000 francs. M. de Vogüé fut un des fondateurs de l'œuvre : son nom est attaché à celui de la Société de Secours aux blessés depuis cinquante ans.

Dès 1864, en effet, fut créée la *Société française de secours aux blessés militaires*. Elle prit un grand

développement pendant la guerre de 1870 et rendit des services inappréciables aux armées improvisées de la Défense nationale. Réorganisée méthodiquement après la guerre, elle servit de modèle aux deux associations de femmes qui se fondèrent alors : l'*Union des Femmes de France* et l'*Association des Dames françaises*. Les trois sociétés se sont réunies en 1907, chacune d'elles conservant pourtant son indépendance. Ensemble, elles constituent aujourd'hui ce qu'on appelle la *Croix-Rouge Française*.

On sait que leur rôle est d'assister le service de santé militaire, spécialement par la création et l'entretien d'hôpitaux auxiliaires et par la formation d'un personnel infirmier. En plus de la charge commune, la Société de secours aux blessés a assumé la tâche d'organiser et de faire fonctionner. pendant toute la durée de la guerre, des infirmeries de gare, dont l'emplacement avait été désigné, dès le temps de paix, par l'État-major général de l'armée. Sur la France entière elle étend ainsi un réseau de postes, distribués de telle manière que les trains de blessés puissent trouver, toutes les six heures, des repas préparés et un personnel prêt à donner aux soldats, pendant l'arrêt du train, les soins nécessaires. Cet organisme a admirablement fonctionné; il rend les plus grands services.

Lors de la déclaration de guerre, le nombre des lits mis par la Croix-Rouge à la disposition du service de santé, et pourvus de ressources suffisantes

pour un fonctionnement de trois mois, était d'environ 30.000. Mais la guerre a pris des proportions sans précédent. Le service de santé militaire a multiplié ses efforts. Il a fait à la Croix-Rouge un appel qui a été entendu. La Croix-Rouge lui a apporté non plus 30.000, mais 97.000 lits ainsi répartis :

Société de secours aux blessés, 55.000.

Union des Femmes de France, 30.000.

Association des Dames Françaises, 12.000.

Le nombre des infirmières, dont beaucoup forment des équipes affectées aux hôpitaux militaires, a suivi une progression analogue. Il dépasse actuellement le chiffre de 20.000.

Telle est, brièvement résumée, l'œuvre de la Croix-Rouge. On saura plus tard ce qu'il lui a fallu d'énergie et de dévouement pour surmonter les difficultés de sa tâche, et combien elle nous a conservé de nos chers soldats, de nos vaillants soldats, tous si pressés de guérir parce qu'ils ont hâte de retourner au feu.

Nous avons passé en revue, Messieurs, nos prix et nos récompenses. Nous avons suivi l'ordre que nous nous étions imposé ; nous sommes allés de l'abstrait au concret, de l'idéal au réel. Et nous avons conclu par des œuvres qui évoquent ces visions concrètes entre toutes : les soldats français, le peuple de France. Mais voyez comme les choses

se jouent de nos classifications ! Avec ce peuple, avec ces soldats, nous sommes dans le réel ; nous sommes aussi dans l'idéal, dans un idéal qui dépasse même tout ce que nous avions conçu. Si l'on fût venu nous demander, il y a seulement six mois, comment nous nous représentions idéalement une énergie poussée à l'extrême, aurions-nous rien trouvé d'aussi grand, dans sa simplicité, que ce que nous avons devant nous : l'imperturbable sérénité d'une population qui paraît ne s'émouvoir de rien parce qu'elle a consenti, d'avance, à tous les sacrifices? Comme idéal de vertu militaire, nous serions-nous figuré une tension si prolongée des courages dans une telle continuité de danger que la charge, l'assaut, tout ce qui était l'épreuve de la vaillance, en devînt presque le divertissement? Non, certes, notre imagination ne s'était pas élevée à la hauteur de ces réalités. Pourtant la terre où ces vertus surgissent est la même qui donna Jeanne d'Arc et les soldats de la Révolution : ce que nous voyons aujourd'hui ressemble beaucoup, sans doute, à ce que virent les hommes d'alors. Mais le passé nous apparaissait dans une brume ; et nous-mêmes, nous étions dissimulés à nos propres yeux par le voile que tissaient autour de nous beaucoup de petites préoccupations, de petites agitations et de petites querelles. L'une et l'autre, la France d'alors et la France d'aujourd'hui, restaient ainsi dans le vague : quand l'une

pensait à l'autre, c'était un peu comme dans ces rêves où, dédoublés, nous nous regardons aller et venir sans tout à fait savoir si c'est bien nous. Mais le réveil est venu, la France s'est rejointe elle-même. Elle se dessine à présent avec la netteté de contour que revêt une forme vivante quand elle se réalise pleinement, quand elle coïncide avec son idéal. Maintenons la coïncidence, restons fermement ce que nous sommes : demain, dans une paix que nous aurons su faire définitive, nous reprendrons la marche en avant, toujours dans le même sens et toujours plus haut, toujours vers le juste et le vrai, toujours pour l'humanité aussi bien que pour la France.

ALLOCUTION

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

le 16 janvier 1915

A L'OCCASION DE L'INSTALLATION DE M. ALEXANDRE RIBOT

au fauteuil de la présidence.

MESSIEURS,

Il est d'usage que votre président, arrivé au terme de son mandat, vous dise un mot de la manière dont il l'a exercé et de l'impression qu'il en garde. Cette année, tout s'efface et disparaît devant l'événement qui a éclaté au milieu de nos travaux ; rien ne compte à côté de cette guerre qui va décider du sort des peuples ou tout au moins tracer en gros la configuration de leur avenir, comme ces cataclysmes géologiques qui durent quelques instants et modifient pour toujours la face de la terre. Pourrons-nous jamais penser à autre chose? Historiens, économistes, juristes, moralistes, philosophes, quand aurons-nous fini d'approfondir les causes et les effets de ce formidable drame? Il est une conséquence, en tout cas, que nous apercevons dès main-

tenant et qui intéresse particulièrement notre Académie. Au lendemain de la guerre, quand la victoire aura redressé et mis plus haut encore les grandes choses que nos ennemis avaient foulées aux pieds — droit des individus et droit des peuples. liberté, justice, sincérité, loyauté, humanité, pitié, — on se demandera ce que valent les progrès des arts mécaniques et les applications de la science positive, le commerce, l'industrie, l'organisation méthodique et minutieuse de la vie matérielle, là où ils ne sont pas dominés par une idée morale. Il apparaîtra aux yeux de tous que le développement matériel de la civilisation, quand il prétend se suffire à lui-même, à plus forte raison quand il se met au service de sentiments bas et d'ambitions malsaines, peut conduire à la plus abominable des barbaries. On le savait incapable de donner le bonheur; on aura vu qu'il ne peut même pas assurer la force — la force qui résiste jusqu'au bout et qui défie le temps, — car il n'aboutit qu'à monter des mécanismes, et un mécanisme, si puissant soit-il, finit par s'user, tandis que l'énergie morale qui s'alimente à un idéal éternellement vivant se revivifie sans cesse elle-même et sans cesse aussi refait son instrument organisé, comme une âme qui reconstituerait son corps. Alors, sans doute, se portera sur les choses psychologiques, morales, sociales, et plus généralement sur l'esprit, une attention qui s'était concentrée davantage sur les phénomènes de la matière.

L'évolution qui semblait depuis longtemps possible et même probable s'accomplira définitivement. Comme le dix-neuvième siècle avait donné leur plein essor aux sciences physiques, le vingtième siècle sera celui des sciences morales.

. . . .

Laissez-moi maintenant vous dire, cher et très éminent confrère, combien nous sommes heureux et fiers de vous avoir pour président. Ce n'est pas seulement à cause de votre grande autorité et de l'éclat de votre nom. Et ce n'est pas non plus seulement parce que vous serez, vous, le président qui prend des initiatives et qui suggère des décisions, grâce à sa connaissance approfondie des affaires et des hommes. C'est aussi parce que vous personnifiez à nos yeux quelque chose de la France, ayant accepté, dans des circonstances qui étaient graves et qu'on aurait pu croire tragiques, la charge et les responsabilités du pouvoir. Soyez donc le bienvenu à cette place. Venez l'occuper toutes les fois que les affaires de l'Etat vous en laisseront le loisir. A un moment où nous éprouvons tous le besoin de nous serrer contre le cœur de la Patrie, nous nous sentirons plus près d'elle si vous êtes parmi nous.

La Force qui s'use
et celle qui ne s'use pas

La Force qui s'use
et celle qui ne s'use pas [1]

L'issue de la lutte n'est pas douteuse : l'Allemagne succombera. Force matérielle et force morale, tout ce qui la soutient finira par lui manquer, parce qu'elle vit sur des provisions une fois faites, parce qu'elle les épuise et ne saurait les renouveler.

Sur ses ressources matérielles, tout a été dit. Elle a de l'argent, mais son crédit baisse, et l'on ne voit pas où elle pourrait emprunter. Il lui faut des nitrates pour ses explosifs, de l'essence pour ses moteurs, du pain pour ses soixante-cinq millions d'habitants; de tout cela elle a fait provision; mais le jour viendra où ses greniers seront vides et ses réservoirs à sec : comment les remplira-t-elle ? La

---

(1) Extrait du *Bulletin des Armées de la République*, numéro du 4 novembre 1914.

guerre, telle qu'elle la pratique, fait chez elle une effroyable consommation d'hommes : pourtant, ici encore, tout ravitaillement est impossible, aucune aide ne viendra du dehors, parce qu'une entreprise lancée pour imposer la domination allemande, la « culture » allemande, les produits allemands, n'intéresse et n'intéressera jamais que ce qui est allemand. Telle est la situation de l'Allemagne en face d'une France qui garde son crédit intact et ses ports ouverts, qui se procure vivres et munitions comme il lui plaît, qui renforce ses armées de tout ce que ses alliés lui apportent, et qui peut compter, parce que sa cause est celle de l'humanité même, sur la sympathie de plus en plus agissante du monde civilisé.

Mais ce n'est là encore que la force matérielle, celle qu'on voit. Que dire de la force morale, celle qu'on ne voit pas, celle qui importe le plus, puisqu'elle peut suppléer au reste dans une certaine mesure, et que sans elle le reste ne vaut rien ?

L'énergie morale des peuples, comme celle des individus, ne se soutient que par quelque idéal supérieur à eux, plus fort qu'eux, auquel ils se cramponnent solidement quand ils sentent vaciller leur courage. Où est l'idéal de l'Allemagne contemporaine ? Le temps n'est plus où ses philosophes proclamaient l'inviolabilité du droit, l'éminente dignité de la personne, l'obligation pour les peuples de se respecter les uns les autres. L'Allemagne

militarisée par la Prusse a rejeté loin d'elle ces nobles idées, qui lui venaient, pour la plus grande part, de la France du XVIIIe siècle et de la Révolution. Elle s'est fait une âme nouvelle, ou plutôt elle a accepté docilement celle que Bismarck lui a donnée. On a attribué à cet homme d'Etat le mot célèbre : « La force prime le droit. » A vrai dire, Bismarck ne l'a jamais prononcé, car il se fût bien gardé de distinguer le droit de la force : le droit était simplement à ses yeux ce qui est voulu par le plus fort, ce qui est consigné par le vainqueur dans la loi qu'il impose au vaincu. Toute sa morale se résumait ainsi. L'Allemagne actuelle n'en connaît pas d'autre. Elle a, elle aussi, le culte de la force brutale. Et comme elle se croit la plus forte, elle s'absorbe tout entière dans l'adoration d'elle-même. Son énergie lui vient de cet orgueil. Sa force morale n'est que la confiance que sa force matérielle lui inspire. C'est dire qu'ici encore elle vit sur ses réserves, elle n'a aucun moyen de ravitaillement. Bien avant que l'Angleterre eût commencé le blocus de ses côtes, elle s'était bloquée elle-même, moralement, en s'isolant de tout idéal capable de la revivifier.

Elle verra donc s'user en même temps ses forces et son courage. Mais l'énergie de nos soldats est suspendue, elle, à quelque chose qui ne s'use pas, à un idéal de justice et de liberté. Le temps est sans prise sur nous. A la force qui ne se nourrit que de

sa propre brutalité nous opposons celle qui va chercher en dehors d'elle, au-dessus d'elle, un principe de vie et de renouvellement. Tandis que celle-là s'épuise peu à peu, celle-ci se refait sans cesse. Celle-là chancelle déjà, celle-ci reste inébranlée. Soyons sans crainte, ceci tuera cela.

Hommage au Roi Albert
et au peuple belge

Hommage au Roi Albert et au peuple belge [1]

Le *Daily Telegraph* veut bien me demander mon sentiment sur la Belgique et sur le roi Albert. Je cherche en vain, je ne trouve pas de mots pour exprimer mon admiration. Je m'incline, en proie à une émotion profonde, et je salue respectueusement.

Un petit peuple s'est trouvé tout à coup en présence d'une des plus formidables armées de la terre. On lui demandait simplement la permission de passer; on lui rendrait, disait-on, son territoire intact; on respecterait son indépendance. L'eût-on fait? je ne sais, mais ce petit peuple était libre de le croire. Et s'il eût déclaré qu'il cédait à la force, qu'il acceptait l'inévitable, nous l'aurions plaint, nous n'aurions pas osé le blâmer. Mais non! il a résisté à ce qui paraissait irrésistible; il a fait par

(1) Extrait du *Livre du Roi Albert*, publié par le *Daily Telegraph* de Londres.

avance le sacrifice de tout ce qu'il avait et de tout ce qu'il était : ses villes et ses villages, sa fortune et sa vie, il a tout donné à une idée, à la conception héroïque qu'il s'était faite de l'honneur. Gloire à lui! gloire à son roi!

J'ai dit, j'ai enseigné pendant longtemps que l'histoire était une école d'immoralité. Je ne le dirai plus, après l'exemple que la Belgique vient de donner au monde. Un acte comme celui-là rachète les plus grandes vilenies de l'humanité. Il fait qu'on se sent plus fier d'être homme.

Sera-t-il permis à un professeur de philosophie d'ajouter qu'on se sentira plus fier, désormais, d'être philosophe? Le roi Albert s'est adonné aux études philosophiques. Leur doit-il quelque chose de sa force d'âme et de son généreux idéalisme? Je le voudrais, car la philosophie recueillerait alors quelque chose de sa gloire. Deux fois, au cours des siècles, elle a brillé autour d'un trône, et, les deux fois, elle aura été associée à la plus haute vertu. Elle inspira jadis le stoïcisme de Marc-Aurèle. Elle sourit aujourd'hui avec amour à l'héroïsme simple et sublime du roi Albert.

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, Dr. 133.2.15

BLOUD & GAY, Éditeurs, 7, Place Saint-Sulpice
(PARIS - VI°)

En cours de publication :

"PAGES ACTUELLES"

Nouvelle Collection de volumes in-16. Prix : 0.60

Viennent de paraître :

N° 1. **Le Soldat de 1914. — Le Salut aux Chefs,**
par René Doumic, de l'Académie Française.

N° 2. **Les Femmes et la Guerre de 1914,**
par Frédéric Masson, de l'Académie Française.

N° 3. **La Neutralité de la Belgique,**
par Henri Welschinger, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

N° 4. **Du XVIII° Siècle à l'Année sublime,**
Discours prononcé à l'Institut le 17 décembre 1914, par Étienne Lamy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

N° 5. **Rectitude et Perversion du Sens national,**
par Camille Jullian, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

N° 6. **L'Héroïque Serbie,**
par Henri Lorin, Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

N° 7. *Contre l'Esprit Allemand.* **De Kant à Krupp,**
par Léon Daudet.

N° 8. **Patriotisme et Endurance,**
par S. Ém. le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines.

N° 9. **L'Armée du Crime,**
par Vindex, d'après le Rapport officiel de la Commission française d'enquête.

N° 10. **La Cathédrale de Reims,**
par Emile Mâle.

N° 11. **Le Général Joffre,**
par G. Blanchon, Rédacteur au *Journal des Débats*.

N° 12. **Le Martyre du Clergé Belge,**
par A. Melot, Député de Namur.

N° 13. **Confiance, Prière, Espoir,**
Lettres sur la Guerre, par S. G. Mgr Mignot, Archevêque d'Albi.

N° 14. *Contre l'Esprit Allemand.* **Mesures d'Après-Guerre,**
par Léon Daudet.

N° 15. **La Basilique dévastée,**
par Vindex.

N° 16. **Le Général Galliéni,**
par G. Blanchon.

N° 17. **Les Leçons du Livre Jaune (1914),**
par Henri Welschinger.

N° 18. **La Signification de la Guerre,**
par H. Bergson, de l'Académie Française.

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.) 133 *bis*.2.15

N° 19

"Pages actuelles"
1914-1915



La Belgique en Terre d'Asile

par

HENRY CARTON DE WIART

Ministre de la Justice



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, place Saint-Sulpice, PARIS

LA BELGIQUE EN TERRE D'ASILE

La Belgique en Terre d'Asile

par

Henry CARTON DE WIART

Ministre de la Justice



PARIS

BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, Place Saint-Sulpice, 7

1915

AVANT-PROPOS

L'Histoire offre peu de spectacles aussi profondément émouvants que celui de la Belgique de 1914, nation neutre, brusquement trahie et attaquée par l'Allemagne qui avait juré de la protéger, — refoulée de son sol, malgré la plus héroïque des résistances, par la plus féroce des invasions, — et trouvant enfin, à cette heure critique, un abri pour sauvegarder sa souveraineté auprès d'une autre des Puissances garantes de sa neutralité.

Rappelons les dates. Elles ont leur éloquence. C'est le 2 août, à 7 heures du soir, que le Gouvernement allemand notifie à la Belgique le brutal ultimatum, par lequel il exige le libre passage de ses troupes, afin de surprendre la France. Si la Belgique accepte, toutes les compensations lui sont promises, avec l'amitié impériale. Si elle refuse, c'est la guerre, avec toutes ses atrocités. Il faut choisir entre l'honneur et la vie. Dans le

délai de douze heures qui lui a été imparti, le Gouvernement du Roi répond. Sa réponse est le cri spontané d'une conscience forte de son droit. Le 4 août, au matin, les armées impériales arrivent en vue de Liége. Elles s'y heurtent aux poitrines des soldats belges et aux canons de la forteresse que commande le général Leman. Près de quinze jours, l'opiniâtreté de cette défense tient en échec un ennemi formidable rendu d'autant plus furieux que tout son plan se trouve désormais compromis. Le 18 août, lorsque Bruxelles est menacé, le Roi et le Gouvernement belge se retranchent à Anvers, d'où, après avoir subi le bombardement et le siège, ils se retireront à Ostende, le 7 octobre. Le flot de l'invasion monte toujours. Et devant des forces incomparablement supérieures, il faut, après les plus durs efforts et les plus cruels sacrifices, quitter Ostende le 13 octobre.

Affectueusement accueilli par la France, le Gouvernement belge continue du Havre — sa capitale provisoire — à diriger, en même temps que la vie politique de la nation, l'action de son armée, devenue l'aile gauche de la longue ligne de front des Alliés. De là il rentrera à Bruxelles, au jour de la victoire, ayant conservé la souveraineté belge intacte, c'est-à-dire ayant sauvé le drapeau!

Les documents que nous publions dans cette brochure rappellent les diverses phases de cette épopée sans précédent. Ils aideront aussi, par

la reproduction de quelques-uns des discours et des écrits d'un des citoyens les plus autorisés de la Nation belge — investi de l'honneur de présider à la Justice d'un pays dont la cause se confond avec la cause même de la Justice — à préciser et à caractériser les sentiments de cette Nation tout entière, dans les heures à jamais mémorables qu'elle vient de traverser.

LES ÉDITEURS.

EN TERRE D'ASILE

I

Avant de quitter Ostende, le Gouvernement belge a adressé la proclamation suivante à la population :

PROCLAMATION

Concitoyens,

Depuis près de deux mois et demi, au prix d'efforts héroïques, les soldats belges défendent pied à pied le sol de la patrie. L'ennemi comptait bien anéantir notre armée à Anvers. Mais une retraite, dont l'ordre et la dignité ont été irréprochables, vient de déjouer cet espoir et de nous assurer la conservation de forces militaires qui continueront à lutter sans trêve pour la plus juste et la plus belle des causes.

Dès maintenant, ces forces opèrent vers notre frontière du sud, où elles sont appuyées par les alliés. Avec leur valeureux concours, la victoire du droit est certaine.

Toutefois, aux sacrifices déjà acceptés par la

nation belge avec un courage qui n'a d'égal que leur étendue, les circonstances du moment ajoutent une nouvelle épreuve! Sous peine de servir les desseins de l'envahisseur, il importe que le Gouvernement établisse son siège dans un endroit où il puisse, en contact avec l'armée belge, d'une part, et, d'autre part, avec la France et l'Angleterre, poursuivre l'exercice et assurer la continuité de la souveraineté nationale.

C'est pourquoi le Gouvernement quitte Ostende en gardant le souvenir reconnaissant de l'accueil que cette ville lui a fait. Il s'établira provisoirement au Havre, où la généreuse amitié du Gouvernement de la République française lui assure, en même temps que la plénitude de ses droits souverains, le complet exercice de son autorité et de ses devoirs.

Concitoyens,

Cette épreuve momentanée à laquelle notre patriotisme doit se plier, aura, nous en sommes convaincus, sa prompte revanche. D'autre part, les services publics belges continueront à fonctionner dans toute la mesure où les circonstances le leur permettront. Le Roi et le Gouvernement comptent sur la sagesse de votre patriotisme. De votre côté, comptez sur notre ardent dévouement, sur la vaillance de notre armée et sur le concours des alliés pour hâter l'heure de la délivrance commune.

Notre chère patrie, odieusement trahie et traitée

par une des puissances qui avaient juré de garantir sa neutralité, suscite une admiration croissante dans le monde entier.

Grâce à l'union, au courage et à la clairvoyance de tous ses enfants, elle demeurera digne de cette admiration qui la réconforte aujourd'hui. Demain elle sortira de ses épreuves plus grande et plus belle, ayant souffert pour la Justice et pour l'honneur même de la Civilisation!

Vive la Belgique libre et indépendante!

Ostende, le 13 octobre 1914.

Le Ministre de la Guerre, Ch. de Broqueville; *le Ministre de la Justice*, H. Carton de Wiart; *le Ministre des Affaires étrangères*, J. Davignon; *le Ministre de l'Intérieur*, P. Berryer; *le Ministre des Sciences et des Arts*, P. Poullet; *le Ministre des Finances*, A. Van de Vyvere; *le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics*, G. Helleputte; *le Ministre de l'Industrie et du Travail*, Arm. Hubert; *le Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes*, P. Segers; *le Ministre des Colonies*, J. Renkin.

Dès qu'il fut informé de la décision du Gou-

vernement belge, M. le Président de la République française adressa au Roi la dépêche suivante :

Bordeaux, le 11 octobre 1914.

Sa Majesté le Roi Albert,
Ostende.

J'apprends la décision prise par le Gouvernement royal. Le Gouvernement de la République en est profondément touché et va immédiatement arrêter toutes les mesures nécessaires pour assurer en France le séjour de Votre Majesté et de ses Ministres en pleine indépendance et souveraineté. Je tiens à dire personnellement à Votre Majesté combien les Français seront fiers de Lui offrir, jusqu'à l'heure de la victoire commune, l'hospitalité dans la ville qu'Elle a choisie, et je La prie de croire en mon inaltérable amitié.

Raymond Poincaré.

S. M. le Roi a aussitôt répondu en ces termes :

Ostende, le 12 octobre 1914.

Monsieur le Président,

Je suis profondément touché de l'hospitalité que la France est disposée à offrir si cordialement au Gouvernement belge et des mesures que le Gouvernement de la République prend pour assurer notre pleine indépendance et notre souveraineté. Nous attendons avec une inébranlable confiance l'heure de la victoire commune. Luttant côte à côte pour une juste cause, notre courage ne connaîtra jamais de défaillance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mon inaltérable affection.

Albert.

M. de Broqueville, Ministre de la Guerre, demeuré à proximité de S. M. le Roi et de l'armée,

envoya, dès son arrivée sur le sol français, le télégramme suivant à M. le Président de la République :

A Son Excellence Monsieur Poincaré,
Président de la République française,
Bordeaux.

Dunkerque, 14 octobre 1914.

Au moment où la fortune des armes le mène sur le sol hospitalier de la grande nation, amie de la Belgique, le Gouvernement du Roi a l'honneur de présenter au chef de l'État l'hommage de ses sentiments très respectueux, et le prie de vouloir bien accueillir l'expression de sa foi inébranlable dans le triomphe du droit. Il se réjouit que la France, unie à la Grande-Bretagne et à la Russie, en soit le généreux et fier champion.

Charles de Broqueville.

M. le Président de la République a répondu en ces termes à M. de Broqueville :

A Son Excellence Monsieur de Broqueville,
ministre de la Guerre,
Dunkerque.

Bordeaux, 14 octobre 1914.

Comme j'en ai donné personnellement l'assurance à Sa Majesté le roi Albert, c'est avec fierté que la France accueillera aujourd'hui sur son sol le Gouvernement du noble peuple qui défend avec tant d'héroïsme son indépendance nationale et le droit public outragé. Le Gouvernement de la République ne sépare pas la cause de la Belgique de celle de la France, et il a pris toutes les dispositions nécessaires pour que le Gouvernement du Roi conserve dans la

ville du Havre le libre exercice de ses pouvoirs. La certitude de la victoire finale allégera, pour vous comme pour les départements français encore envahis, une épreuve passagère dont nos pays sortiront plus étroitement unis, plus forts que jamais.

RAYMOND POINCARÉ.

Le mardi 13 octobre 1914, à 20 heures, les membres du Gouvernement belge, à l'exception du Ministre de la Guerre, sont arrivés au Havre à bord de la malle de l'État belge : *Pieter de Coninck.* Ils étaient accompagnés des membres du Corps diplomatique qui avaient suivi le Gouvernement à Anvers et à Ostende : S. E. Mgr. Tacci-Porcelli, nonce apostolique ; S. E. M. Djuvara, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Roumanie : S. E. le prince Koudacheff, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies ; S. E. M. Klobukowski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française ; S. E. l'honorable sir Francis Hyde Villiers, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes ; S. E. M. le Jonkheer de Weede, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine des Pays-Bas ; S. E. Nousret Sadoullah, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M.

l'empereur des Ottomans : S. E. M. Carignani, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Italie ; M. Spéridan Levidis, ministre résident de S. M. le roi de Grèce ; M. Chiyuki Yamanaka, chargé d'affaires du Japon : M. Leif-Bogh, chargé d'affaires de Norvège : M. Alfredo Viel, consul général attaché à la Légation du Chili. Ils étaient accompagnés aussi de M. Schollaert, président de la Chambre des représentants et ministre d'État, et de MM. Van den Heuvel, Liebaert, Cooreman, Huysmans, comte Goblet d'Alviella, Hymans et Vandervelde, ministres d'État.

La bienvenue leur a été souhaitée au nom du Gouvernement français par M. Augagneur, ministre de la Marine, accompagné de M. William Martin, introducteur des ambassadeurs, et entouré de toutes les autorités du département de la Seine-Inférieure et de la ville du Havre. Les honneurs militaires ont été rendus aux membres du Gouvernement belge.

Les autorités gouvernementales et les divers services administratifs ont été installés à Sainte-Adresse par les soins et l'initiative empressée du Gouvernement français qui a délégué à cet effet M. Hennion, préfet, auprès du Gouvernement pendant la durée de son séjour au Havre. Aussitôt installé, le Gouvernement adressa à M. le Président de la République française le télégramme suivant :

Le Havre, 14 octobre 1914.

Son Exc. Monsieur le Président de la République française,
à Bordeaux.

Les membres du Gouvernement belge et les ministres d'État installés au Havre prient Monsieur le Président de la République française d'agréer l'hommage de leurs sentiments respectueux. Ils remercient cordialement le Gouvernement français d'avoir bien voulu déléguer M. Augagneur, ministre de la Marine, pour les accueillir au débarquement et leur souhaiter en son nom la bienvenue. Ils lui expriment aussi toute leur gratitude pour les dispositions prises en vue de leur faciliter le libre exercice des droits et des devoirs de la souveraineté nationale belge, en attendant l'heure prochaine où sonnera le triomphe définitif du Droit. Jamais ils n'oublieront avec quel noble empressement la France, garante de notre neutralité, a voulu joindre au respect de la parole donnée le réconfort de l'amitié la plus délicate et la plus attentive.

Henry Carton de Wiart,
Ministre de la Justice.

Monsieur le Président de la République a répondu dans les termes suivants :

Bordeaux, 15 octobre 1914.

Son Exc. Monsieur Carton de Wiart, Ministre de la Justice
au Havre.

Je vous remercie, vous et vos collègues du Gouvernement royal, des sentiments que vous voulez bien m'exprimer. La population du Havre s'est faite, par l'accueil qu'elle vous a réservé, l'interprète de la France tout entière. Nous étions, en vertu des traités, garants de la neutralité belge et nous ne sommes pas de ceux qui désavouent leur signature. Mais l'héroïsme de votre nation et le sang versé en commun ont rendu notre devoir encore plus sacré et nous le remplirons jusqu'au bout avec l'ardeur d'une fraternelle amitié.

Raymond Poincaré.

Sur le parcours, du quai de débarquement jusqu'à Sainte-Adresse, la foule n'a cessé d'acclamer avec enthousiasme les autorités belges.

M. le Maire du Havre avait fait afficher l'appel suivant :

APPEL A LA POPULATION.

Mes chers concitoyens,

Le Gouvernement de la République a offert au Gouvernement de la Belgique une hospitalité qu'il a bien voulu accepter. Notre Ville a le grand honneur d'être désignée pour recevoir des Alliés dont le concours méritera l'éternelle reconnaissance de la France.

M. Augagneur, ministre de la Marine, a été délégué par le Gouvernement de la République pour le représenter à l'arrivée des ministres belges.

La population si patriote du Havre aura à cœur de témoigner par ses vivats, à nos hôtes momentanés, les sentiments de gratitude de tous les Français à l'égard de la vaillante nation belge, qui a sacrifié ses enfants et ses biens pour la défense de la liberté, du droit et de la justice.

Vive la Belgique !

Le Maire du Havre,
MORGAND.

Le Gouvernement a répondu à cet accueil par la lettre suivante :

Monsieur Morgand, Maire du Havre.

Le Havre, 15 octobre 1914.

Monsieur le Maire,

Laissez-moi vous dire, au nom du Gouvernement belge et de mes compatriotes, combien nous avons été touchés

et demeurerons reconnaissants de l'accueil si affectueusement enthousiaste que nous a fait la population du Havre.

Dans cet accueil, nous avons retrouvé l'écho des nobles sentiments qui ont inspiré votre « Appel à la population ». Nous y avons reconnu toute la délicatesse de l'âme française, attentive à adoucir l'amertume que nous éprouvons en nous éloignant momentanément de nos foyers, de nos familles, de nos concitoyens, afin de préserver contre toute éventualité le libre exercice de notre Souveraineté nationale.

De ce Havre de Grâce aux larges accès, nous continuerons, en dépit de l'orage, à diriger la vie de notre pays et son effort patriotique, dans la tranquille conscience du Droit et la certitude du Triomphe qui nous sera commun.

En souhaitant que vous fassiez part de notre gratitude au Conseil municipal et à la population, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments de haute considération.

H. Carton de Wiart,
Ministre de la Justice.

II

APPEL

aux Belges réfugiés à l'étranger.

Concitoyens,

Chassées de leurs villes et de leurs villages par les horreurs de l'invasion, de nombreuses familles belges ont dû chercher un refuge à l'étranger. Ce refuge, elles l'ont trouvé dans des pays hospitaliers où les pouvoirs publics comme les populations ont fait preuve à leur égard d'une bonté dont la Nation gardera le plus reconnaissant souvenir.

A toutes ces familles, un même devoir s'impose : qu'elles n'oublient jamais la Patrie absente où

des parents, des amis, des compagnons de travail souffrent si cruellement ! Qu'elles s'efforcent, par leur courage et leur dignité en ces jours d'épreuve, de grandir encore les sympathies que témoignent à la Belgique, dans le monde entier, toutes les intelligences droites et tous les cœurs généreux ! Que leurs pensées, leurs espoirs et leurs actes demeurent toujours tendus vers ce but sacré : la libération du territoire.

Nombreuses sont celles de ces familles qui comptent encore dans leurs rangs des hommes et des jeunes gens aptes à remplir le service militaire. Spontanément, beaucoup ont contracté et contractent chaque jour des engagements dans notre armée.

Il importe que tous en fassent autant sans plus de retard.

Au nom du Roi et de la Nation, nous adressons un appel solennel à tous les Belges valides et spécialement à ceux âgés de 18 à 30 ans, afin qu'ils s'enrôlent en qualité de volontaires pour la durée du temps de guerre. Toutes facilités leur seront données à cet effet. Il suffira qu'ils s'adressent aux Consuls de Belgique.

Nous comptons que tous feront leur devoir.

Victime d'un forfait dont l'Histoire n'offre pas d'exemple, jamais la Belgique n'a eu plus de titres et plus de droits à l'aide de ses enfants ! Que tous, sous la conduite d'un Roi dont nous sommes fiers, s'efforcent de hâter l'heure où nous nous retrouverons unis, indépendants et libres sur le sol de

cette Patrie bien-aimée que ses souffrances nous ont rendue encore plus chère !

Le 26 octobre 1914.

Le Ministre de la Guerre, CH. DE BROQUEVILLE ; *le Ministre de la Justice*, H. CARTON DE WIART ; *le Ministre des Affaires étrangères*, J. DAVIGNON ; *le Ministre de l'Intérieur*, P. BERRYER ; *le Ministre des Sciences et des Arts*, P. POULLET ; *le Ministre des Finances*, A. VAN DE VYVERE ; *le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics*, G. HELLEPUTTE ; *le Ministre de l'Industrie et du Travail*, ARM. HUBERT ; *le Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes*, P. SEGERS ; *le Ministre des Colonies*, J. RENKIN.

III

La Politique de l'Honneur.

Le 20 décembre 1914, à l'occasion de la *Journée du Drapeau Belge*, la Ville de Paris reçut solennellement à l'Hôtel de Ville le Gouvernement belge en la personne de M. Carton de Wiart.

A cette séance assistaient :

MM. René Viviani, *Président du Conseil des ministres ;*

Aristide Briand, *Ministre de la Justice, vice-président du Conseil des ministres;*

Delcassé, *Ministre des Affaires étrangères;*

Stephen Pichon, *ancien Ministre des Affaires étrangères, président du Comité franco-belge;*

le baron Guillaume, *envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique ;*

le baron Beyens, *ancien ministre plénipotentiaire de Belgique à Berlin ;*

le général Galopin, *représentant M. le Gouverneur militaire de Paris ;*

MM. HENNION, *ancien préfet de police, commissaire général du Gouvernement français auprès du Gouvernement belge ;*

Me HENRI-ROBERT, *bâtonnier de l'Ordre des avocats ;*

Les sénateurs et députés de la Seine ; les députés du Havre, de nombreux députés et conseillers communaux de Belgique.

Aux éloquents discours de bienvenue de M. ADRIEN MITHOUARD, président du Conseil municipal de Paris, de M. DELANNEY, Préfet de la Seine, de M. E. LAURENT, Préfet de Police et de M. Pierre CHEREST, président du Conseil général de la Seine, M. CARTON DE WIART répondit par les paroles suivantes :

Au nom du Gouvernement belge, au nom de tous mes compatriotes, et surtout de ceux qui, là-bas, dans nos provinces désolées et sanglantes, se débattent sous l'étreinte de l'agresseur, je vous remercie, Messieurs les Présidents, Messieurs les Préfets, de vos paroles réconfortantes. Je vous remercie, Messieurs les Ministres, et vous tous, Messieurs, de l'accueil que vous avez réservé à ces paroles

Certes, dans ces paroles et dans cet accueil, nous savons faire la part d'une hospitalité dont nous éprouvons chaque jour les ressources et les délicatesses, et je vous demande la permission de

n'en retenir qu'une chose : l'affirmation de l'indéfectible amitié qui unit la Belgique à la France. (*Applaudissements.*)

Naguère encore, en des jours de paix, nous parlions souvent de cette amitié.

Mais aujourd'hui, cette amitié, comme on la sent mieux! Comme on la voit! Comme elle s'affirme librement! Comme elle agit! C'est elle qui, au cœur de Paris et, à cette même heure, dans toutes les communes de France, confond nos patriotismes et nos drapeaux. C'est elle qui, dans nos plaines de l'Yser, parmi les éclats des obus et des shrapnells, entraîne d'un irrésistible élan ceux dont le bras est armé pour une cause commune et dont le cœur bat pour une même espérance. (*Bravos.*)

Un philosophe de l'antiquité a défini l'amitié en quelques mots bien justes : « Vouloir ensemble les mêmes choses, détester et répudier ensemble les mêmes choses, telle est, disait-il, la véritable amitié. »

Ce que nous voulons, nous comme vous, la seule ambition à laquelle notre politique internationale, tout comme la vôtre, ait le désir et le droit de prétendre, c'est d'être d'honnêtes gens. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

Oui, d'honnêtes gens, esclaves de leur parole et de leur signature, fidèles à cet idéal dont la France a toujours eu le culte et que nous comprenons comme elle, pour lequel nous luttons sans trêve et souffrons sans plainte et qui s'appelle d'un seul mot, intraduisible en allemand : l'Honneur!

(*Applaudissements prolongés. — L'assemblée se lève et acclame l'orateur.*)

Depuis 1831, la Belgique prospérait sous un statut spécial qui était la condition même de son indépendance. Par des traités solennels, les Puissances s'étaient engagées vis-à-vis de nous, et les unes vis-à-vis des autres, à respecter notre neutralité, bien plus, à la garantir.

Or, brusquement, le dimanche 2 août, à 7 heures du soir, une de ces Puissances nous tint ce langage :

« Laisse passer mes armées afin que je puisse atteindre plus vite mon rival et le surprendre. Si tu y consens, tu n'auras pas à le regretter. Si tu refuses, je te traiterai en ennemie ! »

Pourquoi ne le dirais-je pas? A cette minute décisive, nous eûmes aussitôt la vision tragique de ce beau pays, dont la prospérité souriante faisait notre orgueil, envahi, saccagé, en dépit d'une résistance inégale, par des hordes innombrables.

Mais, livrer passage à un des co-signataires de nos traités, quel qu'il eût été, ne pas tout faire, oui tout faire pour résister, c'eût été trahir nos autres garants. C'eût été manquer à notre parole. Aucun Belge n'y songea. (*Applaudissements.*)

Et, aujourd'hui, après tant d'atrocités subies, après les pillages et les incendies, après le massacre de tant de vies innocentes, la perte de tant de richesses, la destruction de tant de beautés, — car ils ont martyrisé les vivants et les morts, les êtres et les pierres ! — malgré nos villes dévastées, nos campagnes ravagées, nos familles en

deuil, errantes dans les décombres ou sur les chemins de l'exil, qui donc, parmi les victimes, voudrait changer sa misère contre les profits du bandit? (*Salve d'applaudissements. — L'assemblée se lève tout entière et salue l'orateur de longues acclamations.*)

En un croquis déjà fameux, un artiste anglais, Bernard Partridge, représente l'Empereur allemand auprès de notre Roi Albert.

Ricanant d'un air sinistre, le Kaiser lui montre d'un geste les cadavres et les ruines amoncelés sur le sol belge et se penchant à son oreille, il lui souffle : « Eh bien! tu vois, tu as tout perdu! »

Et notre jeune roi, porte-parole de tout son peuple, de répondre simplement en se redressant de toute son honnêteté et en s'appuyant sur son épée comme sur son droit : *Not my soul!* Pas mon âme ! (*Applaudissements.*)

Cela, à notre place, vous l'auriez dit, vous l'eussiez fait comme nous.

Unis dans notre conception de l'honneur, nous nous comprenons et nous nous aimons aussi, n'est-ce pas, par tout ce que notre conscience répudie et condamne.

Nous avons vu naître et grandir dans les universités d'Allemagne, comme une fleur monstrueuse et vénéneuse, une doctrine nouvelle : la Weltpolitik. On appelle ainsi cette hypertrophie du nationalisme prussien qui nie tout ce qui l'entrave, accapare tout ce qui la tente.

Pour elle, la promesse, le pacte, le contrat,

c'est-à-dire tout ce qui fait la vie sociale, pour les peuples comme pour les individus, ne sont plus, du jour où ils la gênent, que des chiffons de papier ! (*Applaudissements.*)

Au gré de son orgueil en délire, elle écrase les âmes et les corps, elle pervertit, elle corrompt, elle terrorise, elle affame, elle diffame.

Dans son pédantisme, elle a décidé que les petits États ne sont que des institutions misérables et méprisables, et qu'ils sont destinés fatalement à être absorbés par les grands.

Il y a quelques jours à peine, devant le roi de Norvège, Nansen s'indignait éloquemment contre cette théorie de proie, montrant ce que doivent en redouter avec nous les Pays-Bas, la Suisse, le Danemark, d'autres États encore.

C'est à cette théorie même que s'oppose la politique de la République française, lorsqu'elle reconnaît à toute nationalité qui s'est rendue digne de la vie par le rôle qu'elle remplit dans la civilisation du monde, un droit imprescriptible à vivre de sa vie propre. (*Vifs applaudissements.*)

N'est-ce pas un des pères de cette République, n'est-ce pas Thiers qui, proclamant déjà cette thèse, ajoutait justement que, dans la société des Nations, les petits États représentent des voix toujours acquises au droit, parce qu'elles sont toujours attentives à la faiblesse ?

Aussi, toute nation qui veut vivre et rester elle-même, sait désormais où abriter sa confiance et que si, d'un côté, là-bas, c'est la force qui fait le droit, de l'autre, ici, c'est le droit et l'union dans

le droit qui fait la force. (*Applaudissements prolongés.*)

Et voyez de quelle atmosphère claire et pure ce double sentiment : culte de l'honneur, respect d'autrui, enveloppe l'action des alliés ; l'air qu'on y respire est comme saturé d'honnêteté. Les mots y retrouvent leur sens vrai, dégagé des sophismes tudesques. Attendez-vous à voir les pays neutres y apprendre la notion de ce devoir présent qu'un des maîtres du Droit international, M. Louis Renault, leur rappelait l'autre jour, quand il leur disait qu'en face d'une violation certaine du droit, d'une violation éhontée, reconnue, comme celle de la Belgique, il ne convient pas pour les autres gouvernements — aujourd'hui témoins, demain victimes peut-être — de s'enfermer dans une indifférence officielle et de tolérer, ne fût-ce que par leur silence, le mépris des règles qu'ils ont adoptées. (*Applaudissements.*)

Pour nous, cette atmosphère de franchise s'anime et s'égaie aussi de l'éclat des vieilles vertus françaises qui n'ont jamais mieux brillé. Et n'est-ce pas cet éclat, dites-moi, qui relève et réchauffe aujourd'hui notre cher drapeau belge d'un si lumineux reflet d'or et de gloire entre le rouge de notre sang et le noir de nos ruines !

Ah ! ce cher drapeau, qui résume l'histoire de nos vieilles provinces, celles de Flandre et celles de Wallonie, comme nous sommes fiers de lui et que nous vous sommes reconnaissants de le saluer comme vous le faites !

Pour la première fois, il surgit en 1789, lors de

la Révolution brabançonne où nous le dressâmes contre l'oppression de l'Autriche.

En 1830, il réapparut dans le triomphe de notre indépendance.

En août 1914, il se jette à la frontière au-devant du parjure et de l'envahisseur et c'est à lui que revient le mérite d'avoir brisé le premier élan des Barbares. (*Applaudissements prolongés.*)

Aujourd'hui, vous lui donnez le baiser de la France et de la Ville de Paris.

Demain, nos beffrois et nos clochers, ceux de Bruges, d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Louvain, de Liége, un moment veufs de ses couleurs, fêteront son retour, avec quels transports de joie, quand ils le verront rentrer aux côtés des glorieux drapeaux garants d'Angleterre et de France, et à le revoir, beffrois et clochers en oublieront leurs blessures... (*Nouveaux applaudissements.*)

A ces mêmes heures, nous acclamerons non loin de nous une Alsace-Lorraine redevenue française (*Applaudissements prolongés et acclamations*) ; aux rives de la Vistule, grâce au noble geste du Tsar, une Pologne ressuscitée (*Nouveaux applaudissements*) et, dans toute l'Europe assainie, où un grand souffle d'hygiène morale aura balayé à tout jamais les pestilences de la Weltpolitik, les petits États s'épanouiront tous sans inquiétude dans les frontières que leur assignent leurs légitimes espérances.

Et ce jour-là, ah! j'en tiens volontiers le défi, il n'y aura pas, dans tout l'univers, une seule cons-

cience d'honnête homme qui ne tressaille à l'unisson de la France immortelle et ne se réjouisse avec elle de la revanche du Droit et du triomphe de la civilisation. (*Longs applaudissements. — L'Assemblée se lève tout entière et fait à l'orateur une enthousiaste ovation, aux cris répétés de : « Vive la Belgique! Vive la France!* »)

IV

Le Soldat belge.

Discours prononcé le 1er janvier 1915, par M. CARTON DE WIART, *à l'assemblée des principales œuvres organisées en Angleterre, en faveur des soldats belges, dans la grande salle du* KING ALBERT'S HOSPITAL *à Londres.*

Mesdames, Messieurs,

Un grand poète allemand, auteur d'un drame qui s'appelle : *Les Brigands*, — et ce titre, n'est-ce pas, n'a rien perdu de son actualité? *(Rires.)* — Schiller a un jour exprimé cette pensée profonde : « Le châtiment d'une mauvaise action, a-t-il écrit, c'est qu'elle continue fatalement à engendrer d'autres mauvaises actions, qui sont pires encore. »

Et, de fait, le monde vient d'avoir la preuve de cette vérité. La mauvaise action que l'Allemagne a commise en violant la neutralité d'un petit pays qu'elle avait juré de protéger, ce premier crime l'a entraînée, afin de pouvoir en recueillir le béné-

fice, afin de tenter de briser plus promptement une résistance dont elle avait sous-évalué l'opiniâtreté, à accumuler sur notre sol d'autres forfaits, plus abominables encore. Ainsi se sont enchaînés ces attentats de toute sorte contre le Droit des Gens; ces pillages, ces incendies, ces massacres sans excuse, ce supplice méthodique d'une nation torturée dans ses enfants, dans ses monuments d'art, dans ses croyances, toute cette succession d'atrocités et de lâchetés qui, à travers le monde, au fur et à mesure que la vérité se dévoile, suscite dans tous les cœurs honnêtes une horreur grandissante et qui voue à la honte, pour de longues générations, l'armée, et je n'hésite pas à ajouter, la nation allemande. *(Vifs applaudissements.)*

Mais cette parole de Schiller, il me plaît aujourd'hui de la retourner. Et je dis que le sort et la récompense d'une bonne action, c'est qu'elle continue à engendrer d'autres bonnes actions, qui sont toujours meilleures!

La bonne action de l'Angleterre et de la France, c'est le loyal et noble empressement avec lequel elles sont intervenues l'une et l'autre au secours de notre neutralité dont elles étaient les garantes. Cette coopération militaire, elles l'ont élargie en accueillant affectueusement à leur foyer, en des heures cruelles, nos populations exilées de leur sol et notre Gouvernement national lui-même. Et chaque jour, cette générosité recule pour nous ses horizons, multiplie ses délicatesses, découvre de nouveaux motifs et de nouveaux modes de nous

réchauffer, de nous réconforter, — j'allais dire de nous encourager, — mais quel est donc celui d'entre nous, qui ait songé, l'espace d'une seconde à perdre courage? *(Applaudissements.)*

Et voici que nous trouvons aujourd'hui une expression nouvelle de ces sentiments, si ardents et si doux à la fois, dans ces acclamations sans fin dont résonnait tantôt ce grand vaisseau sonore et dans les discours si bienveillants, dont je ne veux rien retenir pour moi, mais dont j'accepte tout pour mon pays, pour mes Souverains, pour mes compatriotes.

Il y a quelques jours à peine, Paris saluait et honorait, au pâle soleil de décembre et dans tout l'éclat de ses sympathies, nos trois couleurs rouge, jaune et noire, désormais les sœurs des couleurs françaises et anglaises.

Aujourd'hui Londres a voulu à son tour saluer et honorer ceux qui défendent notre cher drapeau belge, ceux qui combattent et qui meurent pour lui ! *(Applaudissements.)*

Le soldat belge, n'est-il pas vrai, vous ne le connaissiez pas ou vous le connaissiez à peine avant ce tragique mois d'août? Nous-mêmes nous ne le connaissions et ne l'admirions pas assez dans ses uniformes un peu désuets, et que la guerre nationale n'avait pas encore sacrés.

Il faut l'avoir vu, au premier jour de la mobilisation, lorsque l'appel aux armes retentit brusquement dans notre ciel jusque-là si paisible et que, d'un coup, il sentit tressaillir en lui l'âme de ses ancètres qui, si durement, ont conquis son

sol sur les forêts et sur la mer, et qui, pendant tant de siècles, ont si âprement lutté contre les dominations étrangères.

Il faut l'avoir vu, notre petit soldat belge, lorsque, seul, au pont de Visé et en avant de Liége, il affronta le colosse germanique. Et ceci appartient déjà à l'Histoire : une seule division belge, la troisième, appuyée par une brigade mixte, rejetant à 10 kilomètres en arrière trois corps d'armée allemands. D'autres forces ennemies déferlent. Un contre cinq, les Belges tiennent bon et mettent plus de 60.000 Allemands hors de combat.

Il faut l'avoir vu, notre petit soldat belge, au lendemain de cette glorieuse résistance de Liége, disputant pied à pied l'accès de la Belgique centrale au terrible envahisseur qui voyait déjà son plan compromis. Il faut l'avoir vu se battant héroïquement à Eghezée, à Haelen, à Diest contre un adversaire follement inégal, tandis que, sur nos grand'routes et dans nos champs, les populations de la Hesbaye, du Hageland, du Brabant fuyaient, silencieuses et farouches, avec, dans les yeux, l'horreur des incendies et des massacres qui les poursuivaient.

Il faut l'avoir vu, notre petit soldat belge, lorsque, retranché dans l'enceinte d'Anvers, où l'Allemand le croyait réduit et enfermé, il risque d'audacieuses sorties, harcelant l'armée impériale, poussant de nouveau jusqu'aux portes d'Aerschot détruit, reconquérant Malines, obligeant les Allemands, dans les journées du 9 au 12 septembre, à

faire remonter en toute hâte vers Anvers, pour lui tenir tête, deux corps d'armée — le 3[e] et le 9[e] — qui descendaient déjà vers le Sud, et collaborant ainsi, à l'autre pôle, à cette miraculeuse victoire de la Marne qui a marqué la destinée de cette guerre et a immortalisé le nom du général Joffre.

Et il faut l'avoir vu, notre petit soldat belge, ou plutôt il faut le voir, car ceci c'est encore le présent, dans nos campagnes de l'Yser, se battant encore, se battant toujours, cette fois sur ce lambeau de terre inviolé auquel s'accrochent, auquel se crispent, avec votre valeureux concours, toute notre volonté de vivre et toute notre certitude de vaincre. (*Vives acclamations.*)

Ce pays de l'Yser, notre vieille Flandre maritime, il y a quelques mois encore, c'était bien, je pense, le pays le plus paisible et le plus heureux qui fût sous le soleil du bon Dieu.

Figurez-vous, à perte de vue, de gras pâturages coupés de canaux et de fossés, semés de villes et de villages. De ci, de là, des fermes blanches et basses, coiffées de toits aux tuiles rouges, étaient blotties dans la verdure. Des rangées de grands arbres infléchis par le vent de la mer marquaient la direction des grand'routes. A l'horizon d'Ouest, courait la gracieuse guirlande des dunes. Des moulins à vent signaient le ciel de leurs ailes entoilées.

Quelques tours trapues, de nombreux clochers rustiques, d'adorables beffrois travaillés comme des dentelles rappelaient les vieilles traditions religieuses, corporatives, communales, artis-

tiques, demeurées chères à cette race méditative et laborieuse.

Aujourd'hui, — aujourd'hui, — représentez-vous une plaine sinistre où, dans un ciel lourd de brumes, passent le bruissement strident des shrapnells et le fracas des obus. Le sol est fangeux, défoncé par les charrois, labouré par les projectiles, arrosé de sang. De ci, de là, les inondations ont tendu de grandes nappes d'eau où nagent des débris et parfois des cadavres. Et sur ce sol, depuis le 16 octobre, on se bat, on se détruit, on se tue !

Que de fermes en cendres ! Que d'arbres coupés ! Que de moulins, de tours et de clochers morts ou blessés ! Ypres, Loo, Nieuport, Dixmude, sont pleins de ruines. Des villages pris, perdus, repris, tels que Pervyse et Ramscapelle, n'ont plus une maison qui soit debout. J'ai vu dans un de leurs cimetières, où nos soldats avaient récemment creusé pour leurs compagnons d'armes des tombes rustiques, au sol naïvement semé de sable et de coquillages comme ces petits autels de mai que les enfants des Flandres dessinent au bord de nos chemins, j'ai vu ceci : des obus sacrilèges briser les croix, rouvrir les tombes à peine fermées et profaner la mort. (*Mouvement.*)

Là, sur ce coin de terre sacrée, si cher à nos cœurs, ah ! c'est là qu'il faut voir notre petit soldat belge. Je ne vous prétendrai point que sa tenue soit toujours d'une correction digne de la parade ni qu'il soit toujours rasé de frais et qu'il ne manque pas un bouton à sa capote. (*Rires.*)

J'ai retrouvé là des amis que j'avais connus l'été dernier, adolescents charmants et timides, transformés en vétérans hirsutes, aux uniformes ternis et raidis, couleur de boue, de brouillard, de pluie, — ce qui fait une sorte de kaki naturel, — les chaussures décolorées par l'eau des tranchées, le fusil noirci par l'usage. Et souvent quelles pauvres loques sur le corps, quel linge usé, déchiré, troué en maints endroits! « Vous voyez, nous faisons la guerre en dentelles, » me disait gaiement un de ces jeunes poilus, en inventoriant devant moi cette glorieuse friperie. *(Nouveaux rires.)*

Mais, en dépit de tout cela, quelle volonté de tenir bon et de renouveler, s'il le faut, ces jours de la fin d'octobre où, obligés de défendre coûte que coûte la route de Calais contre la marée allemande, ils se battaient comme des preux, secondés à distance par les navires anglais et ayant à leur flanc, pour rivaliser avec eux de courage, les fusiliers français de l'amiral Ronarch, ceux que l'ennemi a qualifiés : les demoiselles au pompon rouge.

Quelle ardeur dans leurs yeux quand on évoque la vision de leurs villages, le souvenir de leurs parents qui les attendent — peut-être, car, que sont-ils devenus eux-mêmes? — là-bas, derrière la ligne de feu et sous le joug de l'ennemi!

Quelle simplicité héroïque où se combinent la goguenardise wallone et la ténacité flamande et toutes nos vieilles vertus bourgeoises, pénétrées maintenant d'un levain qui nous manquait : la Haine!

Et aussi quelle fierté à servir sous un jeune roi — non, aux côtés d'un jeune roi, sans peur et sans

reproche, qui, pas plus à l'Yser qu'à Anvers ou à Hofstade, ne les abandonne un jour ni une heure, qui brave avec eux le danger sur le front et dans les tranchées, — qui leur verse au cœur le souffle de son énergie confiante, ce roi, dont M. Paul Deschanel disait l'autre jour, que « son nom sera béni tant que l'honneur fleurira au cœur des hommes ». *(Cris de : Vive le Roi!)*

Et puis, vous savez bien où il faut le voir aussi, notre petit soldat belge : où vous l'avez vu, où vous le verrez encore! C'est dans ces hôpitaux et ces ambulances où nos blessés et nos malades sont dispersés par milliers en Angleterre, en France, jusqu'en vos maisons et à vos foyers. Ils n'y souffrent pas seulement de leurs blessures. Si doux que soit l'accueil, si parfait que soit le traitement, il est là, notre petit soldat, loin des siens, souvent sans nouvelles des siens, et c'est au milieu de gens compatissants sans doute, mais qu'il ne connaît pas, qui parfois ne comprennent pas sa langue, qu'il devra peut-être se résigner à mourir, et il le fera simplement, avec le seul regret de n'avoir pas vécu assez pour voir son pays délivré d'une engeance odieuse.

Oui, vraiment, ce petit soldat-là est digne de lutter coude à coude avec le vôtre, d'accomplir son noble métier auprès du bon soldat de France chanté par Déroulède et exalté par de Mun, auprès du vaillant soldat anglais, si bien compris par Kipling. Il mérite que vous l'aimiez comme vous l'aimez, et que vous l'enveloppiez, non seulement de vos sympathies, mais aussi, comme le

font ces nobles œuvres représentées ici, en contribuant à lui assurer pour son vêtement, pour sa santé, pour ses loisirs, pour sa correspondance, en même temps que le nécessaire, quelque chose de ce petit superflu du soldat qui ressemble si fort à ce qui nous est à nous-mêmes indispensable. (*Rires et applaudissements.*)

Ah! qu'il est émouvant, le souci de fraternité auquel répondent des œuvres telles que les vôtres!

On parle des horreurs de la guerre. Et Dieu sait si on a raison!

Mais qui ne voit aussi ses beautés?

Je ne songe pas seulement à ces vertus viriles qui enseignent la décision, l'initiative, l'art du commandement ou l'art de l'obéissance, ni à ces vertus patriotiques qui subordonnent à l'union nationale toutes les querelles ou les dissensions intérieures, ni même à ces vertus plus intimes qui suscitent aujourd'hui, dans l'ombre du foyer, tant d'héroïsmes obscurs, et dans lesquelles les familles trouvent, même au cœur de deuils qui sont atroces, le principe de leur stabilité, les enfants d'inoubliables exemples et une nation les richesses non pas les plus visibles, mais les plus certaines de son patrimoine moral.

Je pense surtout à cette large fraternité qui voue au service des victimes de la guerre tous ceux que quelque motif empêche de faire eux-mêmes la guerre.

Où sont aujourd'hui les indifférents, les égoïstes, les parnassiens qui défiaient la sensibilité de pouvoir les atteindre?

Déjà la guerre de 1870 leur avait porté un grand coup. Et vous vous rappelez les beaux vers de Sully-Prudhomme :

Un soupir, né du mal autour de moi souffert,
M'est venu des cités et des champs de bataille
Poussé par l'orphelin, le pauvre sur la paille
Et le soldat blessé qui sent son cœur ouvert.

Comment demeurer sourd à ces plaintes? Celui qui le voudrait ne le pourrait pas :

Je ne puis, ce soupir m'obsède comme un blâme !
Quelque chose d'humain a traversé mon âme
Et j'ai tous les soucis de la fraternité.

Et qui donc éprouvera tout d'abord cette loi heureuse, qui donc y répondra mieux, dites-moi, que la femme?

Son cœur a non seulement des raisons, mais des procédés de charité que notre raison virile ne comprend pas. Sa sensibilité plus délicate est douée d'une perception plus subtile des détails pratiques et des moindres nuances. La douleur, qui fend souvent le cœur de l'homme, fend aussi le cœur de la femme, mais c'est pour l'élargir, et non pour le briser. *(Applaudissements.)*

Aussi, que d'admirables modèles de cette fraternité la femme nous offre à chaque heure de cette guerre : toutes les femmes, quelle que soit leur éducation, quel que soit leur rang, depuis cette pauvre marchande des Halles qui, l'autre jour, au passage d'un cortège funéraire, dépouillait son éventaire pour fleurir le cercueil d'un soldat inconnu, jusqu'à ces grandes dames pour qui la

richesse et le nom ne sont que des arguments de dévouement modeste, jusqu'à cette reine Élisabeth qui demeure aux côtés du Roi et de l'armée, qui prend sa part de tous leurs dangers, qui se multiplie au chevet des blessés et des malades, et à qui l'autre jour, un pauvre soldat mourant, les paupières déjà lourdes, les mains déjà secouées par l'agonie, disait, de ses lèvres blêmes, ce mot ineffable qui résume toutes les tendresses et toutes les détresses : Maman. (*Acclamations. Cris de : « Vive la Reine! »*)

La théologie catholique connaît un dogme d'une splendeur profonde et qui s'appelle la Communion des Saints. Aux termes de cette doctrine, tous les fidèles de la Foi. vivants ou morts, à travers le temps et l'espace, tous agissent, tous espèrent, tous prient, tous souffrent pour un seul d'entre eux. Les martyrs ont versé leur sang pur, les confesseurs ont combattu le bon combat, les vierges se sont levées avant le jour pour joindre leur chœur à celui des étoiles, — un peuple infini chante là-haut, un peuple infini pleure là-bas, un peuple infini lutte ici-bas, — tout cela, église militante, église souffrante, église triomphante, tout cela pour qu'un seul être inconnu, pour que le moindre d'entre nous soit aidé, soit consolé, soit sauvé.

Ne vous semble-t-il pas que cette belle doctrine trouve, dans la crise formidable qui secoue le monde, une saisissante application ?

C'est aussi une œuvre commune et immortelle qui associe aujourd'hui des millions d'âmes qui,

individuellement s'ignorent. Et dans cette communion, le passé, le présent, l'avenir de nos races, de nos nations, de nos familles se rencontrent et coopèrent aux mêmes fins. Tous ceux qui pensent et ceux qui agissent, les croisés, les chevaliers et les communiers de jadis, les soldats d'hier et d'aujourd'hui, les prêtres qui prient et consolent, les docteurs qui enseignent, les artistes qui émeuvent, les femmes qui tissent, qui soignent, qui encouragent, tous ceux qui vivent, combattent, meurent sous nos drapeaux, je les vois ligués dans une même et immense tâche dont chacun d'entre nous doit éprouver le bienfait. C'est pour chacun de nous que toute l'humanité digne de ce nom lutte, souffre, travaille. Élevons nos âmes à la hauteur de cette noble conception, bien propre à exciter nos ardeurs, et saluons cette alliance sacrée où se confondent aussi nos espérances chaque jour plus justifiées pour le triomphe du Droit contre la force brutale, de la Civilisation contre la barbarie, de la Justice contre le mensonge. (*Longues acclamations.*)

V

Le respect des Nationalités.

A peu près au même titre que les individus et que les familles, les Nations sont de véritables organismes qui naissent et grandissent suivant les lois de la vie. Comme les membres d'un même corps, elles sont interdépendantes les unes des autres, chacune ayant sa mission dans le plan général de l'Humanité.

Cette théorie, qui semble être de date récente, est au contraire très ancienne. Elle était chère à la philosophie scolastique et on la retrouve encore dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. Mais elle fut, à partir de la Renaissance, battue en brèche par les légistes et les encyclopédistes. Victimes de leur méconnaisance des forces traditionalistes, séduits par les abstractions, ceux-ci et ceux-là substituèrent à la théorie des nationalités l'idée de l'homme-automate que la Raison entraîne vers l'unification sociale et pour lequel les climats, les institutions, les influences du sol et de l'his-

toire ne sont que des enveloppes accidentelles. Comment avons-nous été ramenés peu à peu à la notion de jadis? Est-ce le résultat de l'expérience? Est-ce l'effet de la loi éternelle de l'action et de la réaction? Est-ce le fruit des leçons des sociologues parmi lesquels, en France, il faut rappeler les noms de Le Play, Tarde et Le Bon?

Quoi qu'il en soit, cette évolution n'a fait que s'accuser de plus en plus dans la politique française. On sait comment elle s'affirma sous le second Empire. La troisième République lui donna un relief nouveau, en proclamant — au profit de toute nationalité qui s'est rendue digne de la vie par le rôle qu'elle remplit dans la civilisation du monde — un droit imprescriptible à vivre de sa vie propre.

Phénomène curieux : au rebours de cette évolution, la science et la politique allemandes, qui, au début du XIX[e] siècle, défendaient si volontiers le respect des nationalités, et même des plus petites nationalités, en sont venues l'une et l'autre, sous la poussée d'un impérialisme toujours plus orgueilleux et plus aveugle, à justifier l'absorption par les grands États des nationalités de troisième ou de second rang, considérées désormais par les Bernhardi et les Bulow comme « des institutions misérables et méprisables ».

En France, la conception révolutionnaire des Droits de l'Homme avait fait quelque tort au principe des nationalités. En Allemagne, ce même principe a pâti d'une philosophie toute différente : la philosophie nietschéenne de l'Uberman.

Impérialisme et nationalités sont nettement en présence dans le grand conflit actuel. Et ce n'est pas une des moindres chances du succès final des Alliés que de représenter — en face des sophismes d'une *Weltpolitik* aussi artificielle dans sa conception qu'odieuse dans ses résultats — une thèse de vérité et de justice profondes basée sur la psychologie des peuples et le respect du droit à la vie.

Si on voulait rechercher l'application à la Belgique de cette loi historique et morale, il serait aisé de démontrer à quel point la Belgique constitue une nationalité originale, et distincte de toutes les autres.

Des écrivains au jugement superficiel ont pu croire que cette nationalité n'était qu'une création diplomatique datant de 1830. Erreur grossière — et qui ne démontre que l'ignorance de ses auteurs. A travers les siècles, en dépit de toutes les péripéties qu'elle a connues, sous les dominations étrangères comme au temps où ses duchés et ses comtés étaient régis par leurs constitutions propres, la Belgique est toujours restée une personne « inassimilable » se distinguant de ses voisines par des conditions d'existence géologique et économique qui lui sont propres, et par un ensemble de besoins et de ressources, de qualités et de défauts qui marquent son individualité d'un sceau original et indélébile.

Certes, la guerre actuelle, où l'honneur lui est spécialement échu d'incarner le Droit et de souffrir cruellement pour les intérêts généraux de la Civilisation, vient de grandir singulièrement cette

nationalité, non seulement aux yeux des peuples étrangers, mais pour le cœur de ses enfants eux-mêmes. Elle était forte et saine, emplie de sève, active et industrieuse. Désormais un incomparable prestige moral complètera et rehaussera, pour les faire rayonner davantage, les qualités qu'elle avait déployées dans la vie économique et intellectuelle de l'humanité.

En répondant le 3 août à l'insolent ultimatum allemand, nous avons pu légitimement invoquer le rôle que la Belgique joue depuis plus de 80 ans dans la civilisation du monde. Au sortir de l'épouvantable conflit d'aujourd'hui, cette civilisation aura besoin, plus que jamais, du concours de nations vouées aux œuvres de progrès et qui, sans autre intérêt que de demeurer fidèles à leurs engagements, savent lutter et souffrir pour le Droit, patrimoine commun des individus, des familles et des peuples.

VI

Les Barbares en Belgique.

Mon cher ami,

C'est un long frisson que ce livre véridique où vous avez évoqué les crimes dont l'Allemagne s'est rendue coupable sur notre sol. En écrivant ces pages, vous avez fait œuvre pieuse et vengeresse à la fois : d'amour filial pour la Belgique, de juste indignation contre ses agresseurs.

Il ne suffisait pas qu'une Commission officielle d'enquête, dont les travaux se poursuivent depuis six mois avec autant de prudence que d'autorité, consignât dans ses procès-verbaux et ses rapports les preuves irrécusables du mépris allemand pour les promesses les plus solennelles comme pour les lois de la guerre, pour la bonne foi interna-

(1) Cette lettre a été écrite pour servir de préface à l'ouvrage de M. Pierre Nothomb : *Les Barbares en Belgique.*

tionale comme pour le Droit naturel, bref, pour tout ce qui constitue la base et la structure de la Civilisation.

Les preuves ainsi relevées, il convenait d'en formuler la synthèse. De tous ces attentats, il était utile de dégager le principe auquel ils répondent. Surtout, il importait, pour l'honneur des victimes et la honte des bourreaux, que ces attentats fussent dénoncés, non seulement aux chancelleries, mais aussi au grand public et stigmatisés devant celui-ci comme ils méritent de l'être. C'est ce que vous avez voulu faire. C'est ce que vous avez fait. Je souhaite que d'autres écrivains, sincères et courageux comme vous, s'inspirent de cet exemple afin qu'il n'y ait plus, dans aucun pays du monde, un seul homme digne de ce nom qui puisse, par ignorance, demeurer indifférent à une cause où la solidarité de l'humanité tout entière est intéressée. Oui, il faut que notre cher pays, crucifié à l'honneur, crie bien haut la vérité, non pas tant pour implorer la Pitié que pour revendiquer le Droit.

*
* *

Le Droit. Au seul énoncé de ce mot, il m'est arrivé, il m'arrive d'entendre s'élever, dans nos rangs, des protestations amères et parfois des sarcasmes.

« Le Droit! disent d'honnêtes gens dont les foyers ont été détruits, dont les familles ont

disparu dans la tourmente et qui assistent à l'insolente occupation de nos villes et de nos villages, le Droit! Quel leurre! Quelle dérision! »

« Comment! Une grande puissance, qui, d'accord avec les autres, avait exigé d'abord que la Belgique demeurât perpétuellement neutre, a brusquement exigé ensuite que cette neutralité, nous la violions à son profit et contre ses co-signataires. Elle avait assumé le devoir de nous garantir. Or, lâchement, elle nous a sauté à la gorge. L'Histoire vit-elle jamais parjure plus flagrant? Non sans cynisme, l'Empire allemand l'a reconnu, par la voix de son Chancelier, le 4 août 1914, à la tribune du Reichstag. Et devant un tel crime, qu'ont fait, qu'ont dit les 42 États qui inscrivaient solennellement à l'article 1er d'une de leurs Conventions de La Haye : Le territoire des puissances neutres est inviolable?

« Ce n'est pas en cela seulement, ajoutent-ils, que le Droit a été manifestement et impunément outragé. Un accord consenti aussi à La Haye par ces États, sous le titre de « Lois et coutumes de la guerre sur terre » stipulait quelques règles impératives, minimum des exigences qu'impose aux belligérants le respect de la vie humaine et de la propriété d'autrui. Or, de toutes ces prescriptions, il n'en est pas une — non pas une —, dont la méconnaissance par les Allemands ne soit manifestement établie. A peine leurs armées eurent-elles forcé notre territoire qu'elles s'y ruèrent au pillage, au massacre et au viol. Signées par les chefs militaires ou civils, leurs proclamations érigèrent

en système d'atroces punitions collectives. Par milliers, des non-combattants, et parmi eux des prêtres, des vieillards, des femmes et des enfants, ont été fusillés ou torturés. Par milliers, d'autres furent déportés en Prusse. Sans aucune nécessité stratégique, des villes non défendues furent bombardées. Des sanctuaires célèbres, des établissements scientifiques et charitables, des merveilles d'art furent anéantis. Le vol a été organisé en gros, comme une entreprise. Ce n'est plus la guerre, pas plus qu'un assassinat n'est un duel. C'est une effroyable accumulation de crimes de droit commun et d'atrocités sanglantes. En face de ces crimes, qu'ont dit, qu'ont fait tous les États dont le laborieux accord se trouve ainsi bafoué ? Quelle est la voix officielle qui s'est élevée pour protester ? Droit des gens, Lois de la guerre, Droit naturel, à quoi servent donc ces grands mots, sinon à duper les faibles et à permettre aux forts de s'en réclamer chaque fois qu'ils y trouvent eux-mêmes quelque avantage ? »

Ainsi pensent, ainsi parlent beaucoup de ces victimes qui ont tant souffert. Elles ne se plaignent pas. Elles refoulent leurs larmes. Mais du moins leur souffrance farouche ne veut pas qu'on déploie davantage autour d'elle, pour tenter de la consoler, tout ce faux décor des déclamations humanitaires ou des conventions internationales, vains simulacres ou paravents hypocrites derrière lesquels elle devine l'incurable insouciance, l'égoïsme et la lâcheté des hommes et des peuples.

*
* *

Eh bien, non! Il ne faut pas accepter, il ne faut pas tolérer un tel langage. Le jour où ces blasphèmes auraient eu raison de notre foi dans l'immanente Justice, ce jour-là, mais ce jour-là seulement, nous serions vaincus! Jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire définitive, notre légitime défense doit être faite et restera faite en même temps du recours aux armes et du recours au Droit.

Sans doute, le Droit des gens est, contre les abus de la force brutale, un moyen de défense dont nous ne devons pas nous exagérer l'efficacité immédiate. Mais ce moyen de défense, il serait moins sage encore, de notre part, d'en sous-évaluer l'importance. Laissons à d'autres le triste courage de qualifier de « chiffons de papier » les pactes solennels conclus entre nations. Ne nous arrêtons pas d'affirmer les principes de la morale éternelle. C'est sur les champs de bataille de la conscience humaine, et non pas seulement à la voix du canon et à la pointe de l'épée, que se règle en définitive le sort des peuples. Quelque affreux que soit le spectacle d'aujourd'hui, l'Humanité n'a pas cessé d'être humaine. Nous sommes plongés dans la nuit. Mais si épaisses que soient les ténèbres qui nous entourent, « il fait toujours matin quelque part », selon le mot de Longfellow. Et déjà, des lueurs d'aurore ne luisent-elles pas à notre horizon? Au fur et à mesure qu'elle est mieux connue,

notre cause ne rallie-t-elle pas de plus en plus les sympathies de tous les cœurs honnêtes ? Dans sa *Lettre pastorale,* déjà historique, le Cardinal Mercier n'a-t-il pas pu proclamer que notre petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des Nations ?

Faut-il en chercher le témoignage chez les Alliés, dont les Gouvernements ont si loyalement tenu vis-à-vis de nous les promesses de 1839, dont les armées luttent, aux côtés de nos soldats, sur le territoire belge que nous libérerons grâce à leur concours, et dont les populations réchauffent nos réfugiés de leur accueil si affectueux ?

Écoutons plutôt ces voix autorisées qui, dans les pays neutres, s'élèvent et s'indignent pour nous et avec nous. Dès le mois de septembre, aux États-Unis, il m'était donné de sentir tressaillir, à l'unisson de nos cœurs belges, l'honnêteté foncière du grand peuple américain. Il y a quelques semaines à peine, l'homme d'État qui présida si brillamment à ses destinées et à l'initiative de qui se réunit la Conférence de 1907, Théodore Roosevelt rappelait publiquement les abus qu'a proscrits cette Conférence et ajoutait : « Toutes ces offenses ont été commises par l'Allemagne et le traitement qu'elle a infligé à la Belgique est le plus grave des méfaits internationaux. » Et répondant à ceux qui ne voient dans ces conventions que de simples postulats : « Si un moment j'avais supposé, dit-il, que la signature de ces Conventions de La Haye ne signifiait rien de plus que l'expression d'un désir pieux que chaque puissance avait la liberté

de dédaigner avec impunité, si ses intérêts le lui commandaient, je n'aurais certainement pas permis que nous fissions notre partie dans une farce si pernicieuse. » A son tour, un autre grand citoyen de l'Union, le Dr. Charles W. Eliot, Président émérite de l'Université de Harvard, me faisait l'honneur de m'exprimer « la profonde sympathie des Américains cultivés pour la Belgique souffrante ainsi que leur horreur pour les méthodes de guerre allemandes actuelles ».

En Suisse, à l'ouverture de la session des Chambres fédérales, le doyen d'âge du Conseil national, M. Henri Fazy, n'hésitait pas, en décembre dernier, à traduire la ferme protestation qu'inspirent à un petit peuple loyal et fier, tout comme le nôtre, de son indépendance la violation avérée du Droit et le mépris des règles de l'honneur et de l'Humanité.

Chez nos voisins et amis des Pays-Bas, où, par centaines de milliers, des Belges ayant dû fuir leurs foyers saccagés trouvent une hospitalité franche et généreuse, les hommes de science se révoltent contre le manifeste de leurs collègues des Universités allemandes. « Parmi eux, s'écrie Kernkamp, le professeur d'Amsterdam, il ne s'en est pas trouvé un seul capable d'exprimer un sentiment tant soit peu chevaleresque pour les malheureux Belges et leur Gouvernement qui ont si courageusement résisté aux exigences allemandes. Les Belges sont le seul peuple qui, à juste titre, puisse parler d'une guerre qui lui ait été imposée. Ils auraient pu mettre leur vie et

leurs biens en sûreté s'ils avaient été assez lâches pour ne pas s'opposer au passage des troupes allemandes.

« Ils n'ont pas commis cette lâcheté.

« C'est tout ce que les Allemands peuvent leur reprocher. »

Pour ma part, je l'avoue, quand j'eus connaissance du manifeste des intellectuels allemands, je crus tout d'abord à quelque pastiche « à la manière de....., » à une de ces « charges » d'un sel un peu gros auxquelles ne répugne pas toujours l'humour anglo-saxon et où excellent les Mark Twain et les Chesterton. Dans ce pastiche, je regrettais toutefois l'exagération par trop outrancière des lourdes audaces que ses auteurs prêtaient au pédantisme germanique.

Qu'on se rappelle, en effet, cette série d'énormités : « Il n'est pas vrai que nous ayons violé criminellement la neutralité de la Belgique »..... « Il n'est pas vrai que nos soldats aient porté atteinte à la vie ou aux biens d'un seul citoyen belge sans y avoir été forcés par la dure nécessité d'une légitime défense »... « Il n'est pas vrai que nos troupes aient brutalement détruit Louvain »... « Il n'est pas vrai que nous fassions la guerre au mépris du Droit des gens..... » Non! Le pastiche dépassait vraiment les limites qu'autorise ce genre de mystification. Et j'éprouvais quelque gêne, pour ceux qui avaient imaginé cette gageure, à découvrir qu'ils avaient aligné au pied de cette litanie de dénégations par trop grossières, les noms de plusieurs savants que j'avais l'honneur de con-

naître et pour lesquels je professais le plus sincère des respects, tels que MM. Lamprecht, Wundt ou von Liszt.

Depuis lors, il m'a été affirmé de bonne source que le document était authentique et que les humoristes anglais ou américains n'y avaient nullement collaboré. Je m'en réjouis pour la réputation de ceux-ci. Je le déplore pour le prestige de ceux-là.

Mais, s'il en est ainsi, comment expliquer ce manifeste balourd ?

Les signatures ont-elles été recueillies par l'un ou l'autre de ces procédés dont la culture germanique a usé chez nous vis-à-vis des paysans peu empressés à servir de guides aux hussards de la mort ou vis-à-vis des banquiers trop lents à livrer le secret de leurs coffres ? Ou bien la documentation officieuse sur laquelle ces savants ont étayé leurs démentis aurait-elle failli peut-être à quelqu'une des conditions rigoureuses que requièrent les lois les plus récentes de la critique historique ? N'hésitons pas à concéder à ces intellectuels le bénéfice de l'une ou l'autre de ces hypothèses bienveillantes et appelons-en de Philippe ivre à Philippe à jeun. L'ivresse passée, lorsqu'ils auront pris connaissance des Enquêtes officielles, et qu'ils auront lu des livres comme celui-ci, s'ils persistaient à nier audacieusement des infamies dont témoignent encore nos ruines à peine refroidies et nos tombes à peine fermées, ou s'ils s'avisaient d'excuser tant d'ignominies en les couvrant du manteau de la Weltpolitik, ah !

dans ce cas, de quel nom faudrait-il les flétrir ?

Comment pourraient-ils supporter encore sans rougir le regard loyal d'un honnête homme ?

Comment chacun d'eux pourrait-il demeurer seul à seul avec sa conscience chargée d'un tel opprobre ?

* * *

Le jour où la tempête a éclaté, mon cher ami, elle vous a surpris, comme tant d'autres, dans la vie bénie de votre foyer et dans la joie de vos travaux paisibles. Ceux qui ont lu vos beaux poèmes d'une inspiration et d'une forme si pures doivent se figurer aisément la tour d'ivoire où votre âme religieuse avait choisi son asile. Aussitôt, laissant là votre jeune famille et votre gloire naissante, vous vous êtes armé et, dans les rangs de la garde bruxelloise, vous avez vaillamment fait campagne. Au spectacle de la guerre, à la lueur des incendies, aux visions des ruines et des tueries, vous avez senti votre âme de poète se gonfler de tous les soucis de la fraternité humaine et haleter de justice. Alors vous vous êtes souvenu que la plume est aussi une arme. Et d'une plume éloquente et sincère, ne s'inspirant que des témoignages les plus sûrs, vous avez décrit la grande pitié de ce peuple belge qui apparaît aujourd'hui aux yeux du monde comme la personnification vivante de ce qu'il y a de plus noble, et quoi qu'on dise, de plus fort : le Droit. C'est encore servir votre pays que de traduire ainsi ses souffrances

et ses espérances. C'est encore vous rendre digne du nom que vous portez et qui est si intimement mêlé à l'histoire de notre indépendance.

*
* *

Dans une de ces confidences où toute sa philosophie se livre, Bismark n'hésite pas à ériger en règles de la guerre la destruction des propriétés et le massacre des populations afin, dit-il « d'amener les peuples ruinés et décimés à solliciter la paix et à subir docilement les conditions du vainqueur. » La thèse est abominable. De plus, elle est fausse. En ce qui nous concerne, il suffit de connaître nos annales pour savoir que les Belges ne se sont jamais laissé abattre par l'épreuve et n'ont jamais abdiqué devant le fait.

Vous connaissez sans doute, dans ce vieux musée de Namur, planté de façon si pittoresque au port de Grognon, au confluent de la Sambre et de la Meuse, ce mystérieux monument funéraire que son style rattache à notre xve siècle ardent et tumultueux. Il représente, sculpté dans la pierre et gisant étendu sur une dalle, un corps décapité. C'est un chevalier revêtu de l'armure et des cuissards, les mains croisées sur la poitrine dans un geste hiératique, mais sans tête. Pas un nom, pas un blason, pas une date. Seulement, sur la dalle, on lit cette devise en lettres gothiques : « Heure viendra qui tout payera. »

Cette heure, elle viendra pour nous aussi, nous

le savons, nous le voulons. Tous nos sentiments et toutes nos énergies sont aujourd'hui ramassés autour de notre Roi dans les champs de bataille des Flandres. Douloureux et frémissants sans doute, nous demeurons pleins d'espoir dans l'éternelle justice, de confiance dans les réparations nécessaires. Ce sera long peut-être. Qu'importe! Nous sommes des victimes, mais des victimes que redresse un juste orgueil. Heure viendra qui tout payera! Et alors, quelle joie! Avec nos jeunes générations, mûries par le devoir héroïquement consenti, éprouvées au feu des combats, nous referons, n'est-ce pas, une vie nouvelle, une Belgique plus belle encore que l'ancienne!

VII

Les Permanences de la Nationalité belge.

L'énergie et la ténacité que la Belgique a opposées et continue d'opposer à l'agression germanique n'ont pas été seulement pour le monde un motif d'admiration. Il faut reconnaître qu'elles ont été aussi, pour beaucoup, un sujet de surprise.

C'est que le « grand public » connaissait à peine la nationalité belge. Il considérait cette nationalité comme une sorte de barrière toute artificielle, imaginée, au lendemain de l'émeute triomphante de 1830, par quelques diplomates avisés, et notamment par Palmerston. Parmi les historiens eux-mêmes, beaucoup ne soupçonnaient pas que cette nationalité plongeât ses racines dans un passé très lointain. N'est-ce pas Hippolyte Taine qui, dans un ouvrage devenu classique : *L'art dans les Pays-Bas* écrit doctoralement cette phrase : « Tout le monde sait que le nom de Belgique date de la Révolution française. »

Or, rien n'est plus faux. Les Belges, que César

nous décrit déjà dans ses *Commentaires* comme « les plus braves de tous les Gaulois », n'ont jamais cessé, à travers les siècles, de former une véritable nationalité. Quiconque étudie attentivement l'histoire de l'Europe, — de l'Europe morale, politique, ou économique, — est amené à découvrir dans la région arrosée par l'Escaut et la Meuse, la permanence d'un groupe ethnique, chez lequel l'afflux germanique et l'afflux latin n'ont cessé de se mêler et de se combiner, de façon à constituer une civilisation spéciale, des mœurs, des institutions et des habitudes nettement distinctes de celles qu'on peut trouver dans les pays voisins.

Certes, cette nationalité a été parfois morcelée. Le moyen âge l'a connue divisée en principautés, en duchés et en comtés dont les uns relevaient, comme la Flandre, de la couronne de France, — d'autres, comme la principauté ecclésiastique de Liége, de l'Empire germanique.

Certes, cette nationalité ne bénéficie pas de l'unité de langage. Deux familles linguistiques se sont toujours partagé son territoire. Et la frontière qui délimite leurs zones respectives est à peu de chose près la même aujourd'hui qu'au XIIe siècle.

Certes, cette nationalité n'a pas de frontières géographiques naturelles. Pour être de dimensions réduites, le sol où elle n'a cessé de vivre, de lutter, de souffrir, est d'une extrême diversité. Dunes du littoral, campagnes des Flandres, sables de la Campine, mamelons du Brabant, vallées ro-

cheuses de la Meuse, plateaux d'Ardenne, que de décors variés en un petit espace !

Certes, cette nationalité a été longtemps dominée par des puissances étrangères. Dans la période moderne, elle a tour à tour été gouvernée par l'Espagne, par l'Autriche, par la France, par la Hollande.

Et cependant, malgré ces circonstances contraires, — et qui ont pu tromper des observateurs superficiels, — la nationalité belge est aussi réelle que la nationalité anglaise, française ou allemande. C'est un « moi » historique qui n'a jamais été absorbé par ses voisins et dont les destinées n'ont cessé de se développer suivant des caractères continus et organiques, en corrélation avec des intérêts et des besoins particuliers.

Cette thèse, qui éclaire d'une lumière si vive le rôle que la Belgique joue dans le grand drame d'aujourd'hui, je voudrais en esquisser la démonstration par un rapide coup d'œil jeté sur le passé.

* * *

Essayons de faire revivre en un tableau d'ensemble les grandes péripéties de cette histoire singulière et passionnante où la Belgique, survivant à la multiplicité des tempêtes internationales, à ses malheurs ou à ses fautes, pourrait, — elle aussi, — adopter la devise fameuse : *Fluctuat nec mergitur*.

La nationalité belge s'affirme d'abord dans l'héroïque défense du sol contre les convoitises romaines.

A vingt siècles de recul, c'est la même résistance qu'aujourd'hui. Plus tard, aux heures de l'anarchie romaine, elle accueillera presque sans conflit ces Francs qui bien vite s'attachent à notre sol et se confondent avec notre race. Ce sont de véritables belges que les Carlovingiens. C'est à Landen, à Herstal, dans le pays de Liége que fut le berceau de leur splendeur, au nœud des grandes routes de l'Occident. Les institutions que Charlemagne a développées et propagées dans tout son empire, ce sont les coutumes et les lois qui étaient déjà connues dans nos contrées.

Voici la Féodalité. Elle s'établit par la permanence chez les individus, puis au sein des familles, des fonctions instituées par les Carlovingiens. Notre nationalité s'abrite sous son égide. Comme elle a lutté contre l'autocratie de Rome, elle luttera au IXe siècle, contre l'autocratie impériale allemande. Elle saluera son déclin à la paix de Cologne et son terme à la bataille de Woeringen.

Dans l'extraordinaire bouillonnement du XIIe siècle, signalé ailleurs par tant de violences et d'excès, la Belgique apparaît vraiment comme un « peuple conducteur ». En faisant de la Paix de Dieu la Paix du Comte, elle épouse la pureté de l'idéal chrétien et chevaleresque. Elle l'adopte encore en entraînant l'Europe sur cette route du Saint Sépulcre qui devait être la route du progrès. C'est la Belgique qui règne avec Godefroy de Bouillon à Jérusalem, avec Baudouin de Hainaut à Constantinople. A la même heure, elle initie les autres nations à la vie politique par ses chartes.

ses constitutions, ses « Joyeuses Entrées, » qui traduisent le bel équilibre de toutes ses forces sociales.

Ce siècle et celui qui suivit furent pour elle un zénith. Tandis que ses villes se multipliaient, que l'industrie des tissages florissait au bassin de l'Escaut et celle des métaux dans le bassin de la Meuse, — que sa marine, capable de transporter en Orient des armées entières, échangeait les richesses du monde, — que ses fleuves du Sud au Nord, que ses routes de l'Est à l'Ouest s'encombraient de marchandises, — ses cathédrales et ses beffrois naissaient du sol comme des fleurs de pierre parmi les vaillantes chansons des compagnons.

Mais la nationalité belge devait souffrir bientôt de sa propre exubérance.

Si la journée fameuse du 11 juillet 1302 fut la journée héroïque de notre période communale et préserva la Flandre de l'annexion étrangère, de quelles autres journées stériles et néfastes devait-elle être suivie !

En ce siècle d'orages, l'agitation est partout, l'autorité nulle part.

Le pouvoir en fait est passé aux mains d'une oligarchie bourgeoise qui en use sans prudence, exagérant les faveurs commerciales, multipliant les privilèges économiques. Le goût du travail va s'affaiblissant. Le taux atteint des chiffres inouïs. Chacun compte sur les deniers ou les règlements publics. Les grandes cités de Flandre : Gand, Bruges, Ypres, dures aux petites villes, luttent entre

elles et sont elles-même le théâtre de conflits incessants entre la bourgeoisie et les métiers. C'est alors que Jacques Van Artevelde, le « sage homme de Flandre », l'auteur du traité de 1337, qui renfermait en germe la confédération de toutes nos principautés, a recours au fils d'Edouard III. Et dès cette heure, apparaît manifeste le rôle que l'Angleterre remplira désormais vis-à-vis de notre nationalité.

A défaut de la confédération rêvée par Artevelde, l'union personnelle de nos États, — de toute la Belgique d'aujourd'hui, — est réalisée au xve siècle. C'est l'œuvre de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, — les grands ducs d'Occident.

L'un et l'autre, le premier grâce à son habileté, le second malgré sa folie, rapprochent les unes des autres nos provinces flamandes et wallones. En dépit des querelles et des guerres, notre nationalité connaît alors d'admirables heures de puissance, de richesse, de beauté. L'arrière-petit-fils du Téméraire, le gantois Charles-Quint, fut tout à fait de notre race. Les Belges le considèrent, et à juste titre, comme un souverain national. Comme Van Praet l'a bien souligné : « Charles-Quint n'a point passé sur les institutions de nos provinces le niveau du despotisme. Le pays est resté lui-même. L'aristocratie n'a point été humiliée ni le principe de la représentation nationale détruit. » Jugé sans passion, Charles-Quint apparaît comme le continuateur, à une époque de despotisme, de l'œuvre accomplie par nos

dynastes nationaux à une époque de liberté. Soutenu par les finances belges, secondé par des ministres belges, des généraux belges, des diplomates belges, il a, dans le sens de nos traditions, arrêté le flot de l'islamisme, défendu le catholicisme, conservé à nos institutions administratives ou judiciaires des caractères d'autonomie et de variété qui, dès ce moment, font contraste avec l'esprit de « centralisation » qui domine en France.

Autant Charles-Quint avait compris notre caractère national, autant son fils l'ignora ou le méconnut. Et ce défaut, qui se manifesta surtout du jour où l'agitation d'une noblesse évincée se fit menaçante, fut la cause principale de cette malheureuse tourmente qui aboutit à scinder les Pays-Bas en deux tronçons.

Cette tourmente du XVI[e] siècle passée, notre nationalité entra dans une longue phase de prostration politique, mais d'activité morale et artistique. Plus de ressort politique, mais des savants comme Stevin, Van Helmont, Bollandus, Juste Lipse ; des peintres comme Rubens, Van Dyck ou Teniers. Au milieu des guerres et des invasions incessantes, — rançonnée tour à tour par les troupes ennemies et par les soudards qui étaient censés la protéger, — présidée par des États Généraux sans vigueur, — la nationalité belge semble languir et s'étioler. Un moment même, on put croire que le traité de la Barrière allait, comme la dalle d'un sépulcre, à jamais l'ensevelir.

La Révolution brabançonne fut une réaction nationale. Réaction contre les envahissements

multiples du Gouvernement autrichien. Réaction de nos habitudes et de nos croyances traditionnelles, opprimées au nom d'une philosophie vexatoire par Joseph II, cet empereur maniaque qui s'obstinait à nous trouver des maladies insoupçonnées. Telle, dans la comédie de Molière, Toinette démontrant à Argan que sa jambe et son bras droit doivent être coupés et que « c'est un mauvais signe quand le malade ne sent pas son mal ».

Nos États provinciaux protestent. Joseph II les dissout. Les Belges de 1789 répondent par l'insurrection et par la fondation de cette éphémère République des États Belgiques-Unis, qui rendit tangible à tous la patrie commune. Ce fut un admirable élan, bien que gâté ensuite par des maladresses et de lourdes fautes. Notre nationalité en sortit, avec le Congrès de La Haye, moins asservie qu'auparavant, et mûre pour des tentatives définitives. Sous la domination française, la Guerre des Paysans marque une nouvelle protestation du sentiment national. Enfin, ce sentiment éclate et triomphe en 1830.

Si notre Révolution de 1830 fut couronnée d'un si grand succès, elle ne le dut pas seulement aux motifs qui l'avaient justifiée, non plus qu'au consentement que les Puissances donnèrent au fait accompli, non plus qu'à la sagesse des deux Léopold, qui consolidèrent l'œuvre encore chancelante. L'explication véritable et profonde de notre indépendance définitive, c'est que cette nationalité, dont tant de contradictions avaient pu, au cours des siècles, refouler la sève sans

jamais la tarir, exigeait enfin, impérieusement, son plein et définitif épanouissement. S'il est vrai qu'en 1839, elle a dû subir une mutilation cruelle, par le traité des vingt-quatre articles qui lui a enlevé, avec une partie du Limbourg et une partie du Luxembourg, des parties d'elle-même, depuis lors cette plante, d'autant plus robuste qu'elle avait dû triompher de plus d'obstacles, n'a fait que croître et se fortifier.

En 1914 et en 1915, ceux qui connaissaient son histoire ont admiré, avec le monde entier, l'énergie de sa résistance; — mais cette résistance ne les a pas étonnés : à la lueur du passé, ils ont compris le présent.

*
* *

Cette permanence de la nationalité belge, qui se dégage ainsi de l'étude de nos péripéties séculaires, se trouve confirmée par la persistance des caractères particuliers auxquels se reconnaissent généralement les Belges.

Si le Belge n'est point imbu, au même titre que d'autres peuples, du dogme de l'égalité absolue des citoyens ou du principe de la supériorité absolue de l'État, en revanche, il est animé d'un amour vivace de la liberté et du respect du droit individuel, qui s'opposent aux empiétements du pouvoir, favorisent le particularisme et ne tolèrent point d'autres institutions que celles conformes à ses goûts.

Ces institutions, le peuple belge y tient d'un attachement durable. Il y persévère au point que ses institutions politiques, sociales, militaires, judiciaires, administratives d'aujourd'hui conservent l'indélébile empreinte des institutions de jadis. Le principe du choix du Souverain par la nation et de la collaboration de celle-ci à la souveraineté se retrouvent dans le discours d'Ambiorix à César, comme dans les griefs des communes flamandes, brabançonnes ou liégeoises, comme dans les récriminations des nobles auprès de Philippe II, comme dans les remontrances des États à Joseph II, comme dans les protestations de nos représentants à la Convention.

L'idée du *self government* n'a jamais cessé d'avoir une existence légale : nos Chambres législatives, ce sont les anciennes assemblées de mai transformées en *placita generalia*, puis en États généraux.

Eu égard aux lentes transformations de la vie publique, les principes fondamentaux de l'organisation militaire des provinces belges restent invariables pendant tout le moyen âge. On les retrouve sous Charles-Quint tels à peu près qu'ils existaient sous Charlemagne. A côté du contingent à la disposition du prince, la milice, c'est-à-dire l'organisation en masse par sections ou quartiers, pour le cas de guerre nationale et dans les limites du pays, revit dans notre garde civique d'aujourd'hui, de même qu'on peut retrouver dans les Serments — débris des anciennes Gildes — l'origine de nos corps spéciaux.

Attaché à ses institutions civiles, le Belge l'est aussi à ses traditions religieuses. Dès avant l'époque des croisades, le sentiment chrétien était intense chez nous. « Il était alors plus puissant, semble-t-il, écrit l'historien Pirenne, qu'en aucune partie de l'Europe. Il s'empara des âmes si complètement que, pendant tout le moyen âge, les populations des bassins de l'Escaut et de la Meuse ne cessèrent plus de se distinguer par l'ardeur de leur foi et la sincérité de leur piété. » Les institutions monacales, si florissantes, en apparaissent comme un effet encore plus que comme une cause. Les croisades, où nos soldats-pèlerins « furent vraiment et complètement, dit encore Pirenne, les soldats du pape », en réalisèrent l'ardente affirmation. De siècle en siècle, l'histoire nous dit la puissance de ce sentiment en Belgique. C'est par lui que s'expliquent les déclarations fameuses, et d'une singulière intransigeance, que firent nos Etats Généraux avant de ratifier la *Pacification* de Gand.

C'est aussi ce sentiment qui suscite ces légions de religieux et de missionnaires que François Xavier appelait du fond de l'Inde : « Da mihi Belgas. » Il demeure manifeste dans la *Révolution brabançonne*, comme dans notre politique interne depuis 1830.

D'autres caractères nationaux, reconnus dans notre passé et remis en lumière par l'Histoire, nous ont fait comprendre aussi tout ce qui nous relie aux anciens habitants de notre sol.

Ne sont-ce point des fruits de notre terroir,

cette « prend'homie » belge, ce bon sens réfléchi, cette aptitude à s'organiser, à s'associer, dans l'arrangement de la vie, dans les entreprises de l'industrie comme dans les œuvres de la pensée — et cette « bonhomie », faite d'un peu de goguenardise, de malice bon enfant, de l'amour des fêtes — et aussi, cette séduction qu'ont généralement exercée sur les Belges les plaisirs de la table et de la cave... Nous pouvons bien confesser cette faiblesse, n'est-ce pas, en ces jours où la Belgique a prouvé que, si elle était le pays du bien-vivre, elle est aussi, quand il le faut, le pays du bien mourir.

Et partout, au cours des âges, — depuis le desséchement de nos polders et le défrichement de nos forêts jusqu'à la colonisation du Congo, — la vaillance laborieuse, l'ardeur à la tâche, le travail réfléchi, calme et opiniâtre, calme comme nos plaines, opiniâtre comme nos rochers. « Race d'accomplisseurs, résultée, dit un critique français, M. Charles Morice, de la constance dans l'effort et qui n'eut pas le temps d'apprendre à rêver, qui d'abord et toujours dut s'absorber dans les nécessités réalistes d'une existence menacée par le ciel, la mer et les hommes. Race qui n'eut guère de ressources que son propre courage. »

Tous ces caractères s'expriment, non seulement de l'étude des événements, mais de toutes les investigations où s'est exercée la sollicitude attentive des psychologues et des archéologues.

Mais pour que cette nationalité fût connue et comprise, non plus de quelques savants, mais de l'univers entier, il fallait la tragique aventure que nous

traversons aujourd'hui. L'héroïsme de la Belgique de 1914 et de 1915, c'est la révélation d'une nationalité vingt fois séculaire dont la raison et la volonté de vivre éclatent avec une énergie irrésistible, et s'affirment plus profondes que toutes les douleurs, plus courageuses que tous les sacrifices, plus fortes que la mort.

VIII

Les sympathies américaines.

Discours prononcé le 22 février 1915 par M. Carton de Wiart, *à l'assemblée extraordinaire organisée par l'*American Club *de Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de George Washington.*

Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur le Président,

Messieurs,

Pourquoi vous le cacherais-je ? C'est avec une joie véritable que j'ai saisi l'occasion que vous m'offriez vous-mêmes, en me conviant si aimablement à cette réunion, de vous apporter, et d'apporter en vos personnes à tous vos compatriotes, le tribut de reconnaissance que la Belgique doit à la grande République américaine. Cet hommage, ce

m'est une double joie de vous le dire sur ce beau sol de France dont vous venez de vanter justement, pour les avoir appréciées comme nous, les nobles traditions d'hospitalité.

Elle est déjà ancienne, notre dette vis-à-vis des États-Unis. Qu'est-ce qu'une nation ? C'est comme un être collectif et distinct des autres, formé par des individus qui sont nés ensemble, qui vivent, travaillent, souffrent en commun.

A ce compte, quelle différence entre ces deux êtres ! D'une part, un immense État, qui a l'Atlantique et le Pacifique pour frontières et auquel une race encore toute jeune et un territoire à peine exploité assurent dans le présent une merveilleuse prospérité et, dans l'avenir, des possibilités infinies ; d'autre part, ce petit pays où, sur un vieux sol aux limites étroites, sondé jusqu'en ses profondeurs, vit depuis des siècles une population surabondante, riche en traditions, riche en monuments et en trésors d'art et qui, ignorante de son lendemain, connaît aujourd'hui les pires amertumes et les plus injustes douleurs.

Sans doute, ces deux pays sont bien différents l'un de l'autre : chacun d'eux a sa physionomie spéciale, ses caractères propres. Mais cependant, les liens qui, sous le nom de patriotisme, nous rattachent, Américains ou Belges, à nos patries respectives, ces liens sont tissés, pour vous comme pour nous, des mêmes fibres intellectuelles ou affectives. La trame en est également serrée. Le tissu en est également pur : c'est le même besoin ardent de justice, c'est le même

respect sacré de la liberté individuelle, c'est le même souci du self-government, c'est le même amour du travail et la même soif du progrès qui font que notre pays se classe, après le vôtre, après l'Angleterre et la France, après l'Allemagne, comme la cinquième puissance économique du monde entier. C'est le même esprit de concorde étroite entre les provinces et entre les citoyens qui se traduit dans votre maxime : « E pluribus unum », comme dans notre devise : « l'Union fait la force. » (*Applaudissements.*)

Qu'il me serait doux, Messieurs, et qu'il me serait facile, si j'en avais le loisir, de vous montrer à quel point les Belges, lorsqu'ils essayèrent de conquérir leur indépendance en 1789 et, en 1830, lorsqu'ils y parvinrent, étaient attentifs à tout ce que faisaient vos pères et combien, avec l'exemple de la France, celui des États-Unis contribua puissamment à inspirer leur action et à orienter leurs destinées.

Mais ce n'est pas dans le passé qu'il faut chercher les raisons que nous avons de vous aimer, de vous admirer, de vous remercier! Depuis plus de six mois, nous vivons au centre de la crise la plus effroyable qui ait secoué le monde moderne. Et, par un extraordinaire paradoxe, dans cette guerre de Titans, la seule victime jusqu'à présent est un petit pays, le nôtre, qui a été brutalement assailli par une formidable puissance militaire qui lui avait promis sa protection et juré sa garantie. (Cris de : *Shame! Shame!*)

Avec quel empressement, avec quelle généro-

sité vous nous avez prodigué vos sympathies! Certes, votre pays est demeuré neutre dans cette guerre. Mais nous aussi, nous sommes un pays neutre! Si nous souffrons, c'est précisément parce que nous avons voulu demeurer fidèles à notre neutralité, qui n'était pas seulement volontaire, mais nous avait été imposée comme une condition de notre existence internationale. (*Applaudissements.*)

C'est pour n'avoir pas voulu forfaire à notre devoir, c'est pour avoir préféré l'honneur à la vie qu'aujourd'hui, pour nous punir, on nous incendie, on nous décime, on nous calomnie!

Devant un pareil spectacle, les Américains, qui sont d'honnêtes gens, ne sont pas demeurés insensibles. Au mois de septembre dernier, j'étais envoyé par le Roi Albert auprès du Président des États-Unis pour lui exposer la situation qui nous était faite. Je me souviens qu'un jour, à Washington, un des premiers personnages du Gouvernement étant venu pour me voir et ne m'ayant pas trouvé, écrivit sur sa carte de visite ces simples mots : « Neutral, but bravo for the Belgians! » Je sais que ce sentiment-là est le vôtre. Vous ne croyez pas que la neutralité doive être la lâcheté, ni que neutre soit synonyme de pleutre. Entre l'humanité et la barbarie, entre l'honneur et le parjure, quelle est l'âme un peu fière qui se résignerait à une indifférence voisine de la complicité? (*Vifs applaudissements.*)

Et ces sympathies américaines, qui nous ont tant réconfortés, ces sympathies, Dieu merci! ne sont

pas demeurées platoniques. Chaque jour, notre population, acculée à la famine, en éprouve l'effet bienfaisant. Et ici, quels mots pourraient vous dire suffisamment notre reconnaissance? Les cris de nos petits enfants qui avaient faim et que vous avez apaisés, les larmes des pauvres mères de famille qui voyaient la mort s'asseoir à leur foyer et que vous avez rassurées, voilà votre récompense! Je ne crois pas que jamais l'histoire ait vu chose aussi noble, et qui rachète mieux pour l'humanité tant d'horreurs dont d'autres se rendent aujourd'hui coupables, que le spectacle de votre grande nation qui, par delà l'Océan, sans que rien l'y oblige, sinon son cœur, assure, d'accord avec l'Espagne, l'existence matérielle d'une population de près de 7.000.000 d'habitants, à l'heure même où un autre empire qui, celui-là, avait promis de nous protéger, nous opprime, nous affame et nous diffame! (*Acclamations.*)

Cela, ce geste de fraternité, cette noble intervention de votre Légation à Bruxelles et de son admirable chef, M. Brand Whitlock, auquel j'adresse d'ici le plus ému de mes souvenirs, cela — quoi qu'il arrive — nous ne l'oublierons jamais. Jeudi dernier, à Liége, la cité ardente, toute la population manifestait cette même gratitude pour votre Nation. Toutes les poitrines y avaient arboré les couleurs américaines. Nous avons appris que, jaloux sans doute d'un hommage où ils voyaient une leçon muette, mais combien éloquente, les Allemands avaient arraché ces emblèmes. (*Mouvement.*) Nous avons appris, en même temps,

qu'à ce nouvel outrage, nos compatriotes avaient souffert à peu près autant que le jour où l'envahisseur avait proscrit nos propres couleurs. (*Longs applaudissements.*)

C'est au drapeau américain que va tout mon hommage. C'est aussi à cette noble figure de George Washington, que cette réunion évoque plus spécialement.

Il y a trois mois, en compagnie de deux de mes compatriotes, MM. Hymans et Vandervelde, je faisais, et ce n'était pas la première fois, le pèlerinage de Mount Vernon. Quelle était notre émotion en voyant apparaître au détour du fleuve Potomac ce noble et charmant cottage où vit la mémoire de votre illustre ancêtre! Quelle était notre émotion aussi en déposant sur la tombe de ce héros une palme où s'entre-croisaient vos couleurs et les nôtres et où nous avions voulu que ces mots fussent écrits: « Independent Belgium to George Washington founder of American Independance! » Mais quelle fut notre émotion surtout lorsque, pénétrant dans le hall de cette habitation qui est devenue pour vous tous, comme elle l'était pour Washington, la maison familiale, nous y vîmes, parmi tant de souvenirs pieusement conservés et à côté des reliques offertes jadis au Général par son ami La Fayette, un cadre avec cinq épées. Ce sont les épées qu'il légua à ses neveux. Et sous le cadre, sont reproduites ces lignes de son testament: « Je vous lègue ces cinq épées. Ne les tirez pas du fourreau pour répandre le sang, à moins que ce ne soit pour votre légitime défense

ou pour la défense de votre pays et de ses droits. Et dans ce cas, ne les remettez pas au fourreau, succombez et tombez avec vos armes à la main plutôt que de les abandonner ou de les rendre. »

Cette leçon, ah! nous l'avons comprise. Ce que recommandait Washington, c'est ce que nous entendons faire, c'est ce que fait à notre tête notre Roi bien-aimé. Michelet disait de Kléber: « Il a la figure si militaire qu'on devient brave rien qu'à le regarder. » A son tour, Paul Bourget disait récemment du roi Albert qu'on devient plus honnête rien qu'en pensant à lui. C'est qu'il est de la race de votre George Washington !

Au nom de mon Roi, au nom du Gouvernement Belge, je salue en vous, Messieurs, la noble nation américaine, et je vous demande de personnifier mon hommage de respect et de gratitude en saluant le nom de l'homme éminent auquel la Grande République Américaine a confié la direction de ses destinées. (Longues acclamations. Cris répétés de : *Vive la Belgique !*)

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. Paul Dupont (Cl.). Thouzellier, Dr 150.3.15

N° 20

" Pages actuelles "
1914-1915



Les Sous-Marins et la Guerre actuelle

PAR

G. BLANCHON

Lieutenant de Vaisseau



BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS

Les Sous-Marins

et la Guerre actuelle

G. BLANCHON

Lieutenant de Vaisseau



Les Sous-Marins

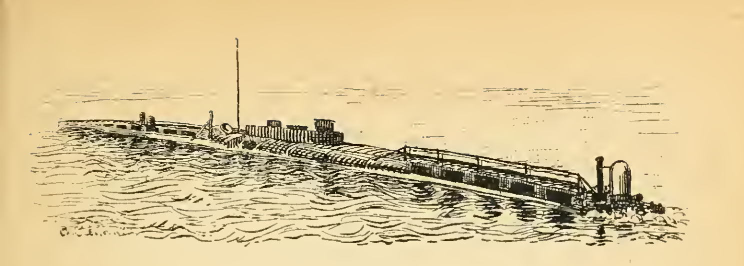
et la Guerre actuelle



1915

BLOUD ET GAY, ÉDITEURS

7, Place Saint-Sulpice, PARIS



Les sous-marins et la guerre actuelle

Le sous-marin.

Il y a des siècles que l'homme cherche à réaliser la navigation sous-marine ; mais c'est en France, il y a une trentaine d'années seulement, que la solution pratique fut mise au point et c'est aussi chez nous que les résultats les plus remarquables ont été obtenus.

Un sous-marin est un bateau destiné à naviguer entre deux eaux. Les problèmes à résoudre étaient nombreux et compliqués. Il fallait arriver à notre époque pour avoir les moyens de triompher des principales difficultés. La première est de produire un flotteur creux, entièrement étanche et assez résistant pour protéger les hommes enfermés à l'intérieur. On a commencé par donner aux

sous-marins des formes plus ou moins sphériques; mais la nécessité d'un déplacement rapide a conduit à les allonger en cylindres, prenant des formes analogues à celles des poissons. La section du flotteur reste donc sensiblement circulaire. Pour achever de le consolider et pour parer aux accidents qui pourraient résulter de la moindre voie d'eau, on coupe le bâtiment, en travers, par des cloisons étanches (fig. 1).

Cette première difficulté résolue, il en reste une autre, beaucoup plus sérieuse. Il faut que le bateau s'équilibre exactement à la profondeur voulue, sans remonter à la surface, ni tomber au fond : car, dans le premier cas, il perdrait le bénéfice de l'invisibilité et de l'invulnérabilité qui sont ses avantages propres; dans le second, il descendrait dans des couches d'eau où la pression de plus en plus forte lui imposerait une compression croissante. Celle-ci, le réduisant de volume et diminuant par là sa flottabilité, le ferait descendre sans cesse, jusqu'à ce qu'il fût écrasé par l'énorme pression des profondeurs. L'équilibre entre deux eaux est un équilibre instable, d'autant plus que l'eau elle-même est d'une densité variable.

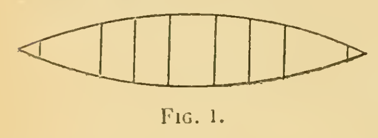


Fig. 1.

Il faut donc un appareil régulateur. On en emploie plusieurs simultanément. Le premier consiste dans des caisses à eau, qu'on peut remplir en tout ou en partie avec l'eau extérieure et vider à volonté au moyen d'une chasse d'air comprimé. C'est le principe du ludion qu'on montre dans tous les cabinets de physique.

Ce procédé ne suffirait pas à équilibrer un grand bateau comme nos sous-marins modernes, qui ne sont pas faits non plus pour se tenir immobiles entre deux eaux. La marche en plongée apporte de nouvelles difficultés. Elles ont été résolues par l'emploi de gouvernails horizontaux avant et arrière, et par celui d'ailerons stabilisateurs (fig. 2). On est arrivé à rendre insensible l'inclinaison lon-

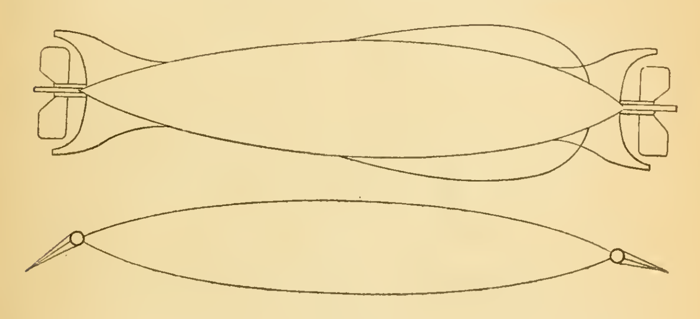


Fig. 2.

gitudinale imputable au déplacement du personnel à bord, au tir des torpilles, etc.

En effet, les sous-marins modernes étant à peu près exclusivement des instruments de guerre, il a fallu les armer d'engins destructeurs. Leur arme essentielle est la torpille, qu'ils lancent, soit au moyen d'un ou plusieurs tubes disposés sur leur avant, soit grâce à des appareils de lancement latéraux qui tiennent des torpilles suspendues à leurs flancs, — et quelquefois par les deux moyens.

Pour que les hommes puissent vivre un temps suffisant dans cette enveloppe hermétiquement close, on emporte une provision d'air comprimé, qui sert aussi, nous l'avons vu, à expulser l'eau

des caisses de plongée. On laisse échapper de temps à autre dans l'intérieur du bateau, un peu de cet air frais, et l'on chasse à l'extérieur l'air vicié. Il faut remonter à la surface de temps à autre pour renouveler la provision ; mais nos bateaux actuels peuvent supporter plus de 24 heures de plongée.

Enfin un dispositif est nécessaire pour la vision. Aussitôt né, le sous-marin s'est aperçu qu'il était aveugle, ou du moins très myope ; car l'éclairage de la mer, qui vient uniquement d'en haut, devient vite très faible quand on s'enfonce. Sous une trentaine de mètres, il est difficile de distinguer un rocher à plus de huit mètres de distance. On ne pourrait ni s'arrêter devant un obstacle, ni surveiller et viser un ennemi. On a imaginé un appareil optique appelé périscope. C'est un tube métallique qui dépasse la coque du sous-marin par en haut et peut en être sorti jusqu'à une certaine longueur. Le sous-marin se tenant près de la surface mais en dessous d'elle, c'est-à-dire toujours protégé par une couche d'eau qui peut dépasser quatre mètres, la tête du périscope porte au-dessus des flots un objectif, qui recueille l'image de l'horizon, l'envoie à angle droit, grâce à un prisme, vers le bas, suivant l'axe du tube ; et là, à l'autre bout de celui-ci, dans le poste de commandement, un autre prisme redresseur, permet de recueillir l'image. Ajoutons que l'œil périscopique n'embras-

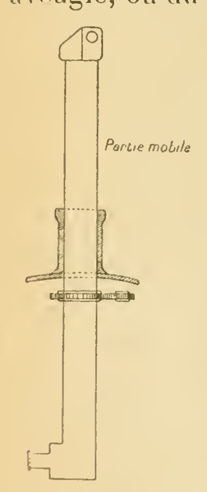


FIG. 3.

sant qu'un huitième de l'horizon, il a fallu qu'on pût le faire tourner autour de l'axe du tube, de façon à balayer tout l'horizon à volonté (fig. 3).

La chambre de commandement où se tient l'observateur, est elle-même en saillie sur la coque. Cette saillie, visible de l'extérieur est ce qu'on appelle le kiosque ou le dôme du sous-marin (fig. 4); elle est vitrée, de sorte qu'on peut remonter assez

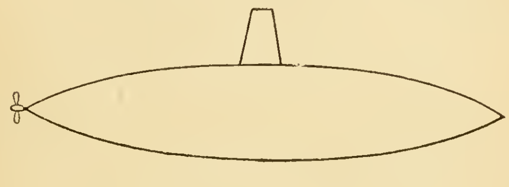


Fig. 4.

près de la surface pour que le commandant ayant la tête au-dessus d'elle, voie directement, sans exposer autre chose que cette étroite lanterne.

*
* *

Les différents types de sous-marins se différencient d'abord par leur flottabilité. D'une façon précise, on donne, chez nous, ce nom au rapport entre le volume émergé pendant la navigation en surface, et le volume total : c'est donc ce qui reste à immerger pour réaliser la plongée ; c'est, si l'on veut, le poids d'eau à admettre dans les caisses de plongée, comparé au déplacement total du bateau quand il est tout entier sous l'eau. On a commencé par faire des sous-marins très faciles à faire plonger, déjà très lourds pour naviguer en surface. Il y avait peu d'eau à admettre ; mais, au-des-

sus des flots, ils s'élevaient mal à la lame. On les a longtemps appelés les sous-marins proprement dits, par opposition à ceux inaugurés par M. l'ingénieur Laubeuf et dénommés submersibles, qui ont une grande flottabilité, c'est-à-dire doivent absorber beaucoup d'eau. Chez les premiers, le rapport qui définit la flottabilité avoisine 7 ou 8 p. 100, chez les seconds 30 p. 100. Ceux-ci se rapprochent des torpilleurs ordinaires, pour lesquels les résultats du même calcul donnent des chiffres voisins de 45 p. 100. Ils s'en rapprochent

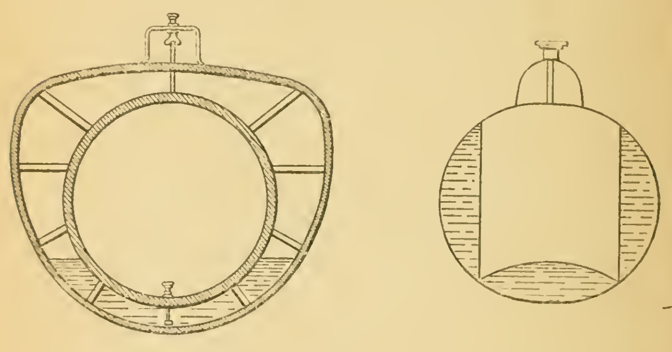


Fig. 5.

aussi par leur bonne tenue à la mer et diverses qualités qui les font aujourd'hui préférer presque partout.

Le sous-marin proprement dit, n'ayant que de petites caisses à eau, les disposait des deux côtés, au dehors de sa véritable coque, pour éviter certains accidents. Le submersible repose sur une conception bien différente ; c'est un bateau à deux coques, comme deux bateaux l'un dans l'autre (fig. 5). L'espace compris entre les deux coques,

sorte d'anneau cylindrique entourant le bateau intérieur, forme, dans sa partie basse, le vaste réservoir, le ballast nécessaire à la plongée.

Les deux types se distinguaient encore, originellement, par un autre trait. Les premiers sous-marins n'avaient qu'un moteur; les submersibles en ont tout de suite porté deux. Il était logique, on va le voir, de les leur donner, pour leur permettre d'utiliser leur aptitude à naviguer au large : ils étaient conçus, de par leur principe même, pour une marche autonome et un rôle offensif.

La question du moteur est, en effet, l'une des plus graves qu'ait posées la navigation sous-marine. Un sous-marin doit se mouvoir pour rendre les services qu'on en attend, et se mouvoir le plus vite possible. En surface, il lui faut rechercher et joindre l'ennemi, en plongée l'approcher d'assez près pour lancer la torpille, qui est une arme de près. Joindre un ennemi rapide nécessite une vitesse analogue à la sienne. Or la marche en plongée exige un genre spécial de moteur : la dépense d'énergie doit s'effectuer sans variation de poids et sans déplacement du centre de gravité ; elle ne doit dégager aucun gaz délétère à l'intérieur du bateau, ni occasionner à l'extérieur aucun bouillonnement gazeux, qui décélerait la présence du sous-marin. Pour répondre à ces conditions diverses, il n'y a que le moteur électrique alimenté par des accumulateurs. Au début, on s'en contenta. Les accumulateurs étaient chargés au port. Voilà donc le sous-marin assujetti à retourner s'approvisionner auprès d'un fournisseur de courant, chaque fois que sa provision s'épuise. Et cette provision ne peut être très grande. Les accu-

mulateurs les plus légers pèsent lourd; ils sont encombrants. De ce chef, le rayon d'action se trouvait fort limité : 30 milles marins (1) de distance franchissable pour le premier *Gustave-Zédé*.

On emporte l'énergie sous une forme et un poids autrement réduits avec la houille ou le pétrole, qu'on trouve partout. Les submersibles, obligés de se contenter du moteur électrique en plongée, eurent un moteur thermique pour la marche en surface. On peut ainsi, quand les accumulateurs sont déchargés, les recharger avec la machine à vapeur ou à pétrole, en faisant agir le moteur électrique à rebours, en lui faisant produire de l'électricité au lieu d'en consommer. Il suffit que le bateau désembraye ses hélices pendant la durée du rechargement. De la sorte, le rayon d'action en plongée se multiplie aux dépens du rayon d'action en surface.

Le système des deux moteurs donnait une difficulté nouvelle pour la plongée : il fallait éteindre la machine à vapeur pour pouvoir s'enfoncer. On le fait en même temps qu'on emplit les ballast de la double coque. On est parvenu à réduire le temps nécessaire à ces opérations et à la disparition du bateau, de 25 à moins de 5 minutes.

*
* *

L'emploi du sous-marin.

Les premiers sous-marins n'étaient que des armes de défense locale; ils ne pouvaient s'éloigner de leur port d'attache. On est arrivé à les

(1) Le mille marin est de 1.852 mètres.

remplacer presque tous par des bâtiments à grand rayon d'action, destinés à l'offensive en haute mer et sur les côtes ennemies. Mais dans les deux cas leur tactique est la même. Invisibles ou peu visibles selon qu'ils sont en plongée complète ou ne laissent sortir que leur périscope, ils agissent par surprise. Ils se portent sur le théâtre des opérations par la marche en surface, puis ils plongent et s'approchent de l'adversaire en ne laissant dépasser au-dessus de l'eau que leur périscope. Comme celui-ci, de près, est tout de même visible et vulnérable, ils ne le sortent que pendant quelques instants, quand ils approchent davantage. Cela leur suffit pour prendre des repères et continuer leur chemin jusqu'au point où ils pourront lancer leur torpille avec chances de succès. Le plus souvent ils essaient de se poster sur le passage du bateau à torpiller, parce que leur vitesse sous l'eau n'étant pas très grande, ils ne peuvent le rattraper que s'il marche lentement.

L'obligation de se rapprocher à petite distance de leur but, résulte de ce que leur arme, la torpille, est d'un tir trop incertain pour atteindre à coup sûr de loin. Une attaque de sous-marins doit se faire à 200 ou 300 mètres. On tire à bout portant.

Pour garder un secteur déterminé sur la mer, il faut un certain nombre de sous-marins, de façon que chacun d'eux n'ait qu'un petit champ de surveillance et peu de chemin à faire pour se porter sur le trajet de sa proie. La faible hauteur du périscope au-dessus des eaux lui donne un horizon fort restreint. Le sous-marin en plongée ne peut donc apercevoir l'ennemi que dans un cercle de faible rayon. Aussi les flottilles sont-elles le plus

souvent accompagnées par des bateaux de surface ayant de plus larges vues : torpilleurs, contre-torpilleurs, croiseurs légers. Cependant, quand il s'agit d'opérer sur une route de navigation bien délimitée, le sous-marin, si myope soit-il, peut aller seul avec plus de chances de réussite.

Bien qu'il ait été fait uniquement pour la lutte contre les gros bateaux, il a été employé aussi à d'autres usages. Pour lui permettre d'écarter les torpilleurs quand il est en surface, on l'a doté, dans ses types les plus nouveaux, d'un ou deux petits canons, qu'enferme un capot étanche, susceptible de s'ouvrir à volonté. Cette arme accessoire a servi, comme on le verra, aux Allemands, à canonner des bateaux de commerce. Ils en ont aussi coulé à coups de torpilles.

*
* *

Contre les sous-marins, les grands bâtiments qu'ils visent disposent de plusieurs moyens de protection. L'un consiste dans la vitesse. Avec tout ce qu'il porte et les complications que lui impose son rôle amphibie, le sous-marin est forcément moins rapide qu'un torpilleur de même tonnage : il ne peut consacrer qu'un moindre poids à sa machine. Ce défaut est encore plus marqué en plongée qu'en surface, parce que les résistances de l'eau y sont plus importantes. Il s'ensuit qu'un navire, chassé par un sous-marin, pourra presque toujours le distancer aisément. Mais, même s'il passe à sa portée, il aura avantage à marcher vite, parce que ce sera une cause d'erreurs notables dans le tir de la torpille.

Les petites unités de flottille ne sont pas justiciables, de cette dernière en général, parce qu'il faut la régler de façon à lui faire faire son parcours à une certaine profondeur au-dessous des agitations de la surface : elle ne peut donc blesser que les coques ayant un tirant d'eau de trois à quatre mètres au moins. C'est pourquoi les torpilleurs et contre-torpilleurs sont les ennemis les plus redoutables du sous-marin. Une escadre qui veut se couvrir de toutes surprises s'entoure d'un rideau de bâtiments légers. Dès que ceux-ci aperçoivent un périscope, ils courent sur lui, et le sous-marin, menacé d'un abordage fatal, est obligé de plonger en perdant la vue de son but. Les grands bâtiments eux-mêmes, quand ils le voient à proximité, n'ont rien de mieux à faire que de foncer en avant, en présentant leurs formes fuyantes et en le menaçant aussi d'un coup d'éperon.

Beaucoup de cuirassés et de grands croiseurs sont munis de filets parc-torpilles en acier. Ces filets, suspendus au bout de mâtereaux, et pliés en temps ordinaire, peuvent être dépliés en quelques minutes. Ils enveloppent alors le bateau comme un voile protecteur où les torpilles viennent s'arrêter à plusieurs mètres de la coque. Seulement, cette installation, qui serait gênante pour la marche à grande vitesse, ne se trouve guère utilisable que dans les rades, ou par de très petites allures.

Enfin, les grosses unités navales ont été rendues capables de résister sans de trop graves dangers à l'explosion d'une torpille. La partie de leurs flancs où elles peuvent être blessées, est divisée en une multitude de petits compartiments, renforcés en arrière par de véritables cuirasses inté-

rieures. Ainsi l'eau qui s'engouffre par une brèche n'envahit qu'un espace limité.

Malgré tous ces moyens de défense, le cuirassé, on le voit dans cette guerre, a grand'peine à éviter les coups terribles de son ennemi sous-marin. Le mieux qu'il puisse faire, est de ne pas fréquenter les mers resserrées et les zones d'action probable des sous-marins ennemis, et quand il n'opère pas assez au large pour les dépister, de se tenir enfermé dans les ports sous la protection de barrages flottants, jusqu'à l'heure où il sera assuré de rencontrer du moins les escadres ennemies. A ce moment les risques d'une attaque sous-marine n'auront pas disparu, mais ils seront égaux des deux côtés et rentreront dans les chances de la bataille.

*
* *

Les flottilles des deux partis.

Au moment où la guerre a éclaté, la liste officielle de la flotte française comprenait une soixantaine de sous-marins, la plupart déplaçant environ 400 tonneaux et filant 12 nœuds en surface, les plus nouveaux atteignant 15 nœuds. Quelques unités de 520 à 800 tonneaux en achèvement ou en essais vont jusqu'à 17 nœuds et demi. Ce sont de vrais bateaux d'offensive. Malheureusement, notre politique navale a manqué d'esprit de suite. Au lieu de perfectionner d'une façon continue mais régulière les modèles successifs dont nous avions la pratique, nous avons procédé par soubresauts, avec d'incompréhensibles reculs ; de

sorte que nous avons compromis l'avance que nous avions au début.

Les hostilités nous ont surpris dans un instant de transition et un peu démunis, avec 17 unités en chantiers, dont, heureusement un certain nombre pouvaient être achevées rapidement.

Au même moment, l'Angleterre possédait 83 sous-marins dont une soixantaine d'un déplacement inférieur à 350 tonneaux en plongée. La vitesse de ces dernières unités est naturellement faible. Les autres, qui pour la plupart déplacent de 400 à 500 tonneaux en surface et environ 600 en plongée peuvent donner 16 nœuds dans le premier cas et 10 nœuds dans le second. On voit que c'est surtout une flottille défensive.

Dans la flotte russe, nous relevons au total les noms de 32 sous-marins, dont 12 appartenant à la défense navale de Sibérie et 8 stationnant dans la mer Noire. Ces derniers sont les plus nouveaux et les plus grands que possèdent nos alliés. Quatre d'entre eux déplacent de 700 à 750 tonneaux en immersion et filent 15 nœuds en surface. Le reste comprend surtout des unités défensives. Pourtant il y a dans le Nord 5 sous-marins de près de 500 tonneaux filant 15 nœuds.

Quant au Japon, il a en service 13 sous-marins de petite dimension.

Passons à nos ennemis. La marine allemande a fait depuis 1906 de grands efforts pour rattraper son retard initial. Elle a débuté lorsqu'un ingénieur d'origine française, M. d'Equevilley est venu lui apporter des plans étroitement apparentés à ceux de M. Laubeuf de 1899. Depuis lors elle a eu le mérite de développer avec persévérance sa flot-

tille offensive. Jusqu'en 1910, elle s'en tenait aux bateaux d'essai et aux petits bâtiments de défense locale, ne dépassant pas 300 tonneaux, en tout 8 unités. En 1911, elle en fit 8 autres deux fois plus grands. Au moment de la déclaration de guerre elle avait encore ajouté à ces 16 premiers sous-marins 5 ou 6 autres d'un type nouveau atteignant en plongée 800 tonneaux de déplacement avec une vitesse d'une douzaine de nœuds et filant 16 ou 17 nœuds en surface. Elle en avait d'autres en chantiers et 4 ou 5 de ceux-ci ont pu être mis en service depuis lors.

L'Autriche, au début de 1914 était en possession de 6 sous-marins, tous de petite taille et de faible capacité offensive. Elle en avait commandé en outre 6 aux chantiers allemands. Deux ou trois d'entre eux ont pu lui être livrés depuis le commencement des hostilités. Ce seraient des unités de dimensions analogues à celles construites pour l'Allemagne ces derniers temps.

Reste la Turquie, qui ne possédait point de sous-marins. On a prétendu qu'au mois de novembre les Allemands lui en avaient expédié deux, qui auraient été transportés pièce par pièce à Constantinople et remontés dans les chantiers de Nagara par un personnel allemand.

Si l'on en croit les statistiques établies au mois de février, la marine allemande aurait perdu 5 ou 7 et peut être 9 sous-marins et la marine anglaise 2. Pour nous, on va voir que 2 des nôtres aussi ont dû être coulés au moment de réussir leur attaque audacieuse, mais que leurs équipages sont saufs.

Voilà donc les effectifs des forces sous-marines qui opèrent des deux côtés. La comparaison qu'on

peut en faire doit tenir compte de ce que le sous-marin ne s'oppose pas au sous-marin. Aucun d'eux n'a les moyens de découvrir ni de combattre ses similaires. De sorte que la possession d'une flottille sous-marine supérieure en nombre ou en force n'assurera pas à l'un des partis la possession des mers. L'ennemi du sous-marin étant plutôt le contre-torpilleur, c'est à la flottille de surface du parti opposé qu'il faudrait comparer les effectifs sous-marins de chaque parti. A cet égard nous avons, grâce à la flotte anglaise surtout, un avantage considérable.

Pour estimer ce qu'on peut attendre du sous-marin, il faut savoir que le rayon d'action des petites unités défensives est très limité. Les autres, au contraire, peuvent aller croiser assez loin de leur base. Cela tient non seulement à la provision de charbon qu'elles emportent, mais au confortable relatif qu'y trouvent les hommes; car la fatigue du personnel a été pendant longtemps le principal obstacle aux longues sorties. Notre *Archimède* a fait une traversée de 1.400 milles marins sans escales, en cinq jours, notre *Faraday* une de 1.730 milles. Les grands sous-marins actuels ont plus de 2.000 milles de rayon d'action.

Or, de Cherbourg à Wilhelmshaven il n'y a que 476 milles, de Cherbourg à Copenhague 834; Toulon n'est qu'à 405 milles d'Alger, à 450 de Bizerte, à 549 de Messine, à 1.043 du Pirée, à 1.184 de Trieste. Les mers étroites où se déploie la guerre sont couvertes par les expéditions sous-marines des belligérants.

∴

Les faits de guerre.

On ne connaîtra qu'après la guerre le rôle joué par les sous-marins au cours de ces longs mois de surveillance incessante. Les entreprises qu'ils ont pu tenter, ne parviennent aux oreilles du public que lorsqu'elles ont amené un résultat retentissant, triomphe ou catastrophe. Bornons-nous à rappeler les principaux faits.

Le premier qui ait été signalé remonte au 12 août. Ce jour-là, l'escadre anglaise, qui tenait la mer, est attaquée par un groupe de sous-marins allemands. Suivant le récit publié par le *Scotsman*, la flottille assaillante approchait en ne montrant que ses périscopes. L'escadre continua comme si elle n'avait rien aperçu et à toute vitesse. Quand le premier périscope se trouva à bonne portée de canon, — évidemment pour la petite artillerie à tir rapide, — le navire de tête fit feu et le mit aussitôt en miettes. Le sous-marin aveuglé, et peut-être atteint d'une voie d'eau, parut à la surface. Une seconde décharge, démolissant sa partie supérieure, le fit couler comme une pierre.

Le 5 septembre se place un événement dont on ne sait s'il faut l'attribuer à un sous-marin ou à une mine. Le *Pathfinder*, croiseur-éclaireur anglais de 2.940 tonneaux, monté par 286 hommes, coulait en quatre minutes, à la suite d'une explosion. Il y eut 246 victimes. Cela se passait dans la mer du Nord.

Aux environs de la même date on peut relever deux traits pittoresques de cette guerre nouvelle.

Le premier est rapporté dans une lettre écrite au *Morning Post* par un lieutenant de vaisseau du *Defender*. Ce destroyer, ayant coulé un bâtiment ennemi, mit à l'eau une baleinière pour repêcher les survivants. Avant qu'elle pût rejoindre le bateau, un croiseur allemand survint qui donna la chasse au *Defender*. La baleinière, abandonnée sans provisions, à 25 milles de la terre la plus proche, qui était allemande, se trouvait dans une position critique, en plein brouillard et environnée d'ennemis, quand un bruissement se fit entendre tout près d'elle. Le sous-marin anglais *E-4* émergeant, ouvrit son capot, prit l'équipage de la petite embarcation, se referma et s'enfonça sous les eaux, ramenant tout le monde en Angleterre.

Peu après, un de ses frères revenait en rade de Harwich, ayant à bord un lieutenant de la marine allemande et un mécanicien faits prisonniers en mer, où on les avait trouvés cramponnés à un hydroplane. Après avoir pris les bombes que portait l'hydroplane, le sous-marin l'avait coulé.

On apprenait le 15 septembre, par une dépêche officielle de Berlin, que le croiseur léger allemand *Hela* avait été détruit le 13 par une torpille. Nous n'avons sur cette affaire qu'une autre information officieuse disant que cette torpille avait été lancée par un sous-marin anglais. Le petit croiseur *Hela*, de 2.020 tonneaux seulement était fort ancien : il datait de 1895. Néanmoins, il rendait encore des services ; il était affecté à l'escadre de haute mer comme bâtiment de corvée. Son équipage comprenait 178 hommes.

Quelques jours plus tard avait lieu l'action la plus retentissante peut-être de la guerre sous-ma

rine. C'était le 22 septembre. Les trois croiseurs cuirassés anglais *Aboukir*, *Hogue* et *Cressy* faisaient patrouille dans la mer du Nord, accompagnés par une escadrille de contre-torpilleurs. Ils suivaient, on peut du moins l'inférer des renseignements anglais, un trajet quotidien qui avait pu être repéré par les Allemands depuis plusieurs jours. De bon matin, vers 6 heures, ils envoient leur escadrille en avant, et c'est dans l'après-midi seulement qu'ils doivent en retrouver une autre qui les escortera jusqu'à leur rentrée. Vers 6 heures et demie du matin, ils aperçoivent des chalutiers portant pavillon hollandais et dont l'un au moins a une attitude douteuse : il semble occupé à mouiller des mines sous-marines. La division anglaise s'en approche et le canonne. Elle est en marche en ligne de front, à sept nœuds seulement. A ce moment une explosion se produit contre la coque de l'*Aboukir*. On suppose aussitôt qu'il a rencontré une mine sous-marine, et ses deux conserves s'approchent de lui, en mettant leurs canots à la mer. Mais presque dans le même instant, le *Hogue* est frappé à son tour. Il disparaît en cinq minutes, l'*Aboukir* quelques minutes après lui. En même temps on aperçoit des périscopes. La plupart des récits en comptent au moins cinq et les autres douze. Cependant le *Cressy* continue à tenter le sauvetage des marins. L'Amirauté britannique a relevé l'imprudence de cet acte d'humanité. Dès la première explosion, le strict devoir militaire des deux bateaux restants était de s'éloigner à toute vitesse pour se mettre hors de portée des torpilles. Leur mouvement généreux, en les portant au contraire au danger, devait rendre le désastre

complet. Pour débarquer ses canots de sauvetage, le *Cressy*, qui s'offrait ainsi aux coups, se mettait dans l'impossibilité de croiser ses filets Bullivant.

Les embarcations, à la mer, il fit tête à l'ennemi et se défendit avec ses canons. Mais il restait dans un cercle étroit autour du lieu du sinistre. Malgré le feu de ses pièces, il finit par être torpillé à son tour. Trois torpilles l'avaient manqué; leur tir était mauvais, disent les spectateurs. Mais un sous-marin put approcher à cent mètres et atteignit le croiseur, qui se coucha sur un flanc et ne put plus faire usage de son artillerie. Enfin, trois quarts d'heure plus tard, frappé une seconde fois il coulait, démuni de ses embarcations. Un communiqué allemand, publié seulement le 15 octobre par le *New-York Herald* a reproduit un rapport du commandant du sous-marin *U-9*, d'après lequel toute cette opération aurait été accomplie par ce seul petit bâtiment. Ce récit, en contradiction assez nette avec ceux de quelques-uns des marins anglais, ne doit peut-être, pour le moment, être admis que sous bénéfice d'inventaire. Il signale que le *Cressy*, tout en prenant ses dispositions de combat, sembla plus désireux de secourir les marins en train de se noyer que de se sauver lui-même. Cependant, pour dérouter l'adversaire, il marchait en zigzag. Quand il fut atteint, une de ses chaudières explosa et il se retourna. Le commandant allemand ajoute que la poursuite des destroyers anglais accourus à la rescousse resta sans effet. Les canonniers anglais avaient cru couler deux sous-marins.

Les trois croiseurs cuirassés qui venaient de disparaître si malheureusement étaient les plus

anciens de la flotte anglaise. Ils dataient de 1899 et de 1900 et appartenaient au même type déplaçant 12.000 tonneaux. C'étaient donc de grands bateaux, mais fort démodés et d'une valeur militaire assez faible. C'est pourquoi l'Amirauté les avait choisis pour ce rôle de patrouille. La perte la plus sensible était celle du personnel : chacun des bateaux portait 750 hommes, dont les deux tiers disparurent.

Cette désastreuse affaire devait servir de leçon à la marine britannique : celle-ci a eu d'autres malheurs, mais elle n'a plus commis les imprudences du début. Peu de temps après le désastre qui vient d'être raconté, un de ses sous-marins montrait qu'elle ne laissait pas à ceux de l'ennemi le privilège de l'activité et du succès. Le 6 octobre, à 11 heures du matin, le sous-marin anglais *N° 9* apercevait un contre-torpilleur allemand croisant à environ 1.200 mètres au nord-est de l'île Schiermonnikoog, au nord de la Hollande, non loin de l'estuaire de l'Ems. Le temps clair permettait de bien voir les mouvements du navire. Une torpille anglaise vint le frapper à l'avant; il s'inclina et disparut en trois minutes.

On n'apprit que postérieurement un succès allemand qui remontait au 28 septembre et qui se place dans la Baltique. La veille, des sous-marins ennemis avaient été signalés par la flotte russe et l'un d'eux avait attaqué vainement le croiseur *Amiral-Makaroff*. Le *Bayan* et la *Pallada* montaient la garde dans la même région, quand, le 28, vers 2 heures de l'après-midi, ils subirent le feu des torpilles. La *Pallada* fut touchée et coula rapidement avec tout son équipage. C'était un croiseur cui-

rassé de 7.800 tonneaux, lancé en 1906 et portant 573 hommes.

D'après le journal *Scotsman*, le bureau anglais de la Presse aurait signalé au milieu du mois d'octobre, sans le confirmer, un rapport indiquant qu'un sous-marin allemand aurait été coulé le 10 au large de la côte orientale d'Écosse. Depuis quelques jours on se doutait de sa présence à cette grande distance de sa base. Il avait à trois reprises lancé des torpilles sur des vaisseaux en patrouille le long de la côte. Sa fin donna lieu à une scène pittoresque dont purent être témoins de nombreux spectateurs placés à terre. Poursuivi, le sous-marin fut forcé de monter à la surface et une salve d'artillerie le coula.

Le 17 octobre, le gouvernement britannique publiait le communiqué suivant : « L'Amirauté annonce que le croiseur *Hawke*, de 7.350 tonnes, a été coulé par un sous-marin dans la mer du Nord. Environ 50 hommes ont été sauvés. » Le *Hawke*, lancé en 1891, était l'un des deux plus vieux croiseurs protégés de la flotte anglaise. Il portait 534 hommes.

Signalons que dans l'après-midi du 19 un sous-marin, qui ne marquait pas sa nationalité mais qui devait être allemand, a été vu lançant deux torpilles contre le sous-marin danois *Havmanden* qui naviguait à la surface, battant pavillon danois, dans les eaux internationales, entre la côte nord de Seeland et Kullen (Suède). Heureusement les torpilles ont manqué leur but.

Le 23, l'Amirauté anglaise annonce que le sous-marin *E-3*, très en retard, inspire des craintes. Un télégramme allemand vient bientôt les confirmer

en rapportant qu'il a été coulé le 18 dans la mer du Nord.

Relatons seulement pour mémoire les attaques infructueuses des sous-marins allemands, à la même époque et depuis, contre la flottille anglo-française opérant sur la côte belge contre les troupes de terre. Plusieurs fois les marins anglais ont dit les avoir repoussés avec succès, sans qu'il soit possible de savoir si les sous-marins ont reçu des avaries graves. Mais le 26 octobre, on fait savoir officiellement que le contre-torpilleur britannique *Badger* a éperonné et coulé, au large de la côte hollandaise, un sous-marin ennemi, en éprouvant lui-même de légères avaries à la proue.

A la question d'un de ses lecteurs : « Que fait notre marine? », le *Daily Mail* répondait le 24 octobre : « Nos sous-marins sont au débouché d'Héligoland nuit et jour. Ils sont poursuivis fréquemment par des destroyers allemands pendant des heures. Jusqu'à présent un seul croiseur ennemi s'est risqué à leur portée et par temps de brouillard. Ils ont occupé les eaux de l'ennemi et exploré ses mouillages pendant que le corps expéditionnaire était transporté en France. »

On voit que nos alliés n'étaient pas inactifs. Mais ils portaient la guerre contre les unités militaires adverses. Pendant ce temps, les Allemands, s'enfonçant chaque jour davantage dans leur système d'attentats contre les populations désarmées, s'attaquaient aux vapeurs de commerce et aux transports de réfugiés. Le 26 octobre, arrivaient à Folkestone, sur le *Queen*, deux mille cinq cents Français, hommes, femmes et enfants, pour la plupart paysans du Pas-de-Calais, recueillis en mer

alors que le paquebot *Amiral-Ganteaume*, qui les transportait de Calais au Havre, venait de recevoir une torpille ou de heurter une mine. Le fait s'était passé à hauteur de Boulogne. Une trentaine de personnes s'étaient noyées pendant le transbordement. Le bateau avarié put, d'ailleurs, être ramené au port de Boulogne. Le communiqué officiel du ministère de la Marine assure que l'*Amiral-Ganteaume* avait été victime d'un sous-marin.

De Londres, l'Amirauté fait savoir le 1er novembre que le vieux croiseur *Hermès* qui avait été utilisé pour transporter des hydroplanes, vient d'être coulé la veille dans le Pas de Calais alors qu'il revenait de Dunkerque. Presque tout le personnel a été sauvé. L'*Hermès* ne figurait même plus sur la liste de la flotte.

Tandis que les sous-marins allemands s'accoutumaient ainsi peu à peu à pénétrer dans la Manche, ceux de la marine autrichienne se montraient autour de notre flotte dans la Méditerranée. Une lettre d'un matelot du *Waldeck-Rousseau* a été publiée au début de novembre. Elle raconte comment, le 19 octobre, ce bateau, qui dirigeait l'éclairage de l'escadre, fut attaqué simultanément par un aéroplane et par deux sous-marins. L'un de ceux-ci était aperçu par l'avant et l'autre par l'arrière, et ce dernier aurait envoyé deux torpilles sans succès. Si l'on en croit le récit du marin, le périscope aurait été démoli par notre tir.

Le 4 novembre, un combat naval avait lieu au large de Yarmouth, entre une division allemande et des croiseurs légers anglais. Au cours de ce combat, un sous-marin anglais naviguant à la sur-

face, aurait été coulé par une mine ; il n'y a pas eu confirmation officielle de ce fait.

Nous allons jusqu'au 13 novembre sans que les sous-marins fassent parler d'eux. Ce jour-là, la canonnière anglaise *Niger*, de 800 tonnes, employée au service des patrouilles, est coulée à 2 milles de la côte, près de Douvres. On peut sauver presque tout l'équipage. La canonnière était au mouillage, et son personnel en train de déjeuner, il était midi. Le bateau mit environ vingt minutes à s'enfoncer. Des centaines de personnes qui se trouvaient sur la promenade de Deal purent entendre l'explosion et assister à la fin du bateau. Grâce à elles, de nombreuses embarcations parvinrent, malgré la grosse mer, à effectuer le sauvetage. Les journaux anglais crurent pouvoir assurer, quelques jours après, que les deux sous-marins ennemis qui avaient opéré à l'entrée de la Manche précédemment, avaient dû être détruits. L'un aurait sauté au cours d'opérations de balayage, exécutées avec de forts explosifs, et l'autre aurait été éperonné près de la côte belge. C'est sans doute celui qu'un torpilleur français déclare avoir coulé à cette époque.

Nous arrivons à un fait entièrement certain. Le 23 novembre, le sous-marin allemand *U-18* recevait un coup d'éperon d'un croiseur anglais sur la côte nord de l'Ecosse ; il était midi 20. Une heure plus tard, il reparaissait à la surface, ayant hissé le pavillon blanc ; son équipage se réunissait sur le pont, et peu après le bateau coulait. Un seul homme fut noyé, le reste sauvé par le contre-torpilleur anglais *Garry*.

La présence de l'*U-18* à une aussi grande dis-

tance de sa base prouvait la valeur des derniers types allemands et les progrès accomplis par leurs équipages. Dans une interview qui a fait du bruit, l'amiral von Tirpitz a déclaré que la guerre leur avait beaucoup appris. Nous allons constater, en effet, les résultats d'une audace croissante. La guerre sous-marine va s'éloigner du caractère épisodique qu'elle a revêtu jusqu'alors, pour devenir de plus en plus systématique et de plus en plus redoutable. On comprendra le prix que l'état-major allemand attachait à la possession de Calais et de Dunkerque, dont il eût fait le point de départ de croisières encore plus aisées et plus continues. Il paraît indubitable qu'il a utilisé comme base le port de Zeebrugghe, aboutissement du canal de Bruges à la mer. Mais les bombardements de la flotte anglaise, qui ont démoli les portes de l'écluse, semblent avoir mis une première fois le port hors d'état de servir à cet usage, et peut-être même endommagé les sous-marins qui y stationnaient. On annonce pourtant qu'il en abriterait encore 8 ou 9.

A la fin de novembre, nous voyons donc les Allemands venir opérer devant le Havre. Le 23, à 4 heures de l'après-midi, le vapeur anglais *Malachite*, qui était en rade, à environ 4 milles et demie au nord-ouest de la Hève, voit surgir tout près de lui un sous-marin. Celui-ci ouvre ses panneaux, arbore le pavillon allemand, et son capitaine déclare à l'équipage du *Malachite* qu'il lui donne cinq minutes pour évacuer le vapeur, qui va être coulé. Aussitôt les chaloupes à la mer et les treize hommes d'équipage dedans, le sous-marin tire 19 coups de canon sur le *Malachite*, qui prend

feu. Les matelots anglais parviennent au Havre à force de rames, vers 9 heures du soir.

Un second fait vient doubler celui-ci. Le 26 vers huit heures du matin, le charbonnier *Primo* a été attaqué de façon identique, par le *U-21*, dans les eaux du cap Antifer. Il a reçu 20 projectiles de 65 millimètres; mais l'épave, tout en brûlant, a continué à flotter, pendant qu'un autre charbonnier recueillait les naufragés. Dans l'intervalle entre les deux attaques ci-dessus, le *U-21* a été poursuivi par des flottilles de torpilleurs français qui l'ont aperçu le 25 et ont essuyé le feu de trois de ses torpilles sans résultats. De nouveau poursuivi le 28, le *U-21* s'est retiré vers le nord.

Il ne semble pas qu'il faille ajouter foi à une dépêche de Pétrograd annonçant le torpillage du *Kaiser Wilhelm der Grosse*; et nous sommes conduits au 10 décembre, jour où plusieurs sous-marins firent deux tentatives infructueuses pour forcer l'entrée du port de Douvres. La première eut lieu vers 4 heures et demie du matin et le tir d'un seul obus suffit pour la décourager. La seconde fut exécutée deux heures plus tard et favorisée par la brume. Les batteries de terre et la flottille des torpilleurs tirèrent une centaine de coups de canon. La tentative fut reprise, d'après le *Daily Mail*, le 13, sans plus de succès.

Le 10 aussi, sur la côte hollandaise, le steamer *Colchester* qui quittait Hook-van-Holland, avait été sommé par un sous-marin allemand de s'arrêter. Le capitaine n'hésita pas à se lancer au contraire à toute vitesse en présentant l'arrière et, grâce à une série de zigzags, il échappa sans dommages.

Fort loin de là, au fond de l'Archipel, le 14, le

sous-marin anglais *D-11*, entrant avec une belle audace dans les Dardanelles, malgré les barrages de mines, poussait jusqu'au milieu du détroit, auprès de Nagara, où il coulait le vieux cuirassé turc *Messoudieh*. Ce bateau de 9.120 tonnes, datant de 1874 mais refondu en 1904, portait 640 hommes. Il s'enfonça, dit-on, en cinq minutes. Une centaine d'hommes auraient péri, dont plusieurs officiers allemands. A en croire des dépêches d'Athènes, une autre incursion du même genre, mais moins sensationnelle, aurait eu lieu quelques jours après.

Sur un théâtre voisin, nous avons à signaler les opérations de notre propre flotille. Elles aboutirent malheureusement à la perte de notre sous-marin *Curie*. Celui-ci, qui se trouvait dans la haute Adriatique, put, en suivant un navire autrichien, franchir les champs de mines du canal de Fazana et pénétrer dans la baie de Pola. Le *Curie*, qui rôde autour des cuirassés protégés par un barrage, se trouve pris tout à coup dans les câbles d'acier dont il ne peut se dégager : il a donné dans un filet. Après 6 heures d'efforts impuissants, il est obligé de paraître à la surface; il n'était guère qu'à 10 mètres du grand cuirassé *Viribus Unitis*. L'équipage fut fait prisonnier. Une lettre, publiée par *la Petite Gironde*, raconte une aventure assez analogue d'un autre de nos sous-marins. Mais celui-ci aurait réussi à ne se montrer que peu de temps et à refaire une plongée qui lui permit de s'échapper. Les journaux italiens ont assuré que des cuirassés autrichiens, avaient été torpillés. D'un autre côté, un sous-marin autrichien, posté dans le canal d'Otrante, a pu atteindre un de nos cuirassés sur l'avant. La

torpille a fait des avaries limitées qui ont été promptement réparées dans l'arsenal de Malte. Le ministère de la Marine a démenti que ce cuirassé fût le *Courbet*. On a vu depuis que c'était le *Jean-Bart*.

Cependant, dans le Nord, les nouvelles unités hâtivement achevées dans les chantiers allemands poursuivaient l'occupation de la Manche. Le matin du 1er janvier, le cuirassé anglais *Formidable* longeant la côte britannique en vue de Star-Point, à l'est de Plymouth, reçut une torpille à l'arrière vers les soutes à munitions. Il se renversa lentement à tribord et disparut en trois quarts d'heure environ. Les deux tiers de l'équipage périrent. Le *Formidable* datait de 1899, c'était un bateau de 15.000 tonnes portant 775 hommes.

Il faut ensuite sauter au 21 janvier. A 1 heure 30 de l'après-midi, le vapeur *Durward* aperçut le *U-19*. Le bateau n'était pas assez rapide pour filer plus de 12 nœuds, il ne put se distancer. Sommé de s'arrêter, il mit un canot à la mer pour accoster le sous-marin. On lui donna dix minutes pour débarquer ses hommes, avec l'ordre de faire ouvrir les valves de sûreté pour couler le vapeur. Comme le capitaine demandait à emporter ses vêtements, le second du sous-marin lui dit : « Je regrette, mon vieux, mais c'est impossible. C'est embêtant, je le sais. J'ai été moi aussi dans la marine marchande ; j'ai appartenu au Nordeutsche Lloyd. Maintenant je travaille un peu pour le pays. » Toutefois, après avoir déposé des bombes dans le fond du *Durward*, les Allemands eurent l'humanité de remorquer les survivants jusqu'à quelque distance de la côte hollandaise.

Au cours d'une tentative hardie, nous perdions

le 17 janvier le sous-marin *Saphir*. Il avait réussi à pénétrer dans les Dardanelles jusqu'à hauteur de Nagara. Obligé de plonger profondément pour éviter les lignes de torpilles turques, il heurta une roche du fond et se fit des avaries graves. Grâce au sang-froid et à l'habileté de son commandant, le lieutenant de vaisseau Fournier, il put remonter à la surface et débarquer ses 14 hommes d'équipage. Quant au commandant, il refusa d'abandonner son bateau et disparut avec lui.

Le 26 janvier, on assurait de Malmoë, que la canonnière allemande *Gazelle* avait été torpillée la veille par un sous-marin inconnu, près de l'île de Rugen. Trois jours après, le 29, on donne avis officiel de Pétrograd qu'un sous-marin russe a coulé un torpilleur allemand au large du cap Moën (Danemark).

*
* *

La guerre nouvelle.

Nous voici arrivés à la dernière phase de la guerre sous-marine. Avant d'être formulée, comme nous allons le voir, elle a été inaugurée par les actions du 30 janvier et du 1er février dans la Manche et la mer d'Irlande. Le 30, des sous-marins allemands torpillent sans avis préalable deux navires de commerce anglais, dans le voisinage du Havre : ce sont le *Tako-Maru* et l'*Icaria*. Le premier passait à 8 milles au nord-ouest du cap de la Hève quand, à 8 h. 50 du matin, une explosion inopinée se produisit à l'avant. Le capitaine fit évacuer les 57 hommes de l'équipage, qui furent

recueillis par un chalutier éloigné seulement d'une centaine de mètres au moment de l'explosion. L'*Icaria*, attaqué dans les mêmes conditions à une heure de l'après-midi, put être remorqué au Havre. Aucune sommation n'avait été faite dans l'un ni dans l'autre cas.

Dans la mer d'Irlande, les steamers *Ben-Cruachan* et *Linda-Blanche* furent arrêtés le même jour par le *U-21*, qui donna dix minutes aux équipages pour s'éloigner et fit sauter les navires avec des bombes déposées à l'intérieur. Le vapeur *Graphic*, poursuivi, réussit à s'échapper. La chasse dura 20 ou 25 minutes.

Le 30 ou le 31, deux autres vapeurs sont torpillés après avis : le *Bechnonan* à l'ouest de Fleetwood et le *Kilcoan* à l'embouchure de la Mersey. Les marins de ce dernier déclarent que le sous-marin allemand arborait un pavillon blanc et était armé d'un canon. Les deux paquebots *Belfast* et *Leinster*, grâce à leur vitesse, échappèrent à l'ennemi.

Notre ministère de la Marine, à la suite des torpillages sans avis préalable, entièrement contraires au droit international et à l'humanité, avait publié une note de protestation indignée. Il était réduit à en publier une seconde deux jours après, car le même attentat était renouvelé le 1er février à 5 heures du soir à 15 milles du Havre sur le bateau-hôpital anglais *Asturias*. Heureusement celui-ci ne fut pas atteint par la torpille qui lui était destinée. L'*Asturias* est un paquebot de 12.000 tonnes, qui porte les signes distinctifs les plus nets de sa mission hospitalière, conformément à la convention de la Haye du 18 octobre 1907. Il est peint en

blanc avec une bande verte et arbore le pavillon blanc à croix rouge ; ces signes extérieurs étaient éclairés. Le secrétaire parlementaire de l'Amirauté, en protestant de son côté, devant la Chambre des Communes, put rappeler, que cette convention de la Haye, qui prescrit de respecter, pendant toute la durée des hostilités, les navires-hôpitaux dont les noms ont été notifiés aux puissances belligérantes, a été solennellement souscrite par nos ennemis d'aujourd'hui, et que le premier nom inscrit sur la liste des adhérents est celui de l'empereur Guillaume.

Enfin, le 4 février, le *Reichs-Anzeiger* allemand publiait le document officiel suivant :

« 1° Les eaux autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et la Manche tout entière sont, par la présente, déclarées région militaire.

« A partir du 18 février, les navires marchands des nations ennemies seront détruits, même s'il n'est pas toujours possible d'éviter les dangers menaçant leurs équipages et leurs passagers ;

« 2° Les navires neutres courront également du danger dans cette zone militaire, en raison de l'abus des pavillons neutres ordonné par le gouvernement britannique le 31 janvier, et parce que, d'autre part, des accidents ne pouvant pas toujours être empêchés dans les combats navals, les navires neutres pourraient être atteints ;

« 3° La navigation au nord des îles Sthetland et dans la région orientale de la mer du Nord, ainsi que sur une étendue d'au moins trente milles marins le long de la côte hollandaise, ne sera pas exposée à des attaques. »

Il faut remarquer que cette déclaration viole triplement le droit des gens :

1° Le gouvernement allemand heurte tous les principes admis en déclarant région militaire une zone militaire qu'il est incapable d'occuper effectivement ;

2° Il peut saisir, mais non détruire les navires marchands des belligérants ;

3° Il établit pour les neutres une menace sans précédent, leurs navires ayant toute liberté d'après les accords internationaux pour circuler sur les mers.

L'Allemagne, exaspérée par le blocus qui l'étouffe, emploie les moyens les plus barbares pour essayer d'arrêter le commerce anglais et les transports de troupes sur le continent. Mais l'Angleterre ripostera par des mesures appropriées. La réquisition des vivres par les gouvernements germaniques lui permet de considérer celle-ci comme contrebande de guerre. L'indignation causée chez les neutres par la barbarie allemande va contribuer à rendre le blocus tout à fait rigoureux. D'autre part les navires de commerce menacés par les sous-marins ne sont pas sans défense. Nous avons vu les moyens employés en pareil cas par les navires de guerre : l'un d'entre eux est à la portée d'un certain nombre de steamers, c'est l'emploi de la vitesse. En surveillant les périscopes, un navire rapide pourra souvent s'échapper ou foncer sur l'ennemi, avec chance de le détruire ou, en tout cas, de l'obliger à se sauver sans tirer sa torpille. Les bateaux de commerce peuvent aussi franchir les passages les plus dangereux pendant la nuit. On peut enfin les former en convois et les faire escorter par des contre-torpilleurs.

Les raids des grands sous-marins allemands.

comportant plusieurs jours pour aller dans la mer d'Irlande et plusieurs jours pour en revenir, les montrent capables d'accomplir des croisières d'une douzaine de jours sans se ravitailler ni se reposer dans un port. Dans une interview destinée aux journaux américains, l'amiral von Tirpitz avait, dès le mois de novembre, annoncé cette guerre impitoyable au commerce et tâté l'opinion des États-Unis sur ces violations du droit des gens et des intérêts neutres. Il a aussi indiqué, pour corroborer la menace du sous-marin, que celui-ci pouvait exécuter des opérations de longue haleine, grâce à certaines méthodes, notamment en faisant prendre du repos à son équipage pendant la nuit, en plongée. Le bateau serait coulé sur le fond, dans des emplacements choisis de façon à ne pas s'envaser, et resterait plusieurs heures sans mouvements. La chose est possible. Des mers comme la mer du Nord et la Manche s'y prêteraient.

Quoi qu'il en soit, le sous-marin est devenu un instrument redoutable, qui aura fait ses preuves au cours de cette guerre, et qui les fait chaque jour davantage. Si, contre les navires de guerre, son action trouve des limites naturelles dans les facultés offensives et défensives des autres types, lesquelles peuvent se développer dans une certaine mesure, il est assuré d'une proie plus facile en s'attaquant aux navires de commerce; et de ce côté-là, la guerre nouvelle n'a pas encore développé ses conséquences. Nous assistons donc à une expérience de la plus haute importance. Si l'emploi du sous-marin devait permettre à une nation quelconque, le jour où elle le voudrait, d'arrêter impunément et de façon complète le trafic maritime

dans une partie des mers; si ni les sanctions du droit international, ni la résistance armée des intéressés ne parvenaient à rendre impossibles ces interruptions de vie économique arbitraires et inhumaines, la civilisation risquerait de se voir plus d'une fois menacée dans l'un des éléments nécessaires de son développement, à savoir dans le progrès des échanges intercontinentaux. Nous n'en sommes pas encore là, mais ce peut être la question de demain.

34

TABLE DES MATIÈRES

3973. — Imprimerie spéciale de la Librairie BLOUD et GAY.

0

Imp. J. Mersch, 17, villa d'Alésia.-Paris-14e. — 17 840

